

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°32

octobre-décembre 2023

Politique, économie



Humour de Kroll

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Inondations et barrages dans la Vallée de la Vesdre. L'aménagement du territoire en question..... | 3 |
| Jos D'Haese : L'avenir du pays vu par l'ennemi n ° I des nationalistes flamands..... | 20 |
| Pierre-Yves Dermagne au secours des commerçant e s..... | 23 |
| Delhaize, le goût amer du vrai capitalisme..... | 24 |
| La France Insoumise et le PTB, points communs et divergences..... | 47 |
| Barça, les petits secrets d'un grand club..... | 55 |
| Au Havre, l'installation d'un nouveau terminal méthanier repose sur un mensonge d'État..... | 61 |
| Transport maritime : les krakens de la logistique..... | 65 |
| Humour..... | 68 |
| Entrepôts : automatiser pour mieux régner..... | 69 |
| Au risque de la catastrophe industrielle..... | 74 |
| Bruno Drweski à Algérie 54 : « Il y a une dynamique dialectique à initier entre socialisme scientifique et théologie de la libération »..... | 77 |
| De l'opportunisme en diplomatie..... | 82 |
| La Chine en Afrique : histoire d'amour ou péril mortel ? Et si c'était plus compliqué que ça ?..... | 85 |
| Je reviens du Xinjiang..... | 95 |
| Pourquoi tous ces putschs..... | 101 |
| Djibrill Bassolet, putschiste en fuite, invité en France pour parler de paix !..... | 106 |
| Les « grands » médias salissent Robert F. Kennedy pour « Théories du complot » alors même que beaucoup d'entre elles se sont avéré vraies..... | 107 |
| Pourquoi les grandes puissances se font la guerre..... | 109 |
| L'ascension infinie des dividendes mondiaux..... | 115 |
| JO 2024 : la fronde des bouquinistes parisiens..... | 116 |
| Humour de Kroll..... | 118 |
| Neuf femmes afro-latino-américaines et afro-caribéennes qui consacrent leur vie à la quête de justice..... | 119 |
| 60 ans d'actions violentes : faut-il pour autant dissoudre la FNSEA ?..... | 123 |
| Requiem pour la gauche américaine..... | 131 |
| La betterave, la gauche, le peuple - et nous..... | 134 |
| Contre l'immixtion gouvernementale dans les affaires scientifiques..... | 142 |
| Agent Zelensky l'Ukraine en liquidation..... | 144 |
| Moscou accusé d'inciter aux « jeux de la faim »..... | 145 |
| L'Amérique latine a donné à l'Europe une leçon de modestie..... | 148 |
| Déclaration finale du Sommet des peuples d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe..... | 153 |
| Amérique Latine en Résistance : entre le marteau et l'enclume..... | 157 |
| Amérique Latine en Résistance : conflits internes en Bolivie..... | 161 |

Inondations et barrages dans la Vallée de la Vesdre. L'aménagement du territoire en question

À mesure que le dérèglement climatique s'intensifie et l'artificialisation des sols se poursuit, les inondations dévastatrices s'enchaînent à travers le monde. À l'été 2021, la Belgique a connu des pluies torrentielles qui ont entraîné 100 000 sinistrés. Cette enquête historique retrace 150 ans de projets de transformation et de modernisation de la vallée belge de la Vesdre. À travers l'histoire des barrages, c'est bien plus qu'un objet technique qui est examiné : c'est une « machine organique » où la technique, la géographie, la biologie, le politique et le social interagissent constamment.

Été 2021 : le déluge

Entre le 14 et le 16 juillet 2021, 209 communes du sud-est de la Belgique ont connu des pluies diluviennes entraînant des inondations d'une ampleur et d'une intensité exceptionnelles. En quelques heures à peine, les habitants de Verviers, Trooz, Pepinster, Chaudfontaine... ont vu le niveau de l'eau de la Vesdre, de l'Ourthe et de la Meuse monter à vue d'œil, engloutir les voitures, les jardins ; encercler les habitations ; envahir les rez-de-chaussée. Des maisons s'effondrent sous la vigueur du courant, sous les chocs des objets qu'il charrie. Les routes sont impraticables et imposent d'interminables détours. Les habitants qui n'ont pas fui à temps sont assiégés. Les lignes de téléphone sont coupées ou saturées. L'angoisse monte. Les services de secours, de soins, les relais d'information sont débordés et mal outillés. Alors déjà les premières interventions de solidarité s'organisent, entre voisins, avec les moyens du bord (les tracteurs, les embarcations de fortune, les compétences de chacun). Malgré tout, c'est souvent l'économie de toute une vie que les flots emportent sans pitié. Le bilan est lourd, les conséquences sont traumatiques : 100 000 sinistrés. 39 décès officiels. Des dégâts matériels estimés à plus de deux milliards d'euros. Les populations les plus touchées sont souvent déjà les plus précaires, habitants d'anciens centres industriels et de zones inondables.

Les lendemains sont difficiles. Les traces matérielles de ces vies englouties s'entassent à tous les coins de rue, sur les bretelles d'autoroute réquisitionnées, en bordure des rivières. Une atmosphère d'apocalypse règne. Chacun tente d'évacuer l'eau, de sauver ce qui peut encore l'être, de faire une première estimation des pertes. Des bénévoles affluent de tout le pays pour prêter main forte aux victimes. La Croix Rouge, l'armée tentent d'organiser les renforts. Il y a de la solidarité, mais aussi de la confusion et des premières frustrations. C'est aussi le moment des controverses¹.

De nombreux témoins expliquent que la montée des eaux sur le cours de la Vesdre n'a pas été linéaire, mais marquée par deux vagues, emportant tout sur leur passage. Très vite, une corrélation est supposée avec la présence de barrages hydrauliques situés en amont des zones inondées. Quel a été leur rôle ? Les vannes ont-elles été ouvertes pour empêcher la ruine des structures ? L'ouverture des vannes a-t-elle aggravé la situation en provoquant les raz-de-marée observés par certains témoins directs ? Aujourd'hui un rapport d'analyse sur le sujet – commandé par le ministère du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité – conclut à la décharge des gestionnaires d'infrastructures. Le barrage de la Vesdre n'aurait jamais rejeté un débit plus important que celui qu'il recevait en amont. Il aurait même permis de stocker 6 des 12,4 millions de m³ d'eau tombés sur son bassin versant. Sans ce barrage, la situation aurait été donc encore plus catastrophique à l'aval².

Alors, la question est-elle close ?

D'une part, le rapport laisse de grandes zones d'ombre sur le déroulé exact des événements. Les rédacteurs en énoncent eux-mêmes les limites : planning trop serré pour une reconstitution hydrologique complète, utilisation exclusive de données transmises par les services publics incriminés, défaillance des capteurs enregistrant les débits entrant pour le réservoir de la Gileppe. À la lecture du rapport, il est certain que les barrages n'ont pas aggravé les effets des inondations. Mais aucune explication alternative n'est donnée à l'effet de vague qui a pourtant été observé par des nombreux témoins. Le devoir d'enquête semble avoir été pris à la légère par le Gouvernement. Il en résulte de l'incrédulité et un sentiment d'injustice parmi les citoyens concernés.

Pourquoi les barrages sont-ils là ? Que doivent-ils devenir ? Quel mode de gouvernance désirons-nous mettre en place pour affronter les difficiles prises de décision qui s'annoncent ?

D'autre part, le débat, relayé par les médias et encadré par le rapport du gouvernement n'offre qu'une marge de manœuvre étroite : approuver ou contester les décisions et gestes de quelques technicien.nes et expert.es. Ouvrir les vannes ou risquer l'effondrement du mur de retenue ? En voilà une alternative infernale³ ! En parallèle du devoir d'enquête, une responsabilité plus large devrait être invoquée si nous voulons nous saisir de cette catastrophe pour penser les territoires que nous habitons, et leur résilience face aux catastrophes de plus en plus fréquentes que nous annoncent les climatologues. Pourquoi les barrages sont-ils là ? Que doivent-ils devenir ? Quel mode de gouvernance désirons-nous mettre en place pour affronter les difficiles prises de décision qui s'annoncent ?



Françoise Deprez, Toujours l'eau, juillet 2021, Tavier : éditions du Caïd.

L'objectif de cet article est d'alimenter ces réflexions, à partir d'une lecture historique. Il propose de retracer l'histoire des barrages de la vallée de la Vesdre et de leur ancrage territorial. Il propose d'essayer de mieux comprendre leurs modes de production, leurs effets et les aménagements du territoire qu'ils les ont accompagnés pour pouvoir réfléchir collectivement à la manière de les gérer demain. Mais avant d'entamer le récit, deux précisions sont à apporter pour expliquer la démarche.

La machine organique et le palimpseste

L'étude des infrastructures pose une question de cadrage et d'échelle. Jusqu'où doit-on regarder ? Quels dessins produire pour parler d'un barrage ? Les documents d'archives contiennent le plus souvent les dessins des ingénieurs qui s'en tiennent aux murs de retenue, zones excavées, turbines et postes de commande. Pourtant, un barrage ne se réduit pas à sa seule emprise construite, ni même au périmètre de son chantier. Il s'agit aussi – comme nous le rappelle les inondations dans la Vallée de la Vesdre, d'une entité qui transforme profondément le territoire dans lequel elle s'inscrit, parfois à très grande échelle. L'historien de l'environnement américain Richard White appelle ce nouveau territoire transformé par la présence du barrage une « machine organique », pour insister sur les relations entre l'ouvrage d'art et l'environnement géographique et social dans lequel il est construit. La machine comprend aussi les nouveaux modes d'extraction des ressources naturelles, les nouvelles activités humaines et non-humaines que le territoire transformé accueille⁴. De surcroît, ce territoire transformé, comme le démontre Donald Worster, reconfigure aussi les rapports de domination qui y prennent place. La construction des grands barrages s'accompagnent presque toujours de conflits territoriaux entre leurs initiateurs privés ou publics et les habitants des régions menacées d'inondation⁵. Raconter l'histoire des barrages demande d'intégrer aussi une série de choix de nature politique, sociale et environnementale qui prennent forme dans le vaste territoire

concerné. Ce ne sont donc pas les barrages de la Vesdre qui sont étudiés ici, mais bien la machine organique qu'ils ont participé à construire dans cette vallée.

L'historien de l'environnement R. White appelle ce nouveau territoire transformé par la présence du barrage une « machine organique », pour insister sur les relations entre l'ouvrage d'art et l'environnement géographique et social dans lequel il est construit.

Par ailleurs, l'étude des transformations multiples d'un territoire pose la question de leur sédimentation. L'historien de l'architecture André Corboz compare le territoire à un palimpseste, ces parchemins grattés et ré-employés, sur lesquels chaque nouvel écrit se superpose aux antérieurs partiellement effacés. Le territoire n'est, en effet, jamais une page blanche, ni une page définitivement écrite. Il est – au contraire – façonné par une accumulation de traces matérielles, témoins des usages et aménagements présents et passés cumulés, et malgré tout, toujours ouvert aux transformations futures⁶. Ainsi, comme nous le verrons, le bassin de la Vesdre est parsemé des traces matérielles de ses usages successifs. Certaines traces subsistent à l'état de ruines, d'autres se sont vues assignées de nouvelles fonctions et de nouveaux récits au fil du temps. Toutes s'accumulent jusqu'à constituer un prolifique stock de matières « mises en œuvre ». Ainsi, le récit qui est développé ici est constitué de trois étapes qui ne se succèdent pas mais se sédimentent et participent à dresser le portrait de la situation contemporaine avec laquelle les architectes, les urbanistes, les décideurs et les habitants du 21^e siècle devront bien composer.

Printemps 1868 : des draps, des épicéas et des états-nations en ébullition

La Belgique est une jeune nation – à peine 38 ans – en plein essor industriel. L'ingénieur des mines Eugène Bidaut, jusqu'alors surtout reconnu pour ses études géologiques dans les régions charbonnières, a pris rendez-vous avec le Ministre libéral des Travaux Publics, Alexandre Jamar. Il vient lui présenter le résultat de onze années d'études l'amenant à proposer la construction du premier grand barrage du pays. L'objectif de l'étude visait à « améliorer le régime de la Vesdre ». La formule est laconique... Améliorer ? Oui, mais pourquoi et surtout pour qui ?

Au 19^e siècle, la région de la Vesdre, au Sud-Est du pays, est le foyer d'une industrie textile florissante. Pour laver la laine en économisant les matières dégraissantes, il est intéressant de disposer d'une eau douce, peu chargée en calcaire. Et c'est précisément ce que les industriels ont trouvé dans cette vallée. L'eau provient principalement du haut-plateau des Fagnes, un paysage de tourbières où les précipitations sont fréquentes et abondantes. L'eau qui s'y infiltre ne traverse que des roches siliceuses (sans calcium) avant de rejoindre les pôles industriels de Verviers et Eupen. La localisation semble donc idéale. Mais, avec l'essor industriel et la multiplication des usines, une pression sur la qualité de l'eau s'opère. Les établissements situés en aval sont mécontents de travailler avec l'eau souillée par leurs voisins en amont. Les rejets de chaque usine s'additionnent, la pollution se concentre dans les cours d'eau, et devient problématique, surtout pendant la saison sèche, en été. Dans les mémoires du barrage de la Gileppe, publiés en 1877, il est question d'« une infection parfois intolérable, des boues qui fermentent sur le lit de la rivière, emportées par de soudaines crues et véhiculant leurs miasmes jusqu'aux portes de Liège ». Une diminution drastique de la population de poissons est également mentionnée. Les ingénieurs concluent : « Le mal grandit tous les jours, à mesure que l'industrie étend sa production et multiplie ses déchets »⁷.

L'objectif du barrage est alors de « diluer » la pollution tout au long de l'année...



Travaux du barrage de la Gileppe. Vue du mur barrage Amont [s.n.], ca. 1867 – 1875 – Archives KBR.

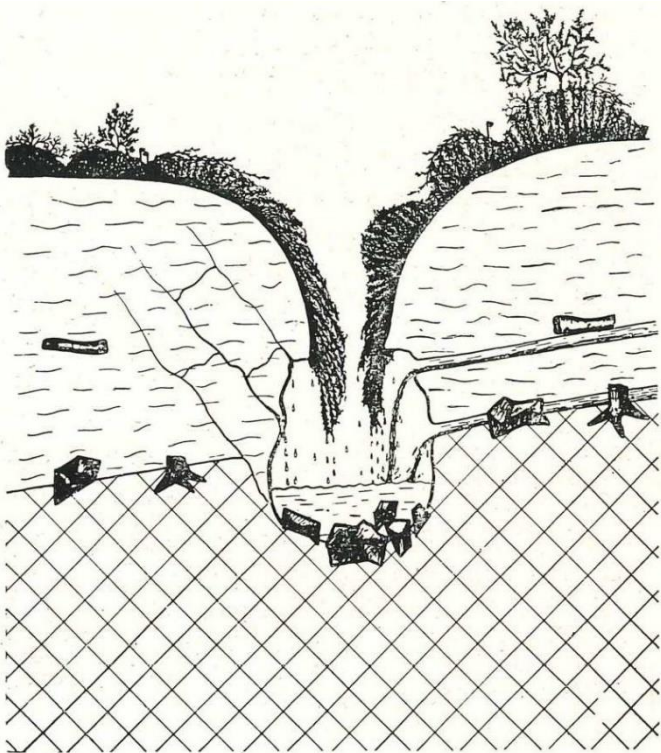
L'étude d'Eugène Bidaut est réalisée au frais de l'État, mais à la demande de la Ville de Verviers, poussée dans le dos par les industriels locaux. Elle vise à remédier à cette situation conflictuelle générée par leur exploitation cumulée de l'eau. L'étude promeut la construction du barrage sur la Gileppe, un affluent de la Vesdre, couplée à l'installation d'un réseau de canalisation et distribution d'eau (dont subsiste l'aqueduc de Goé). Le barrage permet de garantir un débit constant en aval, et de pouvoir ainsi « diluer » la pollution tout au long de l'année en s'affranchissant des variations saisonnières naturelles du cours d'eau. La canalisation permet d'approvisionner toutes les industries en eau de qualité identique, quelle que soit leur position dans la vallée. À ce titre, le plan de Bidaut offre une solution toute relative aux problèmes de la vallée de la Vesdre : les pollutions ne sont certes pas évitées, mais elles sont diluées grâce au maintien d'un débit constant de la rivière, ce qui permet de réduire sinon leurs effets, au moins leurs visibilitées.



L'aqueduc de Goé, trace du réseau de canalisation acheminant l'eau du réservoir de la Gileppe vers Verviers
Source : <https://www.limbourg-tourisme.com>.

La construction du barrage de la Gileppe constitue donc une intervention financée par des fonds publics en soutien du secteur privé industriel. Les usines textiles ne sont pas portées responsables de la pollution du cours d'eau. Il ne leur est pas demandé de réduire la nocivité de leurs rejets ou d'en assumer les conséquences. Au contraire, une infrastructure publique est construite pour non seulement prendre en charge leurs externalités négatives, mais également leur offrir un meilleur approvisionnement en eau. En cela, le projet est parfaitement aligné avec les ambitions libérales du jeune État belge, telles qu'elles ont été décrites par l'historien Alexis Zimmer : « Fonder infrastructurellement un nouvel ordre économique, affirmer matériellement l'émergence d'une nouvelle nation »⁸. L'infrastructure publique soutient le développement de l'industrie qui – en retour – assure le prestige et l'autorité du jeune État. Sans surprise, le plan de M. Bidaut est chaleureusement accepté et rapidement mis en œuvre. Les travaux démarrent un an à peine après la présentation du projet, tandis que le barrage est inauguré en 1875, après seulement six années de chantier.

Le chantier du barrage s'implante dans un paysage déjà lui-même en proie à des transformations radicales. La loi de 1848 sur le défrichement donne un cadre légal favorisant la mise en culture des anciens terrains communs. Sur le plateau des Hautes Fagnes, en amont du barrage, cela se concrétise par un remplacement des usages traditionnels associés aux tourbières – notamment le pâturage et le fauchage – par une nouvelle pratique : la plantation intensive d'épicéas. Les tourbières sont drainées, découpées en une grille orthogonale de 250 m par 250 m. Les drains, de petits fossés qui bordent les parcelles, forment un réseau artificiel d'écoulement de l'eau et se connectent à plusieurs fossés d'évacuation, court-circuitant souvent la géographie originelle des bassins versants. L'effet de ces aménagements forestiers sur l'hydrologie de la région est controversé.

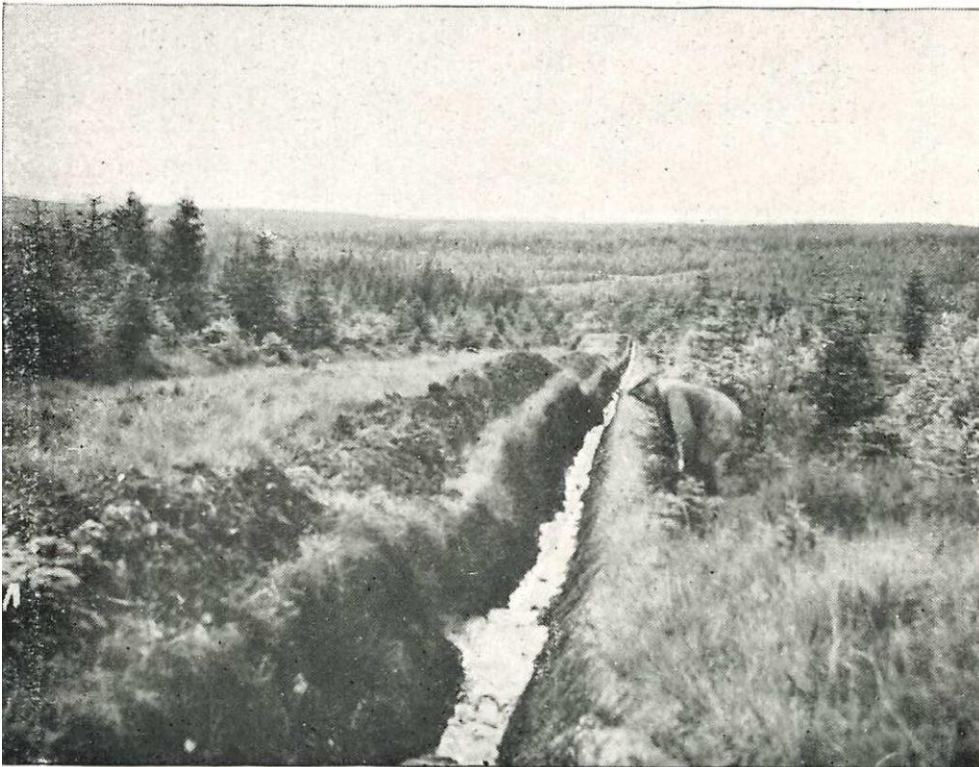


Bouillenne, R. Ne Compromettons Pas L'équilibre Des Forces Naturelles : Le Sol, Les Réserves D'eau Et La Végétation. Liège : Vaillant-Carmanne, 1940. p. 15.

Les trois ingénieurs rédacteurs du mémoire sur la construction du barrage de la Gileppe, relatent – sans toutefois y accorder beaucoup de foi – que, d'après l'opinion générale, le défrichement de la forêt d'Hertogenwald serait responsable d'une diminution du débit d'étiage de la Vesdre. Le barrage de la Gileppe serait ainsi devenu nécessaire en partie pour compenser les nouvelles pratiques forestières, en amont du barrage. Une hypothèse similaire sera plus tard développée dans les travaux de Raymond Bouillenne, botaniste et professeur à l'Université de Liège : la brusquerie des crues de 1894, 1936, 1952 serait expliquée par la suppression des tourbières qui constituaient auparavant un réservoir-tampon naturel en amont d'Eupen et Verviers. La couche organique poreuse des tourbières fonctionne, en effet, comme une éponge, capable de se gorger d'eau et d'ainsi différer et réguler l'effet d'une crue ou d'une période sèche en aval⁹.

Parallèlement, les tourbières sont drainées : le pâturage et le fauchage sont abandonnés au profit de la plantation intensive d'épicéas. Le drainage des tourbières entraîne une diminution de l'inertie du système : chaque crue, chaque sécheresse dans le Haut-Plateau se fait plus rapidement sentir à l'aval, à moins d'être compensée par le réservoir du barrage, dont les vannes doivent être ouvertes ou fermées par les gestionnaires de l'infrastructure, en fonction des prévisions météorologiques.

La vallée de la Vesdre occupe une position frontalière, à proximité du Royaume Prusse, qui deviendra l'Allemagne quelques années plus tard. Une première tentative échoue de construire un barrage transfrontalier, profitant aux deux pôles industriels voisins d'Eupen et Verviers. À l'aune de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les tensions entre les deux nations augmentent progressivement et la question de l'eau devient l'un des terrains de ces tensions.



Bouillenne, R. Ne Compromettons Pas L'équilibre Des Forces Naturelles : Le Sol, Les Réserves D'eau Et La Végétation. Liège : Vaillant-Carmanne, 1940. p. 15.

L'eau drainée est convoitée de chaque côté de la frontière. Du côté de la Prusse, le fossé d'Eupen est creusé. Il achemine artificiellement l'eau drainée des tourbières vers la Soor en direction d'Eupen. Du côté belge, le fossé de Bovy conduit l'eau des tourbières vers la Gileppe au profit de l'agglomération de Verviers. Chacun tire la couverture de son côté. Dans le contexte de ce bras de fer, le projet du barrage de la Gileppe représente une démonstration de force dont témoigne la statue de Lion qui trône fièrement en son sommet. Ainsi, si les cours d'eau sortent des lits qu'ils se sont patiemment construits, c'est aussi pour répondre aux contours et contraintes des frontières administratives de deux états-nations en ébullition.

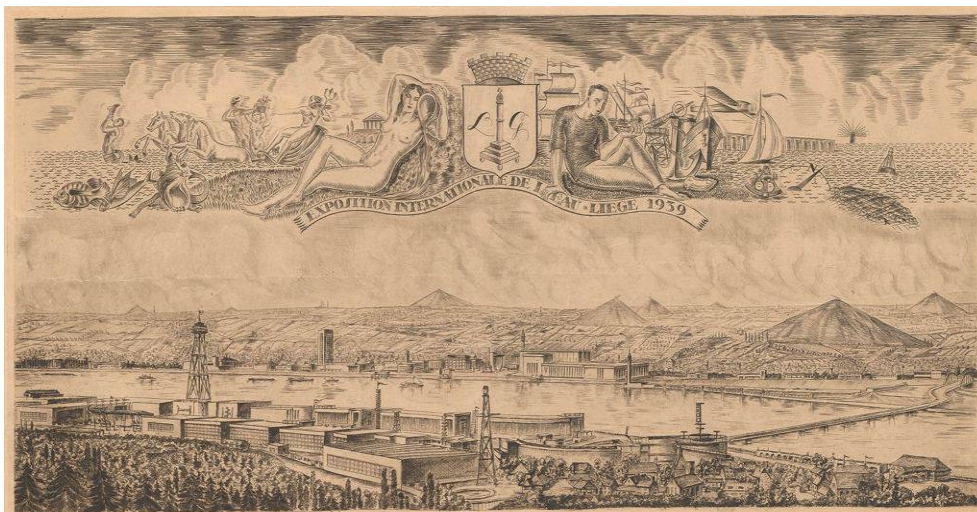


Un homme posant devant la statue du Lion de la Gileppe, photographie anonyme, 1878-1890. Collection Rijksmuseum

Le drainage et les plantations d'écipéa, la canalisation de l'eau et la construction du barrage de la Gileppe se révèlent être finement interconnectés. Ensembles, ils transforment la vallée de la Vesdre en une première

version de la « machine organique », qui elle-même constitue l'ancrage matériel d'un travail politique mené par le jeune État Belge pour fonder sa légitimité dans le paysage européen.

Été 1939 : des chômeurs, des fêtards et des naturalistes



Exposition internationale de l'eau à Liège en 1939. Archives de la Ville de Liège

À la veille de l'entrée en guerre de la Belgique contre le 3e Reich, Joséphine Baker et sa troupe sont en représentation sur le bord de la Meuse, dans la Ville de Liège. Il y règne une atmosphère festive de cabaret, de joutes navales et de feux d'artifice. L'exposition internationale de l'Eau bat son plein. Elle célèbre l'inauguration du Canal Albert reliant Liège au Port d'Anvers. Ce nouveau canal est d'une grande importance stratégique pour la Ville, car il assure aux produits de son industrie sidérurgique un accès direct vers la mer, sans passer par les Pays-Bas voisins¹⁰. Mais ce n'est pas tout. Le canal Albert est aussi le fruit d'un plan de relance économique et de lutte contre le chômage, le « plan du travail », introduit par le socialiste Henri de Man, en réaction aux effets de la Grande Dépression. En effet, l'industrie belge souffre des effets de l'inflation. Le chômage augmente. Les grèves, les manifestations et leur répression souvent violente se multiplient. Le plan de Monsieur de Man – une sorte de New Deal belge – repose sur la construction d'infrastructures publiques permettant d'offrir des débouchés aux producteurs de matière première mais aussi de générer un besoin de main d'œuvre¹¹. L'exposition de l'eau, c'est aussi la célébration de ce nouveau modèle : une économie planifiée, encadrée et soutenue par l'État, qui vient au secours d'un système capitaliste en crise.

Mais puisque le Canal Albert est achevé, où iront les ouvriers et leurs pelleteuses ? Quel sera le prochain grand chantier ? Pour le savoir, les visiteurs de l'exposition doivent se rendre à la Rotonde Centrale du Palais du Génie Civil pour y découvrir la maquette du réservoir d'Eupen, un deuxième barrage dans la région de la Vesdre, implanté sur les territoires récemment acquis par la Belgique à la faveur du traité de Versailles¹². Sa construction a démarré 3 ans plus tôt, en 1936. Le barrage trône fièrement au centre d'un diorama évoquant le paysage qui l'entoure et que nous connaissons déjà : les plantations d'épicéas.



« Le Barrage De La Vesdre. » Architecture Urbanisme Habitation, revue mensuelle des éditions « Art de bâtir » 3 (1948): 33-42.

En ce qui concerne le projet lui-même, rien de neuf sous le soleil. Le second barrage est situé à une dizaine de kilomètres à peine de celui de la Gileppe. Il en constitue le complément : il permet d'alimenter en eau potable et industrielle la région d'Eupen, tout comme le barrage de la Gileppe alimente le pôle verviétois. À l'instar de son voisin, il augmente le débit d'étiage et limite l'effet des crues. Les deux barrages jouent ainsi un rôle symétrique. La construction de cette deuxième retenue s'accompagne aussi de la poursuite du processus de drainage. Les plantations d'épicéas remplacent petit à petit les tourbières. L'eau drainée du plateau est convoitée par les gestionnaires de barrages en aval. À la fin des années 1940 (le chantier du barrage est interrompu pendant la guerre, mais repris dès 1946), deux tunnels de captage sont réalisés pour envoyer respectivement les eaux de la Soor vers la Gileppe et les eaux de la Helle vers le barrage de la Vesdre¹³.

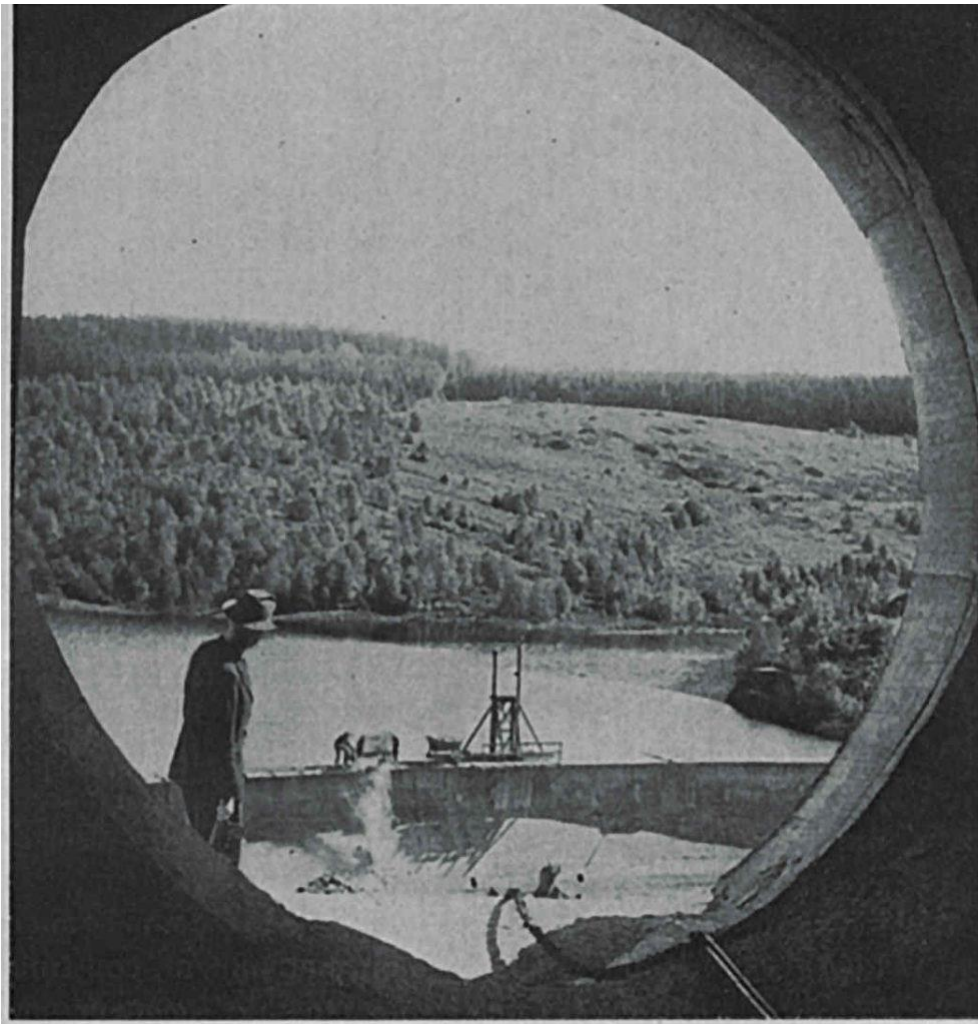
L'objectif est d'agrandir artificiellement les bassins versants et ainsi augmenter les volumes de réserve des barrages. Puis, en 1962, c'est le lit de la Vesdre elle-même qui est modifié. Afin de garantir sa potabilité, le tracé du cours d'eau est partiellement détourné pour lui faire rejoindre le lit de la rivière Steinbach. Cela permet de lui faire traverser un territoire moins urbanisé et donc moins pollué. Ce choix demande toutefois d'exproprier deux hameaux situés au bord de la Steinbach : Reinartzhof et Petergensfeld¹⁴. L'ajout d'une deuxième retenue – dont le volume est tout de même deux fois supérieur à celui du barrage sur la Gileppe – et ses accessoires – canalisations, détournements, captages – constitue ainsi un pas supplémentaire dans le mouvement d'artificialisation de l'hydrographie du bassin versant de la Vesdre, tel qu'il fut entamé au 19^e siècle.



Bassin d'arrivée du détournement de la Vesdre vers le lit de la Steinbach. Photo par l'auteure.

Pourtant, dès 1935, le site retient l'attention des naturalistes. Une association sans but lucratif « Les amis de la Fagne » est créée, avec pour première action la contestation victorieuse d'un autre projet de barrage sur la Hoegne, qui aurait définitivement inondé le haut-plateau. L'association milite ensuite pour l'obtention d'un statut de « réserve naturelle » et pour la conservation des tourbières. Ce combat contre la plantation d'épicéas se poursuit avec vigueur jusqu'au début des années 1970. Mais il est intéressant de constater que l'intérêt des naturalistes se limite au Haut-Plateau, sans considération pour l'acheminement de l'eau vers l'aval, où la rationalité des gestionnaires de barrage semble incontestée. De même, ils ne s'opposent pas aux expropriations de Reinartzhof et Petergensfeld et au détournement du cours de la Vesdre. Au contraire, une convergence d'intérêts entre les naturalistes et les gestionnaires du réseau apparaît. Comme en témoigne Roger Herman, président d'honneur des « Amis de la Fagne », les naturalistes ne voient pas l'expropriation des villages d'un mauvais œil, car elle participe pour eux à transformer la région en une zone de protection naturelle, c'est-à-dire, selon l'acceptation la plus usuelle, en une zone dépeuplée, préservée (en apparence seulement) des usages anthropiques. Protéger le riche biotope des Hautes-Fagnes et garantir la qualité de l'eau potable des réservoirs de la Vesdre et de la Gileppe deviennent ainsi des objectifs compatibles¹⁵.

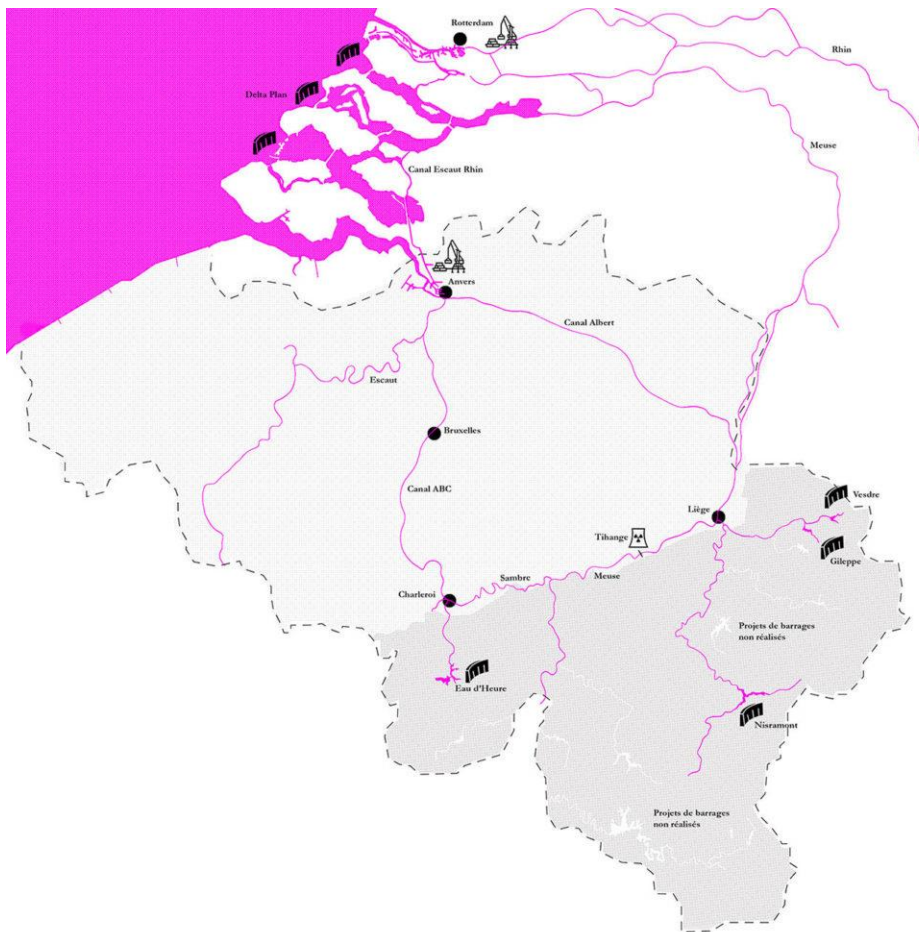
La « machine organique » se complète et se diversifie. Elle comprend maintenant deux barrages et leurs tunnels de déviation et de captage, les plantations de sapins restantes mais aussi un parc naturel en création, et toutes les activités touristiques, scientifiques et didactiques que cela implique. Sa signification politique, elle aussi évolue. À l'exposition de l'Eau, le barrage, tout comme le canal Albert, est un objet de fierté et de réjouissance. Il symbolise toujours le progrès technique et industriel mais également le progrès social : la capacité de l'État belge à gérer les effets d'une crise mondiale du système capitaliste, tout comme il gère activement les flux hydrauliques et les ressources forestières.



« Le Barrage De La Vesdre. » Architecture Urbanisme Habitation, revue mensuelle des éditions « Art de bâtir » 3 (1948) : 33-42.

Hiver 1969 : le problème de l'eau, les trente « glorieuses » et les voix qui s'opposent

Dans les années d'après-guerre, en Belgique comme dans le reste du monde occidental, la vie quotidienne se transforme au gré du déploiement de nouveaux modes de consommation. À cette époque, pour l'État belge, l'eau est devenue un « problème » et même une « question royale ». En 1966, le Roi ordonne la création d'une Commission Spéciale, chargée d'analyser la situation relative à la gestion de l'eau, sous toutes ses coutures : transport fluvial, consommation en eau domestique et industrielle, aspects récréatifs, politiques et énergétiques. Trois ans plus tard, la Commission publie son rapport final. Le document est extrêmement synthétique¹⁶. Il se base sur des prévisions à la hausse des besoins dans tous les secteurs et fixe un objectif principal : il faudra imposer, en toute saison, un débit minimal de la Meuse de 50 m³ par seconde en aval de Liège, ce qui, selon les estimations alors en vigueur, entraîne la nécessité de construire des barrages pour atteindre une réserve d'eau d'environ 200 millions de m³. Le rapport prévoit la construction de trois nouvelles retenues : sur le cours de l'Eau d'Heure, de la Lesse et en un troisième site dont la localisation n'est pas encore fixée. Il entérine également le surhaussement du barrage de la Gileppe, qui passe entre 1967 et 1971 d'une retenue de 13 millions de m³ à 27 millions de m³.

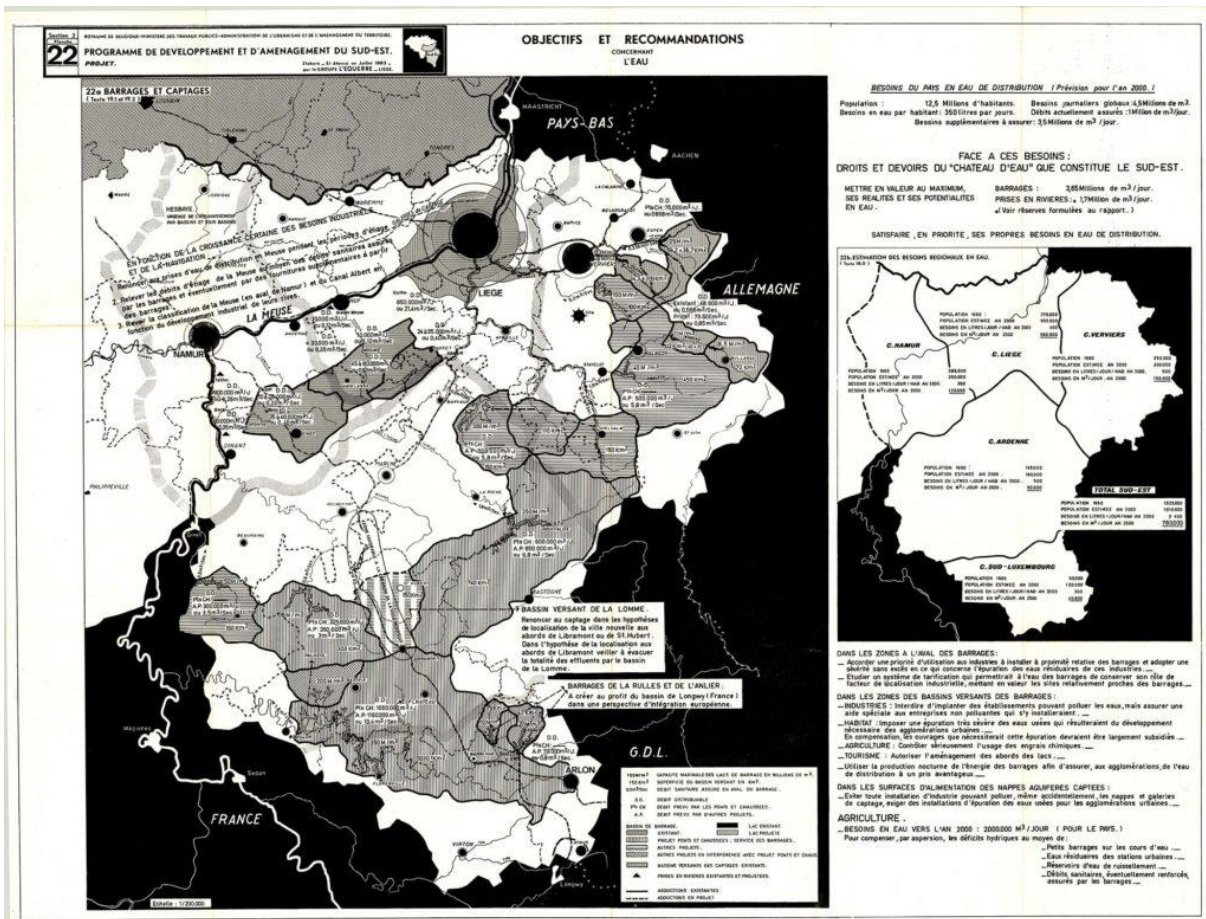


Cartographie du « problème de l'eau ». Dessin par l'auteur.

Les causes du surhaussement du barrage de la Gileppe ne sont donc plus confinées à la région de Vesdre, mais s'envisagent à l'échelle du territoire national voire européen. Les barrages des années 1960-70 doivent – comme le révèle le rapport de la Commission de l'Eau – permettre de répondre aux prévisions de besoins croissants en eau domestique. Mais ils alimentent aussi le système de refroidissement de la future centrale nucléaire de Tihange, alors en construction. Ils assurent le remplissage des canaux qui ont été modernisés, c'est-à-dire élargis, pour intensifier le transport fluvial des marchandises. Ils garantissent un débit d'étiage minimal pour diluer les pollutions des industries lourdes du sillon Sambre-et-Meuse. Et enfin, ils répondent à une autre contrainte, née quelques années plus tôt, suite à la mise au point d'un accord bilatéral avec les Pays-Bas.

Pendant les trente « glorieuses », l'anticipation des besoins croissants en eau domestique et le système de refroidissement d'une future centrale nucléaire conduisent à rehausser le barrage.

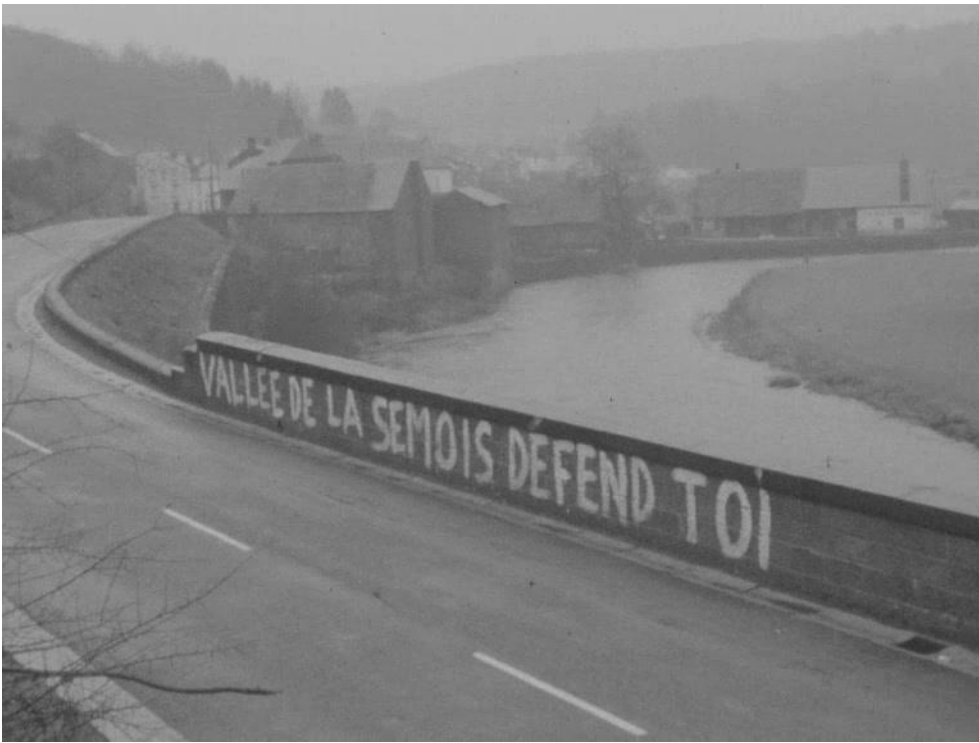
Au début des années 1960, un des projets phares du Ministre libéral des Travaux Publics et de la Reconstruction est la construction d'un nouveau canal, qui doit permettre d'étendre le port d'Anvers tout en lui offrant un débouché sur l'estuaire du Rhin, au Pays-Bas¹⁷. Or, à cette même époque, les Pays-Bas construisent le Deltaplan, une réserve d'eau douce à l'embouchure de la Meuse et du Rhin. Le canal projeté par la Belgique se marie mal avec les ambitions du Deltaplan, puisqu'il menace d'y amener de l'eau salée par éclusage. Un processus de négociation s'initie alors, qui mènera au Traité Escaut Rhin en 1963. Ce traité, parfois décrit comme un des premiers jalons de l'intégration européenne, stipule qu'en guise de compensation pour la construction du canal, la Belgique devra garantir un débit minimal de la Meuse à son arrivée aux Pays-Bas, en aval de Liège. Ce premier traité est complété et précisé en 1975 par le traité Meuse, dans lequel se retrouve le chiffre clé de 50 m³ par seconde comme débit minimal à la frontière, ce qui correspond également aux conclusions de la Commission de l'Eau¹⁸. Les grands projets d'infrastructures hydrauliques et énergétiques belges et néerlandais sont donc interdépendants. Et, à nouveau, les motifs économiques, politiques et techniques s'entremêlent.



L'Équerre. Programme De Développement Et D'aménagement Du Sud-Est : Atlas Et Projet. Bruxelles, 1963.

Dans les années 1960 et 1970, la construction de barrages en Haute-Belgique, en amont de la Meuse, devient un sujet de passions et de controverses. Les barrages suscitent l'admiration et l'enthousiasme des architectes et urbanistes modernistes, comme en témoigne le plan d'aménagement du Sud-Est du pays, réalisé en 1963 par les urbanistes du Groupe l'Équerre. Dix projets de barrages sont repris sur le périmètre de l'étude. Aux yeux des urbanistes, les retenues d'eau constituent surtout des opportunités pour planifier et moderniser le sud du pays, en y créant des pôles d'attraction touristique¹⁹.

De l'autre côté du spectre, les barrages font au contraire l'objet de vives contestations. Certains industriels wallons craignent que la Meuse devienne « un aqueduc pour les Pays-Bas » en faveur du développement du Port d'Anvers, mais au détriment des intérêts régionaux. Les habitants des régions menacées de mise sous eau par les projets de barrages sur la Lesse, la Semois, l'Eau-Noire protestent. Ils vivent ces projets fédéraux comme une dépossession territoriale et clament leur attachement aux vallées et aux pratiques rurales qui s'y exercent. Évoquant le droit d'un peuple à disposer de lui-même, certaines localités organisent des référendums. Dans la région de Couvin, un groupe de militants s'organisent et s'opposent, par tous les moyens (radios pirate, sabotage des machines...) aux interventions préparatoires du barrage de l'Eau Noire, qui – à leur grand bonheur – ne verra jamais le jour²⁰.



Henri-François Van Aal, dir. Barrage De La Semois : La Colère Des Habitants,1965.



Hennot, Benjamin. « La Bataille De L'eau Noire. » Belgique : Ere doc, 2015.

Enfin, aux oppositions des industriels wallons et des habitants des localités menacées d'inondation, s'ajoutent les doutes des milieux scientifiques. L'écologue Paul Duvigneaud estime que les études préalables aux projets de barrages sont lacunaires et négligent l'apport des sciences du vivant. Selon lui, il faut intégrer l'agriculture et la foresterie dans l'équation, car ces pratiques jouent un rôle clé dans la capacité à retenir les eaux en amont du lit des rivières. Il suggère – en guise d'alternative aux grands barrages – de construire un réseau décentralisé de petits barrages pour une « régularisation diffuse du bassin mosan »²¹. Dans les années 1970, l'association Inter-environnement édite également un rapport sur le sujet. L'auteur, Jean-Claude Micha, membre de la faculté d'écologie de l'université de Namur, y fait une lecture critique de la rhétorique pro-barrage. Selon lui, les enjeux de l'alimentation en eau domestique sont artificiellement gonflés : basés sur la prévision d'une croissance future non avérée et ne tenant pas compte de solutions simples pour éviter le gaspillage de l'eau. À ses yeux, les arguments officiels camouflent l'enjeu réel des barrages qui est d'alimenter les centrales électriques et, plus particulièrement, les centrales nucléaires²².

La logique modernisatrice génère de nouvelles infrastructures (centrale nucléaire, agrandissement du réseau de canaux) qui justifient la construction d'autres infrastructures – les barrages – en les « rendant nécessaires », dans une réaction en chaîne auto-entretenu.

La « machine organique » change d'échelle, se complexifie et s'auto-alimente. Ici, les experts du Gouvernement anticipent de nouveaux besoins qu'ils participent ainsi à créer, en leur donnant une base matérielle. Là, ce sont de nouvelles infrastructures – la centrale nucléaire de Tihange, le Deltaplan et la modernisation du réseau de canaux – qui justifient la construction d'autres nouvelles infrastructures – les barrages – en les « rendant nécessaires », dans une réaction en chaîne auto-entretenu.

Finalement, sur les quatre interventions prévues par le rapport final de la Commission de l'Eau, seules deux ont été réalisées : le surhaussement de la Gileppe et la construction des barrages de l'Eau d'Heure. Le projet hydraulique des « Trente Glorieuses » reste donc inabouti : sur les 240 millions de m³ annoncés, seulement 163 millions de m³ sont aujourd'hui effectifs²³. La cause de la mise au placard progressive des projets de barrages reste à élucider : résultat des mouvements citoyens d'opposition, conséquence de la fédéralisation progressive de l'État ou des crises économiques des années 1970 ? Quoi qu'il en soit, ce non achèvement du projet confirme rétrospectivement les doutes quant à l'exactitude des calculs prévisionnels qui avaient poussés à son élaboration.

Étés 2022, 2023, 2024... Envisager le futur ?

Aujourd'hui, de nouvelles questions émergent, dans la foulée des inondations de l'été 2021 et dans le contexte du changement climatique. Un nouveau chapitre de la vie des infrastructures hydrauliques de la vallée de la Vesdre est en train de s'écrire sur le palimpseste de son territoire. Notamment un « Schéma Stratégique » y est en cours d'élaboration par une équipe interdisciplinaire composée du Studio Paola Viganò (architecture, urbanisme, paysage), de l'Université de Liège (hydrologie, géologie, biodiversité, climat, économie) et Yellow Window (communication, participation citoyenne). Une première phase de diagnostic a été présentée dans le courant de l'été 2022²⁴.

D'emblée, le volet climatologique révèle un paradoxe : « l'événement de juillet 2021 devrait se répéter avec une période de retour de 10-20 ans, si le réchauffement climatique est limité à +1,5-2,5°C. Mais, si ce réchauffement est plus important, il fera trop sec en été après 2050 pour avoir ce type d'événement ». C'est donc à un double défi qu'est confronté le territoire : d'abord un risque accru de crue, puis si la température continue à monter, une augmentation des périodes de sécheresse.

À l'instabilité du climat, l'étude répond par une approche visant la résilience : redonner de l'espace aux lits des cours d'eau et à la variation de leur flux, restaurer les tourbières pour que le plateau des Hautes-Fagnes retrouve son rôle d'éponge. L'étude aborde ces enjeux en lien avec leurs conséquences économiques et sociales : quelles nouvelles activités, quels nouveaux usages et mode d'habitation seront associées à ces profondes transformations territoriales ? Comment éviter l'expulsion, la stigmatisation et la marginalisation des habitant·e·s des zones qui seront prochainement labellisés « inondables » ou « inhabitables ».

De leur côté, les gestionnaires des barrages qualifient rétrospectivement leur expérience de juillet 2021 de « moment dur, humainement », parce qu'ils se sont « senti·e·s ciblé·e·s alors qu'ils faisaient leur travail ». Ils cherchent eux aussi des solutions, mais ne semblent pas prêt·e·s pour autant à remettre en question leur mode de gestion. Les barrages et leur réservoir sont exclus du cahier des charges et du périmètre du Schéma Stratégique. L'inspecteur général du département des voies hydrauliques siège au comité d'accompagnement de l'étude. Il a le droit de commenter, mais, il n'offre en retour aucun levier d'action sur les barrages, qui restent donc la chasse gardée de l'administration régionale. Les solutions sont proposées en interne au sein de l'administration et sont discutées à huis-clos. Elles sont d'ordre purement technique : doubler les ingénier·e·s de garde, améliorer la coordination entre les cellules d'expertise et complexifier les modélisations mathématiques qui permettent de décider à l'avance s'il faut pré-vider les réserves pour faire face à une crue²⁵. Il ne semble pas il y avoir de suite prévue pour approfondir l'enquête sur les événements de juillet 2021 toujours inexplicables, ni de stratégies à plus long terme permettant d'anticiper – par exemple – les conséquences de sécheresses futures. Quel est le risque de prolifération d'algues (comme cela avait déjà été constaté en 1978 pour le barrage de Nisramont dans les Ardennes belges) ou de cyanobactérie (comme ça a été le cas pour les lacs de l'Eau d'Heure dans le Hainaut cet été)²⁶ ? L'augmentation de la température représente aussi un défi de taille pour la viabilité des barrages. Ce défi ne semble pas – publiquement du moins – actuellement abordé.

L'opacité des gestionnaires d'infrastructure ne date pas d'hier. Dans les mémoires du barrage de la Gileppe, en 1877 déjà, celui-ci est qualifié de « triomphe commun des ingénieurs des ponts et chaussées et des ingénieurs des mines ». La valorisation de l'expertise des ingénieurs s'y accompagne de l'omission et de l'exclusion d'autres modes de connaissances et d'appréhension du territoire. Les sciences du vivant ne sont que superficiellement abordées dans les études officielles. Les savoirs et usages de la vallée de la Vesdre par ses habitants reçoivent peu de considération. Le lien avec le défrichement des forêts et le drainage des tourbières n'est jamais pris au sérieux. L'étude des barrages se réduit à une approche mécanique, à l'aune du volume d'eau retenus et des débits libérés. Le tout est exprimé en m³ et litres par seconde, dans un univers lexical qui invisibilise le contexte géographique, biologique et social avec lequel les barrages interagissent pourtant directement.

Aujourd'hui, un même mode de gestion, un même rapport à l'environnement et aux acteurs impactés se répète. Les techniciens responsables des barrages se focalisent sur une analyse mécanique et mathématique de la situation. Ils proposent de nouvelles méthodes de modélisation et de surveillance qui font à nouveau reposer le bon fonctionnement du système sur les seules compétences techniques des gestionnaires, sur une approche instrumentale et un contrôle centralisé des ressources hydrauliques. Ils semblent faire la sourde oreille aux avertissements émanant des sciences du vivant (hier les biologistes et écologues, aujourd'hui les climatologues et hydrologues). Ils ne semblent pas accorder foi aux témoignages des sinistrés et à leur légitime demande de transparence quant au fonctionnement précis des barrages pendant les inondations.

Pourtant, les barrages, comme en témoigne leur histoire, ne sont pas réductibles au statut d'objets techniques. Ils sont – au contraire – des éléments constitutifs d'une « machine organique » où la technique, la géographie, la biologie, le politique et le social interagissent constamment. De ce fait, ils n'ont jamais fait consensus. Leur devenir, tout comme leur passé, n'est ni prédéterminé par une approche scientifique, ni figé dans une rationalité immuable. Les questions qu'ils soulèvent débordent du cercle des cabinets ministériels et des rapports des experts. Ils peuvent et doivent alimenter un débat public, comme ce fut déjà le cas dans les années 1960 et 1970.

Les habitants de la Vallée de la Vesdre ont entamé un lent et difficile travail de reconstruction. Ils sont riches d'un réseau de solidarité puissant et du processus réflexif qui a été enclenché après la catastrophe. Il me semble important que la technicité des infrastructures hydrauliques ne serve pas d'alibi pour les faire échapper aux débats à venir. C'est le moment de reconnaître l'existence de la « machine organique », d'intégrer les infrastructures à l'étude territoriale et d'accepter des remises en question radicales. Devrons-nous un jour démanteler les barrages ? Avec quels coûts et quels effets ? Devrons-nous prochainement travailler avec les ruines d'une infrastructure rendue obsolète par la sécheresse ? Quels nouveaux usages pourront-nous alors lui inventer ? Comment ouvrir la gouvernance des barrages à une plus grande pluralité d'acteurs, notamment les citoyens et les pouvoirs locaux et les associations environnementales ?

Marie PIRARD, 5 juin 2023 (Terrestres)

Légende de l'image principale : 1. Barrage de la Gileppe / 2. Trace de l'aqueduc en direction de Verviers / 3. Fossé d'Eupen / 4. Barrage d'Eupen / 5. Tunnel de captage (déviation des eaux de la Helle vers le barrage d'Eupen) / 6. Tunnel de captage (déviation des eaux de la Soor vers la Gileppe) / 7. Détournement de la Vesdre vers le lit de la Steinbach / 8. Zone de restauration des tourbières.

1. Pour un récit complet des événements, voir le magazine belge « Wilfried » : numéro 17 (automne 2021) et hors-série 2021 « mémoires vives ». Pour un recueil d'images et de témoignages, voir le travail de Caroline Lamarche et Françoise Deprez : *Toujours l'eau*, juillet 2021, Tavier : éditions du Caid.[↑]
2. Fränz Zeimetz et al., *Analyse indépendante sur la gestion des voies hydrauliques lors des intempéries de la semaine du 12 juillet 2021*, (2021).[↑]
3. La notion d'alternative infernale est développée par Isabelle Stengers et Philippe Pignarre dans « la sorcellerie capitaliste », Paris, La Découverte, 2005.[↑]
4. Richard White, *The Organic Machine: The Remaking of the Columbia River* (New-York: Hill & Wang Pub, 1995).[↑] /
5. Donald Worster, « The Hoover dam : a study in domination », *The Social and Environmental Effects of Large Dams* 2 (1984).[↑]

6. André Corboz, le territoire comme palimpseste et autres essais, Besançon : Éd. de l'imprimeur, 2001[↑]
7. M Bodson, E Detienne, and F Leclercq, Le barrage de la Gileppe: mémoire rédigé à la demande de la Section de Liège de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège (Liège: De Thier, 1877).[↑]
8. Alexis Zimmer, Brouillards toxiques. Vallée de la Meuse, 1930, contre-enquête (Bruxelles: Zones sensibles, 2017).[↑]
9. R. Bouillenne, P. Deuse, and M. Streel, « Introduction historique à l'étude des tourbières de la Fagne des Deux Séries », Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège 5 (1956).[↑]
10. Voir les revues d'architecture belges « Bâtir » 73 (1938) et 78 (1939). [↑]
11. Guy Vanthemsche, « De mislukking van een vernieuwde economische politiek in België vóór de Tweede Wereldoorlog : de OREC (Office de Redressement Economique) », Revue belge d'Histoire contemporaine 2-3 (1982). Henri de Man, Les travaux publics et la résorption du chômage (Bruxelles: Ministère des travaux publics, 1936[↑]
12. Selon le « guide plan officiel de l'exposition de l'Eau à Liège » (1939).[↑]
13. « Le barrage de la Vesdre », Architecture Urbanisme Habitation, revue mensuelle des éditions « Art de bâtir » 3 (1948).[↑]
14. 9000000, « Reinartzhof », reportage télévisé dirigé par Jean Allaert, Jean-Marie Delmée, and René Henoumont, 1962. <https://www.sonuma.be/archive/reinartzhof>. [↑]
15. Interview de Roger Herman, « Les amis de la Fagne » par l'auteure en 2022.[↑]
16. Archives du Ministère des Travaux Publics, Région Wallonne, Namur : Commission royale au problème de l'eau, Rapport final, (1969).[↑]
17. Michael Ryckewaert, Building the economic backbone of the Belgian welfare state, Infrastructure, planning and architecture 1945-1973 (Rotterdam: 010 Publishers, 2011).[↑]
18. Charles Christians, « Le problème de l'eau et la liaison Escaut-Rhin », Hommes et Terres du Nord 2, no. 1 (1965).[↑]
19. L'Équerre, Programme de développement et d'aménagement du Sud-Est : atlas et projet, (Bruxelles 1963).[↑]
20. Benjamin Hennot, « La bataille de l'Eau Noire », (Belgique : Ere doc, 2015). Omer Marchal, Lesse, le village qui ne voulait pas mourir (Bruxelles : Pierre de Meyere, 1967). Barrage de la Semois : la colère des habitants, reportage télévisé dirigé par Henri-François Van Aal, 1965.[↑]
21. Paul Duvigneaud and Martin Tanghe, « Des ressources naturelles à préserver » in La Wallonie, le pays et les hommes. Histoire-économies-sociétés, tome II, de 1830 à nos jours, éd. Hervé Hasquin (Bruxelles : La Renaissance du livre, 1977). [↑]
22. J-C Micha, « Le problème des barrages-réservoirs en Belgique », Environnement, revue de l'asbl Inter-Environnement-Wallonie 4 (1978).[↑]
23. Ce calcul a été effectué sur base des données d'une note pour le ministre des affaires Wallonnes, de l'aménagement du territoire et du logement, 18 août 1976, consultée aux archives du Ministère des Travaux Publics de Namur[↑]
24. Voir le site web <https://vallee-vesdre.be/>[↑]
25. <https://www.rtbf.be/article/barrage-deupen-des-pratiques-nouvelles-pour-eviter-les-catastrophes-11021028>[↑]
26. Micha, « Le problème des barrages-réservoirs en Belgique », <https://www.rtbf.be/article/barrages-de-leau-dheure-la-zone-de-baignade-de-falempise-fermee-a-cause-de-la-presence-dalgues-bleues-11042616>[↑]

Jos D'Haese : L'avenir du pays vu par l'ennemi n ° 1 des nationalistes flamands



Jos D'Haese (Photo Solidaire, Stefaan Van Parys)

Une Flandre indépendante : le grand rêve de la N-VA et du Vlaams Belang. Les deux partis espèrent que les élections de 2024 leur permettront au moins de s'en approcher. Jos D'Haese, chef de groupe PTB au Parlement flamand, mène la lutte sur le terrain contre le nationalisme et l'extrême droite. Il propose une alternative : le fédéralisme d'unité.

Message de Jos D'Haese. Il va avoir un peu de retard : le trafic ferroviaire entre Anvers et Bruxelles est perturbé à cause d'une panne de train. Il arrive finalement avec un peu moins d'une demi-heure de retard dans la salle de réunion du parlement flamand où va avoir lieu notre entretien. Ni une ni deux, je lui lance une petite pique : « Ce ne serait pas mieux de scinder le rail ? »

« Si vous voulez faire disparaître la SNCB, oui !, répond Jos D'Haese du tac au tac. En réalité, les chemins de fer sont déjà scindés : la SNCB gère les trains et Infrabel les infrastructures. Résultat : c'est le chaos. Les nationalistes flamands voudraient pourtant encore scinder le réseau en deux. Les Wallons auraient alors besoin de deux billets pour aller à la mer, et même chose quand les Flamands voudraient se rendre en Ardenne C'est absurde. Une nouvelle division ne fera qu'accroître les problèmes : mauvaise communication, retards, etc. De plus, tout ce qui sera divisé sera utilisé pour économiser, privatiser et libéraliser. » Le ton est donné.

La culture du profit ne connaît pas de frontières

Comme au fédéral, à Bruxelles et en Wallonie, le Parlement flamand a également été secoué récemment : quand le PTB a révélé que les députés flamands s'accordaient eux aussi des pensions plus élevées que le maximum légal.

La N-VA et le Vlaams Belang voient une grande opportunité de déclarer l'indépendance de la Flandre en 2024 Les nationalistes flamands ont un slogan : « Ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux ». Jos D'Haese lève les yeux au ciel. « Au Parlement flamand, ils se sont dit : ce que nous magouillons nous-mêmes, nous le magouillons mieux. C'est la même culture du profit qu'ailleurs. Et dire qu'ils veulent nous faire croire qu'ils n'étaient pas au courant... Ou bien, comme les députés flamands Jan Peumans (N-VA) ou Filip Dewinter (Vlaams Belang), qu'ils n'y voient carrément aucun problème. »

Une logique économique dure

Jos D'Haese ne mâche pas ses mots : pour lui, le bilan politique en Flandre est désastreux. « Prenons l'enseignement, par exemple. C'est depuis longtemps une compétence de la Communauté flamande. Et la pénurie d'enseignants ne fait qu'empirer. Les élèves passent de plus en plus d'heures en classe sans professeur. La qualité de l'enseignement en pâtit. La N-VA était censée y remédier. Mais après 20 ans au pouvoir en Flandre, et malgré que ce parti ait le ministère de l'Enseignement dans son portefeuille, la situation ne fait qu'empirer. Et regardez De Lijn (société publique belge de transport responsable de l'exploitation des

transports en commun de la Région flamande, NdlT). Elle a été amputée d'un cinquième de son budget de fonctionnement et on s'apprête maintenant à supprimer un arrêt de bus sur cinq. Mais le pire, c'est sans doute les soins. Souvenez-vous du chaos de la crise du coronavirus. Comment, par exemple, les personnes âgées en maison de repos ont été abandonnées. Et voilà qu'ils veulent aussi privatiser ce secteur... Il y a aussi le secteur de la petite enfance avec ses scandales à répétition (en Flandre, ces dernières années, plusieurs crèches ont été le théâtre de cas de négligences, de maltraitance et d'accident, NdlT). Il y a beaucoup trop peu de bras dans les crèches. Tous ces secteurs relèvent de compétences régionales. »

À l'approche des élections de 2024, la volonté de scission des nationalistes est plus forte que jamais. Mais pourquoi, en fait ? Selon Jos D'Haese, il y a une logique économique dure derrière : « Un exemple concret : les allocations familiales, le seul élément de la sécurité sociale qui a déjà été scindé (les autres composantes sont les allocations de chômage, les pensions et l'assurance maladie, qui elles sont toujours fédérales). La première chose qu'ils ont faite en Flandre a été de déconnecter les allocations familiales de l'index. Résultat : 10 % d'inflation l'année dernière, 2 % d'augmentation des allocations familiales, soit une perte de 8 % pour les familles. » Jos D'Haese note également que la Flandre est en train de construire son propre système de sécurité sociale, la protection sociale flamande. « La sécurité sociale fédérale a été construite sous la pression du mouvement ouvrier, rappelle-t-il. Elle est gérée par le gouvernement fédéral.

Les syndicats ont leur mot à dire. Elle est défendue par l'ensemble des organisations de la classe travailleuse. Elle fonctionne sur base du principe que ce sont les épaules les plus larges qui doivent contribuer le plus. Le système flamand est différent : chacun contribue à hauteur du même montant. Tout le monde paie 58 euros sa prime de soins de santé flamande. Il n'y a qu'une petite exception pour les personnes qui sont vraiment en grosse difficulté. Par ailleurs, ça fait 10 ans que le budget flamand de la santé n'a pas été indexé. C'est la preuve qu'ils veulent aller vers un modèle de plus en plus libéral. »

Qui veut vraiment scinder le pays ?

Une Flandre indépendante serait donc synonyme d'austérité et de privatisations. Et cela affaiblirait les syndicats. La classe travailleuse serait alors divisée et il serait plus facile de mettre les syndicats sur la touche via la législation. Pourtant, on entend souvent que c'est une question de culture, et que tous les Flamands veulent devenir indépendants. « En fait, la majorité de la population n'y est pas favorable, précise Jos D'Haese. Tous les sondages indiquent que les gens veulent au contraire plus d'unité dans ce pays. C'est pourquoi les partis nationalistes ont lancé une offensive pour convaincre par tous les moyens possibles que c'est l'identité flamande qui prévaut et qu'il vaudrait mieux que tout soit scindé. Et la culture est utilisée dans ce but. Sous l'impulsion de la N-VA, la VRT (télévision publique flamande, NdlT) a pour mission de propager l'identité flamande, tandis que les grandes institutions culturelles doivent la promouvoir au niveau international. Le secteur culturel n'est pas d'accord avec cette vision. Les partis de droite donnent une interprétation réactionnaire à cette identité flamande dans le but de replier la Flandre sur elle-même.

Il s'agit d'une couche de vernis sur l'agenda économique. Nous ne devons pas nous laisser piéger. Notre identité n'est pas exclusive. Nous sommes Belges, Flamands, Anversois, supporters de tel club de foot, travailleurs, jeunes, etc. Il y a tellement de choses qui composent notre identité. L'une n'exclut pas l'autre. »

Responsabilité Historique

La N-VA et le Vlaams Belang ne s'en cachent pas : ils voient une grande opportunité de déclarer l'indépendance de la Flandre en 2024. Esbroufe ou réelle menace ? Pour Jos D'Haese, le risque est bien réel : « Le scénario le plus probable est celui du confédéralisme. Nous aurions alors deux États indépendants qui feraient encore des choses ensemble, comme la politique étrangère ou la défense, par exemple. Ce scénario était déjà sur la table lors des négociations entre Bart De Wever (N-VA) et Paul Magnette (PS) en 2020. On assiste d'ailleurs déjà à un rapprochement entre la N-VA et Vooruit, ce qui indique que les sociaux-démocrates sont prêts à s'engager dans cette voie. Mais le confédéralisme signifie la scission effective de la sécurité sociale, des soins de santé et du chômage. Les Bruxellois devront choisir leur « appartenance » linguistique et auront des droits différents.

Évidemment, la N-VA a également négocié avec le Vlaams Belang après les élections de 2019. Elle est prête à coopérer avec un parti fasciste. Cela pourrait également amener un parti fasciste au pouvoir pour la première fois en Belgique. Ce scénario extrême pourrait également être utilisé pour contraindre les sociaux-démocrates au confédéralisme. »

Arrêtons de nous battre les uns contre les autres et, de manière constructive, voyons ce que nous pouvons faire mieux ensemble

Marre du chaos

La Flandre indépendante, le confédéralisme... ce n'est manifestement pas un bon plan pour Jos D'Haese. Mais que peut-on faire d'autre ? Quelle est l'alternative ? Pour Jos D'Haese et le PTB, c'est clair et net : il faut un fédéralisme d'unité. « Toutes les réformes de l'État que nous avons connues jusqu'à présent visaient à diviser encore plus. Ça suffit. Nous voulons aller vers ce fédéralisme d'unité. Le climat, la mobilité, l'énergie... ce sont des matières qui ne connaissent pas de frontières, nous devons donc les traiter au niveau fédéral. Nous avons neuf ministres de la Santé qui ne se concertent même pas. Il y a quatre ministres de la Mobilité, et tous sont bloqués dans les embouteillages. Quatre ministres de l'Énergie, mais ils ont moins à dire que les multinationales.

Quatre ministres du Climat, mais zéro vraie politique climatique. Ce sont des matières que nous devons re-fédéraliser. C'est bien plus efficace, bien plus social et moins cher : moins d'administration, moins de personnel politique, moins de ministres... Arrêtons de nous battre les uns contre les autres et, de manière constructive, voyons ce que nous pouvons faire mieux ensemble. »

Cet article a été publié dans le numéro d'été du magazine *Solidaire*.

Dirk TUYPENS, 26 Juin 2023 (PTB)

Pierre-Yves Dermagne au secours des commerçantes

Le ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne veut diminuer le coût des transactions électroniques pour les commerçants.

Ceux-ci sont jugés trop onéreux par le gouvernement, qui voudrait baisser le plafond actuel du coût d'une transaction électronique à 0,02 euro par transaction, contre 0.056 euro actuellement.

Cette mesure est surtout destinée aux petits commerçants, pour qui la marge sur les ventes est souvent faible et se voit grignotée davantage par les coûts de la transaction. Fixés par les opérateurs, ceux-ci sont inversement proportionnels au nombre de transactions enregistrées. Mais pourquoi acceptent-ils encore les transactions électroniques ?

Les commerçants y sont obligés. La loi en vigueur depuis le 1er juillet 2022 oblige toutes les entreprises, commerçants et professions libérales à accepter les cartes bancaires de leurs clients. Contrairement au cash, en cas de refus, une amende de 80 000 euros, ou 4% du chiffre d'affaires annuel si ce montant est supérieur à 80 000 euros, peut être infligée.

Les coûts pour les commerces

Il y a beaucoup de dépenses à comptabiliser pour pouvoir proposer le paiement numérique à ses clients. Ces coûts se répartissent parmi les 4 acteurs qui interviennent lors d'une transaction électronique : la banque des clients et celle des commerçants, l'émetteur de carte (Mastercard, Visa) et l'acquéreur (le constructeur du terminal bancaire, comme Worldline).

Il faut compter la location d'un terminal bancaire, une quarantaine d'euros par mois ou l'achat de celui-ci (entre 400 à 700 euros + 100 euros de frais de maintenance par an) et dans les deux cas, les frais d'activation qui s'élèvent à 30 euros. Sans oublier l'électricité et la bobine de papier, 2 éléments essentiels qui ont vu leurs coûts exploser.

Les fournisseurs de cartes prélèvent quant à eux 0,0115 euro sur chaque transaction, un montant proche de celui débité par le fournisseur du terminal bancaire qui s'élève à 0,02 euro (le montant est variable selon le type d'abonnement).

En moyenne, le dispositif coûte entre 70 à 100 euros par mois selon un sondage de l'Union des classes moyennes (UCM). Un coût qui peut être significatif pour les petits commerçants.

Une réduction de frais à impact ?

Selon Sophie Heuskin, conseillère économique au service d'études et de lobby de l'UCM, « cette réduction de 3 centimes n'aura que peu d'impact sur la facture du commerçant », mais elle salue que le débat soit ainsi lancé.

Cette réduction s'applique sur une seule composante des coûts d'une transaction électronique (la commission interchange, qui rémunère la banque du commerçant), la seule sur laquelle le gouvernement peut légalement agir selon le cabinet Dermagne.

Pourtant, le coût d'une transaction bancaire serait moins élevé que le coût d'une transaction en espèces selon une étude de l'Unizo (L'union des entrepreneurs indépendants) de 2022 qui chiffre le coût d'une transaction électronique entre 6 à 12 centimes d'euros, contre environ 30 centimes pour le paiement en espèces. Le coût de l'espèce est « caché » (transports de l'argent, sécurisation, entre autres).

FINANCITÉ

Delhaize, le goût amer du vrai capitalisme



C'est un coup de tonnerre dans le ciel déjà fort embrouillé de la grande distribution qui a retenti le lundi 7 mars 2023. Le groupe Ahold-Delhaize annonce qu'il va céder les 128 magasins qu'il détient en propre en Belgique à des franchisés. 636 établissements fonctionnent déjà sur ce mode sous les marques AD Delhaize, Proxy Delhaize et Shop & Go. Cette fois, c'est la totalité du parc immobilier destiné à la vente au détail de la multinationale belgo-néerlandaise qui passe sous ce régime.

De quoi réjouir sans doute tous les libéraux qui ne jurent que par le développement des petites et moyennes entreprises (PME), censées représenter la croissance de l'économie mondiale, en particulier en Europe. Une PME est une firme qui occupe au maximum 250 personnes. La mise sous franchise de l'ensemble des magasins transforme une grosse structure qui, fin 2021, occupait 8 864 salariés temps plein et 5 876 temps partiels [1] en une série de petites sociétés plus ou moins indépendantes, souvent de moins de 50 travailleurs. De quoi stimuler l'enthousiasme et le dynamisme dans ces nouveaux établissements et assurer une nouvelle progression pour le groupe.

Mais cette frénésie autour des PME est aussi le mot d'ordre de l'Union européenne, depuis que la Commission a institué en 2008 un « Small Business Act » [2], c'est-à-dire une loi pour favoriser les petites firmes. Dans celui-ci, il est noté : « Aussi notre capacité à valoriser le potentiel de croissance et d'innovation des petites et moyennes entreprises (PME) sera-t-elle décisive pour la prospérité future de l'Union. Dans un paysage mondial en pleine mutation, caractérisé par des changements structurels permanents et un renforcement des pressions concurrentielles, les PME jouent un rôle plus important encore dans notre société en tant que créateurs d'emplois et d'acteurs clés de la prospérité des collectivités locales et régionales. Des PME pleines de vie rendront l'Europe plus robuste et lui permettront de faire face aux incertitudes résultant de la mondialisation. » [3]

Depuis lors, dans les divers États européens, en particulier en Belgique, on ne parle plus que du rôle positif et dynamisant de cette petite structure qui détonne par rapport aux énormes « bureaucraties » des grandes multinationales. Les différents pouvoirs belges multiplient les actes pour encourager l'esprit d'entreprise et la création de nouvelles firmes. Si bien que l'administrateur délégué d'UNIZO, l'Union des entreprises indépendantes du côté néerlandophone [4], Danny Van Assche, peut s'écrier : « La Belgique est le pays européen des PME » [5].

Mais tout cela n'est que pure mystification. L'exemple de Delhaize le montre parfaitement. On détruit une grosse structure au profit de 128 établissements supposés indépendants, mais qui, en réalité, ne le sont

nullement. C'est le groupe multinational qui contrôle tout le processus de distribution, en récoltant le maximum de bénéfices et en investissant le moins possible.

Au début était l'intégration verticale...

En fait, il y a dans le capitalisme un problème permanent d'adaptation des productions des fournisseurs aux besoins des clients particuliers, et ce, sur une chaîne qui part des matières premières vers le bien final livré au consommateur. La science économique traditionnelle, libérale, résout cette difficulté par un tour de passe-passe. Elle affirme que c'est le marché qui le règle. Mais celui-ci désigne tout, aussi bien l'approvisionnement entre deux sociétés indépendantes, que celui de l'acquéreur définitif ou celui entre deux filiales d'un même groupe.

Déjà au XIXe siècle, la question se posait. Face à une concurrence féroce des industriels britanniques, en particulier sur le charbon, les banques belges, surtout la Société Générale de Belgique (SGB), ont dû créer un système qui permettait de procurer du coke aux établissements métallurgiques (puis sidérurgiques) pour que ceux-ci puissent vendre des rails aux compagnies ferroviaires. C'est une première forme d'intégration verticale [6], car la SGB a racheté les firmes de ces trois secteurs, qui sinon seraient tombées en faillite [7]. Ainsi, l'établissement bancaire a créé un marché captif interne à ses propres produits.

Mais l'entrepreneur qui va consacrer cette forme de propriété et de contrôle sur l'ensemble de la chaîne est Henry Ford. Après une première tentative infructueuse, celui-ci crée en 1903, à l'âge de quarante ans, l'entreprise éponyme [8]. Son but est de fournir aux fermiers – Ford vient d'un milieu plutôt rural – un véhicule facilement accessible sur le plan technique et financier pour qu'ils puissent vendre leurs denrées sur les marchés locaux [9]. Pour cela, il faut un modèle standardisé.

Or, en ce début de construction automobile, les pièces sont achetées et utilisées un peu partout, là où elles sont disponibles. Elles ne sont pas adaptées. L'usine est constituée d'une grande salle où le châssis de la voiture est installé au centre et les ouvriers tournent autour pour assembler les composants. Le grand problème est que ceux-ci ne correspondent nullement à la place qu'ils devraient avoir dans l'assemblage. Dès lors, les travailleurs passent un temps extrêmement long pour limer ceux-ci pour qu'ils puissent s'insérer correctement à l'endroit désigné. Du coup, le véhicule est très cher, car il coûte beaucoup de travail.

Henry Ford a l'idée de reprendre les firmes qui produisent le matériel utilisé au montage et de les équiper de machines capables de fournir des pièces uniformisées. C'est sa première initiative et sans doute la plus importante. Ensuite, il dispose les salariés et les équipements dans l'ordre chronologique de la production. C'est ce qui aboutira à la création, en 1913, de la chaîne de montage.

C'est un succès phénoménal. À partir de 1914, un véhicule sur deux dans le monde sort des usines Ford. Cela restera le cas jusqu'en 1924. La firme fait la fortune de la famille.

En 1918, elle ouvre une nouvelle unité d'assemblage à River Rouge, à Dearborn, un faubourg de Detroit [10]. Progressivement, celle-ci va concentrer toute la confection de la voiture, quasiment des matières premières jusqu'au produit final. Seuls quelques éléments comme les pneus livrés par la compagnie Firestone ne sont pas fabriqués en interne. L'usine devient rapidement le modèle à imiter. Renault à Billancourt, Peugeot à Sochaux, Fiat à Mirafiori (à Turin) et plus tard Volkswagen à Wolfsburg vont bâtir de tels édifices grandioses pour abriter une production quasi intégrale de l'automobile. Mais personne ne va aussi loin que Ford.

Mais, très vite aussi, des problèmes vont apparaître. Le premier et sans doute le plus important est que la centralisation des opérations en un seul lieu rassemble de la même manière les travailleurs, qui peuvent échanger leurs opinions notamment sur les conditions de travail et de rémunération. Henry Ford tente de résoudre cette question en espionnant ses salariés, à partir d'une milice qui finira par être composée de gangsters issus de Chicago. Cela lui permet de repousser la reconnaissance d'un syndicat dans son entreprise en 1937, alors que les autres constructeurs comme General Motors et Chrysler ont dû l'accepter.

Ce ne sera que partie remise. En effet, en 1941, une lutte ouvrière va tout balayer sur son passage. Henry Ford sera écarté et ce sont les nouveaux délégués syndicaux qui vont diriger la firme pendant un court moment [11]. La guerre mondiale frappant les États-Unis, ils vont se plier aux injonctions du gouvernement pour fabriquer les équipements militaires nécessaires et donc laisser la place aux ingénieurs pour organiser les affaires.

D'autres combats de salariés vont émailler les grandes cathédrales automobiles comme Renault-Billancourt ou Fiat à Turin. Pour le patronat, il est clair que ces énormes usines permettent peut-être de centraliser la production, mais elles ont aussi l'immense inconvénient pour eux de concentrer la contestation.

Le toyotisme et la sous-traitance

La solution viendra de l'autre côté du Pacifique, dans l'archipel nippon. Toyota a été créée en 1937 par la famille Toyoda, qui a réalisé sa fortune dans l'industrie textile, notamment dans la fabrication de métiers. L'entreprise se développe à Koromo, une petite cité près de Nagoya. En 1959, cette ville sera renommée Toyota City. D'une certaine manière, la firme applique les principes du fordisme en rassemblant la fabrication en un lieu précis (dans un milieu plutôt rural).

À la fin de la guerre mondiale, les États-Unis occupent le pays et imposent leurs conditions. Dans la première approche, ils veulent transformer le Japon en une nation essentiellement agricole. Cela implique de démanteler les zaibatsus [12] industrialo-financiers qui dominent l'économie.

Toyota, qui, comme les autres constructeurs, a fourni l'armée en matériel militaire, craint pour son intégrité. Anticipant une éventuelle déstructuration, il filialise une série de ses départements. Ce sera notamment le cas du sous-secteur qui s'occupe des composants électriques et électroniques et qui deviendra Denso, un des géants dans son domaine [13].

Des années 30 et 40, Toyota profite de l'installation d'un réseau de fournisseurs qui sont regroupés dans une organisation officielle, ce qu'on appelle dans l'archipel un « kyoryokukai ». Dès 1947, celui-ci est remis sur pied. Cela concerne les sous-traitants de premier rang, ceux qui approvisionnent directement le constructeur. Mais ces derniers, qu'on appelle équipementiers, ont également des firmes qui leur livrent du matériel et ceux-ci sont aussi dans le même cas. C'est donc une véritable pyramide de sous-traitance qui est érigée de la sorte.

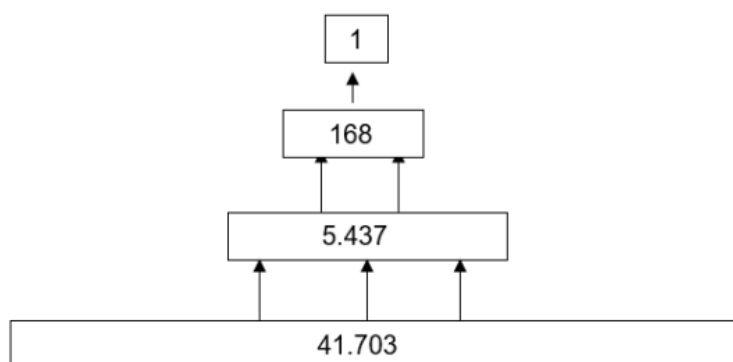
En 1977, le ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie, le MITI [14], a établi un tableau reprenant toutes les entreprises qui composaient cette immense structure liée à Toyota. Cela comprenait des sous-traitants de premier jusqu'au cinquième rang. Au total, il y avait 47 308 sociétés répertoriées et les grands secteurs traditionnellement fournisseurs de la construction automobile, comme la sidérurgie, l'industrie pneumatique, les compagnies pétrolières ou les fabricants de machines, ne sont pas repris. En revanche, un même équipementier peut être repris deux fois ou davantage, s'il fournit deux composants différents. Dans ce cas, le nombre total d'entreprises situées dans le réseau serait réduit à environ 36 000 [15].

Tableau I. Réseau de sous-traitance chez Toyota en 1977

| | Rang 1 | Rang 2 | Rang 3 et plus | Total |
|---------------------------------|--------|--------|----------------|--------|
| pièces de moteur | 25 | 912 | 4.960 | 5.897 |
| électronique | 1 | 34 | 352 | 387 |
| transmission, boîtes de vitesse | 31 | 609 | 7.354 | 7.994 |
| freins, suspensions | 18 | 792 | 6.204 | 7.014 |
| pièces de freins et suspensions | 18 | 926 | 5.936 | 6.880 |
| composants de châssis | 3 | 27 | 85 | 115 |
| carrosserie | 41 | 1.213 | 8.221 | 9.475 |
| autres | 31 | 924 | 8.591 | 9.546 |
| total | 168 | 5.437 | 41.703 | 47.308 |

Source : Mark Fruin, *The Japanese Enterprise System. Competitive Strategies and Cooperative Structures*, Clarendon Press, Oxford, 1994, p.271. On peut schématiser ce réseau dans la représentation suivante.

Schéma I. Pyramide de sous-traitance chez Toyota



Source : Voir tableau 1.

Au-dessus se trouve le constructeur, c'est-à-dire

Toyota, qui se spécialise dans l'assemblage des voitures et la production des composants stratégiquement importants comme le moteur. En dessous sont placés les sous-traitants de premier rang. Il s'agit de fournisseurs de sous-ensembles. Ces entreprises, au nombre de 168, sont de taille relativement grande et font partie du kyoryokukai de Toyota. Dans quinze d'entre elles, Toyota détient une participation située entre 10 et 49% et, dans d'autres, cette prise de capital s'élève à moins de 10% [16]. Mais le lien avec le constructeur est étroit.

Ces firmes s'approvisionnent elles-mêmes dans les sociétés de deuxième rang, plus petites, qui fabriquent les composants nécessaires pour réaliser les sous-ensembles. Ces dernières appartiennent aux associations des sous-traitants de premier rang, si ceux-ci en ont une. Enfin, le socle de la pyramide est composé de sociétés de troisième et même parfois de quatrième ou de cinquième rang. Ces firmes occupent généralement moins de 10 travailleurs et livrent des parties de composants ou des sous-composants aux entreprises de rang 2. Le tout fonctionne sous la direction du constructeur, qui définit les différents modèles de voiture à produire. Un des atouts majeurs de cette formule organisationnelle est qu'il permet de payer des salaires de moins en moins élevés au fur et à mesure que l'on descend dans la pyramide. D'autre part, Toyota fixe les prix pour l'obtention des produits achetés aux sous-traitants. Ceux-ci sont généralement stables durant trois ans, le temps de fabrication d'un nouveau modèle, avec la possibilité d'adaptation tous les six mois. Si un équipementier introduit une innovation de son propre chef qui lui permet d'accroître sa productivité, il pourra, en principe, conserver le gain financier engendré pendant la période des trois ans. En revanche, à ce terme, les compteurs sont remis à zéro et les tarifs du constructeur ajustés en conséquence [17].

En même temps, le groupe japonais introduit ses méthodes de production chez les sous-traitants, notamment le *just-in-time* qui permet de recevoir les composants en temps approprié pour leur montage sur la voiture. Dès 1951, il offre ses services pour cette application [18]. À partir de 1973, pour faire face aux augmentations des prix du pétrole, il exige que tous les équipementiers suivent cette recommandation. À la fin de la décennie, les principaux fournisseurs de premier et second rang appliquent les principes imposés par Toyota. En 1994, celui-ci a pu implanter son système jusqu'aux sous-traitants de niveau 4, sauf en ce qui concerne les matières premières [19].

De cette façon, la valeur créée par les salariés de la pyramide et qui aurait dû servir de bénéfice aux entreprises produisant les composants est tôt ou tard accaparée par le constructeur. Sa position de monopole dans la chaîne de fabrication comme acheteur en dernier ressort de toutes les pièces qui forment le véhicule [20] lui permet d'instaurer ce transfert de valeur [21]. Ce processus pourrait être destructeur pour les fournisseurs. C'est pourquoi Toyota prévoit toujours d'avoir deux équipementiers par élément, sauf dans le cas Denso, sa filiale spécialisée, pour les parties électroniques de la voiture.

Vu les résultats obtenus par le groupe nippon, ses conceptions de production vont être imitées par les autres multinationales automobiles. À cette époque, dans les années 1980 et 1990, l'organisation de la sous-traitance est très horizontale : le constructeur, qui avait déjà abandonné partiellement la conception d'une intégration verticale totale, a des relations avec un bon millier de compagnies qui l'approvisionnent en composants de toute sorte. Il a fallu restreindre l'accès à l'usine d'assemblage à de nombreuses sociétés, invitées à se repositionner à un échelon inférieur de la chaîne ou, si cela n'était pas possible, à ne plus livrer l'industrie. En même temps, les groupes ont commencé à imposer régulièrement des réductions de prix aux équipementiers.

Ainsi, le basque José Ignacio Lopez de Arriortua débute sa carrière à l'usine d'Opel, alors filiale de General Motors (GM), à Saragosse, où il rationalise radicalement les liens avec les fournisseurs. Il a un tel succès qu'il est appelé à la direction d'Opel Europe, puis en 1992 à Detroit, pour se charger des achats pour le groupe GM. Il crée immédiatement les PICOS (Purchased Input Concept Optimization with Suppliers [22]), soit des

équipes d'experts envoyées chez les sous-traitants pour leur expliquer comment appliquer les méthodes de production de Toyota, dénicher les gaspillages en tout genre et répondre aux exigences de réduction des coûts de la part de la multinationale. En un an, ces formations visitent quelque 400 usines et permettent à General Motors d'économiser 4 milliards de dollars à la fin de 1993.

Au vu de cette performance, le nouveau patron de Volkswagen, Ferdinand Piëch, débauche le cadre de GM pour opérer la même « révolution » dans son groupe. Aussitôt, celui-ci, accompagné par ses PICOS qui ont émigré avec lui, réunit les équipementiers du constructeur allemand et exige des diminutions de prix des composants de plus de dix pour-cent. À un dirigeant d'une firme qui trouvait que le délai laissé, à savoir le premier mai, était trop court, il répond : « Comptez les secondes jusqu'au premier mai et vous verrez que vous avez bien assez de temps jusque-là » [23]. Aux responsables de Saint-Gobain, qui estimaient que la contraction des tarifs des vitres de 15% était trop importante, Piëch lance : « Nous avons trois fournisseurs capables de faire des prix inférieurs de 15% dans les quinze jours. (...) L'objectif de Volkswagen est d'améliorer de 25% sa productivité et il est normal de demander 15% à Saint-Gobain. » [24]

Mais le processus est identique partout en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. La transformation de l'industrie automobile initiée par Toyota crée une chaîne de production, où le constructeur se positionne en fin de celle-ci pour ponctionner à travers les prix imposés une rente monopolistique à l'ensemble de la filière. Cette situation frappe même les multinationales importantes d'autres secteurs, comme la sidérurgie ou le secteur du pneu ou du verre.

Ainsi, le géant Michelin ne gagnait rien, voire perdait de l'argent, sur les roues équipées en première monte (soit sur les véhicules sortis directement des usines d'assemblage), jusqu'en 2014. À ce moment, la régulation plus stricte sur les normes d'émission de CO² renchérit le tarif du pneu [25]. Mais jusque-là, le groupe français devait ses bénéfices uniquement aux ventes aux particuliers, dans les garages, etc.

Ensuite, les méthodes de Toyota ont été utilisées et adaptées à d'autres activités. C'est le cas, par exemple, des magasins de vêtements comme C&A, H&M, Marks & Spencer ou Zara qui peuvent vendre des textiles à bas prix relatifs grâce à la ponction prélevée sur des fournisseurs souvent situés dans le tiers-monde avec des coûts salariaux et des réglementations environnementales très faibles.

Le contrôle de la chaîne dans l'industrie pharmaceutique

Depuis l'introduction d'une législation très stricte sur l'homologation des produits, les multinationales pharmaceutiques ont pu introduire une rente monopolistique au cœur de leurs affaires. Elle vient de la propriété intellectuelle exclusive qui s'exerce sur les brevets de molécules. Ainsi, une formule thérapeutique est trouvée et les inventeurs déposent officiellement la clé de leur découverte pour être protégés durant vingt ans (auxquels peuvent s'ajouter cinq ans supplémentaires). Mais, ensuite, il faut procéder à la fabrication du médicament ou du vaccin, le tester et recevoir l'autorisation de la mise sur le marché par les autorités compétentes.

En général, ce processus dure entre huit et douze ans. Ensuite, les groupes peuvent commercialiser leur produit sans concurrence aucune. Ils exigent la plupart du temps des prix très élevés que les responsables sanitaires des différents pays peuvent difficilement contester : ou ils acceptent le tarif proposé par la firme, ou la population devra se priver d'une solution médicale, qui peut être cruciale pour nombre de patients potentiels.

En conséquence, l'industrie pharmaceutique est plus que probablement la plus rentable dans le monde, permettant aux entreprises du secteur d'obtenir une marge bénéficiaire située entre 20 et 26% et un taux de profit aux alentours des 20% [26]. Une dizaine de groupes ont émergé comme des géants du secteur, à l'instar de Pfizer, Johnson & Johnson, Merck, GSK, Sanofi, Novartis et Roche, sans compter Bayer, dont la production de médicaments est également importante.

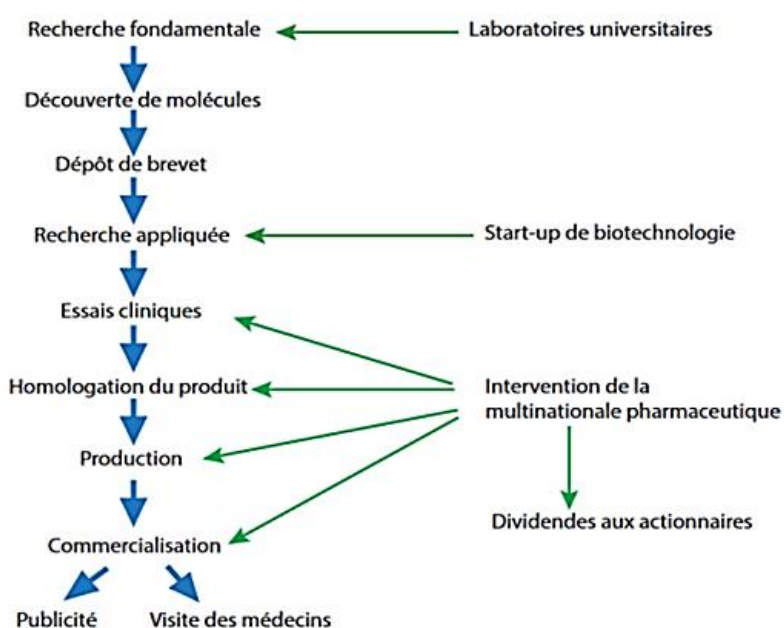
Mais cela ne leur suffit pas. Les multinationales en veulent encore davantage. Elles aspirent à se dégager des activités les moins intéressantes financièrement. C'est le cas de la recherche fondamentale qui permet de trouver les thérapies innovantes du futur. D'un côté, les coûts sont trop lourds ; de l'autre, les résultats sont trop aléatoires. Pour ces entreprises, il vaut mieux laisser cette problématique aux laboratoires universitaires. Là, les chercheurs peuvent dépenser l'argent public à toute sorte d'expériences qui peuvent aboutir ou pas. Ils déposeront des brevets, voire fonderont une start-up pour produire et vendre la solution trouvée.

Le problème pour les géants du secteur est alors de mettre le grappin sur les projets les plus prometteurs. Pour ce faire, ils créent des partenariats entre eux, des universités et des petites sociétés de biotechnologie pour rester au courant de ce qui se prépare dans ces structures. Ensuite, le long de la chaîne pour mettre sur le marché un médicament, ils disposent de toute une série de moyens pour intervenir et s'emparer des thérapies les plus intéressantes. Les compagnies naissantes ne disposent pas de l'expérience des procédures,

des capitaux nécessaires immobilisés durant huit à douze ans avant de pouvoir vendre, des usines pour produire, ni du personnel indispensable pour faire le tour des pratiques médicales et des hôpitaux pour vanter les mérites de la nouvelle thérapie. Ce sont des domaines où les multinationales excellent.

C'est pourquoi le schéma de la production dans l'industrie pharmaceutique ressemble à celui proposé ci-dessous (schéma 2).

Schéma 2. Schéma simplifié de la chaîne d'élaboration d'un produit pharmaceutique



Source : Repris de Henri Houben, « Les grands partenariats transpharmaceutiques », Gresea Échos n°111, juillet-août-septembre 2022, p.65.

On le voit : les possibilités d'intervention des géants du secteur peuvent être multiples. Si le médicament est prometteur, le groupe rachètera le brevet ou même la start-up. Si les risques sont plus importants, il agira avec plus de prudence, voire ne s'en occupera pas du tout.

De cette façon, les multinationales conservent leur pouvoir de monopole, car une fois la licence ou la société reprise, elles pourront exiger les prix les plus extravagants pour la thérapie. Et, de l'autre côté, elles ne se seront pas aventurées dans des projets risqués aux coûts exorbitants.

Cette stratégie est largement approuvée par les compagnies financières qui sont devenues les principaux actionnaires des conglomérats pharmaceutiques, attirées par les énormes profits dégagés.

Tableau 2. Actionnariat des principales firmes pharmaceutiques en 2022 (en % du capital total)

| | BlackRock | Vanguard | State Street | Autres finance | Investisseurs traditionnels | Autres | Total |
|-------------------|-----------|----------|--------------|----------------|-----------------------------|--------|-------|
| Merck | 8,5 | 9,0 | | | | 82,5 | 100,0 |
| Johnson & Johnson | 7,6 | 9,4 | 5,5 | | | 77,5 | 100,0 |
| Pfizer | 7,9 | 8,9 | 5,1 | | | 78,1 | 100,0 |
| Bristol Myers | 8,1 | 9,5 | | | | 82,4 | 100,0 |
| Abbott Lab. | 8,0 | 8,9 | | | | 83,1 | 100,0 |
| AbbVie | 7,8 | 9,0 | | | | 83,2 | 100,0 |
| Eli Lilly | 6,9 | 7,7 | | 5,5 | Lilly Endowment 10,8 | 69,1 | 100,0 |
| Amgen | 9,1 | 9,0 | 5,6 | | | 76,3 | 100,0 |
| Gilead Sciences | 10,6 | 9,0 | 5,5 | | | 74,9 | 100,0 |
| Biogen | 9,9 | 8,3 | | 10,8 | | 71,0 | 100,0 |
| Baxter | 10,0 | 9,9 | | 12,7 | | 67,4 | 100,0 |
| GSK | 5,7 | | | 5,0 | | 89,3 | 100,0 |
| AstraZeneca | 6,5 | | | 12,3 | Investor 3,3 | 77,9 | 100,0 |
| Sanofi | 6,3 | | | | L'Oréal 16,8 | 76,9 | 100,0 |

Sources : Différentes firmes, rapport annuel ou Proxy Statements 2022.

Notes : Dans un Proxy Statements, document déposé à la SEC (Securities and Exchange Commission), organe de contrôle de la Bourse aux États-Unis, il n'y a obligation de citer que les actionnaires qui détiennent 5% au moins des actions. Nous n'avons pas repris les données pour Roche, qui est contrôlé largement par la famille Hoffman-Laroche, et pour Novartis, qui est détenu à 3,7% par la famille Sandoz et à 33,2% par des sociétés financières autres que celles proposées dans le tableau. Lilly Endowment est une société officiellement de charité, liée à la famille Lilly. Investor est le holding de la famille suédoise Wallenberg. L'Oréal est propriété principalement de la famille Bettencourt. Pour Sanofi, nous avons repris le pourcentage des droits de vote.

Il est intéressant de montrer à partir de l'exemple pharmaceutique [27] que la monopolisation attire le capital financier, celui détenu par les sociétés financières les plus puissantes de la planète comme BlackRock et Vanguard. Ces deux dernières sont des fonds de gestion d'actifs. Elles récoltent une épargne un peu partout dans le monde, venant des ménages, entreprises, autres fonds... Elles placent cet argent dans des participations dans d'autres entreprises, jusqu'à parfois les contrôler.

Mais leur action principale est de faire varier l'investissement en fonction des aléas boursiers. Si la firme dans laquelle elles ont apporté des fonds augmente ses bénéfices et ses dividendes (et donc en général son cours boursier), elles accroîtront leur part. Si elle devient déficitaire ou même si elle est un peu moins rentable, elles désinvestiront. Comme elles possèdent un paquet de titres, cette opération sera catastrophique pour la société en question. Le cours de l'action risque de s'effondrer et, dans ce cas, la victime de cette politique de désengagement sera rachetable par un concurrent.

Il est intéressant de noter que, depuis plusieurs années, ces fonds ne cessent d'augmenter leurs parts dans les multinationales pharmaceutiques. Ainsi, BlackRock est monté au capital de Merck, passant de 5,1% en 2010 à 8,5% en 2022. Dans le cas de Johnson & Johnson, il a élevé sa participation de 5,2% en 2010 à 7,6% en 2022. Pour Pfizer, cela a haussé de 5% en 2010 à 7,9% en 2022. Dans Gilead, la firme financière a accru ses titres de 6,4% en 2010 à 10,6%. Même pour Sanofi, elle a fait grimper ses parts de 5,3% en 2015 à 7,1% en 2022 (et les droits de vote de 4,8% en 2010 à 6,3%). Il n'y a vraiment que pour AstraZeneca et GSK que BlackRock a réduit son investissement, estimant sans doute que ces deux entreprises ont plutôt raté le marché du Covid 19.

On constate une évolution similaire et même plus rapide pour Vanguard. Cela montre l'attrait pour ces fonds de gestion d'actifs de placer leurs actifs dans les groupes qui gagnent beaucoup d'argent grâce à une position quasi monopoliste.

La bande des Walton

Lorsque le toyotisme commence à être implanté au Japon, son principal initiateur, l'ingénieur Taiichi Ohno, explique que le fondement de ce système a été découvert au moment où il visite les États-Unis en 1956 et où il observe le fonctionnement des supermarchés dans ce pays [28]. Il constate que les produits étaient disposés dans les rayons et choisis par les clients. Une fois que l'étagère commençait à se vider, il était immédiatement réapprovisionné et commande était passée aux fournisseurs. C'est ce principe qui a été

appliqué à l'industrie automobile et permis à Toyota d'imposer sa loi sur la chaîne de production à travers la pyramide de sous-traitance [29].

Il était donc évident que les géants de la distribution pouvaient sans problème utiliser ce dispositif à leur avantage, puisqu'ils en étaient la source inspiratrice. Mais c'est Walmart, une firme fondée par les frères Walton en 1962 à Rogers, une ville moyenne au nord-ouest de l'Arkansas, qui va en bénéficier le plus. D'emblée, l'entreprise se fixe pour objectif de vendre aux prix les plus bas afin de vaincre la concurrence. La firme, à l'origine située dans des territoires plutôt ruraux, va progresser de façon fulgurante. Le chiffre des ventes passe de 45 millions de dollars en 1970 à 1,26 milliard en 1979 et près de 26 milliards une décennie plus tard [30]. En 1979, la famille possède déjà 280 magasins répartis sur onze États [31].

Sa stratégie repose sur trois principes appliqués méthodiquement.

Le premier consiste à utiliser une main-d'œuvre à bas salaire, presque servile et qui, de préférence, n'est pas syndiquée. En général, les salariés sont rémunérés quelque peu au-dessus des minimums légaux. Depuis la hausse de l'inflation et une certaine raréfaction des embauches en 2020, la direction a accepté d'accorder des augmentations, de sorte à rejoindre le peloton des grandes entreprises de distribution comme Target, Costco ou Amazon [32].

En revanche, l'antisindicalisme est une profession de foi dans le groupe. En Amérique du Nord, aucune représentation du personnel n'a été admise jusqu'à présent dans un magasin du géant de la consommation des ménages. Un manuel a même été élaboré en 1997 pour empêcher cette réalisation : *A Manager's Toolbox to Remaining Union Free* [33]. Dans celui-ci, on peut noter cette allégation : « Les syndicats ne sont pas des clubs, des associations d'entraide féminine, des fraternités ou des organisations sociales. Ce sont des entreprises, une grande firme qui a besoin de gagner de l'argent. Toutefois, les syndicats ne fabriquent ni ne vendent de produits. Comme toute autre compagnie, ils doivent eux aussi faire face à leurs dépenses pour pouvoir continuer à fonctionner. Alors, où trouvent-ils leur argent ? En puisant dans les poches de leurs membres ! Les revenus d'un syndicat sont perçus sous la forme de cotisations, de droits, d'amendes et d'évaluations. » [34] D'où la conclusion sous forme de mot d'ordre à tout dirigeant et cadre du groupe : « N'acceptez jamais de discuter de la représentation de nos associés avec un responsable syndical » [35].

Ceci est encore résumé par le fondateur Sam Walton dans le magazine de la multinationale, *Walmart World*, en octobre 1989 : « Nous n'aimons pas les intrus qui viennent, préfèrent des discours mensongers, et essaient de changer cette entreprise à laquelle nous sommes tant attachés » [36].

La philosophie qui sous-tend la politique sociale de Walmart est donc que les dirigeants s'en occupent très bien eux-mêmes. Les syndicats sont des indésirables qui viennent voler ce business au groupe, avec des intentions fallacieuses, parasitaires et perverses. Il faut donc leur dénier par tous les moyens ce droit.

Pourtant, les salaires sont globalement peu élevés. Le système d'intéressement du personnel est faible lui aussi. Seuls les travailleurs qui sont restés dans l'entreprise durant les années 1970 et 1980 ont bénéficié d'importants dividendes et d'autres avantages, grâce à la montée fulgurante du cours de l'action pendant cette période. De ce fait, en 1990, la multinationale pouvait se vanter que 93 employés avaient pu partir en retraite l'année suivante avec plus de 100 000 dollars sur leur compte [37].

Mais, pour ceux qui voulaient se syndiquer, c'était la galère. En Amérique du Nord, ni la syndicalisation ni la délégation des travailleurs ne sont automatiques. Pour l'obtenir, il faut que 25% des salariés la demandent officiellement. Ensuite, une élection est tenue et il faut qu'une majorité simple des votants la plébiscite.

En 1982, l'Union des camionneurs tenta, suivant cette procédure, d'obtenir une représentation du personnel dans deux centres de distribution de l'Arkansas, à Bentonville, le siège central du groupe, et à Searcy. Les salariés du premier site votèrent rapidement pour le refus du syndicat. Mais, dans le second cas, l'affaire semblait mal embarquée pour la direction. Sam Walton, dépêché sur place, menaçait les votants. L'un des travailleurs témoigne : « Il nous a dit que si le syndicat était créé l'entrepôt serait fermé. (...) Il a dit que les gens pouvaient voter comme ils l'entendaient, mais que lui il fermerait tout de suite le site. » [38]

Chantage mis à exécution dans deux autres cas. En février 2000, les bouchers du supermarché de Jacksonville au Texas, à 170 km au sud-est de Dallas, optèrent pour l'adhésion à l'UFCW (United Food and Commercial Workers International Union [39]). Subitement, la direction du groupe décida d'être dorénavant livrée par une firme extérieure et donc de ne plus avoir besoin d'un département boucherie.

Même opération au Canada en 2004. À Jonquière, une petite ville qui a fusionné avec Saguenay au début du siècle, dans la province du Québec, à 178 km au nord de Québec City, le magasin qui emploie environ 190 personnes fait appel à l'UFCW pour sa représentation. En février 2005, la multinationale décrète la fermeture de l'établissement pour cause de non-rentabilité. Celui-ci est effectivement arrêté en avril. Mais les travailleurs ne se laissent pas faire et déposent un recours en justice. Dix ans après, la Cour se prononce contre Walmart

et juge que la compagnie a violé le Code du travail canadien. Le site restera clos, mais les salariés ont pu profiter d'une compensation au-delà des indemnités légales de licenciement [40].

Finalement, ce sera en Chine que la multinationale devra accepter une organisation syndicale, celle de la All China Federation of Trade Unions (ACTFU) [41]. En 2006, dix ans après s'être installé dans le pays, sous pression politique, Walmart est obligé, pour la première fois, de reconnaître une représentation officielle du personnel [42]. De ce fait, les salariés chinois sont protégés par des conventions collectives. Mais, évidemment, cela n'a pas d'effet direct sur l'Amérique du Nord.

Les organisations de travailleurs ont donc déposé une série de plaintes en justice. Entre 1988 et 2003, elles ont alerté les autorités à 288 reprises pour violation du droit du travail. 41 portaient sur des licenciements abusifs, 44 sur des menaces en cas de syndicalisation, 59 pour surveillance exagérée... Au total, 94 d'entre elles étaient suffisamment graves pour qu'un recours soit introduit auprès du National Labor Relations Board (NLRB) [43] globalement contre la multinationale [44]. Cette institution a même statué que le groupe avait délibérément intimidé son personnel dans plusieurs cas et renvoyé illégalement du personnel pour soupçon d'appartenance à un syndicat. Mais, à chaque reprise, Walmart s'en est tiré avec au maximum des amendes relativement insignifiantes [45].

La seconde arme pour le géant américain est de disposer d'une logistique hautement informatisée. Cela lui permet de sauter une étape dans la chaîne de distribution, celui des intermédiaires et des grossistes et de traiter directement avec les entreprises industrielles.

La firme s'est équipée depuis 1980 d'un satellite pour ses communications internes. Cette technologie peut suivre en temps réel la position des marchandises, la situation des stocks et l'acheminement de ses biens des lieux d'entreposage à ceux de vente. En même temps, les magasins ont adopté très tôt les codes-barres de sorte à suivre au plus près les tendances de consommation des clients [46]. De cette façon, l'entreprise tente d'avoir un coup d'avance sur la concurrence.

Mais le troisième dispositif est sans doute le plus redoutable. Il s'agit de jouer sans cesse sur la baisse des prix. Cela peut apparaître bénéfique aux consommateurs. Mais, en fait, cette réduction constante est reportée systématiquement sur plus de 100 000 fournisseurs [47].

C'est pour cela que la Chine est devenue si importante dans la stratégie pour Walmart. Dès la fin des années 1970, le géant de la distribution commence à s'approvisionner massivement dans ce pays. Il pousse même ses sous-traitants à s'y délocaliser. On estime qu'en 2006, elle a acheté 26,7 milliards de dollars à des sociétés localisées dans l'empire du Milieu. Cela correspond environ à 9,3% du commerce américano-chinois. À la fin de la décennie 2000-2009, on évalue à 70% le total des livraisons venant de Chine pour l'ensemble du groupe [48].

Il est évident que ce choix de la part de la multinationale a été opéré pour profiter des bas coûts salariaux dans la région. Shenzhen, où Walmart démarre avec son premier magasin en 1996, devient le siège du bureau de l'entreprise pour l'Asie du Sud. Puis, en 2002, la ville côtière à proximité de Hong-Kong et Guangdong (Canton) accueille la centrale d'achat du groupe à l'échelle planétaire [49].

La pression sur les sous-traitants est incessante. Des travailleurs migrants accomplissent des heures supplémentaires pour tenir les exigences de baisse de prix de la part du géant de la distribution. Dans cette perspective, les fournisseurs eux-mêmes exercent un contrôle permanent sur les firmes qui les approvisionnent. On retrouve ainsi la pyramide de sous-traitance élaborée par Toyota, avec la même conséquence qu'au plus bas de l'échelle les conditions de labeur et de rémunération sont déplorables [50].

Même les normes légales chinoises pourtant relativement faibles (par rapport à celles imposées en Occident) doivent être violées pour respecter les contraintes imposées par la multinationale. C'est pourquoi cette dernière cherche de plus en plus des sous-traitants plus loin dans les terres, voire même à l'étranger, au Vietnam, au Bangladesh et au Cambodge. Elle a élaboré un code d'éthique en matière notamment du droit du travail, y compris chez les fournisseurs, mais qui apparaît surtout comme une vitrine pour se présenter comme une compagnie modèle. Les audits pour vérifier l'application de ces règles sont généralement rares et peu efficaces.

Les grandes firmes sont soumises aux mêmes diktats. Ainsi, Procter & Gamble, leader entre autres des poudres à lessiver (Ariel, Bonux, Dash, Lenor et Tide), mais aussi propriétaires des marques Dreft, Monsieur Propre, Pampers et Tampax et qui réalise environ 20% de son chiffre d'affaires avec Walmart depuis le milieu des années 1990, a dû fusionner en 2005 avec Gillette, le géant des lames de rasoir, uniquement pour conserver une petite marge de manœuvre dans les négociations avec son principal client. Mais même cette tentative est désespérée. Il ne faut pas demander alors pour de plus petites entités.

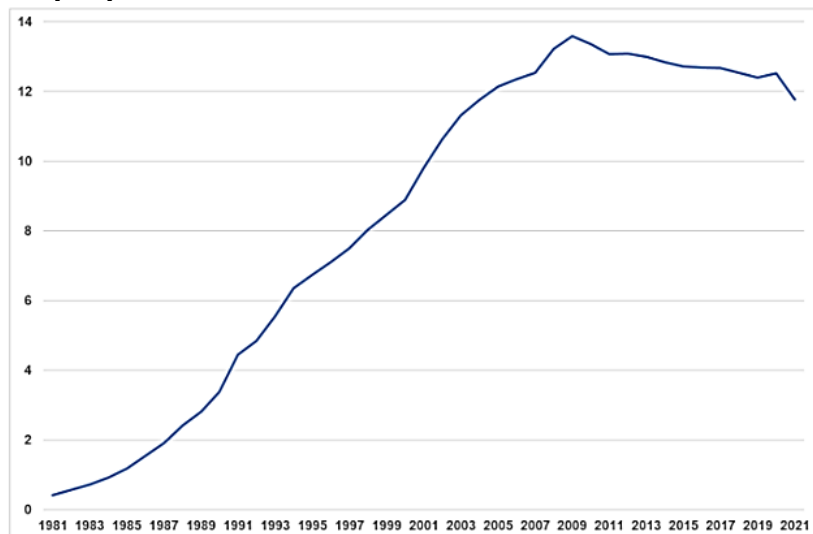
Pour pouvoir traiter au plus près du pouvoir, les plus grandes multinationales ont établi une représentation dans cette partie nord-ouest de l'Arkansas. La première à s'y lancer est justement Procter & Gamble en 1987.

Cette entreprise y dispose d'une équipe de plus de 200 personnes [51]. D'autres ont suivi très rapidement : Sanyo, Levi Strauss, Nestlé, Coca-Cola, Heinz, Johnson & Johnson, Eastman Kodak, Mattel, Kraft Foods... Au total, en 2007, 1.200 firmes ont au moins un bureau à Bentonville, adjacent à la ville de Rogers [52].

Nelson Lichtenstein en conclut : « Une grande partie de l'économie mondiale est aujourd'hui alimentée par les chaînes d'approvisionnement dont le centre névralgique se trouve à Bentonville » [53]. D'autant que ce modèle est répété par les autres compagnies de distribution, qu'elles soient principalement pour les ventes alimentaires, pour les vêtements comme Zara, H&M ou C&A, pour les meubles (Ikea) ou pour une grande diversité de biens de consommation (Carrefour).

Avec ce système, Walmart gagne presque inexorablement des parts de marché sur ses concurrents. On peut l'observer aux États-Unis à partir du graphique I.

Graphique I. Part de Walmart dans le commerce américain de détail (en %)



Sources : Walmart, Annual Report, différentes années, et US Census Bureau, Monthly Retail Trade Annual Revision Reports Data.

Note : La part américaine de Walmart est constituée des supermarchés Walmart et des établissements Sam's Club. Le commerce de détail comprend l'alimentation, les produits de beauté et de santé, les fournitures domestiques et électroniques, les vêtements, les loisirs, les cadeaux, les jouets et le commerce en ligne.

La progression débute dans les années 1960. Mais elle reste faible en parts de marché à l'échelle nationale. Le décollage a lieu durant la décennie 80. Il aboutit en 2009, en pleine crise des subprimes, à un taux de 13,6%. En d'autres termes, un bien de consommation sur sept est vendu par Walmart aux États-Unis. Ensuite, il y a un certain tassement dans l'évolution. Entre autres, Amazon a racheté en 2017 Whole Foods, l'une des plus importantes épiceries des États-Unis, spécialisée dans les produits biologiques, pour 13,7 milliards de dollars [54]. Il commence à œuvrer sur le terrain de Walmart et des autres grands magasins d'alimentation, en adoptant une philosophie de lutte permanente contre le gaspillage inspirée de Toyota.

Dans le domaine de l'épicerie stricte, soit l'alimentation, les produits de ménage et d'hygiène, l'Institut pour l'autonomie locale a calculé qu'en 2018, dans 203 centres urbains (43 métropoles et 160 cités plus petites), Walmart vend plus d'une marchandise sur deux. Dans 368 de ces régions, cette part dépasse même les 70% [55]. Dans ce domaine, l'estimation sur l'ensemble du pays est d'environ 25% [56].

Ainsi, dans la zone comprenant Fayetteville, Springdale, Rogers et Bentonville, d'où sont partis les frères Walton, d'une population de 526 000 personnes, le pourcentage de contrôle s'élève à 69%. Un peu plus au nord, dans l'État du Missouri, à Springfield, pour 463 000 habitants, la proportion se monte à 66% [57]. Et pour Oklahoma City qui abrite 1,38 million d'individus, elle parvient encore à 60% [58]. Les autres villes avec une forte présence de la multinationale sont moins peuplées.

Cette concentration met la pression sur les concurrents qui ne peuvent suivre. Les faillites se sont succédées assez rapidement, si bien qu'à partir de 2010, on a commencé à parler d'apocalypse du commerce de détail. Ainsi, Kmart, qui à son apogée en 1994 possédait 2 486 magasins, a dû être racheté par Sears. Ce dernier était le plus grand groupe de distribution aux États-Unis dans les années 1980. En 2018, il n'était plus que 31e et s'est mis sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites. Celui-ci permet à une entreprise de se

restructurer radicalement en ne devant plus rembourser momentanément les dettes. L'ancien leader a revendu Kmart à Transform SR Brands (Transformco), une société privée destinée à racheter les avoirs intéressants de Sears. En 2005, l'ex-géant de Chicago occupait 355 000 salariés (dont 317 000 aux États-Unis) [59]. En 2017, ils n'étaient plus que 89 000 [60].

En mai 2020, JC Penney [61] a demandé de suivre la même procédure. Avec les mêmes conséquences. Toys « R » Us, une firme qui vend des jouets, des vêtements et des produits pour bébé, a recouru également à la loi sur les faillites en 2017 et 2018. Il a fermé tous ses magasins américains, britanniques et australiens. Pendant ce temps, la famille Walton s'est profondément enrichie. Dans des classements sur les hommes les plus riches de toute époque aux États-Unis, Sam Walton occupe une place honorable entre la dixième et la seizième position. Mort en 1992, il a laissé un héritage d'environ 24 milliards de dollars à ses héritiers, qui ont encore fructifié ce pactole, comme on peut le voir dans le tableau 3.

Tableau 3. Patrimoine des héritiers de Sam Walton début 2023 (en milliards de dollars)

| | Parenté | Fortune |
|----------------------------|-------------|---------|
| Jim Walton | fils | 58,8 |
| Rob Walton | fils | 57,6 |
| Alice Walton | fille | 56,7 |
| Lukas Walton | petit-fils | 21,2 |
| Christy Walton | belle-fille | 10,2 |
| Ann Walton Kroenke | nièce | 8,5 |
| Nancy Walton Laurie | nièce | 7,9 |
| Total | | 220,9 |

Source : Forbes, World's Billionaires List, The Richest in 2023.

Note : Les liens de parenté sont établis par rapport à Sam Walton.

La famille Walton se situe parmi l'une des plus riches au monde avec un total des avoirs de près de 221 milliards de dollars, principalement constitué de titres de Walmart. Elle détient, en effet, toujours 47,5% de la multinationale. Jim Walton est le dixième Américain le plus fortuné, Rob le douzième, Alice la quinzième. Dans son ensemble, le clan devance les Mars et les Koch [62]. De quoi inspirer les autres géants de la grande distribution.

La stratégie de Delhaize en toute franchise

C'est dans ce contexte qu'intervient la décision de la direction de Delhaize de transformer ses 128 magasins belges en autant de franchisés. Dans son argumentation en faveur de cette solution, le management explique : « Ce modèle constitue la seule option pour renouer avec la croissance pour ses 128 supermarchés en gestion propre. » [63] Il faut dire qu'on a un peu de mal à comprendre. La principale raison du passage à la franchise est que cela coûte moins cher à la multinationale, le reste n'est qu'habillage pour faire passer la mesure.

Déjà, il y a quelques années, Violaine Wathélet soulignait à propos de cette méthode de gestion : « Ainsi, l'investissement consenti dans la création d'un contrat de franchise est moindre que le développement d'un réseau en propre. Il permet dès lors aux grandes enseignes de reporter la gestion de l'emploi salarié sur le franchisé, d'avoir une rentabilité immédiate (droit d'entrée, redevance pour l'exploitation, redevance pour les frais de publicité et de promotion), d'optimiser la couverture géographique de l'enseigne, de se désengager de leurs obligations sociales (cotisations sociales, pas de conventions collectives, car trop peu de travailleurs), d'éviter la représentation syndicale, car généralement les magasins franchisés emploient moins de 50 travailleurs (leurs conditions de travail sont alors négociées en commissions paritaires) [64]. Dans cette

perspective, la franchise est un formidable outil de gestion financière puisqu'il permet aux enseignes de réduire leurs coûts tout en continuant à tirer profit de leur activité. Ainsi, le plan de restructuration du groupe belge Delhaize Le Lion, annoncé aux organisations syndicales le 11 juin 2014 et implémenté à partir du mois de mai 2015, a fait passer neuf magasins sous franchise. 14 magasins étaient alors menacés de fermeture. Actuellement, sur 880 magasins du groupe en Belgique, seulement 150 sont gérés directement par le groupe. » [65] On notera que, depuis lors, la multinationale, qui a fusionné avec Ahold en 2016, a réduit son offre à 764 établissements, parmi lesquels seuls 128 en contrôle direct.

Il est difficile de préciser la situation exacte de la concurrence en Belgique, étant donné qu'aucune instance officielle ne s'en est donné la tâche. Néanmoins, une association patronale tente de fournir des données à ce propos. Sur cette base, nous avons pu dresser le tableau 4.

Tableau 4. Parts de marché de la grande distribution en Belgique en 2011 et en 2021 (parts en %, ventes en milliards d'euros et magasins en unités)

| | 2011 | | 2021 | | |
|-----------------------|-------|--------|-------|----------|-------|
| | % | Ventes | % | Magasins | % |
| Colruyt | 27,5 | 8,36 | 27,0 | 643 | 16,9 |
| Delhaize | 22,3 | 7,16 | 23,1 | 842 | 22,1 |
| Carrefour | 22,4 | 5,24 | 16,9 | 794 | 20,8 |
| Aldi | 15,7 | 3,27 | 10,5 | 442 | 11,6 |
| Lidl | | 2,38 | 7,7 | 313 | 8,2 |
| Louis Delhaize | 4,9 | 1,15 | 3,7 | 497 | 13,0 |
| Makro | 4,9 | - | | - | |
| Autres | 2,3 | 3,46 | 11,2 | 283 | 7,4 |
| Total | 100,0 | 31,02 | 100,0 | 3.814 | 100,0 |

Sources : L'Écho, 28 juin 2012 et 14 juillet 2022.

Notes : Pour 2011, le pourcentage obtenu par Aldi est, en fait, le cumul des parts d'Aldi et de Lidl. La firme Louis Delhaize, même si elle a une origine familiale similaire au groupe Delhaize, a été développée sur une base totalement indépendante depuis sa création en 1875. Elle vend sous les enseignes Cora et Match.

On observe que les positions de Colruyt et de Delhaize sont stables. Celle de Carrefour décline dangereusement. Les discounts à bas prix (Aldi et Lidl) progressent. Et Makro, qui disposait de six hypermarchés (et onze magasins Metro davantage tournés vers les professionnels du secteur horeca [66]), a disparu, ayant fait faillite. Celle-ci a été prononcée le 10 janvier 2023, laissant quelque 1 400 travailleurs sur le carreau. La firme d'origine néerlandaise avait été rachetée en 1998 par le puissant groupe allemand Metro, un des leaders mondiaux de la distribution [67].

En ce qui concerne le nombre d'établissements, six enseignes concentrent 92,6% du total. La concurrence exacerbée dont se justifient les dirigeants des différentes entreprises du secteur pour expliquer les nombreuses restructurations n'est pas aussi forte qu'ils le prétendent. D'autant que chaque compagnie se profile d'une manière spéciale pour attirer un groupe particulier de consommateurs.

Sur ce plan, Delhaize n'est pas mal situé, mais entretient une rivalité à l'intérieur de son propre conglomérat. En effet, la marque Albert Heijn, exclusivement présente en Flandre jusqu'à présent, se comporte comme un magasin discount de proximité à travers une politique agressive des prix promotionnels pour capter la clientèle jeune. De leur côté, les surfaces éponymes se positionnent plutôt sur la qualité et la santé, avec des tarifs un peu plus élevés. En même temps, la firme a de plus en plus recours, tout comme Carrefour, à des franchisés pour vendre les produits qu'elle achète. Les syndicats reprochent d'ailleurs depuis des années que la multinationale favorise ces derniers au détriment des établissements gérés en propre.

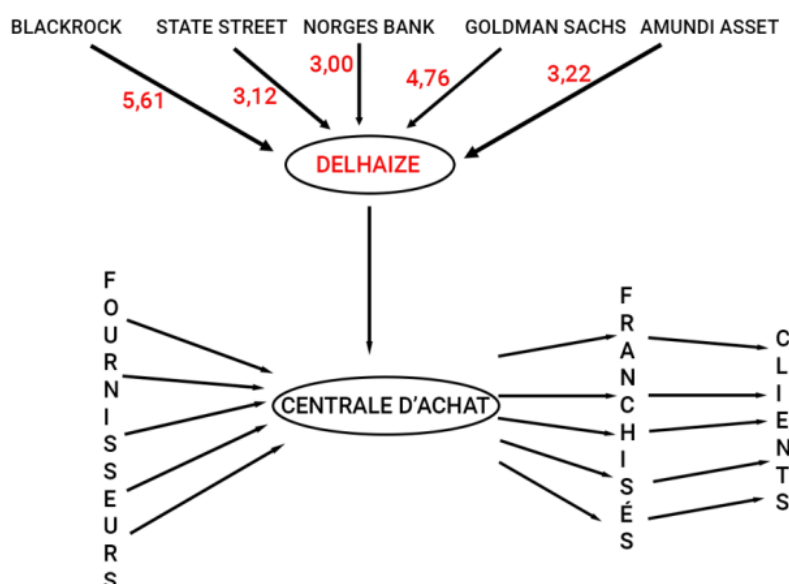
Gino Van Ossel, professeur de la Vlerick Business School et spécialiste de la grande distribution, estime que Delhaize est le mieux placé à long terme sur le marché belge, grâce à l'e-commerce. Il estime que celui-ci

devrait représenter à l'avenir entre 15 et 20% des ventes au détail. Or, pour ces livraisons à domicile, la filiale d'Ahold est en avance sur ses concurrents comme Colruyt, Aldi et Lidl, et elle couvre aisément tout le territoire [68].

Mais cela ne suffit pas à la multinationale. En 2022, elle a réalisé son bénéfice net le plus élevé de son histoire : 2,546 milliards d'euros. Sur celui-ci, elle va prélever environ un milliard pour les distribuer aux actionnaires sous forme de dividendes [69]. Depuis 2017, elle rachète quasiment chaque année ses propres actions d'un montant d'environ un milliard d'euros pour faire monter le cours boursier, sauf en 2018 lorsqu'elle en a acquis pour plus de deux milliards.

C'est pourquoi elle tente de tirer plus de profit de son marché belge. Il n'y a que cette explication qui tienne pour justifier le choix de franchiser les derniers magasins encore gérés en propre. De cette façon, la filiale devient purement et uniquement une centrale d'achat, avec une administration et de la logistique pour livrer les marchandises où elles doivent être vendues. Or, qu'est-ce qu'une centrale d'achat concrètement ? C'est un pouvoir de négociation sur les fournisseurs. De ce fait, on peut résumer la situation future de Delhaize Belgique dans le schéma simplifié 3.

Schéma 3. Schéma simplifié du mode de fonctionnement futur de Delhaize Belgique



Source : Ahold-Delhaize, Annual Report 2022, p.87 pour les données chiffrées.

Note : La direction des flèches indique soit le niveau de propriété ou de contrôle des acteurs représentés, soit l'écoulement des marchandises.

En tant que centrale d'achat, Delhaize presse les firmes qui lui livrent pour obtenir les prix les plus bas, en appliquant grosso modo les méthodes décrites pour Walmart. L'entreprise est d'ailleurs engagée internationalement dans des groupements européens comme Coopernic et AMS Sourcing, qui permettent d'affronter de puissants producteurs sur plusieurs marchés à la fois et donc de réduire leur potentiel pouvoir [70]. En tant que compagnie n'employant plus que des franchisés, elle peut pratiquer des tarifs élevés, puisqu'elle oblige ces magasins à acheter une grande partie des produits récoltés par la multinationale. Celle-ci n'est plus qu'un lieu de passage, mais qui, à l'instar des seigneurs, des propriétaires de ponts ou d'autres endroits clés où les marchandises transitaient au Moyen Âge, ponctionne une rente au bénéfice des actionnaires du groupe. Cette redevance sera obtenue par la différence de prix arrachée à la fois aux fournisseurs et aux franchisés.

On associe souvent cette politique de mise en franchise à celle utilisée par McDonald's. Mais ce n'est pas tout à fait exact. Ce groupe américain ne perçoit pas son surprofit à partir de la différence de prix, mais de la propriété immobilière qu'elle détient et que les franchisés sont obligés d'employer, car le groupe possède toujours les lieux de restauration. Dans le chiffre d'affaires de la firme, en 2022, les loyers représentaient 39% et les royalties versées par les franchisés pour l'utilisation de la marque et des produits livrés 22%, les centres de restauration détenus en propre (qui ne totalisent plus que 5% des McDo à l'heure actuelle) ne formant que 38% des ventes [71]. Ray Kroc, qui avait racheté l'entreprise en 1961 et en a été le PDG de 1967 à 1973, disait lui-même : « Nous ne vendons pas des hamburgers, nous sommes une entreprise immobilière » [72].

Dans le cas d'Ahold-Delhaize, même s'il peut y avoir des loyers reçus, le gros de la rente viendra de la différence des prix [73].

C'est bel et bien une stratégie exclusivement financière qui va rémunérer les principaux actionnaires de Delhaize. Il s'agit de BlackRock, dont le comportement a déjà été décrit dans la partie consacrée à l'industrie pharmaceutique. Ensuite, on trouve Goldman Sachs, la banque d'investissement la plus importante dans le monde. State Street Bank, fondée en 1792 comme banque dépositaire où des particuliers pouvaient placer des biens dans des coffres et les retirer à tout moment, est devenue un des holdings les plus actifs dans la prise de participation de capital de sociétés diverses. Amundi Asset est une filiale de la firme française Crédit Agricole, spécialisée elle aussi dans la gestion d'actifs. Norges Bank se réfère à la banque centrale de Norvège, qui dispose d'un fonds de pension investissant un peu partout dans le monde. D'après Zone Bourse, Vanguard aurait acquis 2,68% du capital du géant de la distribution [74].

Dans sa note explicative, Delhaize annonce qu'il « continuera également à investir dans sa propre logistique pour assurer un service optimal à l'ensemble de son réseau de magasins » [75]. Mais c'est évidemment absurde, puisqu'il se libère à devoir dépenser ses fonds dans les établissements de vente eux-mêmes, ce qui représente une somme quand même considérable. En outre, il limite le pouvoir syndical et devrait entraîner une pression supplémentaire sur les conditions de travail et de salaire chez les franchisés, puisque ceux-ci auront une marge bénéficiaire tellement faible qu'ils devront s'en prendre à ces situations pour rester rentables.

Delhaize n'est pas seul à décider ou à songer de se transformer en pure centrale d'achat et à multiplier les contrats de franchise. En mars 2022, le groupe français Intermarché, qui appartient à l'association coopérative Les Mousquetaires et qui possède 77 établissements en Belgique (surtout en Wallonie), a repris le groupe Mestdagh, qui agissait comme franchisé pour 89 magasins Carrefour [76] et qui emploie quelque 2 000 salariés. L'entreprise belge pourrait être soumise à la sauce mousquetaire : des points de vente officiellement indépendants avec quelques travailleurs fixes et une pléthore d'étudiants. Quant à Carrefour, perdant régulièrement des parts de marché, il pourrait être tenté de suivre l'exemple de Delhaize.

Le monde de la PME n'existe pas

Résumons notre propos. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, un certain nombre de grandes firmes comme les constructeurs automobiles ont compris que leur performance et donc les bénéfices qu'elles peuvent obtenir dépendent non seulement de leurs activités, mais également d'une chaîne de production qui va des matières premières jusqu'au bien final. La première opération a été de prendre le contrôle de cette filière. C'est l'ère de l'intégration verticale.

Mais cette option présentait quelques difficultés dans la perspective d'avoir la rentabilité la plus élevée possible. D'abord, cela demandait de grosses sommes d'investissement dans les différents secteurs qui composaient le réseau de livraison. Donc le taux de profit, qui est le rapport entre le bénéfice et le capital dépensé, pouvait être très bas. Il fallait beaucoup investir pour gagner peu.

Ensuite, la concentration des activités dans des complexes géants comme celui de River Rouge entraînait également celle de la main-d'œuvre. Ces travailleurs pouvaient dès lors se rencontrer, échanger, discuter et augmenter ainsi leur conscience politique et leur capacité d'action. En certaines occasions comme à Dearborn en 1941 ou, plus tard, à Billancourt ou à Mirafiori, ils ont acquis un pouvoir qui pouvait menacer celui des dirigeants de Ford, de Renault et de Fiat. La période ne pouvait plus être celle des énormes centres de production. Il fallait disséminer les usines un peu partout sur le territoire.

C'est à la suite d'un concours particulier de circonstances que la solution à ce problème s'est révélée. Les conglomérats japonais après la Seconde Guerre mondiale, dans un archipel occupé par les forces américaines, ont craint de devoir être démantelés. Ils se sont donc officiellement, à l'instar de Toyota, séparés de certains départements en les filialisant. En même temps, conséquence de la phase militaire, ils contrôlaient des associations de fournisseurs. Ils ont développé une relation de vassalité avec leurs sous-traitants, leur permettant d'extirper une partie de la valeur créée chez ceux-ci vers le centre de la multinationale. Ce modèle a été copié et imité un peu partout dans le monde, si bien qu'il est devenu la norme dans l'industrie. C'est dans ce contexte qu'opèrent aujourd'hui beaucoup de PME. La définition de celles-ci est très simple. Il s'agit de firmes occupant au maximum 250 salariés. Cela peut être une catégorie statistique ou juridique, mais en aucun cas économique.

En effet, qui peut obtenir le statut de PME ? Une filiale de multinationale étrangère, un sous-traitant de la filière automobile, une start-up impliquée dans les nouvelles technologies, une scierie dans le fin fond des Ardennes, un bureau d'avocats, un grand restaurant, une boucherie, une boulangerie et l'épicier du coin s'il

a transformé son affaire en entreprise. Qu'est-ce qui relie toutes ces compagnies ? Rien du tout. Ils sont dans des situations économiques totalement différentes.

Cela peut même aller plus loin. Un constructeur automobile, une sidérurgie de maximum 250 personnes sont des nains dans leur secteur. En revanche, un hôtel, un restaurant, un cabinet d'avocats ou d'architectes avec le même nombre de travailleurs sont, au contraire, des géants. Dans son rapport instituant le Small Business Act, la Commission européenne le reconnaît explicitement : « Les PME opèrent dans des environnements nationaux et locaux très différents et sont elles-mêmes de nature très variée (puisqu'on y trouve des entreprises artisanales, des microentreprises, des entreprises familiales et des entreprises d'économie sociale) » [77]. L'économie des PME n'existe donc pas, quoi qu'en disent certains libéraux.

Dès lors, les politiques en faveur de ces firmes ne les avantagent pas nécessairement. Ce sont surtout celles qui œuvrent dans une filière de production ou qui sont en capacité de devenir à l'avenir des monopoles dans leur domaine qui sont encouragées. Ce ne sont pas les petits commerces ou les « vieilles » industries.

De ce fait, privilégier les PME peut se transformer en une manne pour les multinationales. Soit en tant que petite filiale, soit en tant que chaînon de la fabrication d'un produit, ces compagnies peuvent donc être aidées. Et cela profitera au grand groupe qui pourra se concentrer sur les activités les plus lucratives, tout en faisant peser le poids des coûts sur des PME, en les contrôlant en même temps. Le soutien qui sera apporté à une petite structure sera alors absorbé par la société géante. Ce n'est pas pour rien que la journaliste Sandrine Foulon d'Alternatives économiques a titré l'article de son enquête sur McDonald's : « McDo, une multinationale déguisée en PME ». Elle aurait dû même écrire en une multitude de PME.

L'économie des grandes entreprises

Si l'économie des PME n'existe pas, celle des firmes géantes, par contre, est bel et bien présente et dominante. C'est la logique même du capitalisme. Dans un secteur particulier, toutes les compagnies, au départ peut-être petites, peu importantes, se livrent une compétition acharnée. Chacune tente de prendre l'avantage sur les autres. Et tous les moyens sont parfois bons pour y parvenir. La conséquence est que les entreprises les plus fortes, les plus solides, persistent et les autres disparaissent. C'est au moment des crises économiques que le grand élagage s'opère. Les sociétés aux bases financières moins sûres sont acculées à la faillite et les rivaux reprennent leur part de marché. Au bout d'un certain temps, il ne reste plus que quelques groupes par branche.

De cette façon, la concurrence tue petit à petit la concurrence. Ce ne sont pas les autorités antimonopolistes qui peuvent contrecarrer cette tendance profonde du système capitaliste. Elles peuvent corriger un peu, faire patienter l'évolution inévitable, empêcher des fusions trop rapides, éventuellement démanteler des pouvoirs trop importants à un moment donné. Mais elles n'arrêtent pas le processus.

En effet, lorsqu'il ne reste plus que quelques firmes dans un secteur, le risque est très important que celles-ci s'entendent sur les prix et les conditions de mise sur le marché de leurs produits. Lorsqu'il n'y en a plus qu'une, si elle fonctionne sur un mode capitaliste [78], on peut être assuré que ce sera le cas. De ce fait, ces conglomérats ponctionnent une rente dite monopolistique qu'ils prélèvent sur l'ensemble de l'économie, donc y compris sur les autres branches. Les capitalistes de celles-ci n'apprécient donc guère les prix élevés que pratiquent leurs collègues en position de moindre concurrence. Soit ils doivent payer, comme tout le monde, leurs services forts chers, soit ils ne peuvent eux-mêmes élever leurs tarifs, parce qu'une partie des revenus des consommateurs est consacrée à l'achat des produits des oligopoles [79]. Si tout acheteur d'ordinateur personnel doit mettre un système Windows de Microsoft sur sa machine, il est clair que la société de Redmond (à 24 km à l'est de Seattle) peut soit imposer ses factures, soit vendre des produits annexes avec de larges marges bénéficiaires.

L'inclination à la concentration est une tendance lourde du capitalisme. Elle n'est contrecarrée que faiblement par les autorités qui luttent contre les monopoles, mais surtout par les changements technologiques majeurs ou par la volonté d'un État de mettre les moyens pour créer un champion national.

Ainsi, dans l'industrie automobile, la concurrence a éliminé la majeure partie des constructeurs actifs dans ce domaine pour ne laisser que quelques géants à l'échelle mondiale. Les seules à avoir été capables d'entrer sur ce marché après la Seconde Guerre mondiale sont les firmes japonaises, coréennes, chinoises et peut-être indiennes. À chaque fois, celles-ci ont reçu un appui sans faille de la part de leur gouvernement, qui les a protégées des importations, fourni une aide en capital et qui les a aidées à établir une stratégie ciblée pour résister aux géants étrangers et pénétrer leur propre marché.

Aujourd'hui, le passage des moteurs à essence ou diesel vers les batteries électriques est une modification technologique qui peut à nouveau rebattre les cartes. Cela signifie que d'anciens constructeurs peuvent

disparaître et d'autres émerger. Mais, une fois cette redistribution effectuée, la même tendance lourde va amener à la situation d'aujourd'hui avec un nombre limité de conglomérats qui dominent le secteur. Dans cette évolution parfois chaotique, les entreprises cherchent la plupart du temps à se retrouver en position de monopole. À la recherche des bénéfices les plus élevés possibles, elles essaient de se constituer en position de force pour pouvoir imposer leurs tarifs. Elles font donc tout pour y parvenir : baisser les prix momentanément pour éliminer les concurrents plus faibles, qui ne peuvent pas tenir une telle réduction, investir dans les moyens de production, augmenter la productivité, intensifier et flexibiliser le travail, payer le moins possible les salariés, sous-traiter un maximum d'activités pour faire supporter les coûts sur les autres compagnies de la chaîne...

Ainsi, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001 et président du Groupe des conseillers économiques (Council of Economic Advisers) [80] de 1995 à 1997, divulgue ce témoignage : « Quand j'étais président du Council of Economic Advisers, j'ai constaté que les chefs d'entreprise qui venaient nous demander de l'aide professaient presque invariablement trois principes. Premièrement, leur totale opposition aux subventions. Pour tout le monde. Sauf pour eux. (...) Deuxièmement, leur attachement profond à la concurrence. Dans tous les secteurs. Sauf le leur. (...) Enfin, leur volonté de promouvoir l'ouverture et la transparence. Partout. Sauf dans leur branche. » [81] Le but est donc bien pour ces dirigeants de se retrouver dans une situation où ils peuvent agir quasiment comme un monopole. Le monopole est donc bien l'ambition de tout capitaliste d'envergure.

Pour se positionner de la sorte, les firmes ont besoin de capitaux. Elles peuvent s'en procurer par les bénéfices qu'elles réalisent. Mais, si cela est insuffisant, elles auront recours aux établissements qui recèlent le plus grand réservoir de capital, à savoir les banques. C'est ce qui s'est passé à partir du XIXe siècle.

Mais, depuis lors, les organisations de crédit ont multiplié les crises. La plus violente est celle des années trente, lorsque de nombreuses compagnies financières ont dû faire faillite. Pour éviter la reproduction d'un tel cataclysme, certains pays ont obligé ces entreprises de séparer l'activité commerciale d'accorder des prêts de celle d'investissements et de prises de participations dans les autres secteurs. Malgré cela, les récessions n'ont pas été écartées. Au contraire, celle de 2007-2009 a révélé de nouveau l'avidité et la cupidité des dirigeants bancaires.

C'est dans ce contexte que d'autres organismes financiers sont apparus : des fonds qui récoltent de l'épargne pour le placer dans des affaires censées être lucratives. Les plus importants aujourd'hui sont les fonds de gestion d'actifs, comme BlackRock, Vanguard, Capital Group, State Street Bank... Les deux premiers détiennent des avoirs de plus de 8 500 milliards de dollars, alors que les plus grandes banques ne rassemblent guère plus de 3 000 milliards de dollars. Ce sont eux qui pèsent sur l'économie mondiale.

Comme ils ne sont arrivés que récemment, ils se retrouvent en position inverse des banques du XIXe siècle. Il ne s'agit pas en premier lieu d'aider les firmes à grossir, mais à tirer parti de leurs perspectives de profit pour en gagner un maximum au profit des épargnants et des dirigeants de la firme. Ils sont littéralement aimantés vers les entreprises en position de quasi-monopole, car ce sont elles qui ont les prévisions de bénéfices les plus élevés et stables dans l'économie actuelle. De cette façon, ils attisent la concentration capitaliste et aiguissent les contradictions du système.

Nous avons montré dans le tableau 2 que BlackRock, Vanguard et State Street Bank sont les principaux actionnaires des grands groupes pharmaceutiques, qui détiennent un monopole absolu et exclusif durant plus de vingt ans sur les molécules pour lesquelles soit ils déposent un brevet, soit ils le rachètent aux inventeurs (ou acquièrent la firme qui le possède). Dans la présentation des données suivantes, nous soulignons que cette situation ne se limite pas au secteur de la santé, mais à d'autres industries où, la concurrence est très limitée. C'est le cas pour l'armement dans le tableau 5.

Tableau 5. Actionnariat des principales sociétés d'armement en 2022 (en %)

| | BlackRock | Vanguard | State Street | Autre Finance | Autres | Total |
|------------------|-----------|----------|--------------|---------------|--------|--------|
| BAE Systems | 9,90 | | | 26,14 | 63,96 | 100,00 |
| Boeing | 5,60 | 7,70 | | 7,40 | 79,30 | 100,00 |
| General Dynamics | 5,80 | 8,10 | | 21,40 | 64,70 | 100,00 |
| Honeywell | 6,23 | 9,18 | | | 84,59 | 100,00 |
| Northrop Grumman | 6,40 | 8,00 | 9,30 | 8,00 | 68,30 | 100,00 |
| Raytheon | 6,90 | 8,40 | 8,60 | 5,50 | 70,60 | 100,00 |
| Textron | 8,60 | 11,60 | | 9,10 | 70,70 | 100,00 |

Sources : Différentes compagnies, Proxy Statements 2022, et BAE Systems, Annual Report 2022, p.207.

Nous avons repris les plus grandes entreprises qui sont fournisseurs du Pentagone, le ministère de la Défense américain, en matière électronique et aérospatiale. Il y a une compagnie britannique (BAE Systems) et six sociétés d'outre-Atlantique. Ces compagnies bénéficient de contrats quasi exclusifs où ils peuvent généralement imposer leurs prix.

Seul BlackRock est présent dans la première. Mais, globalement, les conglomérats financiers contrôlent ces firmes. Ils en ont vraiment le pouvoir, car aucun autre propriétaire n'a plus de 5% des titres de capital. Dès lors, il n'y a pas d'emprise alternative sur le management.

Notons que nous utilisons pour les compagnies américaines les Proxy Statements [82] de sorte à connaître les principaux actionnaires. Ce document officiel doit obligatoirement divulguer le nom de toute personne ou firme qui détient au moins 5% des actions (ce que celle-ci doit de toute façon révéler à la SEC, Securities and Exchange Commission, c'est-à-dire l'autorité qui surveille les opérations boursières). Comme nous reprenons ces données à une date précise, il se peut qu'un propriétaire ait, depuis lors, augmenté ou diminué sa participation. De même, une case blanche ne veut pas dire que la société financière n'a pas acheté des titres, mais que le total de ces acquisitions ne dépasse pas les 5%. Enfin, précisons que la somme considérée englobe toutes les transactions d'un même groupe, avec toutes ses filiales.

En Europe, ces informations se retrouvent dans les rapports annuels. Mais les seuils à partir du moment où la transparence est exigée se situent à 3% en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas [83]. Elle est encore plus large en France, où les compagnies doivent déposer un « document d'enregistrement universel ». En général, toute prise de participation de plus d'un pour-cent est notifiée. En revanche, le niveau de communication en Allemagne ne se situe qu'à 10%, ce qui est ridiculement élevé. On peut voir dans tous les tableaux que les possessions des différentes firmes dépassent rarement les 10%. Sur ce point, Berlin pratique une politique de l'opacité sur les liens financiers réels [84].

Après l'armement, nous nous sommes intéressés aux nouvelles compagnies actives dans les nouvelles technologies informatiques, comme les GAFAM [85], considérées comme dominant le monde de l'Internet. C'est l'objet du tableau 6.

Tableau 6. Actionnariat des principales sociétés de nouvelles technologies en 2022 (en %)

| | BlackRock | Vanguard | State Street | Autre Finance | Fondateurs | Autres | Total |
|--------------------------|-----------|----------|--------------|---------------|------------|--------|--------|
| Alphabet (Google) | 2,80 | 3,30 | | | 57,10 | 36,80 | 100,00 |
| Amazon | 5,80 | 6,90 | | | 12,30 | 75,00 | 100,00 |
| AMD | 7,50 | 8,50 | | | | 84,00 | 100,00 |
| Apple | 6,44 | 7,96 | | 5,73 | | 79,87 | 100,00 |
| IBM | 8,00 | 8,86 | 5,93 | | | 77,21 | 100,00 |
| Intel | 8,03 | 8,80 | | | | 83,17 | 100,00 |
| Meta (Facebook) | 2,70 | 3,20 | | 2,20 | 61,10 | 30,80 | 100,00 |
| Microsoft | 6,90 | 8,20 | | | | 84,90 | 100,00 |
| Oracle | | 5,30 | | | 43,70 | 51,00 | 100,00 |

Sources : Différentes compagnies, Proxy Statements 2022.

La présence des sociétés financières est manifeste. Mais on remarque aussi que les fondateurs, surtout pour les entreprises relativement jeunes, sont également archi-dominants. Il s'agit de Larry Page et de Sergey Brin, créateurs du moteur de recherche Google, de Jeff Bezos chez Amazon, de Mark Zuckerberg chez Meta (Facebook) et de Larry Ellison chez Oracle, une firme spécialisée dans les logiciels. Mais on voit que, pour des entreprises plus anciennes, la part des promoteurs initiaux s'est fortement amenuisée ou a même disparu. C'est le cas pour les deux producteurs de microprocesseurs, Intel et AMD, pour Apple et pour Microsoft, où l'actionnaire de référence Bill Gates semble s'être évaporé [86].

Autre secteur très monopolisé : l'industrie pétrolière. Dans le tableau 7, nous avons sélectionné les cinq plus grandes compagnies.

Tableau 7. Actionnariat des principales sociétés pétrolières en 2022 (en %)

| | BlackRock | Vanguard | State Street | Autre Finance | Autres | Total |
|------------|-----------|----------|--------------|---------------|--------|--------|
| BP | 7,37 | | | 2,97 | 89,66 | 100,00 |
| Chevron | 7,00 | 8,22 | 6,61 | 8,70 | 69,47 | 100,00 |
| ExxonMobil | 7,01 | 9,00 | 5,40 | | 78,59 | 100,00 |
| Shell | 6,71 | | | | 93,29 | 100,00 |
| Total | 6,60 | | | | 93,40 | 100,00 |

Sources : Différentes compagnies, Proxy Statements 2022 ou Annual Report 2022.

Nous obtenons un résultat similaire. Remarquons à nouveau que BlackRock est le seul fonds qui détient des participations significatives dans des firmes hors des États-Unis.

Ensuite, nous nous sommes penchés sur la situation des grandes banques, celles qui sont trop importantes pour faire faillite. Le résultat se trouve dans le tableau 8.

Tableau 8. Actionnariat des principales banques en 2022 (en %)

| | Pays | BlackRock | Vanguard | State Street | Autre Finance | Autres | Total |
|------------------|--------|-----------|----------|--------------|---------------|--------|--------|
| BNP Paribas | France | 6,00 | | | | 94,00 | 100,00 |
| Barclays Bank | GBR | 5,78 | | | | 94,22 | 100,00 |
| Goldmann Sachs | USA | 6,98 | 8,85 | 6,22 | | 77,95 | 100,00 |
| HSBC | GBR | 6,07 | | | 5,04 | 88,89 | 100,00 |
| JP Morgan Chase | USA | 6,60 | 9,36 | | | 84,04 | 100,00 |
| Morgan Stanley | USA | 5,30 | 6,70 | 7,20 | 22,60 | 58,20 | 100,00 |
| Société Générale | France | 7,63 | | | 6,98 | 85,39 | 100,00 |
| UBS | Suisse | 5,23 | | | 12,19 | 82,58 | 100,00 |

Sources : Différentes compagnies, Proxy Statements 2022 ou Annual Report 2022.

Note : GBR signifie Grande-Bretagne.

On aurait aimé avoir les renseignements sur la Deutsche Bank. Mais celle-ci se protège en affirmant qu'aucun des actionnaires ne détient 10% des titres. D'après Zone Bourse, le groupe américain Capital posséderait 6,91%, Amundi Asset 3,64%, Vanguard 2,54% et Goldman Sachs 1,13% [87]. En outre, BlackRock a révélé le 31 mars 2023 qu'il avait acquis 5,38% du capital de l'établissement allemand, ainsi que 6,39% des droits de vote pour l'assemblée des actionnaires [88].

On observe comme partout où la situation s'approche du monopole la présence massive des sociétés financières. C'est le cas pour les deux grandes banques françaises, pour UBS qui vient de racheter le Credit Suisse, pour les établissements britanniques [89], la principale banque américaine JP Morgan Chase ainsi que les deux firmes d'investissements transformées à la suite de la crise des subprimes en 2007-2009 en banques pour pouvoir bénéficier des prêts de la Federal Reserve, Goldman Sachs et Morgan Stanley [90].

Enfin, nous avons recherché les autres entreprises qui se retrouvent dans une situation de grande domination. C'est l'objet du tableau 9.

Tableau 9. Actionnariat des autres principales sociétés monopolistes en 2022 (en %)

| | Secteur | Pays | BlackRock | Vanguard | State Street | Autre Finance | Fondateurs | Autres | Total |
|------------------------|----------------|---------|-----------|----------|--------------|---------------|------------|--------|--------|
| Danone | alimentation | France | 5,70 | | | 28,60 | | 65,70 | 100,00 |
| Unilever | alimentation | GBR/NED | 8,90 | 4,60 | | 3,00 | | 83,50 | 100,00 |
| Coca-Cola | boissons | USA | 7,19 | 8,51 | | 9,25 | | 75,05 | 100,00 |
| Pepsico | boissons | USA | 8,00 | 9,50 | | | | 82,50 | 100,00 |
| Nike (classe B) | chaussures | USA | 7,00 | 8,30 | | | 23,80 | 60,90 | 100,00 |
| General Electric | conglomérat | USA | 6,20 | 8,00 | | 14,90 | | 70,90 | 100,00 |
| Walt Disney | divertissement | USA | 6,40 | 7,60 | | | | 86,00 | 100,00 |
| Philips | électronique | NED | 5,75 | | | 10,11 | | 84,14 | 100,00 |
| Caterpillar | machines | USA | 6,70 | 8,79 | 7,59 | | | 76,92 | 100,00 |
| Glencore | mines | Suisse | 7,97 | | | | 9,58 | 82,45 | 100,00 |
| Rio Tinto | mines | GBR | 9,78 | 2,50 | 2,67 | 10,32 | | 74,73 | 100,00 |
| Procter & Gamble | hygiène | USA | 6,55 | 8,99 | | | | 84,46 | 100,00 |
| McDonald's | restauration | USA | 7,00 | 9,31 | | | | 83,69 | 100,00 |
| Halliburton | parapétrolier | USA | 9,00 | 10,97 | 6,60 | 7,10 | | 66,33 | 100,00 |
| Altria (Philip Morris) | tabac | USA | 7,03 | 8,98 | | | | 83,99 | 100,00 |
| BAT | tabac | GBR | 5,94 | | | 21,46 | | 72,60 | 100,00 |
| AT&T | télécoms | USA | 7,30 | 8,52 | | | | 84,18 | 100,00 |
| Lumen Tech. | télécoms | USA | 7,50 | 11,20 | 5,20 | | | 76,10 | 100,00 |
| Verizon | télécoms | USA | 7,90 | 8,40 | | | | 83,70 | 100,00 |
| Saint-Gobain | verre | France | 6,02 | | | | | 93,98 | 100,00 |

Sources : Différentes compagnies, Proxy Statements 2022 ou Annual Report 2022.

Notes : GBR signifie Grande-Bretagne et NED Pays-Bas.

De nouveau, nous n'avons pas le détail des participations détenues chez BASF, Bayer ou Siemens qui auraient pu figurer dans le classement ci-dessus [91]. Les deux grandes compagnies françaises du luxe, LVMH et L'Oréal, sont contrôlées par les familles qui ont forgé leur notoriété : Bernard Arnault pour la première et les Bettencourt pour la seconde. Dans le cas de Nike, Philip Knight, un des deux fondateurs, reste aux commandes avec 23,8% environ du capital. Chez Glencore, cette puissante compagnie de négoce, courtage et d'extraction de matières premières, c'est un ménage à trois, entre le PDG Ivan Glasenberg (9,58%), le fonds d'investissement du Qatar (8,27%) et BlackRock (7,97%).

Les autres sont sous la coupe des sociétés financières, souvent très nettement. Cela renforce les politiques purement financières des multinationales. Si les résultats et les perspectives s'améliorent, ces fonds investiront. La capitalisation boursière [92] grimpera, attirant d'autres spéculateurs. Dans le cas contraire, des temps difficiles s'annoncent. Il n'y a donc pratiquement plus d'autres considérations que le profit. Si cela rapporte, c'est bon. Sinon, il faut s'en débarrasser. Inutile d'ajouter que c'est une vision très étroite et très pauvre de ce que devrait être l'action humaine.

Le capitalisme montre ainsi un vrai visage de système qui n'a plus rien de bienfaisant et a peu à offrir au monde. Au contraire, c'est le parasitisme au sens le plus large qui prédomine. Mais cette notion devrait être déclinée en plusieurs formes.

Au départ du capitalisme, il y a un vol, celui des salariés qui ne sont pas payés en fonction de la valeur qu'ils créent, mais en fonction de leur capacité à travailler et à revenir le lendemain dans les mêmes conditions de vigueur et de santé. Adam Smith et David Ricardo avaient dénoncé à leur époque le transfert de richesse qui allait de l'industrie vers les propriétaires fonciers sous couvert de rente. Karl Marx a montré que, si le travail était source de valeur marchande (comme le reconnaissent Smith et Ricardo), il n'y avait pas de raison que l'entrepreneur reçoive une telle part des revenus. Il pouvait être rémunéré en fonction de son travail personnel. Mais l'importance de sa fortune venait de sa possession exclusive du capital. Ce qui est accru aujourd'hui, en voyant que ce sont les firmes financières qui concentrent les sommes gigantesques d'actifs qui dominent l'économie mondiale.

Sur cette réalité initiale du capitalisme vient se greffer une seconde forme de parasitisme propre au capital financier et à son règne devenu aujourd'hui universel. Non seulement le capitaliste extorque une partie de la valeur créée à son profit, mais lui-même est de plus en plus dépossédé de cette richesse au profit des compagnies monopolistiques ou oligopolistiques et des grandes sociétés financières. Ce n'est plus la partie productive du capitalisme qui s'enrichit, mais sa portion la plus oisive qui se laisse tenter par les bénéfices faciles et la spéculation boursière.

Joseph Stiglitz exprime cette situation à sa manière, après la crise de 2000-2001 qui avait atteint surtout les firmes qui avaient massivement dans les nouvelles technologies : « *Les barons du chemin de fer du XIXe siècle [93], qui s'étaient enrichis en usant de leur influence politique, ont au moins laissé derrière eux un patrimoine : des voies ferrées, des équipements, qui ont unifié le pays et dynamisé sa croissance. Quel patrimoine ont laissé tant de millionnaires et de milliardaires des point-com, (...) à part des histoires d'épouvante à raconter aux générations futures ?* » [94]

Mais, avec le plan initié par la direction de Delhaize, on franchit une nouvelle étape. Delhaize se supprime pratiquement comme magasin en Belgique. Il y devient une sorte d'entreprise sans usine. Il n'est plus qu'un pouvoir de négociation (et une marque), avec quelques bâtiments pour gérer cela. Et cela, c'est en partie du vent. Franchement, quelle est l'utilité sociale d'avoir une enseigne qui se charge de pressurer les fournisseurs, de lier pieds et poings les franchisés dans ce qu'ils font, au nom du passé et de la notoriété acquise dans l'histoire de la grande distribution en Belgique ? On pourrait clairement s'en passer et cela serait sans doute mieux pour tout le monde. Le monde actuel de capitalisme financier est devenu du parasitisme au cube.

Du côté du vrai capital financier

Le slogan publicitaire de Delhaize est : « du côté de la vraie vie ». Mais de quelle vie parle-t-il ? Celle des gens de tous les jours ou celle des puissantes sociétés financières qui sont aujourd'hui ses actionnaires ? Poser la question c'est y répondre.

Le capitalisme d'aujourd'hui n'est pas ce système bouillonnant de créativité et de dynamisme auquel veulent nous faire croire les dirigeants de l'Union européenne, à partir de structures libres et indépendantes qui fourmillent un peu partout sur le territoire. C'est au contraire un univers impitoyable de course à la rentabilité poursuivie avec acharnement, avidité et cupidité par les multinationales poussées en ce sens par des sociétés financières de plus en plus puissantes.

À cette aune, la majorité de la population mondiale est perdante. Une partie non négligeable n'a pas de travail, si ce n'est des jobs qui permettent à peine de vivre. Une autre partie trime pour enrichir une poignée de milliardaires, qui en veulent toujours davantage et qui aspirent à contrôler de plus en plus le comportement des gens. C'est pour cela qu'ils essaient de se positionner en tant que monopole sur leur marché.

Dans ce contexte, les PME ont toutes les chances d'être broyées. Seule une petite minorité pourra s'en sortir et une fraction encore plus infime deviendra un géant à l'avenir. Évidemment, l'exemple américain fait rêver, avec des sociétés nées dans un garage et qui se transforment en leader incontesté de leur secteur. Mais cette vision a un caractère mythique. Dans beaucoup de cas, les grenouilles qui se sont faites aussi grosses que le bœuf ont bénéficié de circonstances extrêmement favorables, comme le pacte signé entre IBM, Microsoft et Intel, offrant à l'entreprise de Redmond le monopole sur les logiciels de base et à celle de Santa Clara, dans la Silicon Valley, l'exclusivité de l'approvisionnement en microprocesseurs. La plupart des batraciens, comme le raconte la fable de Jean de La Fontaine, explosent en plein vol.

Henri Houben (Investig'Action), 9 août 2023

Notes

[1] Delhaize Le Lion, Comptes annuels 2021, p.61.

[2] Une Loi sur les petites entreprises, en traduction littérale.

[3] Commission européenne, Un « Small Business Act » pour l'Europe, Bruxelles, 25 juin 2008, p.2.

[4] Unie van Zelfstandige Ondernemers (UNIZO), qui se vante d'être la plus grande organisation patronale du pays avec 110.000 membres.

[5] *The Brussels Times*, 26 décembre 2019.

[6] L'intégration verticale désigne la possession et le contrôle par une même entité de divers stades de production depuis les matières premières jusqu'au bien final.

[7] Voir à ce sujet, Henri Houben, *Le monde malade de la finance ?*, éditions Couleur Livres, Bruxelles, 2017, p.50 à 55.

[8] C'est-à-dire du même nom que le promoteur, soit Ford.

[9] Robert Lacey, *Ford. La fabuleuse histoire d'une dynastie*, éditions Laffont, Paris, 1987, p.67-68.

[10] Henry Ford est né dans le Michigan à Springwells Township, qui est aujourd'hui incorporé à Dearborn.

[11] Voir à ce sujet Nelson Lichtenstein, « La vie aux usines Ford de River Rouge : un cycle de pouvoir ouvrier (1941-1960) », *Le Mouvement social*, n° 139, avril-juin 1987, p.77 à 105.

[12] Littéralement « cliques financières ». C'était le nom attribué à ces groupes dans les années 1930.

[13] Au 31 mars 2022, Toyota possède toujours directement 24,75% du capital de son ancien département électronique et 9,08% indirectement (Denso, Integrated Report 2022, p.122).

- [14] Ministry of International Trade and Industry en anglais, qui a existé de 1949 à 2001. En regroupant d'autres départements, le MITI s'est transformé en METI, Ministry of Economy, Trade and Industry (ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie).
- [15] Mark Fruin, *The Japanese Enterprise System. Competitive Strategies and Cooperative Structures*, Clarendon Press, Oxford, 1994, p.272.)
- [16] Mark Fruin, op. cit., p.277.
- [17] James Womack, Daniel Jones et Daniel Ross, *The Machine that Changed the World*, The Macmillan Press, New York, 1990, p.150, et Mark Fruin, op. cit., p.274.
- [18] Mark Fruin, op. cit., p.267.
- [19] James Womack et Daniel Jones, *Penser l'entreprise au plus juste*, éditions Village mondial, Paris, 1996, p.291.
- [20] Ce qu'on appelle en économie un monopsonne, soit la position d'un acheteur unique pour une multitude de vendeurs. Un monopole est officiellement la situation d'un vendeur unique face à une multitude d'acheteurs.
- [21] Dans le langage de l'économie marxiste, on intitule cela un transfert de plus-value. La plus-value, cette part de la valeur produite par les travailleurs mais non restituée à ceux-ci, qui aurait dû bénéficier à la firme où cette plus-value a été créée est transférée vers une autre entreprise. Ici, le mécanisme qui permet ce transfert est l'appropriation d'une rente monopolistique par le constructeur au détriment des sous-traitants, à travers une politique de prix orientée toujours à la baisse.
- [22] Littéralement « Optimisation du concept des intrants achetés avec les fournisseurs ». En espagnol, Picos signifient crêtes.
- [23] Der Spiegel, 26 avril 1993, repris dans Courrier international, 10 juin 1993, p.24.
- [24] L'Écho, 1er octobre 1993.
- [25] Les Échos, 26 juin 2014.
- [26] À ce sujet, voir Henri Houben, « La santé version profit », *Gresea Échos* n°111, juillet-août-septembre 2022, p.23 et 24. La marge bénéficiaire est le rapport entre le bénéfice d'exploitation, soit le profit avant intérêt et taxes, et le chiffre d'affaires. Le taux de profit est celui entre le bénéfice net et les fonds propres, soit le capital fourni par les actionnaires accru par les bénéfices non distribués accumulés.
- [27] On ne peut pas l'observer dans l'industrie automobile, car ce sont souvent de grandes familles qui dominent les constructeurs : les Toyota chez Toyota, les Porsche chez Volkswagen, les Ford dans la firme éponyme, les Peugeot pareil, les Agnelli chez Fiat, ces deux dernières firmes ayant fusionné pour former Stellantis, les Quandt chez BMW...
- [28] Taiichi Ohno, *L'Esprit Toyota*, éditions Masson, Paris, 1989, p.39-40.
- [29] À l'époque, les firmes de distribution ne pratiquaient pas une politique de sous-traitance, mais simplement de fournisseurs divers avec qui il fallait négocier les détails de la livraison dont le prix.ta
- [30] Walmart, Annual Report, différentes années.
- [31] Romain Gelin, « Walmart à l'assaut du monde », *Gresea*, 24 février 2016.
- [32] CNN Business, 24 janvier 2023.
- [33] Un manuel pour dirigeant pour écarter la syndicalisation, en français.
- [34] Walmart, « A Manager's Toolbox to Remaining Union Free », 1997, p.10.
- [35] Walmart, op. cit., p.15.
- [36] Sam Walton, « Keeping Our Partnership Strong », *Walmart World*, octobre 1989, p.3, cité par Nelson Lichtenstein, « Wal-Mart, John Tate et le combat pour une Amérique sans syndicats », *Politique américaine*, n°20, 2012, p.15.
- [37] Debbie Campbell, « Wal-Mart Associates Receive Largest Company Contribution Ever ! » *Walmart World*, avril 1990, p.17, cité par Nelson Lichtenstein, op. cit., p.28.
- [38] Cité par Nelson Lichtenstein, op. cit., p.30.
- [39] Le Syndicat international des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (traduction d'UFCW) représente environ 1,3 million de salariés aux États-Unis et au Canada.
- [40] CBC News, 27 juin 2014.
- [41] Fédération nationale des syndicats de Chine, en français.
- [42] Lise Blanmailland, « Wal-Mart : profil d'un mastodonte de la distribution », *Gresea*, 23 février 2010.
- [43] La Commission nationale des relations de travail (traduction en français) est une agence gouvernementale indépendante, chargée des élections syndicales et des pratiques illégales en matière du droit du travail.
- [44] Cité par Nelson Lichtenstein, op. cit., p.40.
- [45] Nelson Lichtenstein, op. cit., p.45.
- [46] Romain Gelin, « Walmart à l'assaut du monde », *Gresea*, 24 février 2016.
- [47] Walmart, « Suppliers. Apply to be a Supplier » : <https://corporate.walmart.com/suppliers>, consulté le 23 avril 2023.

- [48] Anita Chan, *Introduction : When the World's Largest Company Encounters the World's Biggest Country*, in Anita Chan (ed.), *Walmart in China*, Cornell University Press, New York, 2011, p.4.)
- [49] René-Paul Desse, « Les territoires emboîtés de Wal-Mart », *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, n°55, 2010/2, p.36.
- [50] Anita Chan, op. cit., p.4
- [51] Nelson Lichtenstein, « Walmart's Long March to China. How a Mid-American Retailer Came to Stake Its Future on the Chinese Economy », in Anita Chan (ed.), op. cit., 2011, p.14.
- [52] René-Paul Desse, op. cit., p.39.
- [53] Nelson Lichtenstein, in Anita Chan (ed.), op. cit., 2011, p.17
- [54] Brad Stone, Jeff Bezos. *La folle ascension du fondateur de l'empire Amazon*, Talent éditions, Paris, 2021, p.278.
- [55] Stacy Mitchell, *Walmart's Monopolization of Local Grocery Markets*, Institute for Local Self-Reliance, juin 2019, p.1.
- [56] Stacy Mitchell, op. cit., p.2.
- [57] Stacy Mitchell, op. cit., p.7.
- [58] Stacy Mitchell, op. cit., p.8.
- [59] Sears, Annual Report 2005, form 10-K, p.7.
- [60] Sears, Annual Report 2017, form 10-K, p.5.
- [61] JC Penney avait repris à la fin des années 60 Sarma et Nopri, deux chaînes de magasins en Belgique. En 1987, il revend ces deux enseignes à GIB (Grand Bazar, Inno, Bon Marché), dont les supermarchés seront rachetés par Carrefour en 2000.
- [62] Devon Pendleton, « These Are the World's Richest Families », Bloomberg, 28 octobre 2022.
- [63] Ahold-Delhaize, « Delhaize annonce son intention de convertir l'ensemble de ses 128 supermarchés belges en gestion propre en magasins Delhaize affiliés indépendants », News, 7 mars 2023.
- [64] Notons que les commissions paritaires sont différentes pour les travailleurs du régime franchisé. Le salaire y est moins élevé. Voir Direction générale de la Concurrence, « Étude : Niveau de prix dans les supermarchés », SPF Économie, 13 février 2012, p.51 (note de l'auteur).
- [65] Violaine Wathélet, « Les filières de production orchestrées par la Distribution », Gresea, 9 juin 2015.
- [66] Cela désigne les activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés.
- [67] En fait, la multinationale germanique a évité d'être impliquée dans la procédure de liquidation en vendant ses actifs belges le 15 juin 2022 à un fonds d'investissement luxembourgeois, Bronze Properties, Ce dernier, épaulé par une société spécialisée dans les restructurations, GA Europe, a tenté de trouver un repreneur pour les six magasins Makro. Sans succès. D'où la mise en faillite.
- [68] Le Soir, 16 janvier 2023.
- [69] Il y a 977 millions de titres en circulation et le dividende décidé se monte à 1,05 euro, le plus élevé depuis dix ans (Ahold-Delhaize, Annual Report 2022, p.88 et 89).
- [70] SOMO, Eyes on the price. International supermarket buying groups in Europe, mars 2017, p.3.
- [71] Calculs sur base de Mc Donald's, Annual Report 2022, form 10-K, p.11 et 49.
- [72] Sandrine Foulon, « McDo, une multinationale déguisée en PME », Alternatives économiques, 25 janvier 2021.
- [73] Le rapport annuel de Delhaize de 2021 indique que le chiffre des ventes s'élève à plus de 5,4 milliards d'euros, alors que les autres revenus ne se montent qu'à 151 millions. Même en calculant la différence entre le revenu des marchandises écoulées et leur prix d'achat, on obtient un montant de plus de 1,3 milliard.
- [74] Zone Bourse, Ahold-Delhaize : <https://www.zonebourse.com/cours/action/AHOLD-DELHAIZE-56294467/societe/>, consulté le 30 avril 2023.
- [75] Ahold-Delhaize, « Delhaize annonce son intention de convertir l'ensemble de ses 128 supermarchés belges en gestion propre en magasins Delhaize affiliés indépendants », News, 7 mars 2023.
- [76] Mais le contrat avait pris fin en janvier 2022.
- [77] Commission européenne, Un « Small Business Act » pour l'Europe, Bruxelles, 25 juin 2008, p.2.
- [78] Ce qui n'est pas toujours le cas des entreprises publiques qui agissent en position de monopole.
- [79] Un oligopole est une entreprise qui fonctionne dans un secteur où il n'y a plus que quelques concurrents face à de nombreux clients et donc où ils peuvent s'entendre pour vendre à des prix relativement élevés. Un monopole est une firme qui n'a pas de rivaux. Un oligopole a, quant à lui, un nombre limité d'entre eux. La plupart des industries fonctionnent en mode oligopolistique.
- [80] Cet organe délivre des recommandations de nature économique au président des États-Unis. En l'occurrence, Joseph Stiglitz était à ce poste lors du premier mandat de Bill Clinton.
- [81] Joseph Stiglitz, *Quand le capitalisme perd la tête*, éditions Fayard, Paris, 2003, p.198-199.
- [82] Littéralement Déclarations de procuration. Il s'agit d'un document déposé par les firmes cotées en Bourse pour annoncer la tenue de l'assemblée générale annuelle, son contenu et les informations que tout actionnaire devrait savoir pour y assister.

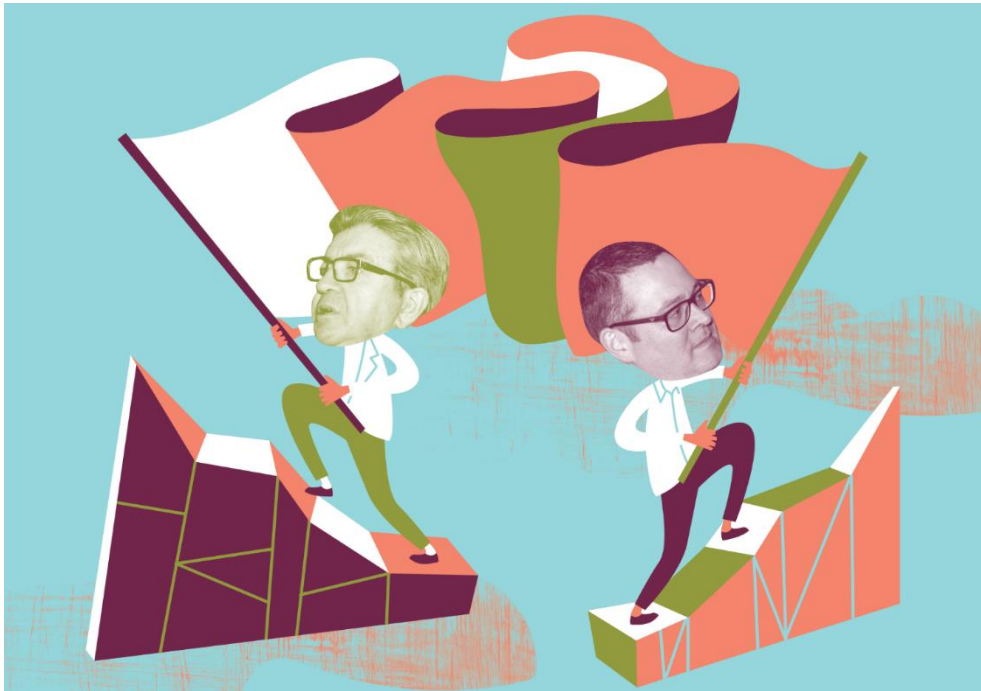
- [83] Cela semble être le cas pour la Suisse, même si c'est moins officiel.
- [84] Le Japon ordonne de divulguer les dix premiers actionnaires de la firme.
- [85] Il s'agit de l'acronyme des géants d'Internet, soit Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft. Alphabet est la maison mère de Google et Meta, celle de Facebook.
- [86] D'après Zone Bourse, il aurait encore 1,38% du capital :
<https://www.marketscreener.com/quote/stock/MICROSOFT-CORPORATION-4835/company/> (consulté le 9 mai 2023).
- [87] <https://www.marketscreener.com/quote/stock/DEUTSCHE-BANK-AG-56358396/company/> (consulté le 9 mai 2023).
- [88] Deutsche Bank, Investor Relations, Shareholder Structure :
<https://investor-relations.db.com/share/shareholder-structure>.
- [89] Notons que le premier actionnaire de la Barclays Bank est le fonds d'investissement du Qatar avec 5,99%.
- [90] Cette dernière est détenue majoritairement à 22,6% par la MUFG, la plus grande banque japonaise, issue de la fusion en 2006 de la Bank of Tokyo-Mitsubishi et de l'UFJ Bank. Elle est un organe de Mitsubishi UFJ Financial Group, la plus grande entreprise nipponne de services financiers.
- [91] D'après Zone Bourse, Vanguard posséderait 2,7% et Amundi Asset 1,82% de BASF. Il n'y a pas de plus grands actionnaires. Pour Bayer, Vanguard aurait 2,72%, Amundi Asset 1,61% et le Capital Group 1,32%. Dans ce cas, il y a des propriétaires plus importants : Temasek Holding, initié par le gouvernement de Singapour, a 3,52% et la Banque de Norvège 3,15%. Chez Siemens, la famille aurait un peu plus de 14%, le fonds d'investissement du Qatar près de 3%, tout comme Vanguard (sites consultés le 9 mai 2023).
- [92] La capitalisation boursière est la valeur d'une entreprise en Bourse. C'est le produit entre le cours de l'action et le nombre de titres en circulation.
- [93] On les appelait à l'époque les barons voleurs.
- [94] Joseph Stiglitz, op. cit., p.502-503.

Source : <https://www.econospheres.be/Delhaize-le-gout-amer-du-vrai-capitalisme>

[Pour information, MN]

La France Insoumise et le PTB, points communs et divergences

Situés à gauche de la social-démocratie, le Parti du Travail de Belgique (PTB) et La France insoumise (LFI) sont souvent comparés... Ils diffèrent en termes de vision stratégique et d'organisation.



Dimanche 12 septembre 2021. Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise (candidat à l'élection présidentielle française de 2022) est l'invité vedette du grand festival annuel que le Parti du Travail de Belgique organise à Ostende : ManiFiesta.

20 mars 2022. Raoul Hedebouw (nouveau président du PTB) est au premier rang du défilé pour la Vie République que La France insoumise organise à Paris, deux semaines avant le premier tour des élections présidentielles.

La participation de ces deux leaders charismatiques aux manifestations initiées par leurs organisations politiques respectives permet-elle de conclure à une idéologie commune ? Suffit-il d'être à la gauche de la social-démocratie pour faire automatiquement partie de la même famille politique ? L'étude des programmes électoraux de ces partis, de leurs organisations et des interviews dans la presse de leurs leaders¹ a montré que les succès électoraux récents du PTB et de LFI sont pourtant attribuables à des stratégies discursives et organisationnelles très différentes.

La liste de ce qui rapproche les deux formations est assez longue : la volonté de se démarquer des partis « traditionnels » ; l'incitation faite aux militants à passer à l'action et à s'occuper de problèmes concrets de la vie quotidienne des gens plutôt que de débattre des grandes orientations idéologiques et stratégiques de l'organisation ; la centralité de la question socio-économique (plus axée à LFI sur le macroéconomique et au PTB sur les relations de travail au sein de l'entreprise) ; la mue écologique (plus affirmée à LFI cependant) ; l'encouragement au développement de la démocratie directe au sein des institutions ; un succès certain parmi les jeunes ; un anti-impérialisme conséquent...

Des stratégies couronnées de succès

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur une carte des résultats électoraux en Europe pour voir apparaître une similarité entre les deux partis : LFI et le PTB sont parmi les formations de gauche radicale qui ont obtenu



Augustin Renier est diplômé de Science Politique à l'Université Libre de Bruxelles et auteur d'une étude comparative du PTB et de la France Insoumise.

les résultats électoraux les plus importants ces dernières années, qui plus est dans les élections les plus importantes de leurs pays respectifs (élections législatives et régionales de 2019 pour le PTB, élections présidentielles de 2017 et de 2022 pour LFI). Certes, Syriza a fait encore 30 % aux dernières élections législatives en Grèce, mais ce ne fut pas un score suffisant pour garder la majorité et le parti, qui fut rejeté dans l'opposition en perdant la moitié de ses députés, semble avoir pris davantage la place de la social-démocratie historique (le Pasok) plutôt que celle d'une gauche « de rupture », suite à sa participation gouvernementale et au renoncement dans sa lutte contre l'austérité imposée par la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international).

Partout ailleurs, les résultats sont nettement moins bons pour les partis à gauche de la social-démocratie : en Espagne, Podemos, tiraillé par des divisions internes, n'a pas réussi son pari de dépasser le PSOE et se contente aujourd'hui d'être une force minoritaire d'appoint à celui-ci ; au Portugal, le Parti socialiste, largement

majoritaire, peut désormais se permettre de gouverner seul sans ses anciens alliés de la gauche radicale ; en Allemagne, Die Linke connaît un déclin tendanciel de ses scores électoraux d'élection en election ; au Royaume-Uni, la figure radicale du Labour Jeremy Corbyn a été largement défaite aux dernières élections législatives par Boris Johnson avant d'être éjectée du parti ; en Italie, la gauche radicale a purement et simplement disparu du paysage politique. Dans ce tableau assez sombre pour ceux qui rêvent d'une rupture par la gauche avec les politiques européennes actuelles, les résultats du PTB et de LFI détonnent.

Du côté de LFI, la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017 représente le nombre de voix le plus élevé obtenu par un candidat de gauche non socialiste à l'élection présidentielle sous la Ve République. Et en 2022, Jean-Luc Mélenchon a encore amélioré son score, ne manquant cette fois que de 400 000 voix la qualification pour le second tour de l'élection présidentielle. En récoltant 22 % des voix le 10 avril 2022, Mélenchon s'est donc une nouvelle fois imposé comme la figure la plus importante de la gauche française et LFI comme une force incontournable. L'élection de 2017 n'était donc pas une anomalie : le courant de gauche radicale est de loin majoritaire en France par rapport à la gauche réformatrice (EELV et le PS étant en dessous de 5 %). Quant au PCF, il a fait le choix en 2022 de faire cavalier seul, sans réel succès puisque son candidat Fabien Roussel fit 2,3 %.

Les scores récents du PTB ont aussi été considérés comme des succès, bien que le parti n'ait pas (encore) réussi à dépasser le PS dans les urnes. Le PTB, qui tout au long de son histoire a toujours peiné pour atteindre le score de 1 % aux élections législatives, fit 3,7 % aux élections de 2014, ce qui lui permit de décrocher deux parlementaires à la Chambre des représentants, les premiers parlementaires à la gauche du PS depuis les derniers députés du Parti communiste en 1985. Il a donc fallu attendre quasiment 30 ans pour revoir des députés de la gauche radicale dans l'hémicycle. Ce score encourageant de 2014 a été plus que doublé en 2019 puisque le PTB fait alors un résultat de 8,6 % à l'échelle du pays, décrochant 12 parlementaires fédéraux (dont les premiers dans des circonscriptions flamandes) et des dizaines d'autres dans les régions, communautés, et même un premier eurodéputé. Depuis, le PTB semble continuer sa progression si l'on se fie aux sondages les plus récents (à prendre avec les précautions d'usage).

Outre l'affaiblissement des partis « concurrents » sociaux-démocrates, il faut signaler un autre facteur externe commun aux succès de LFI et du PTB : leur inscription dans la dynamique de reconfiguration de la gauche radicale européenne après la crise économique de 2008. Cette crise a fragilisé « des franges entières des classes moyennes, auparavant peu inquiétées par la lente réduction de l'État social. Une telle situation a contribué à élargir la base potentielle de soutien à la gauche radicale. »² Dans les pays d'Europe de l'Ouest, les partis situés à gauche de la social-démocratie ont gagné en moyenne 3,5 % de suffrages en plus après cette crise³. Pour certains de ces partis, souvent les plus jeunes et les plus innovants d'entre eux (Podemos, Syriza, La France insoumise), la progression a même été à deux chiffres. « Il s'agit à chaque fois de partis nouveaux

s'éloignant des modèles traditionnels communistes et socialistes. »⁴ À cet égard, le PTB, créé en 1979 et se réclamant toujours du marxisme, est une exception. Les nouveaux mouvements populistes de gauche ont réussi à attirer les primo-votants, des abstentionnistes, des électeurs apertisans ou refusant de se situer sur l'axe gauche-droite, soit « autant d'élargissements de coalitions électorales que n'étaient plus capables de réaliser les partis communistes classiques »⁵, excepté, encore une fois, le PTB.

Deux chemins stratégiques et discursifs différents

Néanmoins, ce qui les éloigne n'est pas négligeable : à LFI, un rapport davantage critique vis-à-vis de l'UE et une mise en avant de notions comme le protectionnisme et le patriotisme, ce qui est impensable au PTB ; au PTB, la référence permanente à Marx, qui s'accompagne de drapeaux rouges et de L'Internationale dans les manifs et meetings ; à LFI, la référence incessante au peuple et la croyance en la spontanéité organisationnelle des masses ; au PTB, la lutte pour la révolution socialiste (qui passera avant tout par les mouvements sociaux) ; à LFI, le combat pour la révolution citoyenne (qui passera d'abord par les élections et la création d'une Assemblée constituante) ; au PTB, la prépondérance de la mise en avant des acteurs du monde ouvrier, « cœur battant du système » pour le parti marxiste et donc première cible de sa communication ; à LFI, la volonté d'élargir au maximum la communication à toutes les catégories socio-professionnelles et la croyance en l'hétérogénéité fondamentale du sujet révolutionnaire ; au PTB, la non-focalisation sur les élections et la préférence envers une implantation large dans la société civile plutôt que dans les arcanes du parlement ; à LFI, la volonté de gouverner et de se mettre dans les habits du vainqueur, en promouvant sans cesse son programme et surtout sa crédibilité ; au PTB, la mise en avant de la forme partidulaire traditionnelle, avec ses congrès, ses délégués, ses cotisations, ses formations ; à LFI, l'invocation de la forme mouvement, avec son rapport désintermédié entre le leader et la base, l'absence de délégués, de cotisations, de sections locales et même de statuts ; au PTB, la mise en évidence du collectif et donc la volonté de ne pas faire reposer sur un seul homme l'avenir du parti ; à LFI, la centralité assumée de la figure de leader, au point que, pour comprendre l'idéologie et la stratégie des Insoumis, il faut souvent davantage faire référence à Mélenchon qu'à un quelconque collectif.

Pour résumer, il y a au moins trois oppositions fondamentales entre les stratégies et idéologies déployées par les deux partis : le PTB se définit comme marxiste, LFI rejette le discours de lutte des classes traditionnel ; le PTB se réclame de la « gauche authentique », quand LFI ne fait quasiment plus mention de son appartenance à la gauche (du moins avant la formation de la NUPES) ; le PTB se voit toujours comme un parti d'avant-garde, et désormais « de masse », quand LFI se définit comme un mouvement « souple », sans plus aucune intermédiation entre le leader et ses sympathisants.

Mélenchon reconnaît lui-même qu'il partage totalement la vision des théoriciens du populisme Mouffe et Laclau, celle d'une auto-construction subjective du peuple. S'il ne rompt pas aussi crûment qu'eux avec le concept de lutte des classes, Mélenchon jette tout de même les concepts de révolution socialiste et de parti marxiste aux orties. « La révolution citoyenne se distingue des anciennes révolutions socialistes car la construction d'un "nous" y procède d'un dynamisme spontané, invariant d'échelle et d'époque. Il en est ainsi parce que l'instinct le plus profond qui nous anime suppose que nous nous rendions autonomes. »⁶ Pour Manuel Bompard, directeur de campagne de LFI : « La principale source d'inspiration qui vient de Laclau et Mouffe, c'est le refus du marxisme mécanique qui imprègne la culture d'une partie de la gauche radicale, dans lequel tout est supposé se dérouler selon un schéma prédéfini. L'idée centrale pour nous consiste à ne pas avoir de délimitation préalable au sein de la population, autre que cette frontière avec l'oligarchie. »⁷

David Pestieau, vice-président et directeur politique du PTB, affirme lui sans ambages : « Nous nous définissons comme un parti marxiste et dans une analyse de classe. La question principale consiste pour nous de savoir comment donner à nouveau une conscience de classe aux travailleurs. Nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que les classes disparaîtraient dans un ensemble nommé le peuple. »⁸

Raoul Hedebouw, le président du PTB, abonde dans le même sens : « Pour nous, l'analyse marxiste est toujours la plus pertinente pour agréger des masses humaines. Je reste convaincu que l'environnement de travail d'un être humain influence son mode de pensée. En ce sens, croire que l'antagonisme de classe ne détermine plus le positionnement politique de chacun est une erreur. »⁹ Dans une autre interview, il réitère sa pensée : « Il ne faut pas tomber dans une stratification qui se ferait entre une "élite" et le "peuple". Le populisme, du point de vue de la doctrine – pas la pseudo-insulte que nous servent copieusement les autres partis politiques en Belgique –, ce n'est pas notre grille d'analyse. Stratégiquement, idéologiquement, nous sommes un parti marxiste, qui croit dans la place centrale de la classe travailleuse pour le processus d'émancipation face au capitalisme. »¹⁰

Les stratégies mobilisées par LFI et le PTB divergent donc en partie, même si on doit nuancer ces propos par le fait que le PTB a progressivement élargi son discours à d'autres couches de la population et que le corpus programmatique de LFI emprunte encore largement à celui de la gauche classique. Mais il y a peu de place au doute, LFI a choisi une ligne populiste durant ses campagnes, le PTB a choisi une orientation marxiste. Les organisations de ces deux formations divergent également fortement, LFI rejetant l'étiquette partisane en revendiquant d'être un mouvement, le PTB aspirant quant à lui à être le nouveau grand parti de masse en Belgique. Reste alors à comprendre pourquoi ces stratégies divergent.

Électorat interclassiste vs. parti de classe

Une des explications pourrait être la différence entre les sociologies électorales de ces deux formations. En effet, une caractéristique qui rassemble les partis « populistes de gauche » au sein de la gauche radicale est le statut interclassiste de leurs électeurs, avec, en France, contrairement aux votes de classe pour Le Pen ou Macron, un électorat mélenchonien « à l'image de la société, dans la mesure où il se lisse de manière harmonieuse auprès des différentes catégories de la population »¹¹. On voit ainsi que Mélenchon obtient quasiment le même score dans les catégories populaires (24 %) que dans les classes moyennes (26 %), et a même un score non négligeable dans les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (17 %).

Au niveau du capital culturel, on remarque que Mélenchon a été avant tout soutenu par les « intellos précaires », soit « une frange de la jeunesse diplômée n'occupant pas des emplois correspondant à son niveau de qualification »¹². Les électors de Le Pen et Macron se démarquent ici une nouvelle fois, puisqu'ils présentent quant à eux une cohérence entre capital scolaire et capital économique. « Tel n'est pas le cas des électeurs mélenchonistes qui se trouvent dans une situation paradoxale : leur capital scolaire est élevé, mais leur revenu et leur patrimoine sont faibles. »¹³

Le vote pour le PTB est, en comparaison de celui de LFI, beaucoup plus typé « vote de classe ». Le PTB décroche en effet ses meilleurs scores dans les classes populaires. Il est désormais le premier parti dans le monde ouvrier, et ses scores sont aussi importants chez les chômeurs et invalides. Inversement, sa pénétration électorale est quasi nulle chez les cadres et professions indépendantes. Quant au capital culturel, le PTB obtient un score supérieur à la moyenne chez les personnes pas ou peu qualifiées¹⁴.

C'est donc une différence notable avec LFI, puisque le PTB est en deçà de son résultat moyen chez les personnes détentrices d'un diplôme du supérieur. L'électorat PTB, plus populaire et ouvrier que celui de LFI, relève bien d'une différence en sociologie électorale entre un électorat communiste classique (« vote de classe ») et un électorat interclassiste, constitué en parties « d'intellos précaires », propre aux partis populistes de gauche.

L'explication par les institutions

Un autre moyen pour comprendre ces différences est de comparer les systèmes politiques propres à la France et à la Belgique. Ces systèmes sont en fait très différents, avec d'un côté une démocratie consociative¹⁵ où les débats politiques sont supposés être apaisés par au moins trois mécanismes : la proportionnelle, la nécessité de gouvernements de coalition qui en découle et la pilierisation de la société. En France, la société paraît plus divisée du fait même que le régime politique majoritaire laisse généralement peu de place dans les assemblées à un reflet politique en adéquation avec la diversité des opinions du pays, le caractère semi-présidentiel du régime accentuant de plus les dissensions par la forme intrinsèque de personnalisation du pouvoir qu'il charrie.

Le caractère consociatif de la démocratie en Belgique doit beaucoup à l'émergence de ce que les politologues ont décrit, dans un style très visuel, comme les « piliers ». La pilierisation désigne historiquement la constitution de contre-société à l'intérieur de l'État autour d'une sensibilité politique ; c'est à dire, dans le cadre belge, principalement autour du monde socialiste et du monde catholique (même s'il existe aussi un pilier libéral, moins structurant). Le pilier socialiste s'est par exemple construit à l'origine autour du parti (le POB), de la coopérative, du syndicat, des organisations de jeunesse et des organisations de santé (ancêtres des mutuelles). Les piliers ont été structurants pour les identités d'une grande partie de la population jusqu'à la fin des années 1960 : les citoyens étaient engagés dans l'un ou l'autre pilier, « du berceau à la tombe ». Il y avait une guerre symbolique acharnée entre ces deux mondes, avec peu de communication entre les membres des différents piliers, sauf au niveau des élites. Les piliers sont donc, à l'époque, des mondes sociologiques qui s'ignorent : la mobilité d'un pilier à l'autre était extrêmement rare.

La Belgique fonctionne selon un régime de liberté subsidiée, c'est-à-dire qu'on peut y voir une articulation entre les organisations non étatiques que sont les piliers et l'État, les premiers prenant en charge différentes tâches qui, dans d'autres pays, sont normalement dévolues aux pouvoirs publics. Ces dynamiques ont été

beaucoup étudiées dans les années 1960-1970, moment où des politologues soulignaient leurs attraits, comme l'absence de grande secousse sociale régulière (contrairement à la France justement). « Les travaux menés par des politologues comparatistes sur la concertation sociale et politique dans les démocraties très divisées démontrent les effets pacificateurs du système consociatif où les élites contrôlent les relations entre les camps opposés. »¹⁶ Les piliers fonctionnent largement sur un « principe de délégation », où les intérêts des citoyens sont pris en charge dans la santé par la mutuelle, dans le social par les syndicats, dans le politique par les partis, etc.

Après Mai 68, ce principe de délégation va finir par être contesté. Il en résulte aujourd'hui des mutations très profondes dans la socialisation, la population belge ne se structurant plus au prisme d'un pilier unique. La socialisation est désormais dans une large mesure atomisée, individuelle et elle se fait en marge des piliers. Cependant, à l'échelle des structures et des élites, la pérennité de cette forme d'encadrement idéologique demeure importante, comme le montrent les exemples du système scolaire ou du secteur hospitalier.

Ces anciens piliers traditionnels qui persistent malgré tout en Belgique sont une des causes de la différence entre le PTB et LFI. Les syndicats sont, par exemple, toujours un pilier puissant en Belgique, comparativement à d'autres pays voisins. Les organisations de travailleurs peuvent en effet s'y prévaloir d'une force toujours significative, que l'on se base sur leur nombre d'adhérents ou les résultats des élections sociales¹⁷. Par ailleurs, on remarquera également que « les données d'enquête révèlent que les bassins de recrutement actuels des partis politiques conservent des traces de la pilarisation de la société belge »¹⁸. C'est pourquoi le PTB, contrairement à LFI, dispose de toute une série d'organisations s'inscrivant dans cette tradition de la pilarisation, susceptible d'encadrer les membres « du berceau à la tombe ». Par exemple, trois organisations de jeunes liées au parti marxiste coexistent : les Pionniers (de 6 à 16 ans), RedFox (pour les élèves en fin de secondaire et les jeunes sur le marché du travail) et Comac (pour les étudiants du supérieur). On ne trouve pas cette dimension réticulaire à LFI. Le PTB, contrairement à LFI, investit d'ailleurs beaucoup dans son rôle de « parti animateur », qui prend au sérieux sa fonction d'éducation permanente dans la société, notamment par l'accent mis sur la formation des membres.

Cette construction du PTB en réseau se donne aussi à voir dans le domaine de la santé. S'il n'existe pas une mutuelle communiste en tant que telle, le parti dispose, avec ses maisons médicales de Médecine pour le Peuple (MPLP), d'une solide implantation dans le domaine des soins aux personnes. Si on regarde la géographie électorale du parti, on voit d'ailleurs que les zones de force historiques du parti sont corrélées avec les lieux où sont implantées ses maisons médicales. Sophie Merckx (elle-même médecin et aujourd'hui cheffe du groupe PTB à la Chambre) reconnaît la fonction d'encadrement que peut avoir Médecine pour le Peuple, mais elle ajoute : « Présenter MPLP comme une organisation dont le but est d'aider le PTB dans son assise électorale, c'est ignorer le caractère même d'un parti comme le PTB, dont l'action parlementaire est subordonnée au travail sur le terrain en faveur d'un large mouvement social. C'est dans la lutte sociale que la collaboration entre le PTB et MPLP s'opère. Cette collaboration n'est donc pas à sens unique. »¹⁹

L'importance des piliers en Belgique explique aussi pourquoi le PTB déploie une énergie considérable pour exercer une influence dans les syndicats, notamment socialiste (FGTB), contrairement à LFI qui, quant à elle, se tient résolument à l'écart de la CGT. Il est vrai qu'en France, il n'existe pas de syndicats associés aussi clairement à un parti (comme la FGTB avec le PS), même si la CGT a pu longtemps sembler rattachée au PCF. En effet, la charte d'Amiens, qui proclame la stricte indépendance entre le parti et le syndicat, est toujours prégnante. Dans ce cadre, l'ambition de LFI est de tenter de construire une relation égalitaire avec les syndicats, relation qui se tiendrait « à égale distance du modèle amiénois et du modèle léniniste, où le syndicat est complètement subordonné au parti. Dans les faits, la relation de LFI aux syndicats oscille entre rivalité et méfiance. »²⁰ De plus, en France, la population est davantage méfiante envers les syndicats (du moins jusqu'avant les manifestations pour la réforme des retraites). LFI a donc vu peu d'avantages à s'en montrer proche. Il n'en demeure pas moins que, quand on regarde la sociologie électorale, on constate que LFI et les syndicats (surtout la CGT) partagent la même base sociale. Mais par rapport à la Belgique, la France se démarque par « une forte différenciation de l'État, qui est plus fortement qu'ailleurs séparé de la société civile. Il en résulte une forte autonomisation du champ politique, qui se renouvelle peu, les partis étant arrimés à un bipartisme rigide. »²¹ L'élection de 2017 est à cet égard une élection de rupture car elle a fait voler en éclat ce bipartisme traditionnel.

Comparaison des systèmes partidaires

La particularité du système partidaire belge est que, malgré la volatilité électorale en hausse et la méfiance marquée des citoyens envers la politique (qu'on retrouve également en France), il demeure étonnamment

stable. « Pourtant, le système proportionnel belge est un système électoral permissif, qui présente un seuil relativement bas d'accès à la représentation parlementaire. Mais le nombre de partis qu'un système partisan peut inclure n'est pas infini : lorsque le nombre de partis devient suffisant pour couvrir tous les versants des clivages et tous les enjeux saillants, il n'est plus possible pour un parti nouveau de s'installer. »²² Contrairement à la France d'avant 2017, « le système partisan belge est déjà très fragmenté et on s'approche même du point de saturation. Certes de nouvelles formations peuvent émerger, mais elles doivent soit s'approprier les dernières niches électorales inoccupées, soit parvenir à remplacer un parti en place. »²³ C'est ce qui pourrait expliquer le duel acharné entre le PTB et le PS et pourquoi ce qui est possible en France (un rapprochement entre les deux factions de la gauche) ne l'est pas en Belgique.

Une autre caractéristique de la Belgique est que le gouvernement étant responsable devant un parlement élu à la proportionnelle, l'exécutif doit obligatoirement être formé par une coalition de partis pour disposer d'une majorité au Parlement. C'est pourquoi « l'influence des partis, et singulièrement des présidents de parti, est fondamentale. De plus, au cours des différentes réformes institutionnelles, les partis politiques belges ont pu renforcer leurs poids dans les exécutifs et dès lors leur emprise sur la décision politique. »²⁴ La forme partidulaire classique est donc plus pérenne en Belgique qu'en France vu l'importance qu'occupent les partis dans les processus institutionnels et politiques belges. Ce sont les partis qui négocient la formation du gouvernement (avec des accords précis définissant la politique à suivre au cours de la législature), qui se répartissent les compétences et qui choisissent les ministres. Ainsi, la Belgique a beau être un système en principe pleinement parlementaire (et non semi-présidentiel comme en France), la tendance au « confinement de la décision » se retrouve aussi en Belgique, ainsi que la prépondérance de l'exécutif sur le législatif.²⁵

Alors que la Belgique peine à renouveler sa scène politique, la recomposition du champ politique en France paraît plus spectaculaire. Dans l'Hexagone, LFI (ou LREM) a pu d'autant plus facilement rejeter la forme traditionnelle du parti politique que « la Ve République fut originellement pensée contre les partis en plaçant au cœur de son système institutionnel une élection présidentielle à fonction plébiscitaire mettant en scène l'onction d'un candidat par le peuple »²⁶. Contrairement aux démocraties consociatives comme la Belgique, « la particularité de la France est que le sentiment anti-parti ne venait pas des marges du système, mais de l'autorité la plus respectée du pays, le général de Gaulle. Ce qui eut pour effet d'y affaiblir considérablement la légitimité des partis. »²⁷ Ce qu'on appelle le présidentielisme « à la française » est le résultat du changement de Constitution voulu par le général de Gaulle en 1958, dont le but était de mettre un terme à une IVe République selon lui sclérosée par le poids de l'Assemblée nationale. La nouvelle Constitution visait « à donner un rôle beaucoup plus substantiel à l'exécutif incarné en premier chef par le président de la République et dont les prérogatives furent renforcées en 1962 avec l'introduction de son élection directe au suffrage universel »²⁸.

Le fait que Mélenchon tienne un discours populiste peut être analysé par ce prisme institutionnel : le système politique français y semble plus en « souffrance démocratique » que le système belge et, en conséquence, l'insistance sur la nécessité d'avoir un « renouveau démocratique » s'y fait plus pressante. « Comparés à la plupart des systèmes institutionnels occidentaux, les contre-pouvoirs au sein des institutions politiques françaises sont d'une faiblesse remarquable. Dans ce contexte où les contrepoids sont moins pris au sérieux que dans des démocraties comparables, la radicalité des mobilisations sociales tient au sentiment qu'il est doublement difficile de se faire entendre du fait d'un déficit des outils institutionnels qui relaient efficacement attentes et demandes et de la certitude fréquente des décideurs qu'ils ne sauraient se tromper et que les réticences à leurs décisions sont le seul fait d'archaïsmes. »²⁹

Dans la Ve République, c'est le Président qui nomme le Premier ministre, qui préside le Conseil des ministres et qui peut dissoudre l'Assemblée nationale. La forte présidentialisaton du régime se donne particulièrement à voir quand il n'y a pas de cohabitation, c'est-à-dire quand la couleur politique du président et celle de la majorité à l'Assemblée coïncident, comme ce fut le cas ces dernières années (sous Sarkozy, Hollande et Macron), l'inversion du calendrier électoral diminuant fortement la possibilité d'une cohabitation. Cette inversion du calendrier (qui fait que les élections législatives suivent désormais directement l'élection présidentielle) rend l'élection des parlementaires, pourtant primordiale, moins saillante pour les électeurs. C'est ce que montre entre autres le déclin tendanciel de la participation électorale aux législatives. Elles se limitent dans les faits à une validation des résultats de la présidentielle (même si en 2022, Macron n'a pas obtenu la majorité absolue qu'il souhaitait). « Cette hausse de l'abstention électorale soumet à tension la légitimité et la légitimation du régime. »³⁰ En Belgique, le vote obligatoire maintient la légitimation du résultat des élections à un niveau élevé, même si l'abstention y augmente aussi.

Le champ politique français a aussi comme singularité de compter un des partis de droite radicale les plus puissants d'Europe, ce qui constitue une différence fondamentale avec l'espace politique francophone en Belgique. Les discours populistes se nourrissent généralement d'une forme ou l'autre de nationalisme. Or, dans l'espace belge francophone, le nationalisme est quasiment inexistant car dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, « l'identité nationale est à la fois peu valorisée et mal définie »³¹. Pour David Pestieau, il faudrait d'ailleurs plus rapprocher la France de la Flandre car « dans les deux cas, on voit qu'une partie du vote populaire s'est détournée du vote social-démocrate pour aller vers l'extrême droite. C'est donc un combat plus difficile pour nous en Flandre, car il y a à la fois un des partis fascistes les mieux organisés d'Europe et de l'autre une nouvelle droite nationaliste (la N-VA, ndlr) qui capte de manière très particulière un sentiment anti-establishment tout en en faisant elle-même partie. Il y a donc pour nous une bataille particulière en Flandre pour reconquérir le vote populaire, là où il est plus facile de travailler en Wallonie car le champ est plus libre. »³² La spécificité française d'un Rassemblement National puissant captant une partie des voix de la classe ouvrière ne peut être mise de côté pour comprendre le discours populiste de Mélenchon.

Des contextes politiques qui s'imposent aux partis

Le modèle consociatif de la Belgique est pour nous une clé majeure pour comprendre pourquoi une théorie populiste comme celle de Chantal Mouffe (réactualisée comme « recherche de la conflictualité » par Mélenchon), qui appelle à polariser davantage le débat politique, est plus audible dans un pays comme la France. La forte bipolarisation passée (accentuée par le système institutionnel) a, durant le mandat de François Hollande (et même avant), semblé y laisser la place à une convergence idéologique entre le centre-gauche et le centre-droit ; convergence dont Macron est en quelque sorte l'héritier.

La stratégie populiste de Mélenchon est en grande partie construite sur son pari (réussi) que, comme en Amérique du Sud, on assisterait en France à la désintégration des formations traditionnelles de la Ve République. En Belgique, les anciens partis politiques font de la résistance, même si leur niveau électoral ne cesse de baisser. Le pays se structure encore largement dans une logique d'affrontement gauche-droite dans laquelle les possibilités de remodeler le paysage politique ne sont pas infinies. Pour Arthur Borriello, « la résistance des anciennes logiques partisans ou l'institutionnalisation rapide de nouvelles logiques, qui est une spécificité européenne, est d'ailleurs un impensé des théories de Laclau. »³³ En France, le système bipartisan entre centre-gauche et centre-droit a bien résisté pendant des années, malgré la percée du Rassemblement National puis du parti écologiste. Mais l'élection de 2017 fut un séisme pour ce système bipartisan, et les résultats de l'élection de 2022 ont montré que ce réalignement n'était pas passager mais allait s'inscrire dans la durée. Le rapprochement du centre-gauche et du centre-droit s'est opéré autour du parti d'Emmanuel Macron et, à sa droite comme à sa gauche, les partis radicaux ont réussi à capter un grand nombre de voix. Dans sa communication en 2017, LFI a sans doute eu plus de mal à se définir ouvertement comme « de gauche » après le quinquennat de Hollande qui a contribué à décrédibiliser la politique de gauche chez de nombreux citoyens. Pour le PTB, il était sans doute plus facile de se proclamer comme « authentiquement » de gauche en 2019 après une législature « des droites » (MR, Open VLD, CD&V, N-VA) qui a débouché sur de nombreux mouvements sociaux. On voit d'ailleurs que LFI renoue aujourd'hui avec la gauche, après un quinquennat de Macron, clairement marqué à droite et défini par la plupart des observateurs comme tel. Ceci montre bien que le populisme, avant d'être un attribut permanent d'un mouvement politique, est avant tout un moment dans le temps politique d'un territoire donné. Les stratégies et idéologies populistes mobilisées par des partis doivent toujours être analysées, non comme des faits autonomes, mais comme des processus à comprendre dans une perspective dynamique et dans leurs contextes historiques et sociologiques particuliers.

Augustin RENIER, 30 juin 2023

1. Augustin Renier, « Dans quelle mesure les succès récents du PTB et de LFI sont-ils attribuables à des stratégies discursives et organisationnelles différentes », 2022, TFE Science Politique, ULB.
2. Fabien Escalona, « L'émergence d'une nouvelle gauche radicale », Bertrand Badie éd., Enquête d'alternatives. L'état du monde 2018, La Découverte, 2017, pp. 181-188.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. Ibid.
6. Ibid.
7. Manuel Bompard, « La France insoumise doit se glisser dans tous les interstices de la société », entretien dans Le Vent se Lève, 21 septembre 2017.

8. David Pestieau, « Le PTB fait trembler la politique belge », entretien dans *Le Vent se Lève*, 15 janvier 2018.
9. Raoul Hedebouw, « Dans les cafés, l'humour est une forme de résistance contre les puissants », entretien dans *Le Vent se Lève*, 10 octobre 2018.
10. Raoul Hedebouw, « La verve, c'est une arme stratégique et politique », entretien dans *L'Humanité*, 24 février 2022.
11. Manuel Cervera-Marzal, *Le populisme de gauche, sociologie de la France insoumise*, La Découverte, 2021, p. 231.
12. Ibid.
13. Ibid.
14. Ibid.
15. Julien Lacabanne : « Le consociationalisme est une variante démocratique, adoptée par des pays aux populations hétérogènes dans lesquels des clivages ont tendance à engendrer des divisions profondes, susceptibles de renverser la structure étatique. Afin d'éviter un déchirement de la société, les élites de ces régimes choisissent de s'unir dans des coalitions gouvernementales dont les maître-mots sont "représentation proportionnelle" et "consensus". », en *La Démocratie consociative*, 2016, Éditions Persée.
16. Patrick Pasture, « Le pilarisme belge : les fruits doux et amers du succès des mouvements sociaux en Belgique », Michel Pigenet éd., *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, La Découverte, 2014, pp. 229-237.
17. Caroline Van Wynsberghe, « Un fourre-tout de création citoyennes autonomes ? », *Politique*, décembre 2019.
18. Émilie Van Haute et Émilien Paulis, « Le blues des adhérents », *Politique*, septembre 2018.
19. Sophie Merckx, « Médecine pour le Peuple et le PTB », *Politique*, novembre 2017.
20. Manuel Cervera-Marzal, op. cit., p. 43.
21. Thomas Frinault, Christian Le Bart et Érik Neveu, « Exception française, vraiment ? Inertie et transformation d'un modèle politique », Thomas Frinault éd., *Nouvelle sociologie politique de la France*, Armand Colin, 2021, pp. 255-262.
22. Jean-Benoît Pilet et Petra Meier, « Un système saturé », *Politique*, septembre 2018.
23. Ibid.
24. Émilie Van Haute et Émilien Paulis, op. cit.
25. Anne Emmanuelle Bourgaux, « Le paradoxe partidaire », *Politique*, septembre 2018.
26. Vera Marchand et Baptiste Roger-Lacan, « Le style populiste du centre », *Le style populiste*, Éditions Amsterdam, 2019.
27. Piero Ignazi, *Parti et démocratie*, Calmann Levy, 2021, p. 209.
28. Pascal Delwit, « Parti et système de parti en France de 1945 à nos jours », *Les partis politiques en France*, Édition de l'Université de Bruxelles, 2013.
29. Thomas Frinault, Christian Le Bart et Érik Neveu, op. cit., pp. 255-262.
30. Pascal Delwit, op. cit.
31. Jean Faniel, « Populisme : les partis francophones sont-ils immunisés ? », *Politique*, mai 2012.
32. David Pestieau, op. cit.
33. Arthur Borriello, entretien avec Pauline Graulle, « La parenthèse du populisme de gauche est en train de se refermer », *Mediapart*, 4 juin 2019.

https://lavamedia.be/fr/la-france-insoumise-et-le-ptb-points-communs-et-divergences/?ml_subscriber=2251584596908972084&ml_subscriber_hash=o2n1&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=lava_25_vient_de_sortir_sur_le_capital_fossile_les_puces_electroniques_la_hongrie_la_france_insoumise_le_ptb_lintersectionnalisme_et_bien_plus_encore&utm_term=2023-07-04

Barça, les petits secrets d'un grand club

Connu dans le monde entier pour ses succès sportifs, le Football club de Barcelone représente pour beaucoup de Catalans un motif de fierté et un attribut de leur identité. Mais le « scandale Negreira » et les soupçons de corruption d'arbitres ont jeté une lumière crue sur les dérives affairistes d'une institution toujours étroitement contrôlée par la bourgeoisie liée au pouvoir local.

Les Corts, dimanche 19 mars. Dans ce quartier de l'ouest de Barcelone, des dizaines de milliers de supporters affluent vers l'enceinte du stade Camp Nou, où ondoient côte à côte la bannière bleu et grenat du Football club de Barcelone (FCB) et la *senyera* – quatre bandes rouges horizontales sur fond or –, blason historique de la Catalogne. Mais surtout pas le drapeau de l'Espagne... Porte-drapeau du catalanisme depuis plus de cent ans, le « Barça » s'apprête à affronter son plus grand rival, le Real (royal) Madrid, incarnation de la monarchie et du centralisme espagnol honnis. Rencontre entre les deux grands clubs, le *clásico* (*clàssic* en catalan) est bien plus qu'un match de football : « *On sait, évidemment, que depuis les années 1920 le FC Barcelone est le représentant symbolique de l'armée sans armes de la Catalogne, et que le Real Madrid fut une légion conquérante aux mains de la propagande franquiste* », résume l'écrivain catalan Manuel Vázquez Montalbán (1). En prenant les fonctions de président du FCB en 1968, Narcís de Carreras prononça une phrase devenue la devise du club : « *Le FC Barcelone est plus qu'un club* » (« *més que un club* », en catalan).

Adossé au Camp Nou, le musée du FCB décline à l'envi cette identité à la fois sportive et régionaliste. Inscrite en lettres géantes sur les travées du stade, la formule s'affiche partout : sous l'armada de logos des commanditaires, ou sur une fresque célébrant les triomphes sportifs du Barça. Pas sûr toutefois que les visiteurs, supporters ou touristes, en fassent grand cas. Leurs flashes crépitent autour de l'espace clinquant dédié aux sept Ballons d'or de Lionel Messi, le plus grand joueur de l'histoire du club, et devant la vitrine exposant les cinq prestigieux trophées de la Ligue des champions remportés par le FCB. Écrans géants exaltant les buts de « légende », photos de joueurs victorieux en liesse : synonyme de domination sportive et financière à l'échelle mondiale, la période 2008-2015 est évoquée avec grandiloquence.

Plus grand stade d'Europe, le Camp Nou a fait le plein pour ce *clásico*, avec 95 745 spectateurs. Des travaux de rénovation empêchent d'atteindre la capacité maximale de 100 000 places. L'« armée » catalane entonne l'hymne du Barça : « *Nous sommes les Blaugranas* [« bleu et grenat »], *d'où que nous venons, du sud ou du nord (...), un drapeau nous rassemble.* » Dès l'entame du match, on applaudit chaleureusement les prises de balle des locaux, on siffle abondamment les actions des visiteurs. La rencontre tourne à l'avantage des Barcelonais, vainqueurs 2 buts à 1. Euphoriques, quelques supporters du FCB interpellent ironiquement le président du Real Madrid, M. Florentino Perez. « *Où va Florentino, où va-t-il ?* » Quelques jours plus tôt, le club madrilène s'était constitué partie civile dans une affaire de versements d'argent par le Barça à un ancien vice-président du comité arbitral espagnol. C'est le « scandale Negreira », du nom de l'arbitre mis en cause, M. José Maria Enriquez Negreira, auquel le club est soupçonné d'avoir versé plus de 7 millions d'euros entre 2001 et 2018 (2).

Plus de 400 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux

Accusé de corruption, le FC Barcelone contre-attaque par la voix de son président, M. Joan Laporta, lors d'une conférence de presse, le 17 avril. Dans sa dénonciation de ce qu'il estime être « *l'attaque la plus féroce de toute l'histoire du club, l'un des symboles de l'identité catalane* », il rappelle la connivence du Real Madrid avec le régime franquiste (1939-1975) : « *Nous parlons d'une entité qui a, historiquement, eu une relation étroite avec le pouvoir politique, économique et sportif* ».

En guise de riposte, le « Real » retourne le stigmate franquiste avec une vidéo intitulée *Quelle est l'équipe du régime ?*, postée sur son compte Twitter. L'adversaire catalan y est présenté comme un suppôt du Caudillo espagnol. Décoré à trois reprises par le Barça, Francisco Franco a sauvé le club catalan de la faillite, affirme une voix off, sur fond d'images d'archives et de coupures de journaux d'époque. La chute présente même les Madrilènes comme des victimes du franquisme. Une assertion purement fantaisiste tant le Real Madrid a profité de ses accointances avec les dignitaires du régime. Preuve que les fantômes de la dictature n'en finissent pas de hanter l'Espagne, une semaine après cette passe d'armes mémorielle, les restes de José Antonio Primo de Rivera étaient exhumés. Fondateur de la Phalange espagnole, parti d'inspiration « fasciste »

devenu parti unique en 1939, il était enterré dans la crypte du Valle de los Caídos, la basilique funéraire d'où fut également extirpée la dépouille de Franco en 2019, pour rejoindre un simple cimetière.

Ulcéré par le montage tendancieux du Real Madrid, le gouvernement de la Généralité – la Generalitat rassemble le parlement, le gouvernement et le président de la communauté autonome de Catalogne – le qualifie « *d'offense et d'insulte pour toutes les personnes qui ont souffert du franquisme, comme le président du FC Barcelone Josep Suñol (3)* ». Ce député de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC), parti qui dirige aujourd'hui la Generalitat, présidait le Barça depuis un an quand les nationalistes l'ont arrêté et fusillé au début de la guerre civile espagnole, le 6 août 1936.

Dès le régime militaire du général Miguel Primo de Rivera – au pouvoir de 1923 à 1930 et père de José Antonio –, le Barça était devenu « *un vecteur souterrain, mais explicite, de la conscience catalane* », explique l'historien Benoît Pellistrandi (4). Madrid ordonna la fermeture du club pendant six mois en 1925, après que des supporters barcelonais eurent sifflé l'hymne espagnol lors d'un match amical contre l'équipage d'un navire britannique (5). La fin de la Seconde République espagnole (1931-1939) faillit être fatale au FCB. Après avoir envisagé sa dissolution, les franquistes décatanalisèrent le club, placé sous la tutelle de la fédération espagnole de football jusqu'en 1946. Le Barça payait son engagement en faveur du statut d'autonomie de la Catalogne, octroyé en 1932. Comme Primo de Rivera avant lui, Franco interdit le drapeau et l'idiome catalans dans l'espace public. Le Camp Nou prit des allures de village retranché. « *Lors des matchs contre le Real Madrid, les supporters barcelonais manifestaient leur orgueil de représenter la catalanité. Les autorités laissaient faire, au motif du caractère supposément apolitique du sport* », rappelle Xavier Antich, président d'une organisation non gouvernementale vouée à la défense de la culture et de la langue catalanes. Omnium cultural, qui a dû œuvrer dans la clandestinité depuis la France pendant la dictature franquiste, se présente aujourd'hui comme l'entité catalaniste la plus influente... avec le Barça. En termes de célébrité, le FCB écrase cependant la concurrence. Le 18 juin 2021, le club annonçait avoir dépassé la barre des quatre cents millions d'abonnés sur les divers réseaux sociaux !

À 17 minutes et 14 secondes, le stade chante « Independencia »

Les grandes institutions catalanes s'arrachent cette influence. « *Institution privée de prestige, le Barça diffuse une image moderne de la Catalogne* », affirme M. Francesc Xavier Vila, secrétaire à la politique linguistique à la Généralité. Le govern (« gouvernement ») compte sur le club pour promouvoir le catalan, dans le cadre de son « pacte national pour la langue ». Cette renommée du FCB compenserait partiellement l'absence d'un appareil d'État, préjudiciable à la valorisation touristique de la Catalogne, selon M. Narcis Ferrer, directeur de l'Agence catalane de tourisme. « *Si le Prado est le musée le plus visité de Madrid, en Catalogne celui du FCB arrive en tête. Le Barça projette beaucoup plus qu'une simple marque sportive. Jusqu'aux Jeux olympiques de 1992, la notoriété du club dans le monde était même supérieure à celle de la ville de Barcelone !* », complète M. Pau Solanilla, responsable de la promotion économique de la « marque Barcelone » au sein de la mairie.

Fin janvier, le Barça a relayé un mini-film publicitaire coréalisé avec l'Agence catalane de tourisme. Intitulé *Feel the Colours* (« Ressentez les couleurs ») et sous-titré *Love FC Barcelona, Discover Catalonia* (« Aimez le FC Barcelone, découvrez la Catalogne »), il alterne séquences tournées au Camp Nou et images de paysages et de monuments emblématiques. « *Nous profitons de l'énorme caisse de résonance offerte par les canaux de diffusion du Barça* », confie en souriant M. Ferrer. Les bureaux de l'agence se trouvent à proximité de la célébrisissime Casa Batlló, dont la façade moderniste conçue par l'architecte Antoni Gaudí aimante les touristes. Deux mois plus tard, le Barça poste une nouvelle vidéo promotionnelle. L'enfant du pays Aitana Bonmatí, vedette de l'équipe féminine, formée au club, y clame son amour de la Catalogne.

La relation privilégiée qu'entretient le FCB avec les autorités catalanes n'est pas du goût de ses concurrents régionaux. Dans l'ombre du Barça depuis des décennies, l'Espanyol de Barcelone (RCDE) vit mal ce favoritisme intéressé. Au point de répliquer par vidéo interposée. *More Than Two Colours* (« Davantage que deux couleurs ») souligne l'existence de milliers d'autres clubs de football en Catalogne, tout aussi attachés à la culture et au patrimoine catalans. « *Nous sommes aussi catalans et fiers de notre identité que le Barça, mais dans notre stade nous voulons parler uniquement football* », assume David Tolo Gutiérrez, historien de l'Espanyol de Barcelone. Né en 1900, le club est nommé ainsi par opposition au FCB, créé un an plus tôt par le Suisse Hans Gamper, qui joua lui-même dans l'équipe avec d'autres étrangers, de nationalité britannique. Contrairement au Barça, l'Espanyol se tient toujours à l'écart des luttes catalanistes. De là à voir dans cet apolitisme affiché des sympathies espagnolistes, pro-Real Madrid, voire cryptofascistes ? Certains partisans du Barça ne s'embarrassent guère de nuances. « *Ils ont la caricature d'autant plus facile que les vainqueurs écrivent toujours l'histoire* », signale le philosophe Xavier Fina, chaleureux supporter des « blanc et azur ».

Culturelle, la ligne de partage est d'abord sociologique et politique. « *Le Barça appartient à la bourgeoisie catalaniste* », analyse le politiste Gabriel Colomé. Qu'ils soient catalans « de souche » ou espagnols « immigrés » en provenance d'autres communautés autonomes, les supporters du RCDE marquent leurs distances avec le catalanisme ostentatoire du Barça. « *L'Espagnol est devenu le club d'une partie des Barcelonais qui ne parlent pas catalan à la maison* », nous explique le journaliste britannique Simon Kuper, auteur d'un livre sur le Barça (6).

Durant le processus qui a conduit à la déclaration d'indépendance de la Catalogne en 2017, le clivage entre les deux clubs s'est accentué, en écho à la fracture de la société catalane. Au plus fort du mouvement indépendantiste, à l'automne 2017, les deux camps étaient au coude à coude, d'après le baromètre annuel de l'Institut des sciences politiques et sociales (ICPS) de Barcelone (7). Les partisans de l'indépendance donnaient de la voix au Camp Nou. Lors de chaque match, le même rituel se répétait : à 17 minutes et 14 secondes du début du match, des milliers de supporters du FCB chantaient « *Independencia* » en brandissant des drapeaux catalans. Allusion à la chute de Barcelone le 11 septembre 1714, devant les troupes du roi d'Espagne Philippe V. Issu de la dynastie française des Bourbons, le nouveau monarque mit un terme à l'autonomie séculaire de la Catalogne au sein du royaume. Appelée « *Diada* », cette défaite militaire est commémorée tous les 11 septembre comme une fête « nationale » par les Catalans indépendantistes.

Le 11 septembre 2017, des centaines de milliers de personnes réclamaient l'indépendance place de la Catalogne, à Barcelone. Quelques semaines plus tard, le 1er octobre, la Généralité organisait sans l'accord de Madrid un référendum d'autodétermination en modifiant l'ordre du jour du Parlement et son règlement « *pour permettre une lecture en urgence et réduire le droit d'amendement de l'opposition* », explique Pellistrandi. Le « oui » l'emporte très largement, mais l'abstention est massive, les partis anti-indépendantistes ayant appelé au boycott. Déclaré inconstitutionnel par le gouvernement espagnol, présidé par le conservateur Mariano Rajoy, le scrutin fut invalidé, à l'instar de la déclaration d'indépendance prononcée par le parlement de Catalogne. « *Au Camp Nou ou dans la rue, les indépendantistes crient très fort, mais cela ne signifie pas qu'ils sont majoritaires* », remarque Colomé. Selon le dernier baromètre de l'ICPS, 53 % des personnes interrogées voteraient aujourd'hui « non » à un référendum régional sur l'indépendance de la Catalogne, tandis que 39 % se prononceraient pour le « oui ». En revanche, les trois quarts des Catalans se disent toujours attachés au « *droit de décider* » de leur avenir par un référendum (8).

Le Barça marqua sa désapprobation après l'arrestation de plusieurs hauts responsables de la Généralité sur ordre de Madrid. « *Le FC Barcelone, fidèle à son engagement historique en faveur de la défense du pays, de la démocratie, de la liberté d'expression et du droit à décider, condamne toute action susceptible d'empêcher le plein exercice de ces droits* », lisait-on dans un communiqué le 21 septembre 2017. Le club n'embrassait pas pour autant la cause séparatiste. « *Le Barça n'est pas indépendantiste et ne peut l'être, car il doit maintenir sa capacité à accueillir des partisans de sensibilités opposées sur cette question* », précise Xavier Roig, directeur du média en ligne catalan Política i prosa et ancien directeur de campagne de M. Laporta, président du FCB de 2003 à 2010, puis de nouveau depuis 2021.

Au nom de cette équidistance, la direction refusa de céder aux indépendantistes, qui exigeaient l'annulation du match programmé au Camp Nou le jour du référendum controversé. Le Barça battit Las Palmas à huis clos, pendant que des heurts violents entre séparatistes et policiers nationaux firent une centaine de blessés, imputables aux forces de l'ordre. D'ordinaire ultralégitimiste, le journal catalan *Sport* écrivit l'attitude du club : « *Honte* », titra le quotidien en « une » le 2 octobre 2017, estimant que la rencontre « *n'aurait jamais dû avoir lieu* ».

La Fondation du Qatar en belle place sur les maillots

Président du Barça de 2014 à 2020, M. Josep Bartomeu était-il trop conciliant avec les « espagnolistes » ? C'est ce que lui reproche à mots couverts M. Victor Font, candidat malheureux pour lui succéder, en 2021. « *Les socis [ou socios, supporters sociétaires] du Barça cultivent un lien indissoluble avec la nation catalane. Propriétaires du club, ils élisent le président et votent ses orientations stratégiques. Au lieu d'aller dans le sens de la majorité, Josep Bartomeu a parfois donné l'impression de faire un pas de côté* », estime ce chef d'entreprise d'obédience nationaliste. Les 143 000 socis sont-ils majoritairement favorables à la séparation de la Catalogne du reste de l'Espagne ? Du moins les 92 % d'entre eux qui résident en Catalogne (9) ? Le camp indépendantiste veut s'en persuader, mais le FCB se garde bien de les consulter, de peur de semer la discorde parmi ses partisans. À tort, selon M. Font : « *Sur une question aussi fondamentale, les socis doivent se prononcer* ». Le Barça avait pourtant apporté une contribution non négligeable au combat pour l'émancipation de la Catalogne en juin 2013, lorsque le Camp Nou accueillit un concert indépendantiste au cours duquel une fresque humaine figurait le slogan « *Freedom for Catalonia* » (« Liberté pour la Catalogne »). Quelques

semaines plus tard, 400 000 personnes commémorèrent la Diada en formant une *via catalana* : la chaîne humaine relia la Catalogne de la frontière française jusqu'au sud de la province de Tarragone, en traversant le Camp Nou, où furent déployées des *senyeras*. Pour l'économiste Roger Vinton, « le FCB du président Sandro Rosell (2010-2014) respectait la majorité des socis (10) ».



Affiche pour le 75e anniversaire du Football club de Barcelone, 1974. © ADAGP, Paris, 2023 - Fondation Joan Miró, Barcelone

Fils d'un ancien secrétaire du Barça et cofondateur du parti nationaliste conservateur *Convergència i Unió* – aujourd'hui indépendantiste –, M. Sandro Rosell a le profil type du dirigeant « culé ». L'expression provient du premier stade, ouvert en 1909, qui ne permettait pas d'accueillir tous les supporters. Certains grimpaient sur un mur d'enceinte, offrant la vue de leur postérieur aux passants. Par extension, les « culés » désignent les joueurs, dirigeants et partisans du FCB. Ex-cadre dirigeant de l'équipementier sportif Nike en Espagne puis au Brésil, M. Rosell est devenu le numéro deux du FCB en 2003, aux côtés de M. Laporta, qu'il a aidé à conquérir le pouvoir, avant de lui succéder. Leur accession aux responsabilités a marqué un tournant dans l'histoire politique du Barça. « *Laporta a livré le club à l'influence des indépendantistes. Depuis, nous autres antiséparatistes nous sentons mis de côté* », dénonce Francesc Trillas, professeur d'économie à l'université autonome de Barcelone. Au Camp Nou, les supporters attachés à l'unité de l'Espagne baissent la tête, mais restent fidèles à leur équipe. Créateur d'un petit parti politique indépendantiste, M. Laporta siégea au Parlement de Catalogne de 2010 à 2012, comme député de la coalition Solidarité catalane pour l'indépendance.

Avocat de profession, M. Laporta s'était fait connaître des supporters du Barça en lançant à la fin des années 1990 le mouvement L'Éléphant bleu (« L'éléphant bleu »), visant à empêcher un projet de transformation du Camp Nou en galerie commerciale. Durant sa présidence, les promoteurs de L'Éléphant bleu redonnèrent des couleurs catalanistes au club, tout en amorçant le processus de marchandisation du Barça qu'ils avaient combattu. Ils s'inspiraient des recettes du Manchester United, tête de gondole du capitalisme footballistique... et du Real Madrid. « *Les collaborateurs de Joan Laporta étaient fascinés par le savoir-faire du directeur général du club madrilène* », dévoile Xavier Roig.

Habile communicant, le président du Barça réalisa un coup de maître en signant une convention avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en 2006. Pour la première fois depuis sa création, le club monta une opération de parrainage de son maillot, resté vierge de tout message publicitaire pendant cent sept ans. Mais au lieu de recevoir des fonds, c'est le FCB qui aidait l'Unicef ! Une brèche était néanmoins ouverte et le club ne résista plus très longtemps aux sirènes mercantiles. Dès 2010, le logo de la Fondation du Qatar rejoignit celui de l'Unicef sur le maillot bleu et grenat, moyennant 90 millions d'euros sur trois saisons. Depuis,

d'autres commanditaires payants s'affichent sur les tuniques des joueurs en vertu de plantureux contrats. La quête effrénée de succès sportifs justifie tous les renoncements. Le Barça partage la même vision du football que son rival madrilène. Depuis 2020, le FCB et le Real Madrid défendent d'ailleurs ensemble un projet de « super ligue » européenne réservée aux formations les plus riches, afin de générer un maximum de profits. Le Barça dépense sans compter pour retrouver son statut de grand d'Europe, mis à mal par les conséquences de la pandémie de Covid et le départ subi de sa vedette Lionel Messi pour le Paris Saint-Germain en 2021. Malgré un niveau d'endettement record (1,35 milliard d'euros), le club a multiplié les achats de joueurs à l'été 2022. Fin avril 2023, la présidence annonce la souscription d'un prêt bancaire de 1,45 milliard d'euros pour financer l'Espace Barça (« l'espace Barça »), un gigantesque programme de rénovation du Camp Nou. En manque de liquidités, le quintuple champion d'Europe avait déjà vendu un quart de ses droits télévisés sur les vingt-cinq prochaines années à la société d'investissement Sixth Street, en échange de 500 millions d'euros. Autre cession de patrimoine : 49 % du capital de la filiale chargée de gérer les contenus audiovisuels du club. Socios.com et Orpheus Media, société dirigée par M. Jaume Roures, le patron de Mediapro – spécialisé dans la vente de droits télévisés –, ont acquis la moitié de ces actions chacune en versant l'une et l'autre 100 millions d'euros. En grignotant ses actifs, le Barça n'hypothèque-t-il pas ses ressources à long terme, voire sa singularité ? « *Le club perd un potentiel de revenus pour toujours. Aucun joueur ne vaut de risquer l'indépendance du FCB* », s'inquiète M. Marc Cornet, porte-parole du groupe de supporters Seguiment FCB.

Les journalistes sommés de citer le nom du sponsor

L'économiste Ivan Cabeza se veut plus rassurant : « *Les actifs vendus correspondent à seulement 7 à 9 % de l'ensemble des revenus du Barça. Rien qui mette en danger l'intégrité du FCB. En outre, les socis ont approuvé ces décisions en assemblée générale* » (lire « *À condition d'en avoir les moyens...* »). Pas si simple, objecte M. Cornet : « *Le modèle de propriété du FCB est en danger. Le club est à la merci des banques. Un investisseur à l'affût pourrait en profiter.* » Il dénonce les conditions opaques dans lesquelles a été votée une résolution emblématique entre toutes de la standardisation à marche forcée du Barça. Son stade mythique a accolé la marque d'un commanditaire à son nom. Prétextant une clause de confidentialité, le conseil d'administration refuse de dévoiler le montant du contrat avec l'entreprise d'écoute de musique en ligne qui a payé pour apparaître à côté du Camp Nou. « *Dans leur grande majorité, les socis s'intéressent assez peu aux questions financières. Ils veulent d'abord et surtout que leur équipe gagne. Sur les 4 000 personnes tirées au sort [3 % des 143 000 sociétaires] pour participer aux assemblées générales, à peine un quart y assistent* », tempère M. Roures. En revanche, l'ensemble des socis est appelé à se prononcer lors de l'élection du président.

Retour au *clásico* du 19 mars. Avant le début du match et à la mi-temps, le morceau *Despechá* de la chanteuse catalane Rosalía passe en boucle. Le site du FCB nous apprend qu'« *en 2022, Rosalía a été l'artiste la plus écoutée* » en Espagne sur le fameux site de musique en ligne. Les jours précédant la rencontre, les quotidiens pro-Barça *Sport* et *Mundo Deportivo* assurent largement le service après-vente de la plate-forme musicale. Ils consacrent plusieurs articles à la vente de maillots floqués du logo de la chanteuse, Motomami. Une première collection de 1 899 exemplaires est commercialisée à 399,99 euros la pièce. Comprenant vingt-deux unités, une deuxième série s'écoule pour la modique somme de 1 999,99 euros par tunique...

Les médias accrédités pour assister au *clásico* en tribune de presse ont reçu un message en forme d'injonction, pour leur rappeler de ne pas oublier le commanditaire dans le « *nom correct du stade* ». L'universitaire Francesc Trillas exprime le dépit de nombre d'amoureux du Barça : « *Autrefois plus qu'un club, le FCB n'est aujourd'hui qu'un club de plus.* »

David GARCIA (Monde diplomatique, août 2023)

Journaliste, auteur notamment d'*Histoire secrète de l'OM*, Flammarion, Paris, 2013, et coauteur de *Paris JO 2024. Miracle ou mirage ?*, Libre & Solidaire, Paris, 2018.

(1) Lire Manuel Vázquez Montalbán, « Qui a peur des Catalans ? », *Le Monde diplomatique*, août 1996.

(2) En dépit du scandale Negreira, le club n'a pas été sanctionné et disputera la prochaine Ligue des champions.

(3) « El Govern de la Generalitat pide al Madrid “que retire su vídeo manipulador” », *Mundo Deportivo*, Barcelone, 18 avril 2023.

(4) Benoît Pellistrandi, *Le Labyrinthe catalan*, Desclée de Brouwer, Paris, 2019.

(5) Lire Gabriel Colomé, « Conflits et identités en Catalogne », dans *Manière de voir*, n° 38, « Football et passions politiques », mai-juin 1998.

(6) Simon Kuper, *La complejidad del Barça. El ascenso y la caída del club que construyó el fútbol moderno*, Córner, Barcelone, 2022.

(7) Enquête citée par Jose Rico, « El apoyo a la independencia de Catalunya baja del 40 %, según una encuesta del ICPS », *El Periódico*, Barcelone, 13 janvier 2023.

(8) *Ibid.*

(9) « Rapport annuel du FC Barcelone 2021-2022 » (PDF).

(10) Roger Vinton, *El Barça davant la crisi del segle*, Destino, Barcelone, 2021.

À condition d'en avoir les moyens...

Tous les six ans, les sociétaires du FC Barcelone (*socis*) sont appelés à voter pour le président et un conseil d'administration, composé de dix-huit *directius*. Non rémunérés, les administrateurs doivent rembourser les éventuelles pertes du club sur leurs propres deniers, en cas de défaillance. « Pour être "directiu", il faut être riche », constate le professeur d'économie Francesc Trillas. De milieu aisé par obligation financière, entrepreneurs ou avocats, ils sont diplômés des meilleures universités de Barcelone. Tous sont nés en Catalogne, à l'exception d'un vice-président. « Ils viennent de familles liées entre elles et se connaissent depuis toujours », relève le journaliste britannique Simon Kuper, dans son ouvrage sur le Barça.

En privilégiant la cohésion communautaire, ce fonctionnement endogamique peut nuire aux intérêts du club. Comme en témoigne la gestion hasardeuse des rémunérations et transferts de joueurs sous la présidence de M. Josep Bartomeu (2014-2020), peu au fait de ce type de transactions. « Le président [Joan] Laporta a dit que le Barça était comme une entreprise familiale. Je ne partage pas cette vision, car si le club veut redevenir la référence qu'il a été, il doit être géré de manière professionnelle, comme les meilleures institutions mondiales », tranche M. Victor Font, concurrent de M. Laporta pour la présidence en 2021. À la décharge de ce dernier, cette solidarité clanique résulte des statuts du club. Une fois élu, et même si les règles sur le plancher de garantie obligatoire pour accéder à la présidence d'un club professionnel en Espagne ont été assouplies récemment, il a dû apporter une garantie financière d'un montant de 121,5 millions d'euros, l'équivalent de 15 % du budget. Cette somme a été réunie quelques heures avant la date limite. Le patron du groupe d'énergie renouvelable Audax Renovables, M. José Elias, débourse, lui, 75 millions d'euros. En facilitant l'arrivée au pouvoir de M. Laporta, M. Elias acquiert de l'influence auprès de l'institution catalane la plus puissante, avec le gouvernement régional.

Président du groupe de marketing sportif Mediapro, M. Jaume Roures apporte 30 millions d'euros. Pour ses affaires, M. Roures a tout intérêt à faire du Barça un partenaire redevable et ne voit rien à redire au caractère oligarchique du conseil d'administration : « Ce système de garantie est nécessaire, il responsabilise les dirigeants, quel que soit le montant de la somme à rassembler. »

La bourgeoisie d'affaires gouverne le FCB avec une remarquable continuité du franquisme à l'ère démocratique. « De 1946 à 1968, de grands industriels du coton se sont succédé à la tête du club », observe l'économiste Roger Vinton. Si l'actuel président n'est pas issu d'une famille richissime, ce fils de pédiatre a pu compter sur l'appui financier de son beau-père, M. Juan Echevarría Puig, ex-président du groupe automobile Nissan Espagne. Exemple de renvoi d'ascenseur familial, M. Laporta a recruté son beau-frère comme directeur de la sécurité du club avant de devoir s'en séparer lorsque fut révélée l'appartenance de ce dernier à la Fondation nationale Francisco Franco...

David GARCIA, Journaliste (Monde diplomatique, août 2023)

Au Havre, l'installation d'un nouveau terminal méthanier repose sur un mensonge d'État



Au prétexte d'une menace pour la sécurité énergétique de la France, le gouvernement, main dans la main avec TotalEnergies, va importer massivement du gaz naturel liquéfié via un nouveau terminal, au Havre. Or, l'enquête de Disclose, en partenariat avec Greenpeace, prouve que cette menace est largement fantasmée. Cela fait quelques heures seulement que les blindés russes ont envahi l'Ukraine et Patrick Pouyanné affiche une mine inquiète. En ce matin du 24 février 2022, le PDG de TotalEnergies a répondu à l'invitation du lobby des travaux publics pour une conférence sur « *la fin des énergies fossiles* ». Mais c'est plutôt la fin annoncée des livraisons de gaz en provenance de Russie qui le préoccupe. La guerre qui vient de débiter aux portes du continent menacerait, selon lui, la sécurité énergétique de la France. « *On n'a pas assez de terminaux de gaz naturel liquéfié en Europe* » pour remplacer les hydrocarbures russes, prévient-il. Un cri d'alarme aussitôt répercuté jusqu'au sommet de l'État.

Dès les premiers jours du conflit, TotalEnergies part à l'assaut des cabinets du président de la République, du Premier ministre et du ministère de la transition écologique, avec un objectif : « *sensibiliser les autorités françaises sur les enjeux et les solutions d'approvisionnement en GNL [gaz naturel liquéfié]* », comme en atteste une déclaration déposée auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). La cause du groupe pétrolier va rapidement être entendue. À partir du printemps 2022, les gouvernements successifs de Jean Castex et d'Élisabeth Borne vont agiter une menace imaginaire de rupture d'approvisionnement en gaz de la France pour imposer un nouveau terminal méthanier flottant au Havre (Seine-Maritime). Ce projet climaticide, qui doit être mis en service à la rentrée, a été approuvé en urgence par l'État, et sous la pression de TotalEnergies, comme le démontre l'enquête de Disclose, en partenariat avec l'ONG Greenpeace France.

Menace fictive pour « les consommateurs français »

Les premiers échos officiels du projet havrais se font entendre dès le 16 mars 2022. Face aux sanctions contre la Russie qui commencent à pleuvoir, le premier ministre de l'époque, Jean Castex, annonce un plan de résilience pour « *que les stockages de gaz français soient remplis* ». Pour y parvenir, l'ancien chef du gouvernement appelle à « *augmenter nos capacités d'importation en gaz naturel liquéfié* ». Autrement dit, du gaz naturel refroidi à -160 degrés pour être acheminé par bateaux, notamment depuis les États-Unis, avant d'être réchauffé pour être injecté dans les canalisations françaises. Et peu importe que le GNL arrivant en France soit massivement issu de gaz de schiste, comme l'a montré Disclose dans une enquête publiée en avril dernier.

Très vite, le port industriel du Havre est vu comme la meilleure porte d'entrée pour absorber ces nouveaux flux d'hydrocarbures. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. D'après le registre des actions de lobbying de la HATVP, TotalEnergies, GRTgaz, la filiale d'Engie chargée du transport du gaz en France, et Haropa Port,

l'établissement public qui administre les ports du Havre, de Rouen et de Paris, se sont coordonnés pour organiser des « réunions », des « discussions informelles » et une « correspondance régulière » avec les cabinets du Premier ministre et du ministère de la transition écologique. À l'ordre du jour de leur mission d'influence : « encourager la simplification des procédures pour accélérer la mise en production d'un terminal méthanier flottant au Havre compte tenu de la gravité de la crise énergétique ».

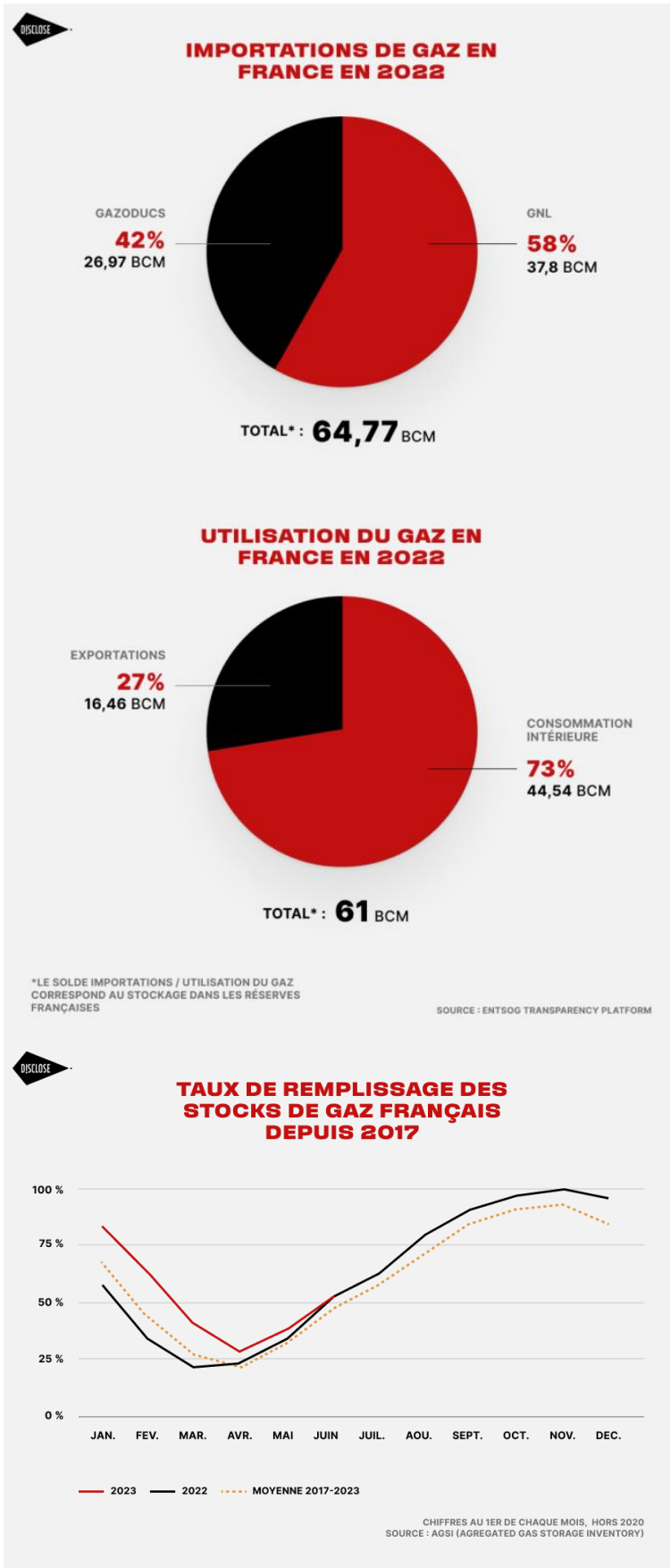
Pourquoi « flottant » ? Car, à la différence des quatre terminaux méthaniers terrestres déjà en service à Dunkerque (Nord), Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique), ce dispositif est moins coûteux et plus rapide à installer. Surtout, le choix d'un bateau-usine amarré en permanence aux quais permet de contourner la réglementation environnementale liées aux usines dangereuses. Seul hic pour les industriels : le projet requiert de changer la loi pour passer en urgence – l'instruction d'un tel dossier demanderait normalement au minimum 24 mois, selon un récent rapport sénatorial.

Qu'à cela ne tienne. Le gouvernement de la nouvelle première ministre, Élisabeth Borne, qui envisageait d'abord de déposer un projet de loi « permettant des substitutions urgentes aux fournitures d'hydrocarbures russes », choisit une autre option, beaucoup plus cavalière : glisser le terminal méthanier flottant entre deux articles d'un projet de loi sur le pouvoir d'achat, présenté à l'Assemblée nationale quelques jours après les élections législatives. Et le texte d'insister sur la menace grave qui plane au-dessus des ménages qui se chauffent au gaz. Un argument qui reviendra, quelques jours plus tard, dans une note transmise par le parti Renaissance (ex-LREM) à ses députés fraîchement élus et que Disclose s'est procurée : « le raccordement d'un terminal méthanier flottant est une solution pour renforcer rapidement les capacités d'importation de gaz naturel et rétablir un système gazier permettant d'assurer l'approvisionnement des consommateurs français ». La loi est adoptée le 3 août 2022. Et pourtant, jamais l'approvisionnement en gaz des Français n'a été menacé.

Du gaz revendu aux voisins

Les données compilées par Greenpeace, puis recoupées par Disclose, montrent en effet que la France a largement de quoi satisfaire ses besoins en gaz sans avoir à installer de nouvelles infrastructures. Pour preuve : sur les 64,8 milliards de mètres cubes (bcm) de gaz importés en 2022, 25 % (16,47 bcm) ont été revendus à ses voisins européens, selon les chiffres du réseau européen des gestionnaires de réseau de transport de gaz (ENTSOG).

Pour adopter une vision complète de la situation du gaz en France, il faut ajouter les réserves constituées ces dernières années. Les chiffres fournis par le lobby européen du secteur, Gas Infrastructure Europe, confirment la situation extrêmement favorable des stocks français, remplis à 52,2 % à la fin mai 2023, un niveau identique à celui observé un an plus tôt (52 %) et bien supérieur à la fin mai 2020 (40 %).



Autrement dit, malgré le déclenchement de la guerre en Ukraine, la souveraineté énergétique de la France n'a jamais été menacée. Aucune urgence, donc, à mettre en service un nouveau terminal méthanier au Havre dès le printemps 2022. Pas plus qu'aujourd'hui : sur les cinq premiers mois de l'année 2023, les quatre terminaux français ont été utilisés à 66,7 % de leurs capacités. Dans le même temps, la consommation

française de gaz a baissé de 14 % entre le 1er août 2022 et le 12 juin 2023 (hors variations du climat) par rapport à la même période 2018-2019. Des chiffres à mettre au regard des capacités prévues du bateau-usine du Havre, qui doit apporter l'équivalent de 10 % de la consommation française de gaz. Autant d'éléments qui laissent penser que le projet défendu par TotalEnergies vise d'abord à augmenter les quantités de gaz ré-exportées ailleurs en Europe. Contactée, la multinationale assure que le terminal « *contribuera à la sécurisation de l'approvisionnement en gaz* » de la France qui, jure-t-elle, « *constitue son marché.* » Sollicité à de multiples reprises, le ministère de la transition écologique n'a pas donné suite.

De nouveaux terminaux méthaniers en projet au Havre

Aujourd'hui, c'est devant le juge administratif que le ministère de la transition énergétique tente de faire valoir l'urgence d'installer le Cape Ann, le nom du terminal affrété par TotalEnergies, sur les docks du Havre. Les arrêtés qu'il a pris font l'objet de trois recours différents, déposés par l'association France Nature Environnement Normandie d'une part, et par l'association Écologie pour le Havre, le député (EELV) Julien Bayou et Europe Écologie Les Verts - Normandie d'autre part.

Dans leurs dossiers remis au tribunal administratif de Rouen, que Disclose a pu consulter, le gouvernement et TotalEnergies avancent, d'une même voix, de nouvelles justifications pour le projet havrais. Désormais, il s'agirait « *[d']anticiper la potentielle défaillance* » du gazoduc Franpipe, par lequel transite une partie du gaz norvégien importé en France, en raison d'un éventuel « *incident technique ou d'un sabotage* ». Pourtant, aucune menace connue ne plane sur ce gazoduc... Déterminé à acheminer du gaz fossile au Havre, le gouvernement évoque aussi, pour la première fois, le besoin de « *sécuriser rapidement les capacités de transit de gaz naturel vers l'Allemagne, la Belgique et la Suisse* ». « *Nous ne contestons pas le principe de solidarité européenne, rétorque Alice Béral, juriste à France Nature Environnement Normandie, mais il n'a pas vocation à s'appliquer ici puisque nos voisins sont en mesure d'assurer leurs propres approvisionnements* ». Ainsi de l'Allemagne qui a déjà mis en service trois terminaux méthaniers flottants depuis décembre 2022 et qui doit en installer trois autres d'ici la fin de l'année.

Selon les termes de la loi pouvoir d'achat, le Cape Ann pourra être exploité durant cinq ans maximum, mais aucun élément ne laisse penser que les industriels français souhaitent en finir avec le GNL. Au contraire. Les bénéfices de l'activité « *gaz, renouvelables et électricité* » de TotalEnergies ont doublé l'an dernier, pour atteindre 12 milliards d'euros, « *grâce à son portefeuille GNL et en particulier ses capacités de regazéification en Europe* », précise la multinationale dans son rapport annuel 2022, analysé par Greenpeace. Un enthousiasme partagé par son partenaire, GRTgaz, dans son plan décennal publié en mars 2023 : « *La France est idéalement située comme point d'entrée du GNL pour le transporter vers le cœur de l'Europe* ».

Dans ce document jusqu'ici passé inaperçu, le groupe révèle d'ailleurs avoir mené des « *études d'opportunité* » pour trois nouveaux projets permettant « *d'accroître les capacités d'imports depuis le Havre* » : deux terminaux méthaniers terrestres et un nouveau terminal flottant, qui pourrait être amarré sur le port d'Antifer à Saint-Jouin-Bruneval (Seine-Maritime), à 20 kilomètres plus au nord. Un projet dont le maire du village, François Auber (divers gauche), n'a jamais été informé, comme il le confirme à Disclose, évoquant une perspective « *cynique et funeste* ». On pourrait ajouter « *anachronique* » : en juin 2012, un projet de terminal méthanier à Antifer, porté par l'État, avait été abandonné après six ans de mobilisation citoyenne.

Pierre LEIBOVICI

<https://disclose.ngo/fr/article/au-havre-le-nouveau-terminal-methanier-repose-sur-un-mensonge-detat>

Transport maritime : les krakens de la logistique



Le transport maritime, par lequel transite la majorité des marchandises, est un marché régenté par une poignée de compagnies surpuissantes qui y font la loi. Loin d'être confinée aux océans, leur influence déborde de plus en plus sur les chaînes logistiques mondiales, parfois main dans la main avec les États.

« *Le ciel est la limite. Je ne vois pas pourquoi je m'arrêteraïs.* ». Auditionné au Sénat à l'été 2022, Rodolphe Saadé, le richissime PDG de CMA CGM (Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime) n'a pas dissimulé ses appétits. Il faut dire que tout réussit à l'armateur marseillais, numéro 3 mondial du porte-conteneurs, depuis la crise sanitaire. Hausse erratique de la demande, congestion des ports, pénurie de conteneurs : sous le choc de la pandémie, les prix du fret maritime ont été multipliés jusqu'à sept fois et les superprofits se sont accumulés, historiques. Les 23,4 milliards d'euros de bénéfice net empochés en 2022 par le groupe CMA CGM surpassent même la performance d'un TotalEnergies et d'un LVMH. Il n'est pas le seul : à l'échelle du globe, les armateurs de porte-conteneurs auront cumulé un peu plus de 215 milliards de dollars de profits la même année.

Sitôt les caisses renflouées, les plus grandes compagnies maritimes se sont empressées d'étendre leur toile, sur terre et dans les airs. Parmi les dernières emplettes de CMA CGM, on trouve Gefco, leader européen de la logistique automobile, et le service de livraison Colis Privé. Le groupe, qui vient de racheter pour 5 milliards d'euros la branche logistique du groupe Bolloré, a aussi fait son entrée au capital d'Air France-KLM pour renforcer sa propre flotte d'avions-cargos et de l'opérateur de satellites Eutelsat pour améliorer le routage de ses porte-conteneurs. Le Danois Maersk, deuxième armateur mondial, a quant à lui englouti la société hongkongaise LF Logistics, s'offrant une flotte de camions à travers l'Asie assortie d'un réseau d'entrepôts.

Pour ces entreprises dopées par la crise, c'est un nouvel horizon qui s'ouvre. « *La manne colossale des taux de fret leur a donné la capacité de devenir des géants de l'économie, alors qu'ils n'étaient auparavant que des acteurs du transport maritime* », commente Paul Tourret, directeur de l'Institut supérieur d'économie maritime. Professeur à l'Université Laval au Québec, le géographe Frédéric Lasserre abonde : « *Il y a ce souci, pour un nombre croissant d'armateurs, d'intégrer l'ensemble de la chaîne logistique afin de faire des économies, d'asseoir un rôle plus important et de moins dépendre des décisions stratégiques d'autres acteurs économiques.* »

Course au gigantisme

Si les compagnies maritimes pèsent aussi lourd, c'est avant tout parce qu'elles fournissent au capitalisme mondialisé les conditions mêmes de son existence. N'oublions pas, ainsi que le soulignent les chercheurs Liam Campling et Alejandro Colás dans leur ouvrage *Capitalism and the Sea* (Verso, 2021), que « *ce sont les faibles coûts, la vitesse relative et surtout la régularité et la fiabilité du fret maritime qui ont permis la fragmentation de la production globale* ». Aujourd'hui, 90 % des marchandises nous parviennent par bateau. Déjà colossaux, ces flux pourraient bondir de 40 à 115 % d'ici au milieu du siècle, d'après l'Organisation maritime internationale. Des perspectives alléchantes pour les armateurs qui se pressent au sein d'un oligopole toujours plus sélect : 65 % de la capacité mondiale des porte-conteneurs est désormais aux mains des cinq plus gros acteurs mondiaux. C'est plus que la part du gâteau que se partageaient les vingt premiers en 2005. Non contentes de dominer le marché, ces entreprises se sont en plus regroupées en alliances stratégiques, à l'image de l'alliance 2M entre le numéro 1 mondial MSC et Maersk, et de l'Ocean Alliance unissant CMA CGM au Chinois Cosco Shipping et au Taïwanais Evergreen.

En mer, cette puissance prend la forme de navires aux dimensions de titans : jusqu'à 400 mètres de long. La croissance a été fulgurante : en un demi-siècle seulement, leur capacité est passée de 1 000 EVP (pour « équivalent vingt pieds », soit un conteneur d'environ 6 mètres) à plus de 23 000. « *La course au gigantisme a décollé au milieu des années 1990*, raconte le géographe César Ducruet, directeur de recherches au CNRS. *C'est à ce moment-là que la concentration portuaire et maritime des flux a commencé à se faire sentir. On s'est mis à parler de "hubs portuaires" (de grands ports constituant des nœuds logistiques importants, ndlr), ce qui n'existait pas auparavant.* » « *Ce gigantisme sert les intérêts des plus gros qui améliorent de cette façon leur productivité, en réalisant des économies d'échelle*, complète Paul Tourret. *Pour les plus petits acteurs, c'est très difficile de suivre.* »

Des cartels déguisés ?

Comment pourraient-ils rivaliser avec ces compagnies surpuissantes qui, non contentes de grossir, coopèrent activement entre elles ? Un porte-parole de la société danoise Maersk indique que ces alliances stratégiques permettent de « *partager l'espace à bord des navires* » sur certaines lignes, dans le but de renforcer leur « *compétitivité* » et de maintenir des prix bas. Mais des observateurs suspectent ces partenariats d'aller plus loin. Selon un rapport du Forum international des transports (FIT), ces grandes alliances permettraient aux armateurs de « *développer une idée précise des coûts pratiqués par les autres transporteurs* », facilitant des « *comportements cartellistiques* ».

Durant l'épidémie de Covid-19, l'intensification de la pratique du *blank sailing* (soit l'annulation d'escales ou de voyages par les armateurs) a ravivé les suspicions : ces derniers auraient-ils sciemment, et de manière concertée, « *créé la rareté pour améliorer leur rentabilité* », s'est interrogé l'économiste Olaf Merk, du FIT. « *Si les compagnies maritimes n'ont pas été les seules à générer la situation actuelle, elles en profitent financièrement et ont ainsi fait le choix de la prolonger* », a accusé de son côté l'association professionnelle des chargeurs, l'AUTF, en 2020, en pointant du doigt le « *maintien d'une flotte insuffisante* ». Un reproche que réfute le porte-parole de Maersk. Il explique que les armateurs ont été mis en difficulté par une « *congestion importante dans les ports* », provoquée en partie par un manque de camionneurs pour distribuer les marchandises pendant les confinements. On retrouve le même discours dans la communication de CMA CGM, qui avait par ailleurs décidé de « *stopper l'augmentation de ses taux de fret spot*⁴ » en septembre 2021. Des États-Unis à l'Union européenne, plusieurs enquêtes ont été ouvertes par les autorités ces dernières années, sans qu'aucune preuve d'entente illégale n'ait été apportée jusqu'ici.

Far ouest maritime

La constitution de ces alliances, rendues possibles par une exemption des règles anticoncurrentielles, est loin d'être le seul privilège dont jouissent les armateurs. « *Il y a eu une montée en puissance de l'évasion réglementaire et fiscale qui a pris beaucoup d'ampleur depuis les années 1970-1980* », retrace Guillaume Vuilleme, professeur de finance à HEC et auteur du *Temps de la démondialisation* (Seuil, 2022), dans lequel il précise que le transport maritime bénéficie de régimes « *extrêmement favorables dans la quasi-totalité des pays* ». En France, la taxation au tonnage (indexée sur les capacités de transport de l'armateur), particulièrement profitable quand les bénéficiaires s'envolent, aura permis au champion marseillais de s'en tirer avec un taux d'imposition de seulement 2 % en 2021. Une niche fiscale en or dont le manque à gagner pour les finances publiques françaises a atteint la bagatelle de 3,8 milliards d'euros l'an dernier.

Autre dispositif avantageux : les pavillons dits « de complaisance », consistant à voguer sous les couleurs d'un autre pays que celui dans lequel ils sont basés. Véritables « *paradis fiscaux* » selon le chercheur, ceux-ci

permettent aussi de se plier à des réglementations plus souples en matière de droit du travail, de sécurité et de protection de l'environnement. Panama, Bahamas ou encore Malte : voilà le type de pavillons de complaisance listés par la Fédération internationale des ouvriers du transport que l'on retrouve, entre autres, dans la flotte de près de 600 bateaux du groupe CMA CGM. Selon l'ONG Transparency International, plus de la moitié des navires en circulation dans le monde navigue sous de tels pavillons. « *En cas de marée noire ou d'autres problèmes juridiques, ça complique considérablement l'établissement des responsabilités*, reprend Guillaume Vuillemeys. *La plupart des pays qui délivrent des pavillons de complaisance garantissent une opacité complète en termes à la fois de publication financière et de l'identité du propriétaire ultime.* »

Cela vaut entre autres, dit-il, pour la fin de vie des navires dont « *la quasi-totalité est démantelée dans des conditions assez catastrophiques* » sur des plages indiennes, pakistanaises et bangladaises. Bourrés de substances toxiques, les bateaux sont revendus « *à des tiers sous un autre nom et un pavillon de complaisance* », pour brouiller les pistes. En 2020, un rapport de l'ONG Shipbreaking platform mentionnait Maersk, MSC et CMA CGM parmi les compagnies coupables de telles pratiques, en précisant qu'« *aucune plage d'Asie du Sud ne répond aux exigences européennes en matière de sécurité et de protection de l'environnement* ». Dans leur communication, ces trois géants vantent pourtant des politiques de démantèlement responsables.

Les travailleurs à bord font eux aussi les frais de cette course effrénée à la maximisation des profits. Libres d'employer une main-d'œuvre internationale bon marché dès lors qu'ils s'immatriculent sous des pavillons de complaisance peu regardants, les armateurs sont susceptibles de proposer des « *salaires dérisoires* » et des « *conditions de travail médiocres à bord* », dénonce la Fédération internationale des ouvriers du transport sur son site web.

Écraser les États

Les grands armateurs seraient-ils devenus trop puissants pour être disciplinés ? À l'Organisation maritime internationale (OMI), l'instance de l'ONU en charge des questions de sécurité et de prévention de la pollution dans le secteur du transport maritime, ils exercent en tout cas une « *influence disproportionnée* » sur l'élaboration des réglementations, selon Transparency International. Les entreprises peuvent en effet « *accéder à des documents et en soumettre, assister et prendre la parole lors de réunions à tous les niveaux de prise de décision de l'OMI* ». « *Leur pouvoir d'influence est incontestable*, appuie Fanny Pointet, de l'ONG Transport & Environment. *Dans les événements sur le maritime, CMA CGM est systématiquement citée comme bonne élève. Or, si elle fait partie des entreprises qui ont clairement pris le cap de la transition écologique, certains de ses choix technologiques n'en sont pas moins contestables.* » Le gaz naturel liquéfié (GNL) plébiscité entre autres par la compagnie marseillaise, qui émet selon ses chiffres jusqu'à 23 % de gaz à effet de serre de moins que les systèmes traditionnels propulsés au fioul, libère en réalité d'importantes quantités de méthane dans l'atmosphère, comme l'a révélé l'ONG.

Leur caractère stratégique permet aussi aux armateurs de tenir tête aux États, avec lesquels ils agissent parfois aussi en bonne intelligence. Le rapport est également devenu « *très favorable aux entreprises du transport maritime* », observe Guillaume Vuillemeys, qui résume ainsi leur argumentaire : « *En cas de crise, vous serez bien contents qu'on soit là, donc il est important que nous restions leaders à l'échelle mondiale.* » En France, le groupe CMA CGM avait d'ailleurs bénéficié à son démarrage d'un sérieux coup de pouce de l'exécutif. Comme le rappelle Nicolas Framont dans son essai *Parasites* (Les Liens qui libèrent, 2022), la Compagnie générale maritime, alors publique, a été cédée en 1999 à un prix symbolique par le gouvernement d'Alain Juppé à l'entreprise de Jacques Saadé (CMA), ses connexions avec le parti présidentiel aidant. L'État volera ensuite à la rescousse de l'armateur au bord du naufrage après la crise financière de 2008. Aujourd'hui, l'influence de CMA CGM, devenu propriétaire du journal *La Provence* et sponsor de l'Olympique de Marseille, est aussi médiatique et culturelle.

Un pied à terre

À l'interface des terres et des mers, les ports portent la trace de l'irrésistible ascension des armateurs. « *C'est un peu moins le cas dans les pays européens, mais dans beaucoup d'endroits dans le monde, les États ont presque complètement abandonné la gestion des infrastructures portuaires à ces entreprises* », explique Guillaume Vuillemeys. Fin 2022, l'Italo-Suisse MSC a notamment mis la main sur Bolloré Africa Logistics pour la modique somme de 5,7 milliards d'euros, s'assurant une présence dans 42 ports africains tandis que CMA CGM faisait l'acquisition de deux terminaux stratégiques à New York. Une conquête qui prend parfois une coloration géopolitique, notamment du côté de la Chine. Son géant Cosco Shipping n'a cessé d'avancer ses pions ces dernières années, jusqu'en Europe. De l'achat du port du Pirée, à Athènes, en 2016, à sa prise de participation, l'an dernier, dans le port de Hambourg, l'armateur est un élément-clé des « nouvelles routes de la soie », un

projet stratégique consistant à relier économiquement la Chine à l'Europe. Au total, un dixième des capacités portuaires européennes sont désormais sous le giron chinois. Frédéric Lasserre y voit un « *calcul commercial et stratégique visant à asseoir l'influence de la Chine à l'international, surtout que Cosco est un acteur d'État* ».

À force de croître, ces géants des mers pourraient néanmoins devenir plus difficiles à manœuvrer. Un peu comme le porte-conteneurs *Ever Given* qui s'était échoué dans le canal de Suez en mars 2021, perturbant le fret maritime à l'échelle mondiale. Ce printemps, le canal de Panama – autre goulet d'étranglement notoire – a quant à lui dû limiter les accès aux plus gros bateaux en raison d'une grave sécheresse. La surcapacité, soit le fait de « *se retrouver avec plein de grands navires qui ne servent à rien* », est également un mal chronique du transport maritime qui a déjà causé des faillites, à l'instar de la société coréenne Hanjin en 2016, indique César Ducruet. « *Les armateurs sont vitaux, mais aussi au sens négatif du terme. Ce n'est pas très résilient, on dépend trop d'une poignée d'acteurs* », estime-t-il. Et si la limite aux ambitions des compagnies maritimes n'était pas le ciel, mais précisément leur avidité ?

1 Contrats négociés à court terme.

Sophie KLOETZLI, publié le 13 juin 2023 (Socialter)
Journaliste indépendante et ancienne stagiaire à Socialter.

Humour

KROLL présente MAX TILGENKAMP



Entrepôts : automatiser pour mieux régner

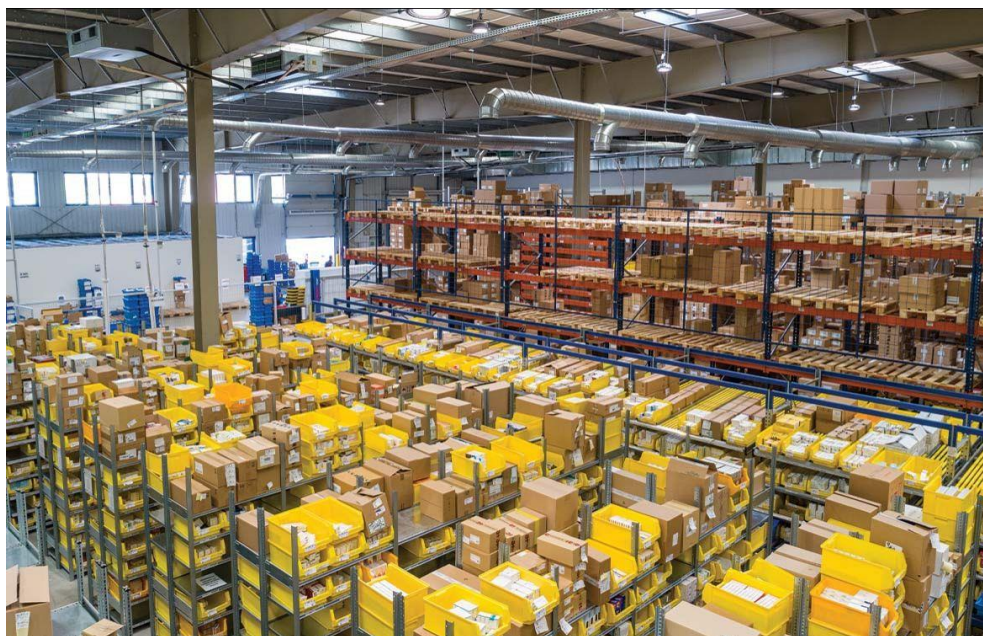


Photo de Adrian Sulyok sur Unsplash

De gigantesques entrepôts peuplés d'automates : la vision a de quoi faire rêver les patrons d'entreprises de logistique qui veulent aller toujours plus vite. Car si la machine s'arrête, ce sont des millions qui s'envolent. Quoi de plus efficace, dans ce cas, qu'embaucher une équipe de robots pour éviter la révolte ? Pas si simple, pourtant. Elle a beau être brandie comme un épouvantail, l'automatisation a encore du chemin à faire avant de remplacer les ouvriers.

Avril 2023 : le mouvement contre la réforme des retraites, l'une des mobilisations sociales les plus importantes de ces trente dernières années, s'apprête à défiler pour la onzième fois en trois mois. Depuis la Chine où il s'est rendu pour un voyage diplomatique, Emmanuel Macron, dont la parole était devenue étrangement rare, s'offre une incartade provocatrice : « *Le taux de grévistes est à un niveau historiquement très faible, assure le président. De l'éducation nationale, à l'énergie et aux transports. Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt.* »

Six des huit raffineries françaises bloquées, le port de Brest en rade, les incinérateurs de déchets qui ferment leurs portes et des éboueurs qui ont aussi rejoint le mouvement... et pourtant : les rayons de supermarchés sont toujours garnis, Amazon continue de livrer ses colis, et il n'y a que dans quelques grandes villes que les poubelles s'entassent sur les trottoirs. Les grèves massives (jusqu'à 3,5 millions de personnes dans les rues le 7 mars, selon l'intersyndicale) n'auront pas suffi à « *mettre le pays à genoux* », comme l'espéraient certains leaders syndicaux.

Si le *business* est resté *as usual*, c'est certainement en partie du fait de certaines mutations récentes qu'a connues un secteur d'activité devenu essentiel ces vingt dernières années, mais qui est pourtant assez rarement intégré dans les réflexions stratégiques des mouvements sociaux : la logistique. Si on la célèbre pour nous avoir offert les livraisons express de Colissimo, c'est aussi à cause d'elle que les blocages sont aujourd'hui devenus quasi impossibles. Ou plutôt de ses derniers développements : car si la concentration logistique offre des points névralgiques à bloquer, elle s'est aussi très largement... automatisée.

Pressurisé par les machines

Il suffit de se pencher sur quelques brochures promotionnelles des géants du domaine (XPO Logistics, FedEx, DHL, Bolloré Logistics ou encore Amazon Logistics) pour entrevoir le futur dont ils rêvent : un entrepôt sillonné par des robots qui trient et déplacent des colis pour les charger dans des camions (bientôt autonomes, eux aussi). Point d'orgue de ce futur à la *Wall-E* : des smart-livreurs – ou peut-être des drones –

qui viendront déposer devant votre smart-porte les courses commandées depuis votre smart-frigo. Jusque-là, on patauge plutôt dans les canons tristement habituels de la dystopie connectée ; il faut faire un petit détour par les caractéristiques sociales du métier pour comprendre les enjeux de l'automatisation.

L'automatisation de la chaîne d'approvisionnement est somme toute assez logique : malgré la généralisation de la mécanisation, puis des premières formes d'automatisation, la logistique reste un secteur tenu par des humains et où la pénibilité du travail est élevée, marquée par le port ponctuel de charges très lourdes. Aujourd'hui, les manutentionnaires déplacent des poids plus légers, mais en continu et à un rythme toujours plus soutenu. Résultat : selon diverses estimations, ils peuvent porter de 10 à 12 tonnes par jour, tandis que l'Assurance maladie a constaté une augmentation de 60 % des troubles musculo-squelettiques entre 2003 et 2022. « *L'arrivée des machines transforme des postes de travail en travail posté* », résume le sociologue David Gaborieau. En clair, si les machines peuvent se déplacer, les ouvriers, eux, restent statiques et sont affectés à des tâches répétitives, une source importante de traumatismes physiques.

Une bonne raison pour recourir davantage aux machines et à l'automatisation ? L'argument de la santé au travail, qui « *revient systématiquement dans le discours des cadres de la logistique chargés de l'automatisation, ne correspond pas à l'effet du déploiement des machines*, observe ainsi David Gaborieau. *Celles-ci entraînent toujours une intensification des opérations demandées aux manutentionnaires.* » L'automatisation viserait donc plutôt à accélérer tous les processus qu'à soulager les travailleurs : une chaîne d'approvisionnement sans assistance mécanique ou robotique ne permettrait probablement pas de garantir la livraison de votre colis Amazon en moins de 24 heures à toute période de l'année, ni de gérer les volumes aujourd'hui en jeu. Mais il y a une autre raison, moins avouable : celle du rapport de force social.

Une machine ne fait pas grève

C'est l'historien Timothy Mitchell qui a d'abord observé le phénomène en enquêtant sur les facteurs qui ont poussé le Royaume-Uni à adopter massivement le pétrole plutôt que le charbon. Mitchell constate que les mineurs de charbon représentaient une classe d'ouvriers extrêmement puissante au cours de la révolution industrielle : qu'ils s'organisent et décident de ne plus descendre à la mine, et le pays se retrouve privé d'énergie, les machines à court de vapeur. Et en effet, les mineurs, très nombreux, ainsi que les dockers, essentiels pour acheminer les sacs de charbon à bon port, ne se sont pas gênés pour multiplier les grèves tout au long du XIX^e siècle. À l'inverse, le pétrole, extrait par des pompes mécaniques avant de couler le long d'un oléoduc, « *ne requiert pas d'équipes d'humains pour l'accompagner le long de son voyage, ni de le transborder à chaque étape. [...] En fait, les pipelines ont été inventés comme un dispositif pour réduire la capacité des humains à interrompre le flot de l'énergie.* » Ce qui aurait largement pesé pour l'adoption du pétrole, selon l'historien, ce serait donc moins son efficacité énergétique que sa capacité à saper la résistance de travailleurs trop vindicatifs.

Un siècle sépare les oléoducs des colis d'Amazon, mais c'est bien la même histoire qui semble se jouer. Les ouvriers de la logistique du nord de l'Italie, près de Padoue, en ont fait les frais : entre 2016 et 2018, une vague de grèves agite les entrepôts, réclamant une augmentation (le salaire moyen était d'environ 1 300 euros brut) et de meilleures conditions de travail. La réponse ne s'est pas fait attendre : dès que le calme est revenu, les entreprises concernées ont investi dans des dispositifs les plus automatisés possible. Pour les géants de la distribution, il est devenu d'autant plus important d'empêcher les blocages que le perfectionnement de la logistique a fait d'eux des colosses aux pieds d'argile : ils sont dorénavant pieds et poings liés au bon fonctionnement de certaines étapes cruciales, aussi appelées « *goulots d'étranglement* ».

Que ces points stratégiques se grippent, et c'est toute la chaîne qui part à vau-l'eau : on se souvient de l'épisode de l'*Ever Given*, ce porte-conteneurs resté six jours en travers du canal de Suez, et qui avait bloqué une partie du trafic maritime mondial à lui tout seul, entraînant des pertes estimées par l'assureur Allianz entre 6 et 10 milliards de dollars par jour. Au plus fort de la crise sociale, ces vulnérabilités ont été regardées avec envie par les acteurs des mouvements sociaux : « *Si une action coordonnée est conduite par quelques manifestants et syndicalistes pugnaces, qui bloquent les entrées et sorties du hub, le risque d'asphyxie de la chaîne logistique devient maximal* », suggère ainsi le chercheur Gilles Paché. *Le Figaro*, quant à lui, voit les lignes de métro automatisées comme des « *bouées de sauvetage* » face aux mouvements sociaux.

Alors, manutentionnaires de tous les pays, unissez-vous ? En réalité, ces appels à un soulèvement des travailleurs de la logistique ont peu de chances d'aboutir. Et c'est une nouvelle fois l'une des conséquences de l'automatisation dans le secteur : loin de faire disparaître les manutentionnaires, elle a entraîné leur précarisation. Les ouvriers de la logistique et du transport cumulés représentent plus d'1,5 million d'emplois,

soit plus de 20 % du corps des ouvriers français : c'est d'ailleurs la seule catégorie d'ouvriers en croissance depuis les années 1970 (+ 10 %). Mais ce sont dans leur immense majorité des emplois d'intérimaires – un statut peu propice à l'organisation syndicale – et mal payés : la logistique compte un taux de précarité de 30 à 40 % au niveau national. Pour le chercheur au centre d'études sur l'emploi et le travail Lucas Tranchant, il s'agit même d'emplois « *disqualifiants* » : les employés n'y acquièrent aucune qualification ou gratification pour une carrière par le biais de leur travail. Des emplois temporaires, précaires et pénibles : trois facteurs particulièrement peu propices à la création de syndicats pour défendre des conditions de travail meilleures – d'autant plus quand les humains se savent en compétition avec les machines.

Complexer les travailleurs

Pour autant, tout comme la prophétie qui voudrait que les robots nous volent notre travail tarde à se vérifier, les annonces sur l'automatisation de la logistique sont un peu en avance sur la réalité. Le ministère de la Transition écologique et solidaire relevait en 2016 que seuls 5 % des entrepôts de logistique réalisaient « *au moins une opération logistique à partir d'un système entièrement automatisé* ». Autrement dit, les 95 % restants n'ont alors aucune opération automatisée. Les obstacles qui peuvent les rebuter sont nombreux. D'abord, investir dans une machine automatisée est très coûteux, alors que la main-d'œuvre, payée au salaire minimum, est très abondante. Ensuite, ces investissements ne correspondent pas au fonctionnement propre du secteur de la distribution.

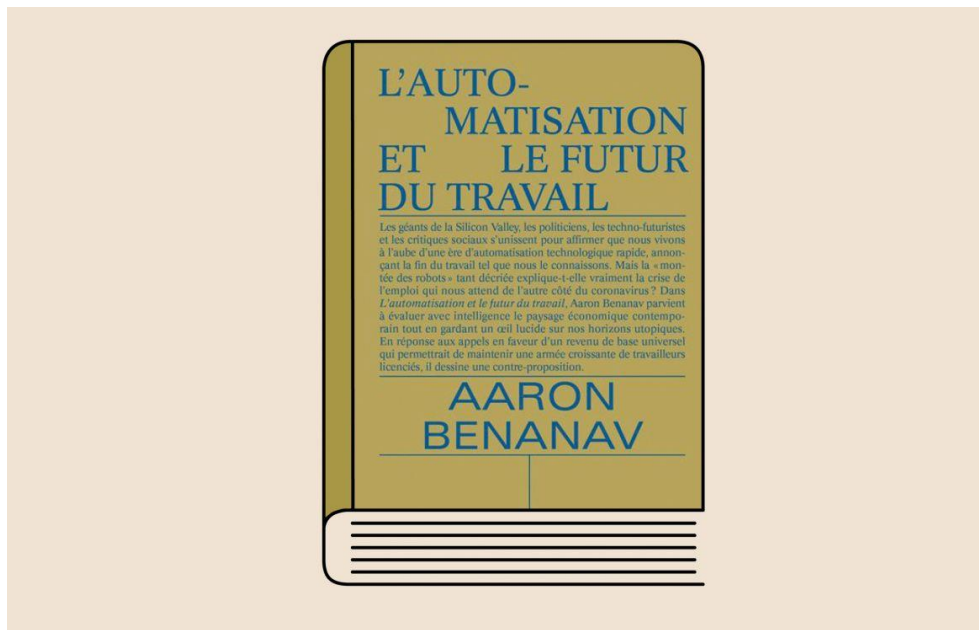
Les entreprises nouent des partenariats de courte durée (deux à trois ans en général) : investir sur cinq ans pour une machine experte dans l'étiquetage des boîtes de conserve pourrait ne pas s'avérer payant si, dans deux ans, votre entreprise était amenée à traiter des cartons de pizzas surgelées. Mais il y a aussi des opérations que les robots ne font pas aussi bien que des humains ; et curieusement, ce sont souvent les étapes les plus rudimentaires qui résistent aux machines : « *Des opérations où la dextérité mais aussi l'appréciation humaine comptent beaucoup dès lors qu'il s'agit d'identifier visuellement le type d'objet qui est en train de déboucher, ou la façon de remplir un carton* », note le sociologue Pascal Ughetto.

Pourquoi ce décalage entre les annonces des distributeurs et cette réalité moins enthousiasmante ? Une des raisons est le « *rôle symbolique* » que joue le discours sur l'automatisation, d'après David Gaborieau : « *Cela donne l'impression aux ouvriers qu'ils occupent un emploi qui va disparaître, et ils peinent à se voir comme un maillon essentiel – ce qu'ils étaient pourtant, dans l'appellation officielle, pendant la pandémie.* » À la fin du XIX^e siècle, les journaux rapportaient l'histoire d'un propriétaire terrien qui s'était acheté une moissonneuse-batteuse rutilante, non pas pour l'utiliser, mais « *comme une sorte d'avertissement pour les ouvriers qui, de cette manière, comprennent que l'on peut se passer d'eux le cas échéant ; et ce type de menace est très nécessaire de nos jours !* » Ces temps-ci, les célèbres vidéos des robots manutentionnaires de Boston Dynamics reprennent le même refrain : paradoxalement, nous sommes moins menacés par les robots tueurs que par des humanoïdes qui pourraient soulever des cartons à notre place.

Nicolas CELNIK, publié le 12 juin 2023 (Socialter)

Journaliste indépendant et ancien stagiaire à Socialter. Il collabore notamment avec Libération.

Le mirage de l'automatisation



L'automatisation et le futur du travail, Aaron Benanav, Divergences, 26 mai 2022, 224 pages, 15 €.

Tantôt angoissés, tantôt enthousiastes, les discours sur l'automatisation du travail cristallisent de nombreux fantasmes. D'abord, celui d'une disparition massive d'emplois du fait des machines, robots ou algorithmes ; ensuite, concernant la profonde désorganisation sociale que ce « chômage technologique » occasionnerait ; enfin, sur les uchronies cauchemardesques ou enchantées dont ces bouleversements pourraient accoucher. Ces diverses prophéties rejaillissent à chaque fois que « *l'écart entre offre et demande de travail se creuse* », note l'historien de l'économie Aaron Benanav – soit les années 1930, 1950, 1980 puis, à nouveau, les années 2010. Toujours est-il que l'influence de l'automatisation sur la disparition du travail humain est aujourd'hui surestimée.

Les causes profondes de la contraction durable de la demande d'emplois seraient plutôt à chercher du côté du manque de dynamisme de l'industrie, locomotive censée entraîner tout le reste de l'économie derrière elle. Sous-dotée en termes d'investissements, elle devient l'épicentre de la baisse générale du nombre d'embauches, de la stagnation des salaires et de la chute de la part du travail dans le revenu global. S'inspirant des travaux des héritiers les plus radicaux de Keynes comme Joan Robinson ou William Beveridge, Aaron Benanav espère tout de même qu'un « *monde d'abondance* » puisse advenir.

Comment ? En arrachant, par les luttes sociales, le contrôle de l'économie aux entreprises et aux capitalistes – ceux-là même qui sabotent dès qu'ils le peuvent toutes tentatives pour socialiser la production ou pour convertir l'appareil productif aux impératifs écologiques. Des pistes qui s'inscrivent néanmoins dans un cadre résolument productiviste, aveugles à la nécessaire autolimitation de nos besoins.

Clément QUINTARD, publié le 06 octobre 2022 (Socialter)
Clément Quintard est le rédacteur en chef adjoint de Socialter.

| COVID | ÉCONOMIE | FINANCE | IMPACTS | MANIPULATION | MULTINATIONALES | ZOOM

LGBTQ: les firmes forcées à la «diversité»

9 juin 2023 • Dernière mise à jour: 29 août 2023 • 2 • 6506 vues



Partager



Pourquoi plus de 800 grandes entreprises comme Budweiser, Nike ou encore North Face font-elles soudain une promotion de plus en plus visible de l'agenda arc-en-ciel? La réponse se trouve dans un index qui les note en fonction de leur propension à soutenir la « diversité ».

Le problème n'est pas tant l'index que les méthodes pour l'imposer, qui semblent relever du chantage incluant des menaces financières et réputationnelles. Le PDG du plus grand groupe d'investissement au monde, BlackRock, soutient cette démarche en dehors de tout débat démocratique.

Quand l'État protège les pollueurs

Au risque de la catastrophe industrielle

Obnubilées par la question de l'emploi, les autorités françaises privilégient les industriels au détriment de l'environnement et de la santé publique. Contrôles insuffisants, sanctions dérisoires, non-application des textes réglementaires, culpabilisation des populations affectées par la pollution : la palette des indulgences est large, comme l'illustre la situation dans l'ouest de la France.

Un bateau sillonne l'estuaire de la Loire. À sa proue, le président de la République. Le 22 septembre 2022, au large de Saint-Nazaire, M. Emmanuel Macron inaugure le premier parc éolien en mer français. Devant les caméras, il vante un projet qui « incarne l'ambition de la France » de parvenir à la « souveraineté écologique ». Mais, en contrechamp, une brume laiteuse enserme des silhouettes de cheminées. Alignés en amont du fleuve, la raffinerie Total, le terminal méthanier Elengy, la centrale à charbon de Cordemais ainsi que les usines du fabricant de revêtements pour l'aéronautique Rabas Protec, du géant de l'agroalimentaire Cargill ou du leader mondial des engrais chimiques Yara. En Loire-Atlantique, plus de 260 sites industriels présentent un risque de pollution ou d'accident. Neuf de ces installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont de type Seveso (risque d'accident majeur) (1).

Parmi celles-là, l'usine de Yara. Chaque année en sortent 600 000 tonnes d'engrais de synthèse à base d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium – la substance responsable de l'explosion du port de Beyrouth au Liban en août 2020. Le ministère de la transition écologique a inscrit l'équipement situé à Montoir-de-Bretagne sur la liste des treize sites industriels placés sous « vigilance renforcée ».

En 2022, cette installation a rejeté soixante tonnes d'azote et de phosphore dans la Loire, et plus de deux cents tonnes de poussières toxiques dans l'air, selon la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Pays de la Loire. L'État a mis en demeure Yara à onze reprises depuis 2020 de réduire ses émissions polluantes. Sans succès.

En janvier 2023, le préfet de Loire-Atlantique a donc pris un nouvel arrêté, à l'initiative du ministre de la transition écologique, M. Christophe Béchu : il astreint l'entreprise à verser 300 euros par jour tant qu'elle ne se conformera pas aux normes en vigueur (2). Un montant dérisoire quand on sait que la multinationale a réalisé plus de 2,7 milliards d'euros de bénéfices au niveau mondial en 2022. Surtout, « l'arrêté de la préfecture offre de nouvelles échéances à l'industriel », regrettent Mme Marie-Aline Le Cler et M. Michel Le Cler, de l'Association dongeoise des zones à risques et du PPR (ADZRP). Ils pointent l'« absence de décisions urgentes face à un industriel qui met en danger ses salariés, la population et l'environnement ». Un industriel qui se croit tout de même fondé à se plaindre d'« injonctions disproportionnées » et d'« acharnement administratif » dans le recours qu'il a formé devant le tribunal administratif de Nantes contre la décision de l'État.

Des contrôles allégés, des sanctions trop faibles

Longtemps ce même État a dirigé les industries stratégiques (3). Mais, à partir de 1986, la droite de retour au pouvoir déclenche une vague de privatisations sans précédent, de Saint-Gobain au secteur national pétrochimique. En se retirant du capital de ces entreprises, la puissance publique renonce à ses prérogatives de contrôle. Elle favorise aussi la sous-traitance et la précarité, qui contribuent « à invisibiliser les risques tant professionnels qu'environnementaux dans la production industrielle », expliquent les chercheurs Renaud Bécot, Marie Ghis Malfilatre et Anne Marchand. Ces privatisations, ajoutent-ils, s'accompagnent d'une offensive patronale contre les comités syndicaux d'hygiène et de sécurité, qui avaient jusque-là « joué un rôle déterminant dans la circulation des connaissances et le développement de dispositions critiques sur l'organisation de la production (4). » Une des ordonnances dites « Macron » de 2017 supprimera ces comités.

Au cours de la même période, les entreprises industrielles exportent l'essentiel du risque vers des pays aux réglementations moins sévères et à la fiscalité plus attractive, l'Arabie saoudite et le Brésil dans le cas des activités pétrochimiques de Total, par exemple. Avec, à la clé, la perte globale d'un million d'emplois entre 2000 et 2016 (5). Si le rattrapage justifie aujourd'hui de mirobolants subsides publics aux groupes privés pour qu'ils consentent à relocaliser ou à se maintenir sur le territoire national – le plan d'investissement France 2030 prévoit 54 milliards d'euros d'aides sur cinq ans –, il implique aussi de redoubler d'effort pour éviter que le droit ou son application trop zélée ne découragent les industriels d'opérer dans l'Hexagone.

Le 11 mai dernier, M. Macron a appelé à faire une « pause » dans l'élaboration de la réglementation européenne en matière d'environnement, pour préserver les entreprises du Vieux Continent. Ce discours a

suscité de nombreuses réactions mais, comme le souligne l'historien Thomas Le Roux, « depuis vingt ans l'État fait primer la protection des intérêts industriels sur ceux de la santé publique et de l'environnement ». Sous la pression du patronat, relève-t-il, les gouvernements successifs ont œuvré à la « simplification administrative » : instauration en 2009 d'une procédure d'enregistrement pour les ICPE – un régime intermédiaire entre autorisation et déclaration, qui diminue d'un tiers le nombre d'usines soumises aux procédures d'autorisation ; réduction du délai de recours des tiers et des associations de défense de l'environnement de quatre ans à quatre mois ; évaluation environnementale réservée à certaines installations en 2016, puis simplification des procédures d'enquête publique en 2018 (6)...

L'« impunité industrielle » évoquée par Thomas Le Roux procède aussi de la pratique des services de l'État. Lorsque les exploitants d'une installation commettent une infraction, les inspecteurs de la Dreal peuvent recommander une sanction administrative, à l'appréciation du préfet de région, ou saisir le procureur de la République en vue d'une sanction pénale. Mais les tribunaux sont engorgés, et le zèle peu apprécié. Les inspecteurs insistants s'exposent à la réprobation d'une hiérarchie plus soucieuse de l'emploi que de la santé publique ou de l'environnement. « On a tous à cœur de faire bien notre travail. Mais on pourrait mettre tous les moyens qu'on veut, si le préfet ne suit pas, ça ne sert à rien, déplore un inspecteur de la Dreal, qui préfère rester anonyme. Quand politiques et industriels sont liés, cela devient impossible. »

Le Syndicat national des ingénieurs de l'industrie et des mines (Sniim) souligne la nécessité de confier le contrôle industriel à une autorité autonome, alors que nombre de ses membres dénoncent les pressions de la part des préfets sur l'inspection, dans un contexte de relance économique. « Il y a une complicité claire entre les fonctionnaires et les industriels, confirme le député de la 8e circonscription de Loire-Atlantique, M. Matthias Tavel (La France insoumise). L'intérêt économique passe avant la santé publique. Le risque, c'est que plus personne ne veuille de l'industrie. Or on a besoin d'industrie, et de relocaliser. Mais il faut que les conditions de vie et d'implantation soient améliorées. Cette région a pourtant les moyens de devenir un modèle pour la transition énergétique. »

Jusqu'à présent, les plans de relance du gouvernement ont plutôt « accru la pression sur l'administration pour accélérer les études de dossier, et la pression de la part des industriels pour accorder les autorisations », nous indique l'agent de la Dreal. Les catastrophes – comme celle survenue en 2001 à Toulouse lorsque l'usine AZF a explosé – peuvent certes conduire à une augmentation de la fréquence des inspections, mais soit elle tend à diminuer ensuite – le Sniim en a recensé 28 500 en 2007 et 18 200 en 2018 –, soit, en l'absence de ressources supplémentaires, l'objectif de hausse du nombre d'inspections – fixé à + 50 % par le ministère de la transition écologique après l'explosion de l'usine Lubrizol à Rouen en 2019 – se traduit par une diminution du temps de contrôle.

À peine plus de 1 600 inspecteurs doivent surveiller 500 000 ICPE. « On suit les très grosses installations Seveso, raconte une ancienne inspectrice, mais celles de taille moyenne sont laissées à l'abandon, notamment celles soumises à déclaration, comme les stations-service. » En pratique, explique-t-elle, le contrôle des équipements soumis à déclaration est plutôt délégué à des organismes sous-traitant privés ou aux entreprises elles-mêmes. Or « le principe de l'autocontrôle n'a pas de sens. S'ils ne se signalent pas, ils ne peuvent pas être pris. On ne les trouve que quand il y a des catastrophes ». « Les sites passés au régime de simples déclarations sortent des radars, abonde l'inspecteur de la Dreal. Pourtant ils sont responsables des plus grandes pollutions résiduelles. Ce sont celles qui auront le plus de conséquences en termes de santé publique. L'enjeu est de rééquilibrer préventions du risque accidentel et du risque chronique, celui des pollutions. Cela implique de pouvoir sévir contre les sites qui ne respectent pas la législation. Mais nos sanctions sont trop faibles. C'est un enjeu de priorité politique. Nous sommes quand même le ministère de l'environnement... »

Une mortalité très supérieure à la moyenne nationale

Un haut fonctionnaire ajoute : « Il y a une vraie difficulté en ce moment. On observe de nombreuses infractions au droit de l'environnement, mais quand les industriels sont en dehors des clous, les ministres ne le disent plus, par discipline gouvernementale. » L'intervention – formelle – en janvier de M. Béchu à propos du cas Yara pourrait suggérer une volonté de davantage peser. Mais les orientations stratégiques pluriannuelles pour l'inspection des installations classées 2023-2027 publiées par son ministère dispensent une partie des industriels d'assumer leurs responsabilités financières : le document exempte certains d'entre eux de constituer des provisions dans la perspective d'une défaillance, un dispositif pourtant prévu par le code de l'environnement (à son article R. 516-1) mais trop « coûteux pour les exploitants » et « présentant des charges administratives importantes pour l'inspection des installations classées » (7).

À la suite d'un incendie majeur, 70 % des entreprises ne se relèvent pas (8). On peut dès lors se représenter l'ampleur du coût pour la collectivité de risques pris par des entreprises privées : la base publique de données

sur les incidents industriels Aria a recensé 1 571 « événements » dans les ICPE en 2021 ; accidents, incidents ou situations dégradées provoquent chaque année plusieurs morts et de nombreux blessés. Mais, surtout, le nombre de nouveaux cas par an de cancer est passé en France de 170 000 en 1980 à 382 000 en 2018 (9), alors que le nombre de substances contrôlées pourrait représenter une faible part de celles rejetées par les industries.

En septembre 2019, un rapport publié par l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire a constaté dans le bassin de Saint-Nazaire une mortalité de 28 % supérieure à la moyenne nationale chez les moins de 65 ans, principalement liée à des cancers et des maladies respiratoires (10). Cette surmortalité atteint 38 % chez les hommes, dans une région qui compte deux tiers d'actifs ouvriers et a déjà payé un lourd tribut à l'amiante. Alors sous-préfet de Saint-Nazaire, M. Michel Bergue a immédiatement tenté de disqualifier les résultats de l'étude, évoquant la mauvaise hygiène de vie des populations d'origine modeste du bassin nazairien : « Ce n'est pas la pollution industrielle qui cause le cancer. C'est le tabac et l'alcool », a-t-il avancé (11). « Le rapport révèle aussi que 30 % des enfants sont atteints d'infections respiratoires. Est-ce qu'ils fument et boivent aussi ? », se demande le sénateur de Loire-Atlantique (PS) Yannick Vaugrenard.

La ténacité des militants locaux relayés par plusieurs élus a abouti trois ans plus tard à la réalisation d'une étude de zone préalable à une enquête épidémiologique, malgré l'opposition du sous-préfet. Le 16 décembre 2022, en guise d'ouverture de l'exercice de concertation, celui-ci a sonné la charge contre les associations, les accusant de l'inonder de questions et de faire obstacle à l'exercice démocratique en refusant aux représentants de Yara de participer à la séance. « À Saint-Nazaire, le tissu social est très revendicatif. Ils font un important travail d'alerte, commente M. Vaugrenard. Cela agace les représentants de l'État, qui n'ont pas l'habitude d'être contestés. » Déjà le 14 octobre 2022, devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire, on pouvait lire sur une pancarte : « Yara fuit, l'État fuit, nous restons ». Ce jour-là, le ministre de la transition écologique lançait la journée « Tous résilients face au risque ». « La résilience bascule la responsabilité du risque sur les citoyens et dédouane les entreprises, décrypte Mme Marie-Aline Le Cler. Nous devons nous protéger de risques dont nous ne sommes pas responsables (12). »

Benjamin FERNANDEZ, journaliste (Monde diplomatique, juin 2023)

(1) D'après les données du site Géorisques, www.georisques.gouv.fr

(2) Le 12 juin dernier, le sous-préfet de Saint-Nazaire a pris un arrêté qui prononce la liquidation partielle d'astreintes antérieures, concernant la période allant d'octobre 2021 à décembre 2022, pour un montant de 519 000 euros (Frédéric Salle, « Pollution. Amende record pour le fabricant d'engrais Yara France, près de Saint-Nazaire », *Ouest-France*, Rennes, 13 juin 2023).

(3) Cf. Justin Delépine, « Comment les privatisations ont accéléré la désindustrialisation », 19 juin 2023.

(4) « Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale », *Sociétés contemporaines*, Paris, 2021.

(5) « Les politiques industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales », France Stratégie, Paris, septembre 2020 (PDF).

(6) Thomas Le Roux, « L'industrie du risque », dans Antony Burlaud, Allan Popelard et Grégory Rzepski (sous la dir. de), *Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale*, Éditions Amsterdam, Paris, 2021.

(7) www.ecologie.gouv.fr

(8) Luc Laborde, « Prévention du risque incendie : enjeux et principes », *Hygiène et sécurité du travail*, n° 255, Paris, juin 2019.

(9) Anne Thuret, Christine De Peretti et Isabelle Grémy, « L'évolution de la surveillance épidémiologique des maladies chroniques au cours des vingt dernières années », *Actualité et dossier en santé publique*, n° 80, Paris, septembre 2012. Cf. aussi « Cancers : les chiffres-clés », Institut national du cancer, 13 février 2023, www.e-cancer.fr

(10) « La santé des habitants de la Carene. Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire », Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, Nantes, septembre 2019.

(11) « Saint-Nazaire. Pour le sous-préfet, "ce n'est pas la pollution qui cause le cancer" », *Presse Océan*, Nantes, 6 décembre 2019.

(12) Lire Evelyne Pieller, « Résilience partout, résistance nulle part », *Le Monde diplomatique*, mai 2021.

Bruno Drweski à Algérie 54 : « Il y a une dynamique dialectique à initier entre socialisme scientifique et théologie de la libération »



Bruno Drweski est professeur d'histoire à l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales - Paris), mais il est surtout un militant de longue date de toutes les causes justes. Contrairement à de nombreux militants marxistes, notre interviewé ne verse ni dans le marxisme dogmatique et orthodoxe ni dans l'eurocentrisme, responsable en partie de la déchéance de la gauche internationale, et du déclin moral éthique et politique de celle-ci.

Ayant grandi dans un milieu plutôt catholique, il a cependant côtoyé des communautés « sémitiques » qui lui ont ouvert d'autres horizons de réflexion, et les yeux sur les limites de la civilisation occidentale moderne. Sa perception et son analyse du monde, une fois libérées du prisme réducteur du chauvinisme et de la certitude, ouvrent des perspectives salutaires à l'humanité tout en embrassant une vision plus humble de l'Histoire entière de l'humanité dont l'essentiel reste encore à découvrir.

Nous profitons de cette occasion pour faire un appel aux éditeurs, ministères concernés ou tout autre acteur, à propos de l'auteur turc Ihsan Eliaçik, qui gagnerait à être traduit en arabe et français, édité et diffusé le plus largement possible si les autorités compétentes se sentent concernées par le renouveau « civilisationnel » appelé des vœux de ceux qui refusent une autre guerre mondiale, refusent la décadence de l'espèce humaine, et espèrent un sursaut révolutionnaire qui nous débarrassera de la décrépitude de l'injustice et de toutes les formes de misère. C'est après tout un des rôles totalement assumés de notre pays.

Lénine n'a-t-il pas écrit : « l'Afrique du Nord est la terre bénie de la révolution » ?

Algérie 54 : Comment vous situez-vous dans la crise profonde que traverse la France et plus généralement l'Occident ? Et selon vous, qu'est-ce que cela dénote en termes de reconfiguration générale des rapports de force mondiaux, voire de bouleversements radicaux ?

Bruno Drweski : Ce qu'on appelle la civilisation occidentale et qui n'est en fait aujourd'hui que le capitalisme centré sur les pays impérialistes du « centre unipolaire » est arrivée en bout de course. Ce système désormais « mondialisé » est dans un état de crise fondamentale. Ce n'est plus seulement une crise sociale ou systémique, c'est une crise civilisationnelle qui touche désormais tous les domaines de la vie, économiques, sociaux et politiques bien sûr mais plus largement les domaines culturels, moraux, idéologiques, spirituels. C'est une phase de relativisme absolu et d'irresponsabilité sociale de la part des élites possédantes qui mènent désormais sans honte une politique de cynisme généralisé, destructeur et à terme auto-destructeur. La France dans ce contexte est sans doute plus malade encore que les autres pays du bloc occidental car son impérialisme a été affaibli depuis sa défaite de 1940 et son incapacité à sortir du colonialisme autrement que par de longues guerres qui ont duré de 1945 à 1962 et qui ont fait des élites françaises des collaborateurs

des puissances plus fortes, le 3e Reich d'abord puis les États-Unis ensuite, dans le seul but de préserver coûte que coûte leur pré-carré (néo-)colonial. Alors même que la société française, sa classe ouvrière et ses intellectuels, avaient des traditions révolutionnaires de luttes glorieuses qui ont été progressivement rabotées par l'affaiblissement planifié de la part de ces « élites » du gaullisme à droite et du parti communiste à gauche, les deux piliers d'une France plus ou moins autonome, politiquement et culturellement, par rapport à l'impérialisme US. Aujourd'hui, c'est ce modèle « anglo-saxon » centré sur les pays des « Five Eyes » (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle Zélande) qui est en crise parce qu'il s'est laissé dominé par son noyau économique, le complexe militaro-industriel, et qu'il a donc perdu une grande partie de ses capacités productives et créatives. C'est dans ce contexte que, malgré le démantèlement du camp socialiste qui fut une tragédie historique, sont apparues des puissances contre-hégémoniques qui ont utilisé les potentiels que recelait encore leurs bourgeoisies nationales pour contrer le monde unipolaire essoufflé, et surtout délégitimé aux yeux des peuples.

Algérie 54 : Quelles sont vos appréciations des émeutes qui ont secoué la France ? Certains y voient des convulsions profondes qui secouent la société française d'autres un simple complot ; selon vous, à quels développements pouvons-nous nous attendre ?

Bruno Drweski : La France, par pans entiers, « décroche ». Depuis au moins la fin de la présidence Chirac il est devenu impossible de cacher sa crise économique et sociale, et le manque de perspectives que son système « offre » à ses jeunes. Cela a commencé il y a plus de vingt ans dans les banlieues avec l'émergence d'une génération « d'issus de l'immigration », mais aussi parfois de « Français de souche » marginalisés, ensuite nous avons assisté au réveil des campagnes et des petites villes appauvries avec le mouvement des Gilets jaunes, puis la crise du covid qui a démontré l'effritement des structures de l'État, ensuite encore la longue mobilisation des travailleurs, ouvriers et étudiants depuis janvier 2023 contre la casse du système de retraite et enfin la « jacquerie » des tous jeunes adolescents des banlieues au début de cet été. Chacun de ces éléments pris séparément présente ses spécificités et aucun de ces mouvements n'a été en état de produire un mouvement constructif de refonte sociale et nationale. Mais chacun de ces mouvements participe d'une seule et même crise sociale profonde, locale, nationale, européenne et mondiale. La France étant sans doute un point nodal des « plaques tectoniques » qui se rencontrent sur le plan social à l'échelle mondiale. Alors que les guerres, dont celle en Ukraine, constituent le point de rencontre des « plaques tectoniques » se heurtant sur le plan international. Si tous les mécontentements convergeaient, il serait possible de construire une ébauche d'alternative face au capitalisme stérile et prédateur qui domine le pays et le monde. Mais la « génie maléfique » de ceux qui dirigent le système dans lequel nous devons encore vivre est leur capacité à fragmenter les mécontentements et à opposer ceux qui ont intérêt à s'unir, en manipulant des slogans « sociétaux » mettant de l'avant des minorités opposées à d'autres minorités, pour éviter qu'une majorité se constitue en faveur d'un véritable changement de régime. Ce qui reste l'objectif souhaité aujourd'hui par une immense majorité.

Algérie 54 : Étant donné la guerre en Ukraine, les montées des fascismes en Europe et plus généralement en Occident, dans quelles dimensions et quelle mesure vous les liez au contexte international ?

Bruno Drweski : Comme dans toute société arrivée en bout de course, les élites possédantes n'ont plus d'autres moyens que de diviser verticalement les sociétés pour éviter qu'elles prennent conscience des différences horizontales fondamentales. Et c'est toujours dans ces moments qu'apparaissent des courants de type fasciste, néo-fasciste, rétro-fasciste, post-fasciste, etc. qui mènent les démocraties vidées de contenus vers des régimes de plus en plus violents et répressifs à mesure qu'ils deviennent de plus en plus stériles. C'est ce que nous voyons aujourd'hui quand « l'Occident » impérialiste rapatrie à nouveau vers son centre les méthodes musclées qu'il a toujours soutenues dans ses colonies et néo-colonies. La mondialisation du capitalisme, l'impérialisme en fait, se rétracte en ce moment car il perd le contrôle sur des pays qu'il pensait avoir définitivement conquis, comme la Russie après 1991, ou qu'il pensait pouvoir subvertir comme la Chine, l'Iran, l'Algérie et d'autres. Si nous regardons bien le monde depuis 1991, les USA et leurs supplétifs de l'OTAN ont multiplié les guerres mais n'ont pu les gagner, ce que nous constatons en Irak, en Syrie, en Afghanistan et aujourd'hui en Ukraine. Pays après pays ciblé, ils doivent tous les quitter après les avoir détruits sans avoir pu s'y installer durablement. Et les sanctions et blocus qui visent des territoires et des pays comme Cuba, l'Iran, la Syrie, la Corée (nord), Gaza, l'Erythrée, le Venezuela, la Biélorussie et aujourd'hui la Russie ont certes provoqué maladies, morts et désolations chez les plus faibles, mais ils ne sont pas parvenus à casser

les pays solides proclamant encore et toujours leur souveraineté, leur non alignement, leur droit à l'indépendance et au développement.

Algérie 54 : Pensez-vous qu'il y ait un lien avec ce qui se passe au Niger, mais également au Soudan et partout en Afrique (Éthiopie, RDC, Libye, Mali etc.), sachant que cette crise africaine est intrinsèquement liée à la question terroriste dans l'utilisation de ce phénomène comme outil militaire et stratégique dont le principal rôle et le plus apparent est de déstabiliser les états ciblés afin d'en garder un contrôle total ?

Bruno Drweski : L'incapacité avérée aujourd'hui des puissances de l'OTAN à gagner les guerres de Syrie, d'Afghanistan puis d'Ukraine explique sans doute pourquoi la tension mondiale se déplace vers d'autres « théâtres » comme l'Afrique sahélienne aujourd'hui, sans parler du Congo Kinshasa dont on tait le drame, car il est dû au pillage éhonté des richesses de ce pays par les grandes compagnies transnationales de la téléphonie et de l'informatique. D'une part la mondialisation a donc abouti aux délocalisations d'entreprises occidentales vers les pays du Sud alors que l'industrie militaire restait concentrée aux USA et dans les autres pays occidentaux, ce qui renforce le poids du « parti de la guerre » dans ces pays, et d'autre part, la rétractation des capacités productives du capitalisme parvenu au stade d'impérialisme à laquelle nous assistons aujourd'hui a montré aux peuples du monde qu'il existe des puissances alternatives en état de relancer des perspectives de développement. Si la Chine, le Vietnam, l'Iran, la Turquie, le Brésil ou la Russie ont pu reprendre souffle, c'est la preuve que tout le monde peut le faire et que, dans ce but, il faut prendre du recul par rapport à « l'empire du dollar » et inventer d'autres réseaux de coopérations internationales. Les États-Unis avec leurs supplétifs européens et japonais n'ont plus d'autre moyen pour préserver leur hégémonie économique et sauver leurs monnaies virtuelles que de s'imposer par le biais de conflits militaires justifiés par la présence de réseaux terroristes qu'on a laissé proliférer et s'enrichir auparavant.

Algérie 54 : Pensez-vous qu'on assiste à l'effondrement de ce système qui a produit le monstre dit djihadiste ?

Bruno Drweski : Tout musulman éduqué sait bien que le djihad, c'est l'effort que chaque croyant doit faire pour surmonter ses penchants égocentriques, ce que, en conséquence, chaque société doit aussi savoir faire collectivement pour surmonter ses penchants réactionnaires. Le seul djihad armé autorisé dans ce contexte est défensif, et le but de l'islam est d'être la meilleure des communautés pour la promotion d'un monde de justice, de paix, sans usure et sans exploitation. Donc, ce que les impérialistes et leurs suppôts dans le monde musulman aiment appeler à tort le « djihadisme » n'est qu'un produit frelaté ayant comme but de pervertir et de fragmenter les pays musulmans pour les empêcher de se développer librement. Et de proposer au monde des perspectives sociales en accord avec les principes fondateurs de l'islam qui fut, de fait, une des plus grandes révolutions de l'histoire humaine. À mon avis, le « djihadisme » constitue le prétexte nécessaire et permanent pour que les puissances impérialistes s'installent définitivement dans un pays cible. Et vous remarquerez que les pays qui ont été attaqués par les « djihadistes » sont presque toujours des pays menant des politiques souveraines de développement ou des pays recelant des richesses ou bien encore occupant une position stratégique pour l'impérialisme mondialisé. Difficile de croire qu'il pourrait s'agir à chaque fois d'un hasard si répétitif !

Ce qui ne veut pas dire que la crise de la créativité idéologique islamique qui avait commencé déjà avant la destruction de Bagdad par les Mongols a été réellement surmontée et que le monde musulman n'a pas constitué depuis un terreau favorable à ces dérives de par sa propre faiblesse intérieure. Si comme l'avait formulé Malek Bennabi, le monde musulman était « colonisable » il y a deux siècles il reste « djihadisable » aujourd'hui, ce qui est la dernière mouture de la colonisabilité, car le « djihadisme » présente toutes les caractéristiques d'une importation dans l'islam des tares qui ont d'abord produit le fascisme et le sionisme en Europe.

Algérie 54 : Nous avons eu des discussions à propos de la vision européo-centrée, de la laïcité dévoyée à la base par les dessins bourgeois et impérialistes, pensez-vous que le temps est venu pour aborder la question de la « dette civilisationnelle » dans ses aspects inversés et occultés ?

Bruno Drweski : Toutes les civilisations se sont développées à la fois à partir de et en réaction à la civilisation voisine précédente. Dans le cercle civilisationnel circumméditerranéen, ce phénomène se reproduit systématiquement depuis la plus haute Antiquité. Ce qui explique l'accumulation de conquêtes culturelles développées en Égypte, en Nubie, en Mésopotamie, en Perse, en Phénicie, dans l'Israël biblique, en Grèce, à Rome, à Constantinople, en Arabie, en Italie, etc., jusqu'au dernier « pic civilisationnel » représenté par le

monde anglo-américain. Et toute civilisation a une « dette » par rapport à ses prédécesseurs. Chaque centre civilisationnel s'est développé en se nourrissant de ses prédécesseurs et même à leur dépens. Sinon le monde musulman ou la Grèce ne seraient pas dans l'état lamentable dans lequel nous les connaissons aujourd'hui par rapport au centre occidental... qui montre aujourd'hui beaucoup de signes comparables à la décadence de la Rome antique, ce qui témoigne d'un nouveau basculement du monde qui est en train de s'opérer. Visible avec la montée en puissance et en créativité des pays asiatiques ou de l'immense créativité populaire en gestation en Afrique et que l'on aurait tort d'ignorer. On redécouvre à cette occasion les immenses réserves de créativité méconnues qu'ont développées les cultures asiatiques, arabo-islamiques, africaines et autres. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui toutefois, tout cela se déroule au même moment et dans une interpénétration impossible autrefois, ce qui impose à l'humanité d'inventer des méthodes inédites de coopération et de mutualisation des cultures.

Algérie 54 : Il y a un courant de pensée ostracisé auquel vous vous intéressez de près, qui relie Islam et socialisme, qui tente une approche critique globale de l'Histoire de l'Humanité et de ses traditions. Vous avez d'ailleurs écrit des textes très profonds à ce sujet. Parlez-nous de l'auteur Ihsan Eliaçik, de son long commentaire du Coran à la lumière de l'Histoire contemporaine.

Bruno Drweski : Tout chercheur consistant sait que les « grands moments » de ce qu'on appelle la civilisation occidentale, la Renaissance, la Réforme, les Lumières, le socialisme scientifique auraient été unimaginables sans l'impulsion gigantesque qu'avait créé ce que je n'hésite pas à appeler la révolution musulmane qui a propulsé dans le monde une forme de créativité extraordinaire de la part de populations jusque-là archaïquement tribales et retardataires. Que l'on soit croyant ou plutôt sceptique, tout esprit honnête ne peut que reconnaître le fait que nous avons eu affaire à cette occasion à quelque chose d'une ampleur que l'on a de la difficulté à nommer autrement que par le terme de « miracle », qu'on le considère comme immanent ou transcendant... ou dans une dialectique des deux. Ce potentiel islamique a d'ailleurs été remarqué par Karl Marx dans une lettre à sa fille lors de son séjour en Algérie. Il était donc normal que les mouvements de libération nationale des pays musulmans n'aient pas souhaité renoncer à leur « capital islamique » au profit d'une conception certes révolutionnaire, mais venue d'Europe et qui leur apparaissait d'emblée comme une forme réductrice d'iconoclasme. Qui avait mené à l'athéisme radical qui fut sans doute nécessaire dans une Europe devant abattre la rigidité d'Églises que les musulmans n'avaient pas connues. On peut donc penser qu'on trouve dans l'islam des éléments nécessaires pour nous aider à sortir de la crise de civilisation que je mentionnais plus haut, d'où mon intérêt pour des penseurs qui prolongent la lecture du Coran. Ils la prolongent car les lectures dominantes des textes fondateurs de l'islam aujourd'hui étaient sans doute historiquement adaptées aux siècles où la prophétie s'est répandue, mais ils ne suffisent plus à l'ère où il faut déconstruire les bases mêmes du capitalisme. Ce que les pensées socialistes ont très bien fait dans le domaine de l'analyse des dominations de classes ou des rapports internationaux, mais cela doit désormais être complété si nous devons vraiment bâtir une civilisation alternative nécessitant aussi une discipline morale et un souffle spirituel comme peut en apporter l'islam qui sait proposer rationnellement à l'humain ce qui relie sa vie à sa collectivité, aux générations précédentes, aux générations qui vont nous succéder et plus largement à l'univers entier et au cosmos. Le Coran, de l'avis même des linguistes de toutes convictions, ouvre en effet un champ de pensées à la fois structurées et infinies qui constitue un trésor pour l'humanité. Et cela doit toucher aussi bien ceux qui croient dans l'existence d'un principe créateur que dans ceux qui en doutent. C'est aussi un des moyens de dépasser l'eurocentrisme qui domine le monde depuis deux siècles. Parmi les penseurs d'une analyse du Coran sous l'angle longtemps inexploré de la lutte pour la justice sociale, on doit mentionner le commentateur turc de l'Islam anticapitaliste Ihsan Eliaçik qui a publié (malheureusement en turc) beaucoup de livres analysant les versets du Coran et un Tafsir de plus de 1 500 pages qu'on aurait intérêt à traduire en arabe et dans les langues européennes pour donner aux militants d'un Islam des lumières l'outil qu'il leur faut pour comprendre la réalité du système d'exploitation à la lumière de la spiritualité islamique.

Algérie 54 : Avez-vous un appel à faire aux peuples, aux organisations de gauche aux États qui résistent et souhaitent un nouvel ordre mondial ?

Bruno Drweski : Je ne suis pas un prophète et pas même un philosophe ou un idéologue, mais si j'ai des idées qui me tiennent à coeur, c'est qu'il faut apprendre à sortir de son ego, qu'il soit individuel ou social. Il faut travailler à comprendre les mouvements du monde, sa richesse et sa créativité sans fin depuis la nuit des temps. La vie est révolutionnaire en soi, mais les vraies révolutions ne renversent pas seulement les classes

possédantes devenues stériles et arrogantes, la lutte des classes, pour reprendre un vocabulaire marxiste, c'est aussi, dit autrement, ce fameux djihad à mener contre l'injustice des autres mais avant tout contre le potentiel d'injustice qui est en nous, au niveau individuel comme au niveau d'une classe sociale ou d'un État impérialiste et de ses supplétifs. Et c'est là où je pense que les vrais révolutionnaires doivent apprendre à se rejoindre, en prenant conscience ne serait-ce que de la relativité de son propre vocabulaire. J'ai mentionné ici le marxisme, qui ne fait souvent que reprendre sous un autre mot, ce qu'on appelle différemment mais avec le même sens dans un autre cercle culturel. Un « Occidental » doit donc apprendre la richesse inégalée du souffle poétique coranique où, s'il est honnête avec lui-même, il retrouvera ce qu'il a commencé à trouver en tâtonnant quand il cherchait à sortir de la face sombre du XIXe siècle européen qui fut d'un côté le siècle d'une immense créativité scientifique, mais qui fut d'un autre côté le siècle d'une mise en exploitation éhontée des êtres humains réduits à l'état de bêtes de somme. Mais cette science dont nous avons hérité et provenant du XIXe siècle doit nous aider aussi à sortir de la vision magique, cyclique et fataliste qui s'est incrustée dans les religions dominées depuis des siècles par des « serviteurs des sultans » du moment. Il y a donc une dynamique dialectique à initier entre socialisme scientifique et « théologies de la libération ».

Bruno DRWESKI 24 août 2023

Entretien réalisé par Nedjma Baya Merabet

Sources : [Algerie54](#) et [Investig'Action](#)

Alliances à géométrie variable

De l'opportunisme en diplomatie

Groupe de pays créé entre 2009 et 2011, les Brics – Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud – viennent d'accueillir six nouveaux membres : l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran. Si elle est trop diverse pour proposer une vision commune de l'ordre international, cette alliance illustre la nouvelle géopolitique : celle d'un monde « à la carte ».

Les règles du jeu sont âprement négociées entre un Occident en perte d'hégémonie et ce que l'on nomme un Sud « global » loin d'être unifié. Dans ce dangereux entre-deux, volatil et fluide, les acteurs nouent des alliances ponctuelles alors que les défis planétaires se font plus pressants que jamais (1).

Qui aurait imaginé que l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis s'impliquent dans des échanges de prisonniers entre la Russie et l'Ukraine ? Que les bons offices de la Chine scelleraient le rétablissement des liens entre l'Iran et l'Arabie saoudite (2) ? Le champ de la médiation est en pleine transformation.

Samir Saran, président du centre de réflexion indien Observer Research Foundation, évoque des « *partenariats à responsabilité limitée* (3) ». Il désigne ainsi les arrangements entre des structures (organisations régionales, coalitions et pactes divers) parfois en compétition les unes avec les autres. Ce « minilatéralisme » se présente comme un multilatéralisme au rabais et à géométrie variable, chacun cherchant à tirer son épingle du jeu à court terme. Certes, le monde d'avant était conduit aussi par les intérêts bien compris des États. Mais la relative stabilité de l'environnement international donnait une assise plus forte aux ententes conclues.

Désormais, ici ou là, l'ennemi peut devenir, pour un temps et sur un sujet donné, un partenaire. Ces accords purement transactionnels ne tiennent qu'aussi longtemps que les parties le jugent opportun. En dépit de la violence des combats, la Russie et l'Ukraine ont signé le 22 juillet 2022 un accord sur l'exportation des céréales, sous la médiation de la Turquie et de l'Organisation des Nations unies (ONU), et l'ont prolongé à deux reprises avant que le Kremlin choisisse de ne pas le reconduire. Moscou – qui a ainsi arbitré entre ses intérêts – a ensuite annoncé des livraisons compensatoires, lors du sommet Russie-Afrique de Saint-Petersbourg en juillet 2023, intégrant dans sa réflexion stratégique l'éventuelle incidence de sa politique sur des populations vivant à des milliers de kilomètres et souvent gouvernées par des régimes amis.

Autre exemple : l'accord sur le tracé de la frontière maritime entre le Liban et Israël en octobre 2022, conclu avec le soutien américain. Les deux pays se sont entendus alors que Beyrouth n'a jamais reconnu Tel-Aviv, que les deux capitales restent même « techniquement » en guerre, et que l'une des principales forces militaro-politiques libanaises, le Hezbollah, affirme toujours sa volonté de détruire Israël. Inversement, le fait que ce mouvement soit qualifié « d'organisation terroriste » par Washington et Tel-Aviv n'a pas davantage posé de problème à ces deux puissances. L'exploitation du gaz en Méditerranée vaut bien un petit effort de souplesse idéologique...

Inversion des rôles

Sur le théâtre de guerre syrien, le pragmatisme l'a également emporté : les Russes ont conclu trois accords informels, avec Israël, les États-Unis et la Turquie, pour éviter des affrontements directs. Une telle entente est sans précédent entre puissances extérieures impliquées dans un conflit. L'armée israélienne peut frapper les forces syriennes et le Hezbollah sans craindre le système de défense antiaérien russe. En échange de ce privilège, et malgré les pressions de Washington, Tel-Aviv rechigne à adopter des sanctions contre la Russie et ne livre pas d'armes létales à l'Ukraine. Cette économie politique du troc profite aux uns mais peut nuire à d'autres. En septembre 2020, l'administration de M. Donald Trump a facilité la normalisation des relations de certains pays arabes avec Israël, via les accords Abraham. En échange, le Maroc a obtenu la reconnaissance par les États-Unis de sa souveraineté sur le Sahara occidental au mépris de la résolution 690, adoptée le 29 avril 1991 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui appelle à la tenue d'un référendum. Quant aux Palestiniens, ils ont, une nouvelle fois, été passés par pertes et profits...

Ces arrangements sont révélateurs d'un changement de fond : la fin de l'hégémonie occidentale fragilise les institutions internationales et les normes édictées au cours de ces trente dernières années, même si les gouvernements européens et américain étaient loin de toujours les respecter.

Les États africains, qui furent parmi les premiers à ratifier les statuts de la Cour pénale internationale (CPI), maintiennent des relations normales avec Moscou, malgré l'inculpation de M. Vladimir Poutine pour crimes de guerre. En atteste la représentation de quarante-huit d'entre eux au sommet russo-africain de Saint-

Pétersbourg en juillet dernier. Le régime sud-africain est allé jusqu'à faire un pied de nez aux Occidentaux, décidant en février 2023, soit précisément une année après le début de l'agression contre l'Ukraine, de mener des manœuvres militaires avec la Russie et la Chine.

De même, la politique de sanctions unilatérales qui consolidait l'emprise de Washington sur le système international marque désormais le pas. Des dirigeants parviennent à redevenir légitimes : quel exemple plus éclatant que le retour de M. Bachar Al-Assad au sein de la Ligue arabe lors du sommet à Djeddah le 18 mai dernier ? Il est désormais persona grata dans le monde arabe, malgré la sanglante répression menée contre une partie de son propre peuple, les centaines de milliers de morts, l'utilisation d'armes chimiques et un pays en ruine. M. Al-Assad a été reçu par M. Mohammed Ben Salman, le premier ministre saoudien, celui-là même que le candidat Joseph Biden avait juré de constituer en « *paria* (4) » pour avoir commandité le sordide assassinat de l'opposant Jamal Khashoggi. Élu président, M. Biden a dû ravalier sa fierté pour aller, en juillet 2022, supplier – en vain – le tout-puissant prince héritier d'augmenter la production pétrolière de son pays. Reconnaisant l'échec de la politique d'isolement de l'Iran, l'administration américaine cherche désormais un accord informel sur le nucléaire.

Hors du Nord « global », nul n'applique les sanctions contre la Russie (5). Les raisons sont connues : le soutien apporté jadis par l'ex-URSS aux mouvements de libération nationale, la hausse du prix des céréales qui frappe les plus pauvres et qui – à tort ou à raison – est imputée aux mesures occidentales, et surtout le sentiment d'être victimes innocentes d'un combat lointain. À cela s'ajoutent, pour certains grands pays du Sud, des raisons pragmatiques : bénéficier d'un pétrole russe à bas prix, diversifier leurs sources de fourniture d'armes, renforcer leur position géopolitique. Quelque chose de plus fondamental se joue aussi pour le reste du monde non occidental, à la fois politiquement et symboliquement : ce que les Allemands nomment la *Schadenfreude*, la « joie mauvaise » qu'inspire le malheur des autres. Elle s'exprime ici face à l'Occident, qui se trouve, pour une fois, en position de quémander un soutien international. Une inversion des rôles, où l'habituel donneur de leçons a perdu de sa superbe et même de son arrogance. Et c'est lui, riche et puissant, qui vient aujourd'hui solliciter de la solidarité ; celui qui, depuis des siècles, fixe les normes – quitte à les tordre à son profit – et qui détermine souverainement les valeurs universelles, sanctionnant sélectivement ceux qui les violent.

L'Occident paie pour l'invasion illégale de l'Irak en 2003, pour les interventions militaires au Kosovo en 1999 et en Libye en 2011, pour la débâcle en Afghanistan en 2021, pour le protectionnisme vaccinal en temps de pandémie du Covid-19 et, plus récemment, pour le mépris affiché par l'administration Trump envers le multilatéralisme. In fine, l'Occident subit les conséquences d'une certaine perte d'autorité qu'il a lui-même contribué à miner.

Le ministre des affaires étrangères indien, M. Subrahmanyam Jaishankar, a dit tout haut ce que beaucoup ressentent : « *L'Europe doit sortir de l'état d'esprit selon lequel les problèmes de l'Europe sont les problèmes du monde, mais les problèmes du monde ne sont pas les problèmes de l'Europe* (6). » Une grande partie des pays du Sud ne veulent plus être sommés de s'aligner sur les États-Unis et le Vieux Continent et se sentent assez forts pour le dire (7). Ce n'est pas encore, comme certains le disent à Washington, « l'Occident contre le reste du monde », formule au parfum colonialiste, le « reste » formant 85 % de la population mondiale, mais, à la conférence sur la sécurité de Munich, en février dernier, ces mêmes pays du Sud ont rappelé leurs priorités : la dette, le climat, l'environnement et les séquelles du passé colonial.

Dans cette « paix froide », les puissances moyennes peuvent faire valoir quelques arguments : la richesse cumulée des puissances économiques dominantes, réunies au sein du G7, est désormais surpassée par celle des seuls Brics (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Russie), un club qu'une vingtaine de nations, dont l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Indonésie et le Mexique, souhaitent rejoindre. Mais, si ces pays savent s'unir pour mieux faire entendre leur voix, ils n'offrent pas – du moins pas encore – une vision différente du système international, tant leurs intérêts se révèlent divers et parfois contradictoires.

Dans l'incertitude, le principe de précaution prévaut sous sa forme la plus élémentaire : chacun s'arme et vite. Les dépenses militaires mondiales viennent d'atteindre un nouveau record en 2022 : 2 240 milliards de dollars, soit + 3,7 % en termes réels par rapport à 2021 en raison de l'augmentation des dépenses européennes sans précédent depuis au moins trente ans (8). Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon et la Corée du Sud figurent parmi les dix États qui investissent le plus au monde dans le militaire. Le Japon entend doubler son budget de la défense dans les cinq prochaines années.

Pourtant, ni le pragmatisme du minilatéralisme, ni cette course aux armements ne sont de la moindre utilité pour relever les défis globaux. Il s'agit de bâtir une nouvelle architecture de sécurité internationale, de réduire des inégalités sources de tension et de violence et d'affronter la transition climatique avec plus de trois milliards de personnes qui vivent dans des régions hautement vulnérables.

Sur les décombres de la seconde guerre mondiale, les gouvernements étaient parvenus à créer les Nations unies dirigées par un directoire des grandes puissances d'alors. Aujourd'hui, il faudrait faire preuve de créativité pour élaborer de nouvelles règles du jeu planétaires qui reflètent l'évolution du contexte international. Ces nouveaux principes passeront-ils par un rôle accru de l'Assemblée générale des Nations unies face au Conseil de sécurité ? Ou par des alliances entre les gouvernements et les populations. Sans doute tout cela à la fois et d'autres formes encore.

Pierre HAZAN (Monde diplomatique, septembre 2023)

Conseiller senior auprès du Centre pour le dialogue humanitaire, Genève. Auteur de *Négocié avec le diable, la médiation dans les conflits armés*, Textuel, Paris, 2022.

- (1) Lire John Mearsheimer, « Pourquoi les grandes puissances se font la guerre », *Le Monde diplomatique*, août 2023.
- (2) Maria Fantappie et Vali Nasr, « A new order in the Middle East ? », *Foreign Affairs*, New York, 22 mars 2023. Lire aussi Akram Belkaïd et Martine Bulard, « Pékin, faiseur de paix ? », *Le Monde diplomatique*, avril 2023.
- (3) Samir Saran, « The new world – shaped by self-interest », *The Indian Express*, Noida (Inde), 23 mai 2023.
- (4) David E. Sanger, « Candidate Biden called Saudi Arabia a “pariah”. He now has to deal with it », *The New York Times*, 26 février 2021.
- (5) Lire Alain Gresh, « Quand le Sud refuse de s'aligner sur l'Occident en Ukraine », *Le Monde diplomatique*, mai 2022.
- (6) « Explained : What Jaishankar said about Europe, why Germany chancellor praises him », OutlookIndia.com, 20 février 2023.
- (7) Lire Anne-Cécile Robert, « La guerre en Ukraine vue d'Afrique », *Le Monde diplomatique*, février 2023.
- (8) « World military expenditure reaches new record high as European spending surges », Stockholm International Peace Research Institute, 24 avril 2023.

La Chine en Afrique : histoire d'amour ou péril mortel ? Et si c'était plus compliqué que ça ?

Partie I

Peu avant les années 2010 la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique devant les États-Unis et l'Europe [1]. Depuis plusieurs années, cette progression chinoise en Afrique se poursuit et va en s'amplifiant [2]. Entre 2000 et 2020, les institutions financières chinoises ont signé 1 188 engagements de prêts d'une valeur de 160 milliards de dollars avec 49 gouvernements africains, leurs entreprises publiques et cinq organisations multilatérales régionales [3]. Les médias parlent de prêts sans concession faits à taux avantageux, car souvent garantis par des matières premières dont le continent africain ne manque pas. Désenchantés par des décennies de prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) souvent conditionnés à des plans d'ajustement structurel et plus généralement à l'ingérence néocoloniale et impérialiste des pays du Nord global dans leurs économies, nombreux sont les pays du Sud global qui se tournent aujourd'hui vers la Chine [4] pour leurs emprunts [5]. En effet, celle-ci promet des prêts plus avantageux et met surtout en avant une relation moins inégale et historiquement moins négative avec les pays africains que celle de l'Europe ou des États-Unis. Si sur le point historique, on ne peut lui donner tort, nous verrons plus loin que cette relation est pourtant fortement à l'avantage de la Chine et hautement critiquable.

Dans le premier numéro d'une série de trois articles, nous en appelons à la rigueur dans l'analyse de la stratégie chinoise en Afrique et déconstruisons le discours moralisateur de l'Occident par rapport à la présence chinoise sur le continent africain.

On-dit et faux-semblant : quand le nord fait la morale à la Chine, démontage du mythe PAS à PAS

Ces derniers temps, les médias occidentaux parlent de dette dite « piègeuse » ou de piège de la dette [6] (debt-trap) dans la relation Chine/Afrique du fait que les prêts chinois sont accordés non dans le but d'être remboursés, mais bien de s'approprier les infrastructures qu'ils ont permis de construire. Ce genre de prêt, que l'on pourrait ironiquement nommer PAS (plan d'accaparement stratégique) est donc aliénant, le pays emprunteur devant soi-disant déléguer la gestion de ses matières premières et infrastructures à la Chine en guise de compensation pour non-paiement. On ne peut s'empêcher de constater l'ironie d'une telle appellation par les mêmes qui défendent ardemment les prêts accordés par le FMI ou la BM. En effet, à défaut de récupérer les infrastructures africaines, les pays créanciers du nord organisent eux-mêmes depuis des décennies des dettes dites piègeuses : en cas de non-remboursement, une intervention dans l'économie (sous forme de PAS) est savamment organisée et alimente un rapport prédateur nord-sud au bénéfice du nord. En effet, la privatisation et la libéralisation présente dans les programmes d'ajustement structurel néolibéraux ont été et sont une organisation de l'« accaparement stratégique » des entreprises d'État, des marchés les plus lucratifs, le tout étant quasiment seulement favorable aux capitaux du Nord. Sans parler du fait que la récupération de marché africain par la Chine est décriée par le nord qui fait exactement pareil et depuis bien plus longtemps. Il est clair que la Chine n'est pas la première à entrer dans ce genre de rapport, c'est une sorte de variation sur le même thème des pratiques mise en place par l'occident depuis très longtemps. Soyons donc prudent dans cette analyse à ne pas tomber dans les travers et la diabolisation systématique de la présence chinoise en Afrique, trop souvent présente dans le discours ambiant [7]. L'appellation Chinafrique est d'ailleurs un exemple de cette exagération devenue une habitude.

On ne manquera pas non plus de se rappeler le temps maudit des colonies et des emprunts fait par les États coloniaux au nom des États colonisés et des protectorats ainsi que de la dette coloniale qui s'en est suivie (passation de dette lors des indépendances qui encore aujourd'hui pèsent sur les finances des états indépendants). Si on continue sur le même registre, la prétendue « aide » au développement est également largement critiquable [8] en ce qu'elle profite bien souvent plus aux pays du nord qu'au pays auxquelles elle est censée bénéficier. D'ailleurs contrairement à ce que les anciennes puissances coloniales voudraient faire croire, elles sont encore très présentes en Afrique, y compris en ce qui concerne les créances [9]. En bref, si les critiques sur les prêts chinois en Afrique et les modalités de ces prêts sont, en effet, en partie fondées et défendables, il est cependant intolérable qu'elles soient formulées avec des sous-entendus de respectabilité et de moralisme de la part d'institutions et d'États qui historiquement ont fait bien pire.

La différence entre prêt du nord global et de la Chine se fait donc plutôt par la nature du prêt qui ressemble au prêt par hypothèque qu'on peut voir dans le privé. Ici ce ne sont pas des maisons ou des voitures qui servent de garanties, mais bien du cobalt, du pétrole, des ports ou autres. On parle souvent de prêts collatéralisés (le collatéral étant la chose physique « mise en gage » contre un prêt). Cette comparaison a cependant ses limites, car ce n'est pas exactement le titre de propriété qui est transféré à la Chine contrairement à ce que l'on peut lire dans la plupart des gros titres traitant du sujet. Nous nous attèlerons plus loin à clarifier la nature de ces prêts et de leurs modalités qui ont souvent été exagérées dans les médias.

La véritable nature des prêts et investissements chinois, la stratégie de la Chine et les chiffres

Si le poids de la Chine dans la part de la dette des pays africains augmente indéniablement les dernières années, il faut cependant modérer certains chiffres qui sont utilisés à des fins politiques. Ainsi, plusieurs médias occidentaux ont relayé le fait que la Chine posséderait 40 à 60% de la dette du continent africain [10]. Déjà, on peut constater le manque de précision d'une telle affirmation puisqu'elle fait de la Chine et de l'Afrique des blocs monolithiques mais que ce chiffre ne permet également pas de différencier les prêts déjà remboursés ou non, à quoi ils ont servi, les taux d'intérêt appliqués ou encore s'ils ont été octroyés par le secteur privé ou par l'État chinois. Ce chiffre reprend également la moyenne du continent africain sans tenir compte du fait que certains pays sont bien plus endettés auprès de créanciers chinois (étatique ou privé) que d'autres. À noter que ce chiffre souvent repris ne concerne généralement que l'Afrique subsaharienne. Ce genre de chiffre est donc à prendre avec des pincettes et son analyse demande une certaine objectivité dont manquent souvent les responsables politiques ou analystes financiers aux propos motivés par une certaine vision politique.

Ainsi la part de la dette possédée par la Chine en Afrique a-t-elle servi de reproche dans la responsabilité de la Chine dans la crise de la dette africaine lors du Coronavirus [11]. On a par exemple pu entendre Christine Lagarde (ex-présidente du FMI et actuelle présidente de la BCE) dire que si les prêts (elle parlait des prêts à taux zéro) concédés par la Chine au continent africain étaient globalement une bonne chose ce n'était pas pour autant « un repas gratuit ». De tels propos même s'ils sont vrais ne manquent pas d'ironie quand on sait que le FMI ne « rince pas gratis » puisque ses prêts en plus de générer des bénéfices sont assortis de PAS. Sans oublier la confusion que l'institution entretient volontairement dans son vocabulaire par exemple en parlant d'annulation lors de restructuration de dette ou encore la répugnance que le FMI éprouve à l'égard de l'annulation de dettes insoutenables. On se rappellera à juste titre le fiasco de l'initiative PPTTE qui outre ses grands effets d'annonce n'a produit que peu de résultats pour peu de pays.

Il est donc important de rester rigoureux·ses et de ne pas tomber dans le piège de narratif qui servent uniquement les propos des puissances financières quelles qu'elles soient, mais ne servent en revanche absolument pas un propos critique sur la dette et l'assujettissement des pays et des peuples à celle-ci. Pour ce qui est des chiffres plus plausibles et que nous déciderons de retenir ici, on peut citer ceux du Jubilee debt campaign [12] qui estimait en 2018, que 20% de la dette publique extérieure africaine était détenue par la Chine tandis que le pays possède également 17% du service de la dette africaine. On notera surtout que le même rapport établi que 55% du service de la dette du continent est dû à des créanciers issus du secteur privé non chinois. Là encore, c'est un troisième problème qui se pose puisque si l'on sait que les prêts privés sont rarement assortis de conditions comme ceux accordés par la Chine ou le FMI, on sait en revanche que les taux d'intérêt demandés sont souvent exorbitants. On sait également que c'est généralement le secteur privé qui est le plus réticent à accepter un moratoire, une restructuration ou « pire » une annulation des créances en sa possession. N'oublions pas non plus que le secteur privé des créances est largement occidentalisé et défendu par les gouvernements occidentaux ce qui, lorsque l'on reprend l'argument de la collusion entre État et banques faite au chinois, ne manque pas de faire grincer des dents.

Notes

[1] Le détail pays par pays est consultable ici Strategy (UK), Department for International Trade / Department for Business, Energy and Industrial. « International Trade in Goods and Services Based on UN Comtrade Data ». Consulté le 6 juin 2023. <http://comtrade.un.org/labs/BIS-trade-in-goods>.

[2] Le Temps. « Comment la Chine alimente la dette africaine ». 25 juillet 2018. <https://www.letemps.ch/economie/chine-alimente-dette-africaine>.

[3] « Chinese Loans to Africa During the Covid-19 Pandemic | Global Development Policy Center ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/2022/04/22/chinese-loans-to-africa-during-the-covid-19-pandemic/>.

[4] Données globale ou par pays disponible ici « Chinese Loans to Africa Database ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database/>.

[5] Précisons ici que les emprunts aux IFI continuent tout de même, les plans d'ajustement structurel également, les prêts de la Chine étant « supplémentaire » aux débiteurs traditionnels.

[6] Le Monde.fr. « Avec les « nouvelles routes de la soie », les pays pauvres pris dans le « piège de la dette » ». 17 janvier 2021. https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/01/17/avec-les-nouvelles-routes-de-la-soie-les-pays-pauvres-pris-dans-le-piege-de-la-dette_6066576_3234.html ou France Culture. « Afrique - Chine : un “piège de la dette” ? », 6 septembre 2018. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-internationaux/afrique-chine-un-piege-de-la-dette-6744516>.

[7] Sautman, Barry, et Yan Hairong. « Friends and Interests : China's Distinctive Links with Africa ». African Studies Review 50, no 3 (2007) : 75-114. <https://doi.org/10.1353/arw.2008.0014>.

[8] Massiah, Gustave. « Analyse : Repenser le développement pour repenser la solidarité internationale Douze pistes de réflexion - Europe Solidaire Sans Frontières ». europe-solidaire.org, mai 2019. <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article49710>.

[9] Pairault, Thierry. « Annuler la dette de l'Afrique de Paris à Pékin - AOC media ». AOC media - Analyse Opinion Critique, 22 octobre 2020. <https://aoc.media/opinion/2020/10/22/annuler-la-dette-de-lafrique-de-paris-a-pekkin/>.

[10] Pairault, Thierry. « Dette africaine : la part chinoise à 40 %, mythe ou réalité ? » Le Point, 4 mai 2020. https://www.lepoint.fr/afrique/dette-africaine-la-part-chinoise-a-40-mythe-ou-realite-04-05-2020-2374031_3826.php.

ou encore Le Monde.fr. « La Chine face au problème de dettes africaines insoutenables ». 28 novembre 2021. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/28/la-chine-face-au-probleme-de-dettes-africaines-insoutenables_6103914_3212.html.

[11] Pairault, Thierry. « L'Afrique et sa dette « chinoise » au temps de la covid-19 ». Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, no 29 (10 février 2021). <https://doi.org/10.4000/regulation.17645>.

[12] Accessible ici https://debtjustice.org.uk/wp/wp-content/uploads/2018/10/Who-is-Africa-debt-owed-to_10.18.pdf

RDC, Burundi, Angola, Sri Lanka : quatre exemples pour comprendre la présence chinoise en Afrique et en Asie

Partie 2



Photo : Dinesh De Alwis, Port de Hambantota, Wikimedia Commons, CC, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hambantota_Harbour_Sri_Lanka.JPG

Peu avant les années 2010 la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique devant les États-Unis et l'Europe [1]. Depuis plusieurs années, cette progression chinoise en Afrique se poursuit et va en s'amplifiant [2]. Entre 2000 et 2020, les institutions financières chinoises ont signé 1 188 engagements de prêts d'une valeur de 160 milliards de dollars avec 49 gouvernements africains, leurs entreprises publiques et

cinq organisations multilatérales régionales [3]. Les médias parlent de prêts sans concession faits à taux avantageux, car souvent garantis par des matières premières dont le continent africain ne manque pas. Désenchantés par des décennies de prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) souvent conditionnés à des plans d'ajustement structurel et plus généralement à l'ingérence néocoloniale et impérialiste des pays du Nord global dans leurs économies, nombreux sont les pays du Sud global qui se tournent aujourd'hui vers la Chine [4] pour leurs emprunts [5]. En effet, celle-ci promet des prêts plus avantageux et met surtout en avant une relation moins inégale et historiquement moins négative avec les pays africains que celle de l'Europe ou des États-Unis. Si sur le point historique, on ne peut lui donner tort, nous verrons que cette relation est pourtant fortement à l'avantage de la Chine et hautement critiquable. Dans la deuxième partie de cette analyse, plusieurs exemples de prêts chinois seront développés afin de montrer les différentes stratégies mises en place par la Chine lors de ces prêts.

Récupération d'infrastructure : le cas du port de Hambantota

L'exemple le plus emblématique et le plus mentionné de prêt chinois, tellement utilisé que c'en est devenu un poncif est celui du port de Hambantota au Sri Lanka. Nous avons bien conscience que cet exemple n'est pas un exemple africain, néanmoins il nous semblait intéressant à développer dans cet article, car il est abondamment repris dans les médias et sert souvent à faire des parallèles malheureux avec l'ensemble des prêts chinois y compris en Afrique.

Dans le cadre du « projet du siècle » nom décerné par Xi-Jinping à la nouvelle route de la soie, la Chine accorde de nombreux prêts à divers pays dans le but d'augmenter leurs capacités infrastructurelles et ainsi pouvoir mieux transporter les marchandises chinoises un peu partout dans le monde. Ces investissements se font principalement en Asie centrale, mais aussi en Europe de l'Est [6] et en Afrique [7]. Un de ces prêts a été fait au Sri Lanka afin de financer l'agrandissement d'un port en eaux profondes [8]. Ce prêt qui devait se dérouler en trois phases de financements était pourtant jugé contestable par plusieurs études de faisabilité dès le début. Ainsi, à cause du risque financier que représentait l'investissement, aucun autre pays que la Chine n'a voulu financer l'agrandissement du port [9].

La première phase (508 millions de dollars), qui commence en 2008 a un temps été freinée par la guerre civile qui se terminera en 2009. La deuxième phase a été lancée en 2012 et a coûté 810 millions de dollars. La troisième phase quant à elle ne sera jamais lancée puisque le gouvernement de Rajapaksa, ayant procédé à l'emprunt, perdra les élections en 2015. C'est dans une vision mégalo et via des prêts largement gardés secrets que le port était financé, point sur lequel l'opposition avait insisté durant sa campagne, remportant ainsi les élections. Comme la Chine est le plus gros investisseur étranger au Sri Lanka, le nouveau gouvernement, qui ne voulait pas s'attirer les foudres de Pékin a néanmoins promis de continuer à payer la dette contractée à l'égard de la Chine. Cette même année cependant, au vu des finances catastrophiques laissées par son prédécesseur (95% des revenus du pays sont dédiés au service de la dette à ce moment-là), le gouvernement renégocie sa dette. C'est comme cela que la Chine propose une cession d'une durée de 99 ans des droits sur la quasi-totalité du port de Hambantota en échange de l'annulation de la dette sri-lankaise. La chose s'est donc déroulée en trois étapes :

- 1) prêt par les autorités chinoises alors même que le projet est jugé irréalisable et n'est au final validé que par un gouvernement corrompu et un président qui y voyait un moyen de s'enrichir et d'augmenter sa popularité
- 2) les prêts continuent alors même que le poids de la dette s'alourdit et devient quasiment insupportable, encore une fois pour un projet dont l'utilité est remise en cause et ne semble pas servir la population locale
- 3) la dette et son service deviennent insoutenables, pour ne pas arrêter les paiements ou trop y perdre en cas de cessation de paiement, la Chine propose de récupérer les droits sur l'infrastructure qu'elle a financée.

Ce *modus operandi*, s'il est peu courant aujourd'hui, pose néanmoins des questions de souveraineté importantes [10]. On peut aussi déplorer le fait que la Chine, qui décrit souvent ces accords comme étant gagnant-gagnant ne remet que rarement en question le fait de se faire rembourser à tout prix. En effet, si le sort des pays et populations étranglés par une dette dont la Chine est en partie responsable intéressait réellement celle-ci, on s'attendrait à un geste allant plus dans le sens de l'annulation d'une part ou de l'entièreté de la créance (d'un projet évalué trop coûteux et pas forcément utile dès le départ, rappelons-le), plutôt que de la mainmise pour presque 100 ans sur un port important. Mais cette remarque s'applique bien sûr également aux pays occidentaux et aux IFI [11].

Minerais contre infrastructures : le cas de la RDC [12]

Ce genre d'accord rejoint le mécanisme habituel des propositions faites aux pays riches en ressources, mais pauvres monétairement. Leurs ressources sont exploitées en échange de monnaies fortes ou d'infrastructures. Dans le cadre des accords de minerais contre infrastructure (ressources for infrastructures (R4I)) qui avait été conclus par le gouvernement de Joseph Désiré Kabila, il était prévu que la Chine construit routes, hôpitaux, etc., en échange d'un accès à l'exploitation des minerais congolais [13]. Rappelons que le Congo a un des sols les plus riches au monde en termes de minerais et terres rares, ce qui historiquement en a fait la proie des appétits capitalistes et colonialistes les plus féroces [14]. Notons également que selon la chambre des mines congolaises, la Chine exploite actuellement 70% des mines congolaises.

Les accords de sicommines signés en 2007 par le gouvernement Kabila représentaient à l'époque le plus gros projet d'investissement chinois sur le continent africain et étaient même qualifiés de deal du siècle [15]. Ces accords donnent accès au cobalt et au cuivre congolais en échange de la construction d'infrastructures [16]. Plusieurs organisations se sont inquiétées dès l'annonce de l'accord, et ce pour plusieurs raisons. La première inquiétude vint du FMI qui s'inquiétait du fait que la RDC allait contracter un emprunt trop important et ainsi rendre sa dette insoutenable. Plusieurs ONG se sont également inquiétées des effets délétères qu'un tel accord pouvait avoir sur l'environnement et les populations. Ainsi, dans un rapport publié en 2017 [17], l'observatoire africain des ressources naturelles démontrait que des pollutions importantes avaient été causées, notamment via le rejet de substances chimiques dans la rivière Luilu proche de la Mine. Le même rapport a également démontré que les compensations offertes aux habitants en dédommagement pour la pollution des sols, de la rivière, des aliments et les nombreuses maladies induites par celle-ci, étaient totalement inadéquates et insuffisantes.

Déjà en 2008, le CADTM prévenait que les accords miniers conclus entre la Chine et le Congo n'allaient pas bénéficier au peuple congolais ou même participer au développement du pays. Ainsi, Éric Toussaint écrivait : *Le cas de la République démocratique du Congo est éclairant à ce sujet. En septembre 2007, au moment où le peuple congolais attendait la publication par le gouvernement du rapport de la commission d'audit des contrats miniers qui devrait dénoncer les contrats non conformes à la législation, le gouvernement a signé un contrat d'exploitation minière avec un groupement d'entreprises chinoises pour une durée d'environ 30 ans. Ce contrat s'est traduit par la création d'une joint-venture détenue à 68% par les entreprises chinoises et à 32% par des sociétés congolaises. Alors que les financements en provenance de Chine ne seront débloqués qu'après les études de faisabilité, le gouvernement congolais a déjà mis à la disposition de la joint-venture des gisements d'au moins 10,6 millions de tonnes de cuivre et 600 000 tonnes de cobalt. Le remboursement de ces investissements est prévu en trois périodes : la totalité des bénéfices réalisés durant la première période par la joint-venture sera affectée au remboursement des investissements miniers, y compris leurs intérêts ; durant la deuxième période, 66% des bénéfices réalisés seront affectés à ce remboursement et les 34% restants serviront à la rétribution des actionnaires ; au cours de la troisième période, la totalité de ses bénéfices sera distribuée aux actionnaires, au prorata de leurs parts dans le capital social. Pendant les deux périodes dont la durée n'est pas déterminée, la RDC accordera des avantages particuliers à la joint-venture qui se traduisent par « l'exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances directs et indirects, à l'intérieur ou à l'import et l'export, payables en RDC et ceux liés aux activités minières et au développement d'infrastructures ». Rien ne sera affecté au budget de l'État. Finalement, le peuple congolais est floué avec la complicité des autorités congolaises qui ont organisé le bradage pur et simple des richesses nationales pour leur propre intérêt et au profit des entreprises chinoises. En bout de course, c'est la continuation de la politique néfaste suivie précédemment avec les transnationales Occidentales et les financements des créanciers traditionnels, dont la position est très fragilisée depuis 2005 par l'émergence de nouveaux acteurs [18].*

Les accords particuliers utilisés ici appelés minerais contre infrastructures sont devenus un des outils de politique internationale les plus utilisés par la Chine en Afrique les 20 dernières années [19]. En fait, ces accords consistent à utiliser les revenus à l'exportation de matières premières en échange du financement (et souvent de la construction) d'infrastructures.

Il existe également une autre modalité qui ressemble fort à la première, mais qui a pourtant une différence de taille. On appelle ce deuxième type d'accord infrastructures financées par les ressources. Donc, dans le premier cas qui nous intéresse ici (accord de type infrastructure financée par des ressources, RFI en anglais), le pays pourvoyeur d'infrastructures se rembourse sur les bénéfices faits lors de l'exportation de matières premières par exemple sur les bénéfices de la vente d'un nombre donné de barils de pétrole vendus pendant une période donnée (exemple : bénéfice d'un million de barils par an pendant 20 ans). Cette première stratégie est à doubles tranchants, car elle dépend du cours des matières premières. En effet, la variation du cours des matières premières est à prendre en compte : comme les hydrocarbures et les minerais servent de garanties, le montant à en tirer en cas de non-paiement dépend du cours sur les marchés au moment du

remboursement, ce qui, en cas de chute du cours des matières premières, augmente mécaniquement le poids de la dette du pays emprunteur.

La seconde option (accord ressources contre infrastructures) consiste à céder les ressources minières en tant que telles en échange d'infrastructure. Souvent, cela se fait via l'exploitation d'une ressource souterraine, d'une concession minière donc. Rappelons ici qu'en droit international l'État est toujours propriétaire de son sous-sol et donc de son exploitation, néanmoins il peut céder (louer) cette exploitation pour un certain temps à des sociétés, c'est ce qu'on appelle une concession minière. Cette méthode dépend elle aussi du cours des matières premières, mais peut de la même façon poser d'autres problèmes écologiques par exemple lors du stockage des déchets miniers. Sans un contrôle adéquat des autorités nationales, il est également possible pour l'exploitant étranger de mentir sur le tonnage des matériaux extraits et ainsi extraire plus de ressources que ce que le remboursement prévoit.

Ce genre d'accord rejoint le mécanisme habituel des propositions faites aux pays riches en ressources, mais pauvres monétairement. Leurs ressources sont exploitées en échange de monnaies fortes ou d'infrastructures. Le problème posé par ce genre d'accord est également un grand classique : la détérioration des termes de l'échange. C'est-à-dire que l'une des parties a l'assurance que la valeur de ce qu'elle échange ne sera pas dépréciée alors que l'autre non, c'est le cas lorsque des matières premières dont le prix est défini par leurs cours sur les marchés sont échangées contre des services, des monnaies fortes (dont le cours varie peu et reste haut) ou des infrastructures (dont on connaît le prix).

Grands travaux inutiles et/ou inadaptés

Dans cette partie, nous remettons en cause les annonces selon lesquelles les investissements et prêts chinois en Afrique sont toujours des projets gagnant-gagnant et permettent le développement des pays où ils sont faits. Comme les exemples de grands travaux inutiles ne manquent pas, nous allons succinctement en développer quelques-uns.

Tout d'abord, la construction de palais présidentiels, comme au Burundi, financés par la Chine à hauteur de 20 millions de dollars [20]. La construction de ce palais titanesque pose plusieurs questions. S'il est vrai que l'investissement chinois s'est fait sous forme de dons et non de prêts, il faut néanmoins spécifier que la plupart des contrats pour le chantier ont été accordés à des entreprises chinoises. Ce genre de flux d'argent permet généralement de ne pas faire sortir l'argent de Chine et ainsi de pouvoir garder assez flous les comptes et chiffres en jeu. En effet, le versement se fait depuis des banques chinoises jusqu'aux entreprises chinoises choisies pour le contrat et ne quitte ainsi pas le territoire. Outre ce fait qui est une pratique assez courante, on remarquera surtout l'inutilité d'une telle construction. En plus des populations qui ont été déplacées souvent contre leur gré pour permettre au projet de voir le jour, il faut signaler le changement de présidence et la relocalisation de la capitale dans une autre ville du pays. Ainsi cet énorme palais présidentiel risque bien de rester vide à jamais puisque trop éloigné du nouveau centre de pouvoir [21]. Un autre exemple également scandaleux est celui du palais présidentiel de Mozambique [22] lui aussi financé par la Chine pour un montant inconnu. Ce somptueux palais fait tache quand on sait que l'accès au service de base reste un gros problème dans le pays.

Cette « diplomatie des palais » [23] pose problème, car elle est souvent la source de corruption et permet d'acheter les élites locales. On sait par exemple que la Chine joue aujourd'hui un rôle clef dans plusieurs organisations internationales de taille grâce à l'appui des pays du continent africain, c'est notamment le cas pour l'OMC ou la FAO. Ainsi, on pourrait dire que la Chine, si elle investit en Afrique, investit également dans les leaders africains via ce genre de cadeau. N'oublions pas non plus, comme le remarque Joshua Meservey [24], que la Chine permet également à ces mêmes leaders de gagner des points dans l'opinion publique via les investissements dans l'infrastructure qui sont largement visibles par les populations et servent de vitrine aux actions concrètes du gouvernement en place pour le développement du pays [25].

Comme on peut s'y attendre, plusieurs leaders africains deviennent de fait redevables à la Chine et lui apportent donc leur soutien dans les institutions internationales tout en leur ouvrant leurs marchés intérieurs et l'accès à leurs matières premières. C'est probablement ce genre de deals gagnant-gagnant dont la Chine parle dans ses discours. On remarquera que les gagnants dont il est question sont souvent d'un côté le gouvernement chinois et de l'autre les élites corrompues au pouvoir, il est rarement question d'un quelconque gain (ou alors à la marge) pour les populations. On notera que, pourtant, la Chine évoque souvent sa non-ingérence dans la politique intérieure de ses partenaires... Les investissements et prêts chinois en Afrique restent donc clairement intéressés, contrairement à ce que disent les discours officiels. Ainsi la Chine mise sur son passé non colonial en Afrique pour se différencier des puissances occidentales, mais exécute le même genre de politique que les puissances auxquelles elle prétend être une alternative.

Le deuxième exemple que nous proposons ici est celui de la ville fantôme de Kilamba Kiaxi [26] en Angola. Le projet initial s'inscrit dans une démarche de reconstruction du pays suite à la guerre civile qui a déchiré le pays pendant des décennies et a aggravé une crise du logement déjà présente avant cela. Il est utile de rappeler que de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne subissent une crise du logement importante, les investissements infrastructurels étant souvent insuffisants (pour diverses raisons), comparés à la croissance démographique très rapide du continent. L'exemple développé ici pourrait donc concerner d'autres pays/villes à l'avenir, d'où son intérêt. Kilamba Kiaxi est une ville satellite de la capitale construite entre 2008 à 2012 afin de contrer la crise du logement et de tenir la promesse du Président Dos Santos de créer un million de logements durant son mandat. 3,5 Milliards de dollars ont été déboursés par une banque chinoise possédée par l'État. Le remboursement se fait « en nature » contre un accès prioritaire aux ressources pétrolières du pays et des prix avantageux à la vente. En plus des conditions de travail très critiquées mises en place par l'entreprise chinoise embauchée pour sa construction, on peut émettre des réserves quant à l'utilité d'un tel projet à l'époque. S'il est indéniable que des logements supplémentaires sont nécessaires en Angola, il faut cependant remettre en question le fait que les appartements construits (qui devaient permettre de loger 500 000 personnes) étaient vendus si chers que seuls deux pour cent de la population pouvait s'en offrir un. De plus, le prix du pétrole ayant diminué dans les années qui ont suivi la construction, plusieurs observateurs craignent une dette qui pourrait devenir ingérable. S'il est vrai qu'après des débuts difficiles, il semble que grâce à des politiques incitatives, la ville soit désormais un peu plus peuplée [27], c'est encore une fois la logique sous-jacente qui pose problème. La population n'a quasiment pas été consultée, le projet est fortement inadapté, et la construction de cette ville flambant neuve s'est faite sans tenir compte de la soutenabilité du prêt contracté et promeut la logique extractiviste à cause du remboursement par les ressources.

Notes

- [1] Le détail pays par pays est consultable ici Strategy (UK), Department for International Trade / Department for Business, Energy and Industrial. « International Trade in Goods and Services Based on UN Comtrade Data ». Consulté le 6 juin 2023. <http://comtrade.un.org/labs/BIS-trade-in-goods>.
- [2] Le Temps. « Comment la Chine alimente la dette africaine ». 25 juillet 2018. <https://www.letemps.ch/economie/chine-alimente-dette-africaine>.
- [3] « Chinese Loans to Africa During the Covid-19 Pandemic | Global Development Policy Center ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/2022/04/22/chinese-loans-to-africa-during-the-covid-19-pandemic/>.
- [4] Données globale ou par pays disponible ici « Chinese Loans to Africa Database ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database/>.
- [5] Précisons ici que les emprunts aux IFI continuent tout de même, les plans d'ajustement structurel également, les prêts de la Chine étant « supplémentaire » aux débiteurs traditionnels.
- [6] CADTM. « La dette de l'intégration : Le prêt chinois du Monténégro et les pièges de l'Europe », 31 mai 2023. <https://www.cadtm.org/La-dette-de-l-integration-Le-pret-chinois-du-Montenegro-et-les-pieges-de-l>.
- [7] Marsh, Jenni. « China Just Quietly Wrote off a Chunk of Cameroon's Debt. Why the Secrecy ? » CNN, 4 février 2019. <https://www.cnn.com/2019/02/04/china/cameroon-china-debt-relief-intl/index.html>.
- [8] Umesh, Moramudali, et Panduwawala Thilina. « Demystifying China's Role in Sri Lanka's Debt Restructuring », 20 décembre 2022. <https://thediplomat.com/2022/12/demystifying-chinas-role-in-sri-lankas-debt-restructuring/>.
- [9] Neil DeVotta, China's Influence in Sri Lanka, in RISING CHINA'S INFLUENCE IN DEVELOPING ASIA 129, 134 (Evelyn Goh ed., 2016).
- [10] Carrai, Maria Adele, China's Malleable Sovereignty along the Belt and Road Initiative : The Case of the 99-Year Chinese Lease of Hambantota Port (November 2, 2018). Available at SSRN : <https://ssrn.com/abstract=3346116>
- [11] On n'oubliera pas le cas de la Grèce par exemple, cas largement documenté par le CADTM.
- [12] On n'oubliera pas le cas de la Grèce par exemple, cas largement documenté par le CADTM.
- [13] Landry, David. « The Risks and Rewards of Resource-for-Infrastructure Deals : Lessons from the Congo's Sicomines Agreement ». Resources Policy, Special Issue on Mining Value Chains, Innovation and Learning, 58 (1 octobre 2018) : 165-74. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2018.04.014>.
- [14] Ekowana Hiemo, Dieudonné. « La dette coloniale ». CADTM, 21 décembre 2006. <https://www.cadtm.org/La-dette-coloniale>.
- [15] Larrarte, Andoni Maiza, et Gloria Claudio-Quiroga. « The DRC and China's Sicomines : Why Future Deals Should Be Different ». The Conversation, 3 avril 2019. <http://theconversation.com/the-drc-and-chinas-sicomines-why-future-deals-should-be-different-114571>.

- [16] Maiza Larrate, Andoni, et Gloria Claudio-Quiroga. « How to Avoid Flawed Minerals-for-Infrastructure Deals like DR Congo and China's Sicominex Pact ». Quartz, 3 avril 2019. <https://qz.com/africa/1586753/china-and-dr-congo-sicomines-cobalt-mine-deal-is-flawed>.
- [17] Rapport disponible via ce lien : https://goodelectronics.org/wp-content/uploads/sites/3/2019/03/AFREWATCH_Report_AFR_Sicomines_EN_2018.pdf
- [18] <https://www.cadtm.org/La-Chine-les-fonds-souverains-ou>
- [19] Ogwang, Tom, et Frank Vanclay. « Resource-Financed Infrastructure : Thoughts on Four Chinese-Financed Projects in Uganda ». Sustainability 13, no 6 (16 mars 2021) : 3259. <https://doi.org/10.3390/su13063259>.
- [20] <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190214-burundi-palais-presidentiel-finance-chine>
- [21] <https://afrique.latribune.fr/politique/2019-02-15/la-chine-offre-un-nouveau-palais-presidentiel-flambant-neuf-au-burundi-807686.html>
- [22] <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20140126-le-mozambique-nouveau-palais-presidentiel-construit-chinois>
- [23] <https://www.heritage.org/africa/commentary/chinas-palace-diplomacy-africa>
- [24] <https://www.heritage.org/africa/commentary/chinas-palace-diplomacy-africa> (c'est la même cit que la 11)
- [25] Il est ici utile de faire un parallèle avec les éléphants blancs par exemple : Mukendi, Luc. « La dette en RDC : Le mégaprojet « Grand Inga III ». CADTM, 29 septembre 2022. <https://www.cadtm.org/La-dette-en-RDC-Le-megaprojet-Grand-Inga-III>.
- [26] BBC News. « Angola's Chinese-Built Ghost Town ». 2 juillet 2012, sect. Africa. <https://www.bbc.com/news/world-africa-18646243>.
- [27] <http://www.chinaafricarealstory.com/2018/12/cari-update-angolan-ghost-town-wakes-up.html>

Pierre-François GRENSON, 14 juin (CADTM Belgique)

Quelles sont les raisons de la présence et des prêts de la Chine en Afrique ?

Partie 3

Peu avant les années 2010 la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique devant les États-Unis et l'Europe [1]. Depuis plusieurs années, cette progression chinoise en Afrique se poursuit et va en s'amplifiant [2]. Entre 2000 et 2020, les institutions financières chinoises ont signé 1 188 engagements de prêts d'une valeur de 160 milliards de dollars avec 49 gouvernements africains, leurs entreprises publiques et cinq organisations multilatérales régionales [3]. Les médias parlent de prêts sans concession faits à taux avantageux, car souvent garantis par des matières premières dont le continent africain ne manque pas. Désenchantés par des décennies de prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) souvent conditionnés à des plans d'ajustement structurel et plus généralement à l'ingérence néocoloniale et impérialiste des pays du Nord global dans leurs économies, nombreux sont les pays du Sud global qui se tournent aujourd'hui vers la Chine [4] pour leurs emprunts [5]. En effet, celle-ci promet des prêts plus avantageux et met surtout en avant une relation moins inégale et historiquement moins négative avec les pays africains que celle de l'Europe ou des États-Unis. Si sur le point historique, on ne peut lui donner tort, nous verrons que cette relation est pourtant fortement à l'avantage de la Chine et hautement critiquable. Dans [...] cette analyse, il est question des raisons qui poussent la Chine à investir autant, à prêter autant aux États africains, et des alternatives proposées par le CADTM.

Les raisons des prêts chinois sur le continent africain

À l'instar de la plupart des autres États, la Chine recherche avant tout à garantir ses intérêts dans le jeu international. Que cela soit bon ou mauvais n'est pas la question ici, nous tenons simplement à rappeler et illustrer que derrière les discours officiels de coopération et de fraternité se cache souvent une autre réalité. Historiquement, Pékin a commencé à investir en Afrique dans un esprit de solidarité révolutionnaire et communiste, mais surtout pour pouvoir se faire des alliés sur la scène internationale. En effet, dans les années 60, après la création des principales institutions internationales (ONU, FMI, BM), la Chine de Mao avait peu d'alliés. C'est d'ailleurs là la clef de l'investissement chinois en Afrique, si la Chine se sert de l'Afrique du Nord et de l'est pour son projet de nouvelle route de la soie, cela n'explique que très peu sa présence dans le reste du continent. Sauf si l'on se rappelle de l'une des conditions des prêts chinois qui est le désengagement des relations diplomatiques avec Taïwan. Ainsi depuis les années 60, la Chine met un point

d'honneur à isoler diplomatiquement Taipei et sa stratégie a été un succès puisqu'avec le récent abandon des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et Taïwan, le seul État du continent à encore reconnaître Taïwan est l'Eswatini (ex-Swaziland).

Mise à part cette mise en quarantaine de Taïwan, la Chine se sert régulièrement de ses investissements pour assurer des débouchés à ses nombreuses sociétés qui commençaient à se sentir à l'étroit sur le territoire chinois. Afin de maintenir une croissance forte (ce qui implique produire de plus en plus), la Chine s'est tournée vers le marché africain. De grandes compagnies chinoises de télécommunications telles que Huawei sont aujourd'hui très bien installées en Afrique. Ce sont encore de grosses entreprises chinoises de construction qui obtiennent les contrats pour réaliser les chantiers commandés par les pays africains grâce aux prêts chinois. Ici encore, rien de bien nouveau si on se rappelle les aides liées que les pays européens et notamment la France proposent depuis longtemps déjà aux pays africains. Un problème secondaire causé par cette façon de faire est que l'argent ne sort jamais de Chine, on appelle cela un prêt circulaire. Si ce n'est pas grave en soi, cela provoque néanmoins des dettes cachées puisque ces flux financiers sont plus compliqués à tracer, certains États africains mentent ainsi ou gardent secret le volume réel de leurs dettes afin de continuer à bénéficier de conditions de prêts plus avantageuses sur les marchés internationaux. En effet, quand un État est perçu comme ayant trop de dettes, les taux usuriers tendent à augmenter fortement. On notera aussi que ce système décourage l'emploi de mains-d'œuvre locales et plombe les entreprises nationales de construction qui ne sont pas employées pour ces travaux.

De plus, la Chine s'assure également une diversification de ses sources d'approvisionnement que ce soit en pétrole et gaz ou en minerais. Ainsi, si une source se tarit ou qu'un partenaire fait défaut ou même tente de faire pression, la Chine peut quasiment immédiatement le remplacer. De cette manière, elle augmente grandement sa résilience lors de crise des matériaux et des ressources par exemple.

La question du soft power est également importante, on remarquera qu'en 2021, il y avait en Afrique 56 instituts Confucius (instituts d'apprentissage de la langue chinoise et de promotion de la culture chinoise). Les échanges universitaires sino-africains tendent aussi à augmenter, la création d'instituts militaires financés et supervisés par la Chine également. La Chine cherche via cette présence, mais aussi grâce au poids de ses investissements, à gagner les votes africains dans les institutions internationales tels que l'ONU, l'OMC, la BM et le FMI. C'est également une manière pour la Chine de devenir une puissance « discursive » mondiale [6], de façonner les imaginaires et les narratifs comme les USA ou l'URSS n'ont pas manqué de le faire.

Nous insistons encore une fois sur le fait que le but de cet article n'est pas d'effrayer ni de créer un sentiment anti-Chine. Le genre de stratégie internationale mise en place par la Chine n'a rien de particulier ou d'atypique, les autres États tendent globalement à faire pareil, les États-Unis en tête. Nous nous efforçons simplement d'analyser et de déconstruire des discours grandiloquents parlant de fraternité, d'amitié, etc., qui cachent souvent des objectifs bien plus pragmatiques et parfois problématiques. Ceci étant dit, revenons sur le sujet principal de cet article.

Pourquoi l'annulation des dettes détenues par la Chine n'est qu'une solution incomplète

S'il est clair que soulager des États africains très endettés du poids de leurs dettes ne peut pas être une mauvaise idée, il faut cependant prendre l'ampleur du problème dans sa globalité. Le problème de la dette est un problème systémique [7] et il ne se règlera pas seulement avec une annulation partielle et unilatérale des créances chinoises en Afrique. En effet, la question de la responsabilité de chacun dans l'endettement africain est ici primordiale à poser. Que ce soit pour des raisons historiques (par exemple dette coloniale) ou via des interventions dévastatrices dans l'économie de pays (PAS et ingérence des IFI en général) [8] les pays du Nord global feraient bien d'analyser leurs propres responsabilités dans le pillage de l'Afrique par l'endettement plutôt que de sonner le tocsin par rapport au péril chinois. Ces différentes questions ont été plus largement traitées par le CADTM Afrique dans une étude commandée par le parlement européen et The Left [9]. Nous vous renvoyons donc à cette analyse pour un traitement global de cette question [10] et nous nous permettons de retranscrire dans cet article les conclusions de l'étude en question qui regroupe les alternatives viables et qui pourraient réellement faire une différence pour le continent africain [11]. Nous nous permettons néanmoins de citer succinctement les principales conclusions ci-dessous à savoir :

- ▶ Annuler les dettes et s'opposer aux conditionnalités des créanciers
- ▶ Procéder à un audit citoyen de la dette
- ▶ Poser des actes unilatéraux pour assurer une protection effective des droits humains
- ▶ Lever les brevets privés pour assurer un accès à la santé pour toutes et tous
- ▶ Mettre un terme aux dispositifs fiscaux inégalitaires

- ▶ Pour une politique d'endettement légitime auprès de banques socialisées
- ▶ Mettre en place de véritables politiques de réparation

Nous aimerions conclure en rappelant que n'importe quelle dette, si elle ne sert pas la population, est illégitime, peu importe le créancier. C'est en fait la logique de maximisation du profit et d'assujettissement des peuples à des créanciers peu scrupuleux qui est à dénoncer. La Chine, comme n'importe quel pays, semble avant tout chercher son avantage personnel et entre ainsi dans un rapport prédateur, eu égard à son actuelle puissance économique (financière incluse). Ainsi, depuis la crise Covid et dans la perspective d'une possible crise de la dette africaine qui en résulterait, la Chine se fait de plus en plus prudente sur les prêts qu'elle accorde et tends à sélectionner les partenaires aux économies plus solides [12]. La difficulté pour les pays du continent africain à accéder à des prêts ou des investissements soutenables les rend vulnérables à des logiques commerciales néfastes pour leurs économies. Cette difficulté à accéder à des investissements durables, souhaitables et soutenables est à inscrire plus largement sur le compte du capitalisme mondialisé et néocolonial qu'il est urgent de mettre à bas. C'est à la société civile, aux États progressistes et à la justice internationale qu'incombe le devoir d'imposer des collaborations plus juste entre États du Sud et du Nord ou sud-sud, selon des critères progressistes, écologiques, féministes et solidaires.

Notes

- [1] Le détail pays par pays est consultable ici Strategy (UK), Department for International Trade / Department for Business, Energy and Industrial. « International Trade in Goods and Services Based on UN Comtrade Data ». Consulté le 6 juin 2023. <http://comtrade.un.org/labs/BIS-trade-in-goods>.
- [2] Le Temps. « Comment la Chine alimente la dette africaine ». 25 juillet 2018. <https://www.letemps.ch/economie/chine-alimente-dette-africaine>
- [3] « Chinese Loans to Africa During the Covid-19 Pandemic | Global Development Policy Center ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/2022/04/22/chinese-loans-to-africa-during-the-covid-19-pandemic/>
- [4] Données globale ou par pays disponible ici « Chinese Loans to Africa Database ». Consulté le 6 juin 2023. <https://www.bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database/>
- [5] Précisons ici que les emprunts aux IFI continuent tout de même, les plans d'ajustement structurel également, les prêts de la Chine étant « supplémentaire » aux débiteurs traditionnels.
- [6] Nantulya, Paul. « L'approfondissement des liens entre la Chine et l'Afrique au cours du troisième mandat de Xi Jinping ». Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (blog). Consulté le 6 juin 2023. <https://africacenter.org/fr/spotlight/lapprofondissement-des-liens-entre-la-chine-et-lafrique-au-cours-du-troisieme-mandat-de-xi-jinping/>
- [7] Toussaint, Éric. Le système dette Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation. Les liens qui libèrent, 2017.
- [8] Zajontz, Tim. « Debt, distress, dispossession : towards a critical political economy of Africa's financial dependency ». Review of African Political Economy 49, no 171 (2 janvier 2022) : 173-83. <https://doi.org/10.1080/03056244.2021.1950669>.
- [9] <https://www.cadtm.org/Afrique-le-piege-de-la-dette-et-comment-en-sortir>
- [10] Afrodad a également publié une charte africaine de l'emprunt que nous vous invitons à consulter. Disponible ici : <https://afrodad.org/wp-content/uploads/2021/10/AFRODAD-COMBINED-CHARTER.pdf>
- [11] CADTM. « Afrique : le piège de la dette et comment en sortir », consulté le 31 mai 2023. <https://www.cadtm.org/Afrique-le-piege-de-la-dette-et-comment-en-sortir>
- [12] Acker, Kevin, et Deborah Brautigam. « Twenty Years of Data on China's Africa Lending ». <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/248245/1/sais-cari-bp04.pdf>

Pierre-François GRENSON (CADTM Belgique), 29 juin 2023

[Un autre avis, M]

Où il apparaît que ceux qui savent du Xinjiang ce qu'ils en ont lu à Paris ne sont pas les plus fiables

Je reviens du Xinjiang



Je reviens du Xinjiang, où j'ai passé plusieurs jours en compagnie de l'écrivain Maxime Vivas, dont j'ai eu l'honneur de publier certains livres. Nous avons visité Kashgar, la ville tout près de la frontière afghane et qui compte 92 % de Ouïghours, puis Urumqi, la capitale forte de plus de 2 millions d'habitants, enfin la ville nouvelle de Shihezi, développée dans les années 1950 par les bingtuan (兵团), paysans-soldats envoyés par Mao Zedong pour mettre en valeur des zones pionnières et, ainsi, ne pas avoir à contester l'eau aux populations locales dans cette région semi-désertique.

Sans oublier un détour par le sublime lac Tianchi, à l'est des montagnes célestes.

Le Xinjiang comptant environ 25 millions d'habitants sur une surface grande comme trois fois la France mais habitable sur seulement 9,7% du territoire, je pense donc que cette visite de grands centres urbains et des grandes routes sillonnées pour les rejoindre, me donne un aperçu suffisamment représentatif pour parler de cette région avec plus d'autorité que nombre de journalistes français qui n'y ont jamais mis les pieds, en tout cas certainement pas récemment, et notamment depuis la campagne de calomnie orchestrée en 2019 par Mike Pompeo et la CIA.

C'était ma première visite, la troisième pour Maxime Vivas.

Ayant compris depuis longtemps que la campagne sur le prétendu « génocide des Ouïghours », le « génocide en cours » (dixit le quotidien Libération) ou encore « le génocide culturel », la stérilisation forcée des femmes et j'en passe, et qui a même fait l'objet d'un vote à l'Assemblée nationale française, n'est que le « copier-coller » de la même campagne qui a eu lieu dix ou quinze ans auparavant sur le Tibet, je m'attendais par avance, évidemment, à faire connaissance avec beaucoup de Ouïghours vivant dans des conditions tout à fait correctes. J'ai néanmoins été agréablement frappé par la relative prospérité d'une région pourtant très reculée de la Chine. L'arrivée en pleine nuit, due à quelques heures de retard de l'avion, dans le bazar de Kashgar, a été pour moi, une profusion de lumière, de joie, de chants, de personnes heureuses dans les rues. Très particulièrement, la vue de jeunes femmes en scooter, cheveux au vent, m'a donné une impression de grande liberté et fait penser à ce que serait leur destin de l'autre côté de la frontière afghane où elles perdraient alors tous leurs droits. Nous avons demandé à des gens dans la rue d'accepter de poser en photos avec nous. Tout le monde, femmes comprises, se prêtait volontiers au jeu, dans la bonne humeur.

S'il s'était agi d'une manigance de type « village Potemkine » avec des figurants (je fais cette hypothèse pour contrer par avance d'éventuelles objections), c'eût été là un record absolu en matière de production hollywoodienne impliquant littéralement des milliers de personnes, puisque j'ai pu sillonner en long et en large tout le bazar de Kashgar, puis plus tard, de la même manière, tout le bazar d'Urumqi. Le centre-ville de Kashgar a été rénové entièrement, en prenant soin de préserver son authenticité. Le centre-ville est manifestement devenu un lieu touristique à la mode pour le reste des Chinois, même si l'on y voit encore peu d'Européens, sans doute du fait de ce que raconte la propagande occidentale. En règle générale, toutes les routes que j'ai traversées, de ville en ville, étaient parsemées de buildings en constructions, d'usines et de plantations d'arbre, attestant d'une activité économique intense.

Si je reconnais volontiers que je n'aurais sans doute pas pu visiter tant d'endroits sans l'aide logistique des autorités chinoises qui ont mis à notre disposition bus et interprète, je tiens à dire que j'étais là-bas tout à fait libre d'aller où je voulais, de bifurquer à droite, à gauche, et que ma connaissance du mandarin, bien que fort sommaire – je le reconnais humblement –, me rend suffisamment autonome pour me débrouiller seul en trompant parfois l'insomnie que me causait le décalage horaire. Maxime Vivas m'a d'ailleurs confirmé que, les attentats terroristes djihadistes ayant été éradiqués depuis décembre 2016, la situation sécuritaire est beaucoup plus calme qu'auparavant. Je n'ai donc fait l'objet d'aucune surveillance ou interdiction de me rendre à tel ou tel endroit.

Pour l'anecdote, comme j'ai pris l'habitude, partout où je me rends, d'apprendre systématiquement les formules de politesse pour ne pas imposer directement l'anglais comme beaucoup trop de Nord-Américains, je commençais donc beaucoup de conversations formelles en ouïghour, ce qui suscitait des réactions amusées et des sourires indulgents de mes interlocuteurs, mais n'entraînait évidemment aucune panique qui eût résulté du fait de prononcer un idiome interdit, oublié, persécuté et ce, même en présence de Chinois hans. Dans les campagnes, la visite chez une famille ouïghoure m'a permis de me rendre compte que, si les parents avaient besoin de se faire traduire les questions posées en mandarin, les enfants, eux, comprenaient bien cette langue et étaient donc scolarisés. La fillette de la famille, manifestement, s'était prise de passion pour le football et affichait sur les murs d'une partie de la maison, les photos de ses exploits sportifs. Ce qui me rappelait la libération de la femme chinoise par le communisme, la fin de l'oppression patriarcale et l'abolition du bandage des pieds pour les femmes, femmes que Mao Zedong appelait « l'autre moitié du ciel ». Désormais, donc, dans les coins les plus reculés de la Chine, ces pieds féminins, libérés, jouent même au football !

Une équipe de télévision chinoise a pris, tout le long de notre trajet, des images qui attestent de cette profusion des zones visitées et des populations rencontrées. Ce sera prochainement diffusé en Chine comme en France sur la chaîne CGTN. Voilà pour l'accusation, parfaitement grotesque, de génocide. Maxime Vivas me faisait constater, d'ailleurs, que Le Monde est déjà en train de rétro-pédaler et titre en juillet 2023 « le Xinjiang, région ouïghoure qui doit redevenir chinoise comme les autres ». Ce titre est bien sûr idiot puisque la région n'est peuplée qu'à moitié par des Ouïghours et compte de nombreuses autres ethnies et que toutes sont des « Chinois », des citoyens de la République populaire de Chine. Mais enfin, il est désormais question de normalisation, certainement pas d'éradication d'un peuple ou d'une culture.

Quant au génocide dit « culturel », donc, j'ai entre autres choses, visité le grand théâtre d'Urumqi, qui organise des représentations chorégraphiques des « douze muqâms », patrimoine mondial préservé par l'Unesco, et qui se produisent dans le monde entier. Nous avons eu la chance d'assister à la représentation de trois de ces muqâms, que la Chine communiste n'a eu de cesse de mettre en valeur à toutes les époques. J'ai pu apprendre le rôle pionnier du PCC dans l'enregistrement, dès les années 1950, des plus grands virtuoses de cet art savant, notamment de Tourdi Akhoun, capable de jouer tous les douze muqâms de mémoire, marathon musical de plus de vingt heures et comptant 252 mélodies et dont la statue trône fièrement à côté du théâtre. À l'aéroport d'Urumqi, j'ai pu par exemple prendre en photo un Ouïghour jouant de la dotâr et chantant dans sa langue, au milieu de nombreux Hans (la nationalité majoritaire en Chine) rentrant sur Pékin.

J'ai visité la mosquée de Kashgar, la plus grande de Chine, en compagnie de l'imam, lequel s'exprimait en ouïghour. À Urumqi, c'était la madrasah (université coranique) où l'imam-recteur s'exprimait en mandarin, mais enseigne également en ouïghour et en arabe. C'est dans cette dernière langue, bien entendu, que nous l'avons entendu psalmodier le Coran. Les étagères des bibliothèques sont en trois langues, le ouïghour se remarquant d'un premier abord par rapport à l'arabe par l'utilisation de signes diacritiques pour noter des voyelles inconnues (ü, ö par exemple) de la langue du Coran. Notons également que si le ouïghour a d'abord été noté en cyrillique, comme les autres langues de la région, puis, après la rupture sino-soviétique, en latin (comme pour le pinyin, la transcription phonétique du mandarin), c'est à l'époque de Deng Xiaoping qu'on est passé à l'alphabet arabe pour mieux respecter la particularité de la culture ouïghoure. Nous avons vu une cantine remplie de séminaristes en train de passer leurs examens pour devenir imams. Les imams ont un salaire versé par le gouvernement central. Je rappelle qu'en France, on demande également, et à juste titre, aux musulmans de se conformer à nos lois républicaines.

Au Xinjiang, tous les panneaux officiels, tous les panneaux routiers, sont bilingues ouïghour/mandarin sur l'ensemble du territoire. À Kashgar, ce bilinguisme s'applique même jusqu'à la moindre échoppe. Je pense qu'une consultation rapide du site de photos en ligne que propose Google Earth vous en donnera rapidement la preuve, en quelque endroit urbain que ce soit.

J'ai visité des champs de coton, des filatures, parfaitement automatisés. Pour répondre à l'accusation lancée par la concurrence états-unienne, concernant le recours à une « main-d'œuvre esclave » dans l'industrie

textile du Xinjiang, j'ai pu faire le constat que la nécessité d'économiser l'eau au maximum dans cette région en grande partie désertique, de ne pas épuiser les nappes phréatiques mais d'acheminer l'eau des montagnes, implique un remplacement systématique de l'arrosage par des tuyaux à même le sol fonctionnant automatiquement pour éviter toute déperdition. J'ai pu faire également le constat logique – mais parfois j'ai des doutes sur le fait qu'on puisse encore invoquer la logique, même au pays de Descartes – qu'un pays qui dépose aujourd'hui 40 % des brevets dans le monde n'a aucun intérêt à employer une main-d'œuvre servile, sans compter les surveillants pour les garder, alors que ce qu'elle cherche, c'est à développer un nombre suffisant d'ingénieurs à chaque génération. J'ai enfin visité une filature où les rares ouvriers présents sont occupés, principalement, au contrôle des machines.

Que font donc les Ouïghours ? Ils semblent bien s'intégrer à la société, travaillent dans l'agriculture, le commerce, le tourisme tiennent des boutiques, certains sont imams comme on l'a dit, et d'autres fonctionnaires, parfois membres du Parti communiste (j'en ai vu tout un groupe dans le retour en avion vers Pékin) et jouissent, constitutionnellement de l'égalité républicaine et même d'un système semblable à celui de la discrimination positive comme il en existait en URSS et comme il en existe, plus imparfaitement, aux États-Unis. À l'époque de la politique de l'enfant unique, les Ouïghours étaient, comme toutes les 55 autres ethnies non « han », exemptés de cette obligation.

Maxime Vivas souhaitait expressément visiter un des centres de déradicalisation qu'on a présentés dans nos médias comme des « camps de concentration ». Il s'agissait là en fait d'une école où l'on apprend à des jeunes, n'ayant pas commis de crimes mais influencés par le djihadisme, non seulement le mandarin pour s'intégrer dans la société chinoise, la constitution, et aussi un métier. Ils peuvent faire du sport, gagnent des compétitions de tennis de table par exemple, et peuvent rentrer chez eux le week-end. Reconnaisant les caractères de base 图书馆, j'avise qu'il s'agit là de la bibliothèque de l'école et je demande à y entrer. Je demande aussi qu'on me montre, en plus des livres en mandarin, des livres en ouïghour, ce qui fut fait. On m'a assuré également que la foi musulmane des élèves est respectée et je n'ai pas de raisons d'en douter.

Le fait d'apprendre à ces élèves la constitution du pays est présenté dans nos médias comme le « bourrage de crâne » de la « propagande communiste ». Le Parti communiste chinois joue un rôle de pilier constitutionnel, en effet, mais rappelons que c'est lui qui a libéré le pays de l'invasion étrangère et fait sortir 700 millions de Chinois de la pauvreté. Libre à certains de mes compatriotes de nourrir les préjugés anticommunistes qu'on inculque désormais trop systématiquement dans mon pays, force est de constater qu'il vaut bien mieux être musulman en Chine que musulman en Afghanistan. Je constate par ailleurs que le Tadjikistan, pays quant à lui presque entièrement musulman, lutte lui aussi contre le fanatisme islamiste et contre le wahhabisme qu'il considère, à juste titre, comme une ingérence étrangère, l'islam de cette région étant marqué davantage par l'école juridique hanafite, très tolérante. Il est aussi frappant de voir que les mœurs des Ouïghours sont marqués par la danse, qui se pratique en groupe, sans séparation particulière des hommes et des femmes. Ces dernières jouent souvent aussi des instruments. Il faut savoir que le Xinjiang est également la plus grande région viticole de Chine et nous avons pu nous rendre au manoir Changyu, qui produit un vin dont l'ensemblement rappelle celui des Côtes-du-Rhône. J'ai d'ailleurs goûté un étonnant assemblage de syrah et de cabernet-sauvignon qui m'a paru tout à fait correct.

On peut être certain que la culture ouïghoure dans toute sa diversité, comme celle des autres ethnies qui peuplent la région, aurait été, a contrario, parfaitement menacée d'éradication si les djihadistes avaient pris le pouvoir. Le compte rendu des violences et actes barbares de ces derniers, présenté dans un musée à Urumqi, montre de véritables scènes de cauchemar qu'ont dû vivre les populations civiles de 1990 à 2016, du Xinjiang jusqu'à la place Tian An Men à Pékin.

Les médias occidentaux présentent à l'envi la même photographie de prisonniers ouïghours, condamnés pour djihadisme, et qu'ont diffusée volontairement les autorités pénitentiaires chinoises, pour montrer sans doute leur détermination à combattre et éradiquer le terrorisme. On voit des conditions de détention strictes mais certainement pas la privation sensorielle choquante dont les États-Unis se rendent coupables à Guantánamo ou encore les tortures d'Abu Ghraib en Irak. Ce ne sont d'ailleurs pas les pays musulmans qui condamnent la Chine à propos du Xinjiang, ce sont les pays de l'Atlantique Nord. La lutte contre le terrorisme djihadiste devrait être l'objet d'une solidarité mondiale et non l'occasion de plus de stigmatiser la Chine dans sa volonté de créer une prospérité partagée et d'activer les nouvelles routes de la soie dans lesquelles les Ouïghours, parlant une langue turcique proche en premier lieu de l'ouzbek, mais aussi du kirghize et du kazakh, ont tout à gagner.

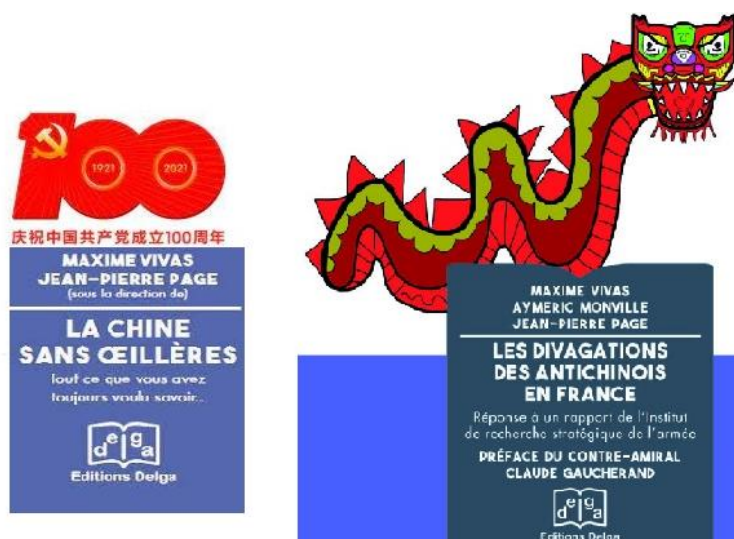
Rentré à Pékin, nous rencontrons M. Zheng Ruolin, auteur du livre publié chez Denoël en 2012, Les Chinois sont des hommes comme les autres. Il est vrai qu'en Occident, le fait que les Chinois vivent sur la même planète que nous est une réalité qu'on a tendance trop souvent à oublier. M. Zheng est un acteur clef des

études françaises en Chine et a longtemps vécu dans notre pays. Je lui demande s'il envisage un jour de revenir à Paris. Il me répond qu'il préfère désormais se rendre utile en expliquant à ses compatriotes le monde extérieur que ceux-ci, selon lui, connaissent encore trop mal. Je lui réponds qu'il y a pire que de ne pas connaître, il y a, comme le font certains Français, ne pas connaître et malgré tout donner des leçons.

Encore une fois, je suis ramené aux contradictions fondamentales de mon pays, qui compte parmi ses citoyens par exemple, d'un côté la soldatesque qui a saccagé en 1860 le Palais d'été à Pékin et, de l'autre, Victor Hugo qui a protesté de toute sa forte voix contre cet acte barbare

Je rentre dans l'avion avec enthousiasme mais en me demandant si je vais être assez compris de mes compatriotes, ou si, là encore, je n'aurai pas l'impression, comme dit un adage chinois (un chengyu, pour être précis), de « jouer du luth devant les buffles » (对牛弹琴), bref de parler pour des sourds. Pire encore, si je ne vais pas être accusé de vouloir nuire, en vertu de je ne sais quelle « haine » que j'aurais subitement développée, au peuple ouïghour dont je n'ai pourtant appris l'existence qu'il y a quelques années. J'ose espérer que Maxime Vivas et moi, qui jouissons tout de même d'une réputation favorable auprès des progressistes et gens de gauche en France, serons écoutés. J'espère aussi qu'on va enfin finir par comprendre qu'après le Tibet et le Xinjiang, la prochaine campagne lancée par la CIA et portant sur l'une ou l'autre des 56 ethnies que compte fièrement la Chine, ne pourra désormais plus se faire auprès de nos compatriotes avec pareils gros sabots.

Aymeric MONVILLE
Août 2023.



URL de cet article 38854 : <https://www.legrandsoir.info/je-reviens-du-xinjiang.html>

Xinjiang et Ouïghours : la presse retourne à ses chers guillemets



À mon retour du Xinjiang, j'apprends que mon exécution pour divergence avec les principaux médias de mon pays va peut-être être différée. En effet, l'arsenal de la presse française se fait désormais plus modeste.

Commentant la récente visite du président chinois dans la région, Le Monde, dans son édition du 28 août 2023 titre : La répression chinoise en voie de « normalisation ».

Quant à RFI, un jour plus tôt : Chine : Xi Jinping réaffirme la priorité donnée à la « stabilité sociale » au Xinjiang.

Enfin, Le Figaro : Chine : le président Xi au Xinjiang, loue « la stabilité sociale ».

Je n'ai pas trouvé d'autres articles sur le même sujet. Mais je constate une belle unanimité : trois titres et trois fois les mêmes guillemets.

La belle solution ! Comme il n'y a plus rien à dire sinon que le Xinjiang est toujours en Chine, qu'il n'y a plus d'attentats depuis 2016, que les Ouïghours sont bien toujours là, Dieu merci (s'il existe), que la religion n'est nullement interdite, que le patrimoine matériel et immatériel est préservé, que la région se développe avec une croissance qui profite à tout le monde, il reste donc un expédient tout trouvé : commenter l'actualité chinoise en montrant qu'on n'en pense pas moins.

Car ces utiles guillemets permettent aux journalistes d'afficher une position de surplomb en créant avec le lecteur la connivence voulue.

Au choix : « On nous raconte ça en Chine mais vous savez, ça vient des Chinois, hein ? »

Ou bien : « On nous raconte ça en Chine mais vous savez, ça vient des communistes, hein ? ».

Voire les deux. Ça se mélange souvent dans les têtes, le complexe de supériorité raciale et l'anticommunisme. Et il doit être écrit quelque part que les anciens colons reprocheront toujours, jusqu'à la fin des temps, aux Chinois de s'être libérés de l'oppression étrangère grâce à leur Parti communiste.

Et surtout, mettre les guillemets permet au journaliste de ne pas avoir à faire le raccord ni les excuses nécessaires entre les énormités (génocide, trafic d'organes, stérilisations forcées) débitées précédemment sur les mêmes supports à propos d'une région du monde où ni eux ni leurs collègues n'ont mis les pieds, ou sinon il y a bien longtemps.

Maxime Vivas, dans son ouvrage aussi salutaire que solitaire de 2020 sur les fake news autour des Ouïghours avait déjà noté que vers 2015, l'Obs faisait bien la différence entre terroristes et « terroristes ».

Le premier, sans guillemets, est idoine pour décrire les tueurs du Bataclan. Quant aux « terroristes », avec guillemets cette fois, cela concerne les djihadistes au Xinjiang, massacrant par exemple des mineurs de fond ayant eu le tort d'appartenir à l'ethnie majoritaire, les Hans. Ursula Gauthier, la journaliste de l'époque, s'était particulièrement illustrée dans l'inventivité casuistique :

« Or, aussi sanglante qu'elle ait été, l'attaque de Baicheng [contre les mineurs de fond, le 18 septembre 2015] ne ressemble en rien aux attentats du 13 novembre [de la même année, en France]. Il s'agissait en réalité d'une explosion de rage localisée ». Et de continuer, « Poussé à bout, un petit groupe de Ouïghours armés de hachoirs s'en était pris à une mine de charbon et à ses ouvriers chinois han, probablement pour venger un abus, une injustice, une expropriation... »

Le « probablement » permettait à la journaliste d'extrapoler à des milliers de kilomètres, sur ces prétendus vengeurs d'une injustice. Dans ce livre même livre, Maxime Vivas notait aussi que la propagande était plutôt au conditionnel : les Ouïghours « seraient » génocidés, etc. Et qu' « un conditionnel dix fois répété devient un indicatif certifié ».

Mais revenons donc à ce que commentaient nos trois articles à guillemets :

C'était là le deuxième déplacement du président chinois depuis juillet 2022. Le précédent remontait à 2014. Xi Jinping s'est donc rendu au Xinjiang après être rentré en Chine après le 15e sommet des BRICS et sa visite d'Etat en Afrique du Sud. On notera – mais qui notera ? – que ce sommet des BRICS aura vu l'élargissement de l'organisation à six pays dont quatre sont majoritairement musulmans : l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Égypte et les Émirats arabes unis.

On sera aussi en peine de trouver dans la presse française que le président Xi a aussi parlé de protection de patrimoine culturel des différentes nationalités, pour permettre aux fonctionnaires de développer une meilleure compréhension dans chaque région, etc.

Le Figaro préfère insister sur le fait que les Ouïghours ne représentent que 41 % de la population alors qu'ils étaient plus nombreux – en proportion – en 1949. Les Chinois Hans seraient, paraît-il, 45 %. Soit un peu plus de 10 millions de Hans dans cette région, étant donné qu'ils sont environ 1 milliard deux cents millions (1) plus à l'est de ce qui est tout de même leur même pays, c'est plutôt le constat d'un brassage de populations au sein d'un même pays encore bien timide. D'autant que le Xinjiang a aussi besoin d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers venus de tout le pays pour se développer. Et que, malgré cela, c'est que la réalité toute bête est que personne n'a envie d'être envoyé à 2 500 km de son foyer (trajet Pékin-Urumqi), voire 5 000 km (trajet Shanghai-Kachgar) dans un endroit le plus continental du monde. Allez chercher une bise marine à

Urumqi... Et je ne vous parle pas de la dépression de Tiourfan, le deuxième endroit le plus bas en dessous du niveau de la mer, où la température avoisine les 50 degrés.

À ce sujet, on pourrait prendre d'autres exemples, bien plus proche de nous : la ville de Nice compte aujourd'hui 350 000 habitants. Les Niçois « de souche » (je n'aime pas ces termes identitaires mais c'est pour me faire comprendre), parlant niçard (un dialecte occitan), nés du « bon » côté du Paillon, qui préservent la gastronomie niçoise (un régal, injustement méconnu, soit dit en passant), doivent être dans les quelques milliers. Le reste ? Rapatriés d'Algérie, Algériens non rapatriés retraités, parisiens ou non, touristes russes devenus touristes ukrainiens, etc. Et alors ? Avant de devenir la côte d'Azur, « the French Riviera » en anglais, « Lazourny Bereg » en russe, c'était une région où il ne poussait pas grand-chose, où le maquis pousse sur une terre caillouteuse et si peu arable. Où le commerce des fleurs était ce qu'il y avait de plus lucratif. Aujourd'hui tout le monde veut bénéficier du micro-climat local. Je pense d'ailleurs qu'au Xinjiang, pourvu que les Américains finissent par lâcher l'os qu'ils rongent et n'entravent pas trop les nouvelles routes de la soie, eh bien la prospérité va bénéficier à chacun.

Il n'est peut-être pas nécessaire de reprendre toute la logique d'Aristote pour montrer qu'il y a un problème à résoudre. Comment « normaliser », même avec tous les guillemets possibles, un peuple qu'on a déjà génocidé ?

Yukong pourra-t-il encore déplacer les montagnes ? Ou bien faire se rejoindre deux fleuves de désinformation, le fleuve génocide et le fleuve « normalisation » et « stabilité sociale » avec les guillemets de rigueur.

« Vous savez que Houang-ho veut dire fleuve Jaune, et Yang-tseu-kiang fleuve Bleu. Vous vous rendez compte de l'aspect grandiose du mélange ? Un fleuve vert, vert comme les forêts, comme l'espérance. Matelot Esnault, nous allons repeindre l'Asie, lui donner une couleur tendre. »

Ce sont des propos d'ivrogne que, rentré depuis bien longtemps en France, tient le personnage joué par Jean Gabin dans le film tiré d'Un singe en hiver. Creuser un canal entre les deux grands fleuves pour donner à l'Asie une couleur tendre ? Pour une autre palette, adressez-vous à un autre ivrogne, moins sympathique, Mike Pompeo en l'occurrence. Vous savez, celui qui a appris à « mentir, tricher, voler » (2) et qu'on prend donc pour un oracle en Occident. C'est lui qui, passé tout naturellement de la CIA au Département d'État a lancé le bobard du génocide ouïghour pour le compte de Donald Trump, avant de refiler la baballe à Joe Biden : contre la Chine il y a bien un parti unique de la guerre. Je me demande pourtant si tous ces savants personnages savent situer le Xinjiang sur une carte.

La dernière campagne présidentielle en France avait montré que le candidat écologiste Yannick Jadot, se posant en « cold warrior » face à la Russie de Vladimir Poutine s'était montré incapable, alors qu'il faisait campagne dans une école primaire – mélange des genres proposé par l'émission « Au tableau » et que je trouve déjà en soi insupportable –, de placer certains pays limitrophes de la Russie. Insoutenable légèreté d'un candidat à la présidentielle et peut-être à la guerre mais qui part sans carte d'état-major. J'étais heureux qu'il n'ait pas atteint la barre des 5% fatidiques. Preuve en est – et à la presse il restera au moins ça à dire –, que je suis vraiment un sale type.

Aymeric MONVILLE, 31 août 2023

Notes

(1) On compte environ 1 milliard 400 millions de Chinois de 56 ethnies dont la plus importante, les Hans représentent à peu près 92% de la population totale.

(2) Vidéo sous-titrée : <https://odysee.com/@DeCharybdeEnScylla:6/Pompeo-we-lied:0>

URL de cet article 38866 : <https://www.legrandsoir.info/xinjiang-et-ouighours-la-presse-retourne-a-ses-chers-guillemets.html>

Pourquoi tous ces putschs

« Coup d'État de trop », selon la ministre des affaires étrangères sénégalaise Aissata Tall Sall, l'intervention des militaires, le 26 juillet dernier à Niamey, suscite une agitation inhabituelle en Afrique et dans le monde. Le Niger est en effet un pays-clé de la lutte contre le djihadisme au Sahel. Mais ce putsch est aussi révélateur d'une évolution du rapport à la démocratie et à l'Occident dans la région.

« Épidémie », « contagion »... Le registre médical dit l'angoisse, et un certain désarroi. Car la succession de putschs laisse les commentateurs désemparés : six coups d'État en Afrique sahélienne depuis 2020, dans quatre pays – deux au Mali et au Burkina Faso, un en Guinée et au Niger –, comment penser un tel enchaînement ? Dans les cas malien et burkinabé, l'expansion du terrorisme ainsi que des tensions politiques larvées ont conduit l'armée à agir. Mais au Niger, le nombre d'attaques djihadistes avait sensiblement diminué au cours des derniers mois. Et Conakry n'affronte pas directement la menace islamiste : les soldats rebelles ont destitué M. Alpha Condé, qui avait usurpé un troisième mandat, inconstitutionnel, en 2021.

Pour le chercheur Yvan Guichaoua, par-delà leurs différences, ces coups d'État seraient « populistes (1) ». Le politologue camerounais Achille Mbembe les qualifie de « néosouverainistes (2) ». Tous les putschistes dénoncent en effet les ingérences étrangères, leur illégitimité autant que leur inefficacité. « Ne compter que sur nous-mêmes », affirmait le capitaine Ibrahim Traoré, président de transition du Burkina Faso, dans un discours le 21 octobre 2022. « Notre peuple a décidé de reprendre son destin en main, et de construire son autonomie avec des partenaires plus fiables », indiquait le colonel Sadio Camara, ministre de la défense du Mali, le 13 août dernier à Moscou. Ni l'influence russe, ni la crise de l'impérialisme français – que pointe, entre autres, l'économiste Ndongo Samba Sylla – n'expliquent cependant à elles seules les événements récents.

La succession de coups d'État au Sahel met surtout en évidence la fin de deux séquences : celle des dix dernières années, au cours desquelles la gestion de la crise sécuritaire qui ravage la sous-région était internationalisée sous la houlette de la France et des Nations unies – les États sahéliens « reprennent l'initiative », constate Jean-Hervé Jézéquel, directeur Sahel de l'International Crisis Group ; et celle, plus longue, de démocratisation, ouverte en 1991 par la fin de la guerre froide. Un véritable « reflux autoritaire », selon les termes du politiste sénégalais Gilles Yabi, qui n'épargne pas l'Afrique non francophone (répression sanglante en Éthiopie, crise postélectorale sans fin au Kenya, guerre civile au Soudan). On craint désormais la constitution en Afrique de l'Ouest d'un « cartel » de mutins, d'une « alliance putschiste kaki », ce qui constituerait un « point de bascule » dans la sous-région, selon Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute (3).

La fin, concomitante et délétère, de ces cycles a pu sidérer les observateurs de cette succession de putschs ; au Niger, de surcroît, le coup d'État du 28 juillet dernier comporte une dimension opportuniste, à tout le moins déconcertante. Mais en cherchant à préserver leurs intérêts corporatistes, les officiers rebelles ont imité un mouvement général qui affecte la sous-région autant que le reste de la planète. La déstabilisation du Sahel apparaît comme un miroir grossissant des recompositions géopolitiques en cours à l'échelle du monde : le « néosouverainisme » des putschistes reflète l'affirmation d'autres États qui tentent de mener une politique étrangère autonome (Turquie, Arabie saoudite, Afrique du Sud, etc.) ; l'émergence de juntes est le dernier avatar de la crise des démocraties et des tendances autoritaires observées au niveau mondial ; l'échec de la gestion internationale des défis sécuritaires au Sahel traduit la mise en cause globale du multilatéralisme ; et le rejet de la France en Afrique ainsi que la montée en puissance des États-Unis (très actifs au Niger depuis le putsch), de la Chine ou de la Russie illustrent la reconfiguration des relations internationales (4).

Dans ce contexte, le putsch est un outil d'ajustement à la crise de l'État autant qu'à celle de la démocratie. Les militaires entendent atténuer, au moins à court terme, les tensions et contradictions en concentrant le pouvoir entre leurs mains. En Afrique, les armées prétendent de longue date déverrouiller des situations de crise exacerbées par la faiblesse structurelle des institutions et des États eux-mêmes. Dans la zone sahélienne, désormais, le pronunciamiento se présente également comme une réponse à une menace sécuritaire que les pouvoirs civils ne parviennent pas à juguler. « Nous avons soutenu en nous bouchant le nez les coups d'État au Mali, en Guinée et au Burkina parce que, dans une certaine mesure, ils se justifiaient. [Les dirigeants] ne maîtrisaient plus rien (5) », reconnaît ainsi l'écrivain guinéen Tierno Monénembo. Le paradoxe tient à ce que les armées de la sous-région, elles-mêmes affectées par la corruption et l'affairisme, n'ont démontré ni leur efficacité ni leur professionnalisme, comme en attestent les « bavures » dont elles se rendent régulièrement coupables

dans la lutte contre le terrorisme. En outre, la durée de la « transition démocratique » demeure le plus souvent incertaine.

Mais comment démocratiser des États que leur histoire a rendus à ce point dépendants de l'extérieur ? Seuls 45 % du budget de l'État proviennent de ressources nigériennes (6). Pauvreté et inégalités de richesse fragilisent en permanence le pays. Associé à l'Algérie et au Nigeria pour la construction du gazoduc transsaharien (TSGP), qui desservira l'Europe du Sud via la Méditerranée – des perspectives financières qui aiguïssent les appétits, y compris des militaires –, le pays se trouve à la 189^e place sur 191 en termes de développement humain (7) et souffre du ralentissement économique consécutif à l'épidémie de Covid-19 et aux sanctions contre la Russie. Alors que le Niger est le troisième producteur mondial d'uranium, 85 % de sa population n'a pas accès à l'électricité. Malgré le volontarisme affiché dans la lutte contre la prévarication : le président Mohamed Bazoum avait notamment ordonné l'arrestation, pour détournement d'argent public, de M. Ibrahim Moussa, dit « Ibou Karadjé », ancien chef du service transport de la présidence. Avec pour toile de fond les inégalités de richesse, la lutte contre la corruption ainsi que la lutte contre l'irrédentisme (mosaïque ethnique, le pays reste marqué par l'autonomisme touareg), les Nigériens avaient déjà connu quatre coups d'État depuis l'indépendance, en 1974, 1996, 1999 et 2010, ainsi qu'une tentative ratée en 2021.

Adhésion, peur ou fatalisme ?

Même si on fait la part de la manipulation et de la démagogie exacerbée par les réseaux sociaux, le plus récent – comme ceux intervenus récemment au Burkina Faso et au Mali – semble accepté par les populations, sinon par adhésion, du moins par peur et fatalisme. Si les tentatives de manifestations de soutien au président Bazoum ont été étouffées dans l'œuf – avec plusieurs dizaines d'arrestations, l'intimidation et les violences exercées sur les journalistes –, la démocratie promue par les dirigeants et les organisations régionales depuis des décennies n'a pas, aux yeux des peuples, fait ses preuves. Le putsch de Niamey provoque des débats intenses en Afrique sur les vertus et les limites d'un « système politique importé (8) ». « *On doit absolument bannir les putschs de notre espace, résume sur le réseau X (ex-Twitter) M. Alioune Tine, directeur du centre Africa Jom, mais aussi bannir les causes politiques profondes qui les créent, la "mal-gouvernance", la corruption et l'impunité.* » Les putschistes tendent à construire une légitimité de rechange en s'appuyant sur la rue, notamment les jeunes, en sollicitant le soutien des autorités religieuses et des chefs coutumiers.

Si l'expansion terroriste déstabilise les pays du Sahel depuis l'intervention des forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en Libye en 2011 et la dissémination dans la région d'une partie des troupes de l'Organisation de l'État islamique (OEI) après sa défaite en Syrie et en Irak en 2019, elle a désormais des ressorts locaux. Là où ils s'installent, moyennant méthodes expéditives et atrocités, les djihadistes peuvent rétablir une forme d'ordre sur les décombres de l'État. Ils rendent la justice, protègent les commerçants, règlent les conflits fonciers, ouvrent des écoles dans le cadre, discriminatoire pour les femmes, de la charia. « *La gouvernance djihadiste repose sur deux piliers indissociables : la terreur et l'absence dramatique des services publics, explique le sociologue Jean-Pierre Olivier de Sardan. [Fournir] aux populations un service public de sécurité effectif et durable est alors la priorité absolue pour s'attaquer simultanément à ces deux piliers (9).* »

Dans ces conditions, l'approche exclusivement sécuritaire imposée par la France n'a pas rétabli la situation, malgré l'élimination de certaines de terroristes depuis 2014 (10). Le refus obstiné de Paris d'en tirer les conséquences au Mali a conduit à exporter la déstabilisation au Niger (11). En outre, la présence prolongée d'armées étrangères crée une économie parallèle qui détourne des ressources et aggrave les fractures sociales locales. L'arrogance des puissances étrangères – de la France notamment –, qui dictent leurs visions et leurs méthodes sur le terrain, sans forcément obtenir de résultats, nourrit le ressentiment des états-majors africains. Au-delà de ses responsabilités propres, coloniales et postcoloniales, la France symbolise un ordre international « hors sol » et inefficace. Elle sert de repoussoir à des putschistes dont le « néosouverainisme » s'accommode, comme au Mali, d'accords léonins avec la Chine et de concessions généreuses faites à la milice Wagner (12).

L'échec de la lutte contre le terrorisme est imputé à la « communauté internationale », assimilée à un Occident dont l'autorité morale s'étiole. Bamako n'a ainsi pas craint d'exiger le départ de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). L'Union africaine et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) subissent, elles aussi, la crise de légitimité des organisations multilatérales. Au sein des sociétés de la sous-région, leurs discours martiaux et les sanctions qu'elles adoptent sont jugés artificiels et injustes, pénalisant les populations davantage que les juntes, comme lorsqu'elles entravent le commerce en fermant les frontières. L'Union africaine s'est toujours

montrée impuissante face aux défis sécuritaires (13). Souvent citée en exemple, la Brigade de surveillance du cessez-le-feu (Ecomog), créée par la Cedeao et dirigée par le Nigeria, s'était interposée avec succès en Sierra Leone (1990-1997) mais avait essuyé les reproches d'exécutions extrajudiciaires. Par ailleurs, la Cedeao n'a jamais fait pression sur les chefs d'État de la sous-région tentés par un troisième mandat inconstitutionnel (M. Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, M. Alpha Condé en Guinée, etc.).

Les « régimes fantoches de l'Occident »

Elle « a raté deux choses importantes, confirme le journaliste centrafricain Seidik Abba, en s'impliquant peu dans la prévention des coups d'État (Guinée, Mali), et dans la réponse au défi sécuritaire (14) ». Le « réveil » actuel de l'organisation tient au risque de déstabilisation régionale et à l'activisme de son président en exercice, le Nigérian Bola Tinubu, motivé à la fois par des enjeux politiques internes et le statut de puissance continentale de son pays. L'idée d'une intervention militaire, toujours délicate, divise profondément le continent : à l'exception de celui du Cap-Vert, les dirigeants de la Cedeao (amputée des quatre pays putschistes suspendus) y sont favorables mais doivent surmonter des réticences internes (parlementaires, médias) ; le 19 août, l'Union africaine s'est contentée de « prendre note » du choix de l'organisation régionale tout en réaffirmant sa préférence pour la diplomatie ; les puissances voisines, notamment l'Algérie et le Tchad, y sont réticentes. Toute intervention militaire comporte des risques, surtout en zone civile : la population de Niamey, ville déjà acquise à l'opposition sous M. Bazoum, se mobilise pour défendre le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) instauré par les généraux rebelles.

Face à ces enjeux, les militaires putschistes ne formulent pas de projets politiques clairs au-delà des slogans patriotiques et d'un panafricanisme « pragmatique », selon l'expression du colonel guinéen Mamadi Doumbouya. Des mesures symboliques fortes ont toutefois été prises : dénonciation de la convention fiscale avec la France par Ouagadougou, injonction faite aux entreprises étrangères de construire un siège social en Guinée par les autorités de Conakry, qui appellent également à transformer sur place les matières premières. Les putschistes vont-ils mettre les ressources nationales au service du pays – et de son « développement endogène », comme l'affirment M. Doumbouya et son homologue burkinabé – ou se servir eux-mêmes ? Le capitaine Traoré, au Burkina Faso, s'est fait remarquer, en marge du sommet Russie-Afrique de Saint-Petersbourg en juillet 2023, en reprochant crûment aux chefs d'État africains leur « mendicité » alors que l'Afrique est riche en minerais. « Un esclave qui ne se rebelle pas ne mérite pas de pitié, a-t-il déclaré. L'Union africaine doit cesser de condamner les Africains qui décident de se battre contre leurs propres régimes fantoches de l'Occident. » S'il cultive la comparaison avec Thomas Sankara, dont il arbore le béret rouge, sera-t-il en mesure d'avancer des solutions à la division internationale du travail qui enferme le continent dans une position subalterne ? Au Niger, le premier ministre nommé par le CNSP le 7 août, M. Ali Lamine Zeine, est d'ailleurs un économiste, représentant de son pays à la Banque africaine de développement et artisan du dialogue avec les institutions financières internationales dans les années 2000. À ce titre, il a défendu les politiques qui ont asphyxié les jeunes États africains.

Anne-Cécile ROBERT (Monde diplomatique, septembre 2023)

(1) France Culture, 10 août 2023.

(2) Clarisse Juompan-Yakam, « Achille Mbembe : “La critique de la Françafrique est devenue le masque d'une indigence intellectuelle” », *Jeune Afrique*, Paris, 9 août 2023.

(3) Oumar Kandé, « Situation au Niger, intervention de la Cedeao, sécurité au Sahel : l'analyse de Bakary Samba de Timbuktu Institute », 11 août 2023.

(4) Lire « La guerre en Ukraine vue d'Afrique », *Le Monde diplomatique*, février 2023.

(5) Tierno Monémbo, « Au Sahel, la guerre froide deviendra chaude », *Le Point Afrique*, Paris, 18 août 2023.

(6) « Rapport provisoire d'exécution du budget de l'État à fin mars 2023 », ministère des finances nigérian.

(7) « Rapport sur le développement humain 2021/2022. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation » (PDF), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2022.

(8) Gilles Olakounlé Yabi, « L'inconsistance du procès de la démocratie après chaque coup d'État en Afrique de l'Ouest », West African Think Tank, 11 août 2023.

(9) Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Une sécurisation au service du peuple est-elle possible au Sahel », 15 mars 2023.

(10) Marc Antoine Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2020.

(11) Lire Rémi Carayol, « La France partie pour rester au Sahel », *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

(12) Lire Philippe Leymarie, « Le temps des mercenaires », *Le Monde diplomatique*, août 2023.

(13) Hubert Kinkoh, « Why aren't more African Union decisions on security implemented ? », Institute for Security Studies, 17 août 2023.

(14) « Le point sur la situation au Niger depuis deux semaines », Brut Afrique, 8 août 2023.

Quelle stratégie face au djihadisme ?

Tous les pays du Sahel doivent choisir entre plusieurs stratégies de lutte contre le djihadisme. Faut-il négocier ou combattre frontalement ? Quelle place accorder aux civils dans le combat sur le terrain ? Quelle autonomie confier à l'armée ? Pour M. Mohamed Bazoum, le président nigérien victime du coup d'État de juillet, le pouvoir civil devait clairement piloter la campagne anti-terroriste. Il avait choisi de dialoguer avec certains groupes armés, amnistiant des prisonniers et des combattants. Hermétique aux préconisations de son état-major – adepte, comme son homologue malien, d'une politique intransigeante –, M. Bazoum avait notamment refusé la constitution de groupes d'autodéfense civils, à l'image des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) du Burkina Faso.

M. Bazoum avait même évoqué des militaires « *mal aguerris* (1) » contrairement aux djihadistes et alors que des attaques terroristes « *meurtrières et traumatisantes* » avaient causé des pertes importantes dans les troupes à Bosso, Inates, Chinagoder, Anzourou et Bakorat, ainsi que l'a rappelé le général Abdouharamane Tiani dans sa première allocution après le putsch du 26 juillet (2). L'armée s'en était sentie menacée, avait vu son autorité contestée. Au Mali, les exactions commises par les forces régulières avec leur lot de « bavures », laissent entrevoir une réponse brutale et sans nuance au djihadisme, « exterminationniste » affirment certains observateurs.

Les récents putschs au Niger et au Burkina Faso ont laissé en chantier la professionnalisation des armées, ainsi que le rappelait l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan en mars 2023 tout en constatant le « *rayon d'espoir* » que constituaient les initiatives de M. Bazoum au Niger (3). La multiplication des attentats et les succès djihadistes sur le terrain favorisent les intérêts de la milice russe Wagner, déjà présente en République centrafricaine. Au nom d'une « efficacité » pourtant sujette à caution, les exactions qui lui sont reprochées, établies par plusieurs rapports, ne semblent pas rebuter tous les dirigeants d'Afrique de l'Ouest. Le président du Bénin Patrice Talon, un civil élu démocratiquement, a ainsi refusé de condamner le recours aux mercenaires russes si des « *raisons purement sécuritaires* » le justifient (4). Malgré les démentis officiels, le président intérimaire du Mali, le colonel Assimi Goïta, ferait d'ores et déjà appel aux services de Wagner, pourtant connue pour ses méthodes expéditives et sa prévarication. Le contenu de l'accord, notamment la rétribution des mercenaires, reste opaque. On sait seulement que les autorisations d'engagement de l'Agence nationale de sécurité d'État (ANSE), initialement chiffrées à hauteur de 2 milliards de francs CFA pour 2022 (3 millions d'euros), ont été réévaluées en cours de l'année 2022 à 71,4 milliards de francs CFA (108 millions d'euros) (5). De son côté, le Burkina Faso dément toute présence de Wagner malgré des rumeurs persistantes. La mort d'Evgueni Prigojine le 23 août dernier va-t-elle rebattre les cartes ?

Au Mali, la lutte contre le djihadisme est compliquée par l'autonomisme des mouvements touaregs qui ont pris les armes au début des années 2010. L'accord d'Alger, signé en 2015 entre Bamako et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) reste fragile. Au printemps 2023, les Touaregs ont commémoré les dix ans de « l'indépendance » de l'Azawad dans le nord du pays, ce qui a conduit l'Algérie à renforcer sa présence militaire à la frontière. Début août 2023, les représentants de la CMA à Bamako ont quitté la capitale malienne après un désaccord sur le rôle de la milice Wagner dans les zones laissées vacantes par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), chassée par les putschistes (6).

Dans certaines parties du Sahel, les frontières ont tendance à s'effacer avec l'essor de toutes sortes de trafics, drogue, armes, êtres humains... On craint désormais que des zones, de plus en plus vastes, n'échappent définitivement au contrôle des États et ne soient livrées, avec leurs populations, aux trafiquants et aux djihadistes.

Anne-Cécile ROBERT (Monde diplomatique, septembre 2023)

(1) François Soudan, « Mohamed Bazoum : “Armer les civils pour combattre les terroristes est une tragique erreur” », *Jeune Afrique*, Paris, 26 mai 2023.

(2) « Coup d'État au Niger : première apparition du général Tiani en tant que “président du CNSP” », RFI, 28 juillet 2023.

(3) Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Une sécurisation au service du peuple est-elle possible au Sahel ? », Wathi, 15 mars 2023.

(4) « Le recours à Wagner “pas condamnable” si l'objectif est “purement sécuritaire” », *Le Figaro*, 5 mars 2023.

(5) Cyril Bensimon et Morgane Le Cam, « Au Mali, la Sécurité d'État soupçonnée de financer les mercenaires russes Wagner », *Le Monde Afrique*, 3 février 2023.

(6) « Mali : la coordination des mouvements de l'Azawad se retire de Bamako », RFI, 10 août 2023.

La France dépassée

Visiblement surprise par les événements au Niger le 26 juillet dernier, la France improvise une réponse au ton martial et sentencieux. Le président Emmanuel Macron ordonne l'évacuation, avec une célérité inédite, de plus de mille Européens. Et menace : il répliquera de « *manière intraitable* » à des attaques contre des ressortissants français.

Le locataire de l'Élysée en vient à tancer son directeur général de la sécurité extérieure de ne pas avoir vu venir le putsch (1). Mais, dit-on, une certaine arrogance des « politiques » empêcherait les agents des services de renseignement de se faire correctement entendre.

Paris sert désormais d'épouvantail aux putschistes. « *La France est dans une position délicate (...) : quoi qu'elle dise, quoi qu'elle fasse, cela se retourne contre elle*, explique le journaliste Rémi Carayol. *Cette situation (...) est surtout le résultat d'une longue histoire d'ingérences, d'incompréhensions et d'humiliations, durant la colonisation mais aussi et surtout depuis la décolonisation, qui rendent aujourd'hui la France inaudible. (...) Il faudrait peut-être apprendre à se taire et envisager de revoir de fond en comble (...) la "politique africaine" (2).* »

La France fera-t-elle les frais d'un arrangement de la junte nigérienne avec les États-Unis et les pays européens présents dans le pays ? La diplomatie américaine s'active au plus haut niveau : le secrétaire d'État Antony Blinken multiplie les démarches, et la secrétaire d'État adjointe Victoria Nuland a effectué une visite-surprise à Niamey le 6 août.

Anne-Cécile ROBERT (Monde diplomatique, septembre 2023)

(1) *Le Canard enchaîné*, Paris 9 août 2023.

(2) Olivier Vallée, « Après le Niger, une nouvelle donne au Sahel ? Conversation avec Rémi Carayol », 7 août 2023.

Djibrill Bassolet, putschiste en fuite après sa condamnation au Burkina, invité en France pour parler de paix !

Ci-dessous le communiqué du réseau Justice pour Sankara, justice pour l'Afrique

L'État français, dont les dirigeants n'en finissent pas de donner des leçons sur les droits humains au monde entier, a donc laissé fouler son sol par un des auteurs du putsch de septembre 2015 au Burkina Faso. Condamné à 10 ans de prison en 2019, il avait obtenu d'être évacué en France pour des raisons sanitaires. Après avoir obtenu deux autorisations de prolonger son séjour, n'ayant pas obtenu une troisième prolongation, il n'a pas rejoint son pays pour purger sa peine. C'est donc un condamné en fuite, que la France accueille sans état d'âme... Et pour parler de paix !

Une première fois dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 26 mai 2023, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Académie des sciences d'outre-mer, et une deuxième fois, le 22 juin 2023, à l'Assemblée nationale, à l'invitation de Madame Michèle Tabarot et Monsieur Bruno Fuchs, Co rapporteurs de la mission d'information sur les relations entre l'Afrique et la France.

Mais qui est donc Djibrill Bassolet ? Après l'assassinat de Thomas Sankara le 15 octobre 1987, la gendarmerie dont il était alors officier, gardait en son sein des proches du président assassiné, dont certains furent torturés. Il a par ailleurs empêché, en envoyant ses hommes, la tenue d'une messe de requiem à Ouagadougou.

Par la suite, proche de Blaise Compaoré, il devint ministre de la sécurité pour réprimer les manifestations des Burkinabè contre l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Puis ministre des affaires étrangères, alors que Blaise Compaoré était à l'époque à l'origine de la déstabilisation de différents pays de la région. Il avait notamment soutenu Charles Taylor chef de guerre au Libéria et avait contribué à contourner l'embargo au profit de Jonas Savimbi, allié du régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

En octobre 2014, une puissante et massive insurrection populaire entraînait la fuite de Blaise Compaoré en Côte d'Ivoire, exfiltré par les troupes françaises et la mise en place d'une transition exemplaire. Le 17 septembre 2015, alors que les élections approchaient, des troupes fidèles à Blaise Compaoré tentaient un coup d'État pour renverser la transition. Une véritable résistance populaire s'organisa durant laquelle quinze personnes furent tuées, tandis que d'autres militaires venus de tout le pays faisaient le siège de la capitale contribuant ainsi à l'échec de ce putsch.

Durant le procès des auteurs du putsch, la participation de Djibrill Bassolet fut établie. Il fut condamné à 10 ans de prison, et son comparse Gilbert Diendéré, chef du régiment, de la sécurité présidentielle, à 20 ans.

Si l'invitation de Djibrill Bassolet semble être passée inaperçue en France, elle a suscité un tollé de protestations au Burkina Faso. À l'heure où les dirigeants français font mine de s'interroger sur ce qu'ils appellent le sentiment anti-français, une telle attitude apparaît au mieux comme une faute diplomatique, au pire comme une provocation. Nous appelons les députés du parlement, les organisations françaises soucieuses du respect de la démocratie à protester auprès du gouvernement français contre la mansuétude avec laquelle Djibril Bassolet peut continuer à être invité en France pour donner des leçons de paix

Fait à Paris, Ouagadougou, Dakar, Berlin, Bamako, Niamey, Turin, Bobo Dioulasso, Ottawa, Toronto, Las Palmas, Sabadel, Ajaccio, Toulouse, Nîmes, Bagnolet, Montpellier le 10 juillet 2023.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL JUSTICE POUR SANKARA, JUSTICE POUR L'AFRIQUE, 13 juillet 2023

[USA. La « gauche » à droite et la droite à « gauche » ? MN]

Les « grands » médias salissent Robert F. Kennedy pour « Théories du complot » alors même que beaucoup d'entre elles se sont avérées vraies

Robert F. Kennedy, candidat à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles étasuniennes de 2024, a fait une apparition sur *Twitter Spaces* dans une diffusion hébergée par Elon Musk, Tulsi Gabbard, et l'investisseur en capital risque David Sacks. Il s'est exprimé pendant deux heures sur toute une suite de sujets, parmi lesquels la guerre en Ukraine, les politiques énergétiques, le contrôle des armes à feu et les origines du SARS-CoV-2.



Et Kennedy a déploré la prise en main du Parti démocrate par des entreprises, a dénoncé les instincts belliqueux du président Biden, a condamné la domination de la politique étrangère étasunienne par des néo-conservateurs, et a promu les énergies renouvelables.

Pourtant, à en croire le *New York Times* et CNN, il s'est agi d'une orgie de théories du complot de droite. « Robert F. Kennedy Jr., rejeton de l'une des familles Démocrates les plus célèbres du pays », écrivent trois journalistes du *New York Times*, « s'est entièrement associé à un parterre de figures conservatrices qui promeuvent fiévreusement son défi risqué au président Biden... Lundi, il est apparu comme candidat bien plus à l'aise dans le fourmillement des candidatures du Parti républicain ».

Dans les États-Unis de l'avant-Trump, Kennedy, environnementaliste anti-guerre, favorable à la liberté d'expression et critique acerbe de la puissance des grandes entreprises, aurait été considéré à l'unanimité comme candidat d'extrême gauche, dans la lignée de Ralph Nader ou de son directeur de campagne en poste, Dennis Kucinich. Il a jadis appelé à ce que les Frères Koch soient poursuivis au pénal. Kennedy croit que la guerre en Ukraine est entretenue par « les néo-conservateurs de la Maison-Blanche qui veulent un « changement de régime chez les Russes ». Dans son discours de candidature à l'investiture, il a défini sa mission comme mettant fin « à la fusion corrompue de la puissance de l'État et de celle des grandes entreprises » qui menace « d'imposer une nouvelle forme de féodalisme d'entreprises dans notre pays ».

Mais un réaligement politique vertigineux a rebattu toutes les catégories traditionnelles et n'a laissé derrière lui que deux camps : il ne s'agit plus de la gauche et de la droite, mais du camp de l'intérieur face à celui de l'extérieur. Et, nonobstant, la substance de ce que chacun peut penser, « l'extérieur » est synonyme, dès l'abord, de « théoricien du complot de droite ».

Au cours de la conversation tenue sur Twitter ce 5 juin, personne n'a été épargné par ce changement, et Kennedy pas plus qu'un autre.

« Les Démocrates se sont peu à peu alignés sur les grandes multinationales, ont pris le parti de la guerre et celui de la censure », a affirmé Kennedy, et les « Républicains ont adopté un positionnement opposé à la censure, favorable aux libertés civiles, et contre la guerre. Ce réaligement colossal s'est produit ».

La montée en puissance de la candidature de Kennedy a déclenché un tollé médiatique qui est presque apparu comme orchestré. Les « affirmations délirantes » de Kennedy et les « points de vue excentriques » lui ont valu « les bonnes grâces de la droite », gémit *Vanity Fair*.

« M. Kennedy a trouvé un nouveau mécène qui semble apprécier de déverser des excréments sur la presse : Elon Musk », gronde *The Independent*. « Robert F. Kennedy Jr. Passe Une Heure à Consommer Du Elon Musk sur Twitter Space », beugle un titre de *New Republic*.

Business Insider a qualifié la conversation sur Twitter d'« entretien bizarre sur Twitter Spaces jonché de contre-vérités et de théories complotistes » et a méprisé « les positions politiques étranges et parfois incohérentes » de Kennedy. *Rolling Stone* ricane de ses « idées farfelues et pseudo-scientifiques » et qualifie Kennedy de « candidat marginal » habitué de « croyances excentriques ». *Esquire* le traite d'« antivax délirant » et vilipende l'idée même de mener une primaire Démocrate contestée.

Mais c'est le *Washington Post* qui se fait le plus cru. « Robert F. Kennedy Jr. teste les appétits conspirationnistes des Démocrates », y écrit Michael Scherer. Selon lui, Kennedy « fait campagne sur l'idée que des gens puissants ont œuvré en secret pour vous tromper ».

Le *Washington Post* peut bien penser que la méfiance du grand public envers les élites ne constitue en soi qu'une théorie complotiste. Reste que les dernières années écoulées nous ont enseigné une chose : les puissants ont bel et bien œuvré en secret pour nous tromper.

Passons en revue les idées, d'emblée qualifiées de théories du complot, qui se sont avérées tout à fait vraies :

1. Des documents publiés par Edward Snowden, ancien sous-traitant de la NSA, ont démontré que le gouvernement des États-Unis espionnait bel et bien des millions de citoyens étasuniens sans mandat et à leur insu, et ceux qui affirmaient que cela se produisait n'étaient ni des paranoïaques, ni des théoriciens du complot. Le directeur des renseignements nationaux d'Obama avait menti au Congrès sur le sujet de la surveillance pratiquée par la NSA avant que Snowden révélât la vérité.

2. Jeffrey Epstein peut avoir été l'agent d'une opération de chantage avec la pleine connaissance de la CIA, dont les directeurs lui rendaient souvent visite, à en croire ses courriels privés.

3. Les preuves sont désormais écrasantes du fait que le fils et le frère du président Biden ont monnayé auprès d'investisseurs étrangers des accès à Joe Biden, alors qu'il était vice-président. Certains de ces investisseurs étaient des Chinois disposant de liens proches avec les renseignements militaires.

4. L'administration Biden et les élites médiatiques ont œuvré de manière agressive pour interdire et limiter les chaudières au gaz naturel, tout en affirmant que quiconque affirmait qu'ils interdisaient et limitaient ces dispositifs répandaient des théories du complot.

5. Les États-Unis ont bel et bien établi des laboratoires biologiques en Ukraine, en dépit de la propagande émanant de la *National Public Radio* et d'autres médias réfutant cette réalité comme théorie du complot.

6. Le Pentagone a bel et bien dissimulé les preuves d'existence d'OVNIs depuis des décennies. [??? MN]

7. Des courriels montrent qu'Anthony Fauci, ancien directeur de la NAID, et Francis Collins, directeur du NIH, ont conspiré pour répandre le mensonge selon lequel l'hypothèse que le Covid avait émané d'un laboratoire aurait été écartée. En réalité, l'histoire des États-Unis et du monde est jonchée de nombreuses fuites de virus hors de laboratoires, et les scientifiques ont débattu âprement pour savoir si des recherches sur les coronavirus devaient être menées, au vu du risque élevé de fuite que celles-ci induisaient.

Le *New York Times* écrit que « les agences de renseignement étasuniennes ne pensent pas qu'il existe la moindre preuve que » le Covid-19 ait été créé dans le cadre d'un programme d'armement biologique. Mais il est parfaitement plausible que les financements du NIH de Fauci dans les recherches sur les gains de fonctions aient découlé d'un programme de défense biologique.

Michael SHELLENBERGER et Leighton WOODHOUSE

Le Saker Francophone

25 juin 2023

Traduit par José Martí, relu par Wayan, pour le *Saker Francophone*

<https://fr.sott.net/article/42348-Les-grands-medias-salissent-Robert-F-Kennedy-pour-Theories-du-complot-alors-meme-que-beaucoup-d-entre-elles-se-sont-avere-vraies>

Pourquoi les grandes puissances se font la guerre

À en croire les discours dominants, la politique étrangère occidentale consisterait à exporter la démocratie libérale et le droit dans le reste du monde. Or les rapports entre puissances obéissent moins aux idéaux qu'à des considérations stratégiques, explique John Mearsheimer, théoricien majeur du réalisme dans les relations internationales.

Il y a trente ans, nombre d'experts occidentaux assuraient que l'histoire avait pris fin et que l'affrontement entre grandes puissances relevait du passé. Cette illusion a mal résisté à l'épreuve du temps. Aujourd'hui, deux des conflits opposant des grandes puissances menacent de dégénérer en guerre ouverte : les États-Unis contre la Russie en Europe de l'Est à propos de l'Ukraine, les États-Unis contre la Chine en Asie orientale à propos de Taïwan.

Les changements intervenus dans la politique internationale ces dernières années ont marqué une dégradation de la position de l'Occident. Que s'est-il passé ? Où va-t-on ? Répondre à ces questions réclame une théorie des relations internationales qui donne du sens à un monde chaotique et incertain, un cadre général permettant d'expliquer pourquoi les États agissent comme ils le font.

La théorie dite du « réalisme » constitue le meilleur outil disponible pour comprendre la politique internationale. Quels sont ses postulats ? Les États coexistent dans un monde dépourvu d'une autorité suprême capable de les protéger les uns des autres. Cette situation les contraint à prêter attention à l'évolution des rapports de forces, car la moindre faiblesse peut les rendre vulnérables. Être en concurrence sur l'échiquier des pouvoirs ne les empêche pas cependant de coopérer lorsque leurs intérêts sont compatibles. Toutefois, de manière générale, les relations entre États – et plus particulièrement entre grandes puissances – sont fondamentalement assujetties au principe de compétition. Dans la théorie du réalisme, la guerre représente un instrument de gouvernance parmi d'autres, auquel les États recourent pour consolider leur position stratégique. Ainsi s'explique la fameuse formule de Carl von Clausewitz sur la guerre, « *simple continuation de la politique par d'autres moyens* ».

Le réalisme n'a pas bonne presse en Occident, où la guerre est généralement perçue comme un ultime recours justifiable seulement en cas de légitime défense ; ce qui correspond aussi à la Charte des Nations unies. La théorie réaliste suscite d'autant plus la réprobation qu'elle se fonde sur un axiome pessimiste : l'idée que la compétition entre grandes puissances constitue un fait intangible, une loi de l'existence immanquablement vouée à enfanter des tragédies. Autant dire que tous les États – démocratiques ou autoritaires – obéissent à la même logique. En Occident, le point de vue dominant consiste plutôt à indexer la propension à la compétition sur la nature du régime. Les démocraties libérales seraient par nature enclines à maintenir la paix, tandis que les régimes autoritaires seraient les principaux auteurs de guerres.

On ne doit donc pas être surpris que la théorie libérale, conçue en opposition au réalisme, ait les faveurs de l'Occident. Pourtant, il est difficilement contestable que les États-Unis ont presque toujours agi sous les diktats du réalisme, quitte à enrober leurs actions dans une rhétorique plus morale. Tout au long de la guerre froide, ils n'ont eu de cesse de soutenir des autocrates sans scrupule, comme Tchang Kai-chek en Chine, Mohammad Reza Pahlavi en Iran, Rhee Syngman en Corée du Sud, Mobutu Sese Seko au Zaïre, Anastasio Somoza au Nicaragua ou Augusto Pinochet au Chili, pour ne prendre que ces exemples.

Cette politique connut toutefois une notable parenthèse : celle du « moment unipolaire » de 1991 à 2017, lorsque les gouvernements américains, démocrates comme républicains, renoncèrent au réalisme géopolitique pour tenter d'imposer un ordre planétaire fondé sur les valeurs de la démocratie libérale – État de droit, économie de marché et droits humains, sous la bienveillante autorité de Washington. Cette stratégie de l'« hégémonie libérale » essuya un cuisant échec, et joua un rôle non négligeable dans l'émergence du monde tourmenté que nous connaissons. Si en 1989, à l'issue de la guerre froide, les gouvernants américains avaient choisi une politique étrangère réaliste, notre planète serait sans doute un lieu considérablement moins dangereux aujourd'hui.

Le réalisme peut se décliner de plusieurs façons. Selon la théorie dite « classique », énoncée par le juriste américain Hans Morgenthau, le désir de pouvoir est inhérent à la nature humaine. Les dirigeants, disait-il, sont mus par un *animus dominandi*, une pulsion innée qui les pousse à dominer leur prochain. Chacun peut se

faire sa propre théorie à ce sujet. Dans la mienne, la force motrice de la compétition entre États se situe avant tout dans la structure ou l'architecture même du système international. C'est celle-ci qui motive les États – et plus encore les grandes puissances – à se livrer une compétition féroce. Ils sont, à cet égard, prisonniers d'une cage de fer.

Même les superpuissances seraient menacées

Avant toute chose, il faut rappeler que les grandes puissances opèrent au sein d'un système où n'existe aucun protecteur vers lequel se tourner en cas de menace de la part d'un État rival. Chacun doit donc prendre soin de lui-même dans un monde régi par l'autodéfense. Cette contrainte est rendue plus pesante encore par deux autres aspects du système international. Toutes les grandes puissances détiennent d'énormes capacités militaires offensives, même si certaines en possèdent plus que d'autres, ce qui signifie qu'elles peuvent causer des dommages considérables à un État donné. Il est par ailleurs difficile, sinon impossible, de s'assurer qu'elles poursuivent des intentions pacifiques, dans la mesure où les intentions, contrairement aux capacités militaires, se nichent dans l'esprit des dirigeants et ne sont jamais pleinement déchiffrables. Anticiper ce que fera tel ou tel État un jour futur se révèle plus hasardeux encore, car nul ne peut prédire quels en seront les responsables, ni quelles seront ses intentions si les circonstances changent.

Des États qui opèrent dans un univers où ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et risquent de faire face à un rival puissant et hostile vont nécessairement avoir peur les uns des autres, même si l'intensité de leur peur varie selon les cas. Dans un monde aussi périlleux, la meilleure manière de survivre pour un État rationnel consiste à s'assurer qu'il n'est pas faible. L'expérience de la Chine durant son « siècle d'humiliation nationale » de 1839 à 1949 a démontré que les États plus puissants ont tendance à profiter de la faiblesse des autres. Sur la scène internationale, mieux vaut être Godzilla que Bambi.

L'Union européenne paraît faire exception à la règle, mais seulement en apparence. Elle est née sous la protection du parapluie américain, qui a rendu impossible un conflit militaire entre États membres, les libérant ainsi de la crainte qu'ils s'inspiraient. Cette raison explique en partie que les dirigeants européens de tous bords redoutent de voir les États-Unis se détourner de leur continent afin de mieux se consacrer à l'Asie. La politique des grandes puissances se caractérise en somme par une implacable compétition sécuritaire puisque chaque État cherche non seulement à gagner en influence relative, mais aussi à éviter que la balance des pouvoirs ne penche en sa défaveur. Cet objectif, dit de l'« équilibrage » (*balancing*), peut être mis en œuvre soit par un accroissement de sa puissance, soit par une alliance avec d'autres États pareillement menacés. Dans un monde réaliste, le pouvoir d'un pays s'apprécie essentiellement à l'aune de ses capacités militaires, lesquelles dépendent d'une économie avancée et d'une population nombreuse.

Pour un État qui aspire à un rôle de grande puissance, la situation idéale consiste d'abord à être une puissance régionale, c'est-à-dire à dominer la partie du globe à laquelle il appartient, tout en s'assurant qu'aucune autre puissance, moyenne ou grande, ne lui dispute cette domination. Les États-Unis offrent une illustration parfaite de cette logique. Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, ils se sont assidûment employés à asseoir leur hégémonie sur le continent américain. Lors du siècle qui a suivi, ils ont fait en sorte d'empêcher les empires germanique et japonais, puis l'Allemagne nazie et l'Union soviétique, de s'imposer comme seules puissances régionales en Asie et en Europe.

L'objectif premier de tout État est la survie, car si un État ne survit pas il ne peut poursuivre aucun autre but. La production de richesses ou la diffusion d'une idéologie peuvent lui sembler prioritaires, mais seulement à condition que ces objectifs n'entament pas ses chances de survie. De même, les grandes puissances peuvent coopérer si elles partagent des intérêts communs et que leur alliance n'affaiblit pas leurs positions respectives dans la balance des pouvoirs. Durant la guerre froide, par exemple, les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni ont coopéré en signant le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (1968) alors même que les relations américano-soviétiques demeuraient intrinsèquement conflictuelles. Et, à la veille de la première guerre mondiale, les grandes puissances européennes étaient liées les unes aux autres par de puissants intérêts économiques tout en se livrant à une compétition sécuritaire acharnée, qui l'emporta finalement sur la coopération économique et les conduisit à la guerre. Les ententes entre grandes puissances se nouent toujours à l'ombre d'une rivalité relative à leur sécurité.

Les détracteurs de l'école réaliste en matière géopolitique lui reprochent souvent de dédaigner les institutions internationales, clé de voûte d'un ordre planétaire organisé par des règles. Mais les réalistes reconnaissent bien volontiers que celles-ci contribuent de manière cruciale à contenir la compétition sécuritaire dans un monde interdépendant – comme l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et le pacte de Varsovie durant la guerre froide, ou comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation des

Nations unies (ONU) aujourd'hui. Ils font cependant valoir que les règles de ces institutions internationales ou multilatérales sont définies par les grandes puissances en fonction de leurs propres intérêts, et qu'en aucune circonstance elles ne peuvent contraindre un État influent à entreprendre des actions qui menaceraient sa sécurité. Dans le cas contraire, il bafouera ces règles ou les réécrira en sa faveur.

La nature du régime importe peu

Cette logique contredit la croyance, largement partagée en Occident, selon laquelle les démocraties libérales se comporteraient différemment des États autoritaires. Lesquels, nous dit-on, mettent en péril l'ordre mondial fondé sur le droit et, plus généralement, constituent le seul obstacle véritable à la paix. Mais la politique internationale ne fonctionne pas ainsi. La nature du régime importe peu dans un monde régi par l'autodéfense où chaque État craint pour sa survie, ou en tout cas le prétend. Nation libérale par excellence, les États-Unis ont transgressé le droit international lorsqu'ils ont attaqué la Yougoslavie en 1999 et l'Irak en 2003, après avoir fomenté une guerre civile sanglante au Nicaragua durant les années 1980. Toutes les grandes puissances ignorent les scrupules lorsqu'elles estiment que leurs intérêts vitaux sont en jeu.

Certains experts font valoir que la « révolution nucléaire » aurait vidé le réalisme d'une grande partie de sa substance. L'arme atomique protégerait son détenteur contre toute destruction en dissuadant quiconque de s'en prendre à lui, ce qui supprimerait l'une des raisons d'être à la compétition pour le pouvoir. Les mêmes soutiennent que la crainte d'une escalade catastrophique suffirait à empêcher deux puissances nucléaires de se livrer à une guerre conventionnelle. Rien n'indique cependant que les nations concernées aient partagé un tel raisonnement. La compétition entre les Deux Grands a coûté à l'Union soviétique et aux États-Unis des milliards et des milliards de dollars au cours de la guerre froide, et il en va de même aujourd'hui avec la Chine, la Russie et les États-Unis. Ces États n'ont jamais cessé de se préparer à une guerre conventionnelle. Un conflit militaire entre grandes puissances paraît assurément moins probable dans un monde nucléarisé, mais reste néanmoins une menace tangible. Le réalisme n'a donc rien perdu de sa pertinence.

La doctrine réaliste suggère également que les zones d'intérêt stratégique vital pour les grandes puissances – en dehors de leur propre région – sont celles qui leur permettent de contenir leurs rivales stratégiques ou qui disposent de ressources indispensables à l'économie planétaire. Pendant la guerre froide, les réalistes américains dénombraient trois zones hors du continent où leur pays devait être prêt à livrer bataille : l'Europe et l'Asie du Nord-Est, là où se situait l'Union soviétique, ainsi que le golfe Arabo-Persique à cause de ses gisements pétroliers. Presque tous s'opposaient à la guerre du Vietnam, car elle se déroulait en Asie du Sud-Est, une région jugée alors d'un faible intérêt stratégique. À présent que la Chine est devenue à son tour une grande puissance, l'Asie du Sud-Est importe beaucoup plus à Washington, prêt désormais à défendre militairement le statu quo à Taïwan et en mer de Chine méridionale.

Pour sa part, la géopolitique libérale n'accorde aucune priorité à telle ou telle région du monde. Son objectif proclamé consiste à diffuser la démocratie et le capitalisme le plus largement possible. Bien qu'ils disent abhorrer les horreurs de la guerre, les promoteurs d'une politique étrangère libérale n'hésitent pas y recourir pour satisfaire leur objectif ambitieux. La doctrine Bush, qui prétendait démocratiser le Proche-Orient à la pointe du fusil, illustra parfaitement cette approche. Ce n'est pas un hasard si les tenants du réalisme ont sévèrement critiqué la guerre d'Irak. Elle fut pensée et voulue par les néoconservateurs, très attachés à l'universalisation des « valeurs » de l'Occident, et soutenue par les partisans de l'hégémonie libérale.

Paradoxalement, l'approche libérale en matière de politique étrangère comporte un noyau foncièrement illibéral. Ainsi, le libéralisme prône la nécessité de tolérer la diversité des opinions dans une société, car il admet que les individus qui la composent ne s'accorderont jamais tout à fait sur la meilleure manière de vivre ensemble ou d'être gouvernés. C'est pourquoi les sociétés libérales tentent de ménager des espaces où individus et groupes peuvent coexister tout en conservant leurs croyances ou leurs principes. Mais, dès qu'il s'agit de politique étrangère, les libéraux agissent comme s'ils savaient quel type de régime devait s'appliquer à tous les pays (1). Ils considèrent que le reste du monde doit imiter l'Occident et utilisent chacun des moyens dont ils disposent pour le pousser dans cette direction. Une telle conception est vouée à l'échec, non seulement parce qu'il ne saurait y avoir de consensus sur la définition du système politique idéal, mais aussi parce qu'elle échappe à la logique réaliste. Les États constituent des entités souveraines qui se défendent contre une menace visant leurs intérêts vitaux, à plus forte raison quand celle-ci résulte d'un État concurrent qui entend transformer le système de gouvernement de son rival.

Quand l'Union soviétique s'est effondrée en 1991, le monde bipolaire qui sous-tendait la guerre froide a cédé la place à un monde unipolaire centré sur les États-Unis. L'unipolarité est devenu multipolarité en 2017, à la faveur de l'ascension de la Chine et de la résurrection du pouvoir russe. Les États-Unis conservent

assurément leur rang de première puissance dans la nouvelle configuration, mais la Chine, avec son économie impressionnante et sa force militaire ascendante, la talonne. Des trois géants, la Russie est clairement le plus faible. Le système multipolaire a donc forgé deux nouvelles rivalités, dont les protagonistes suivent chacun une logique réaliste différente. À l'instar de l'antagonisme américano-soviétique de jadis, et contrairement au conflit actuel entre États-Unis et Russie, la compétition entre Washington et Pékin a pour objet principal l'hégémonie régionale, même si celle-ci comme la concurrence avec les Russes pourraient s'étendre au reste du monde. L'actuelle rivalité américano-russe ne s'explique pas par une quelconque crainte que Moscou puisse dominer l'Europe, mais plutôt par le comportement hégémonique de Washington.

Durant les XIXe et XXe siècles, la Chine n'était pas perçue comme une grande puissance. Elle disposait certes d'une population nombreuse, mais ses ressources ne lui permettaient pas de bâtir une force militaire suffisante. La situation a commencé à changer au début des années 1990, lorsque l'économie chinoise a amorcé sa croissance vertigineuse au point de devenir la deuxième du monde et d'être en mesure de développer des technologies de pointe. Comme on pouvait s'y attendre, Pékin utilise sa puissance économique pour accroître sa puissance militaire.

La Chine a pour ambition de conforter sa domination sur l'Asie, mais aussi de pousser graduellement les troupes américaines hors de la partie orientale du continent, de manière à imposer son hégémonie sur toute la région. Elle est en train par ailleurs de se doter d'une marine de haute mer, ce qui indique qu'elle ambitionne d'étendre son pouvoir tout autour du globe. Pékin s'efforce en somme de suivre l'exemple américain, ce qui est en effet le meilleur moyen d'optimiser sa sécurité dans un monde en proie au désordre. Les dirigeants chinois ont une autre raison de vouloir dominer l'Asie : leurs objectifs territoriaux d'inspiration nationaliste, comme reconquérir Taïwan ou contrôler la mer de Chine méridionale, réclament qu'ils disposent d'une position hégémonique dans leur région.

Domestiquer la Chine, un pari américain raté

Les États-Unis s'emploient depuis longtemps à empêcher tout autre pays d'y parvenir, comme ils l'ont démontré à maintes reprises au cours du XXe siècle. Face aux ambitions chinoises, ils tentent donc aujourd'hui de mettre en place une politique d'endiguement (*containment*), applicable à la fois sur les plans militaire et économique.

Concernant le volet militaire, Washington cherche à ressusciter des alliances conçues pour contenir l'Union soviétique en vue de les fondre dans une coalition dirigée contre la Chine. Il s'agit de nouer – ou renouer – des partenariats multilatéraux, sur le modèle du traité de coopération militaire signé par les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni (Aukus) ou du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (QUAD) liant les États-Unis, l'Australie, le Japon et l'Inde, mais aussi de resserrer les alliances bilatérales déjà anciennes conclues entre les États-Unis et des États comme le Japon, les Philippines ou la Corée du Sud.

Sur le front économique, Washington entend freiner les progrès de la Chine dans le domaine des technologies de pointe en s'assurant du contrôle des principaux leviers de ce secteur stratégique. Cet affrontement pourrait cependant mettre à l'épreuve les relations transatlantiques dans la mesure où de nombreux États européens, déjà malmenés par la rupture des échanges commerciaux avec la Russie, cherchent des clients sur le marché chinois.

Tout indique que la compétition acharnée entre Chine et États-Unis va s'intensifier dans un avenir proche. Elle sera sans doute avivée en partie par le fameux « dilemme sécuritaire », en vertu duquel une action décidée par l'un à des fins de défense est interprétée par l'autre comme la preuve d'une intention agressive. Cette compétition sera dangereuse pour deux raisons. D'une part, elle concerne Taïwan, une île que presque chaque Chinois considère comme un territoire sacré appartenant à la Chine, mais dont les États-Unis sont déterminés à préserver l'indépendance sous parapluie américain. D'autre part, en cas de guerre entre les deux grandes puissances du Pacifique, les combats risquent de se dérouler sur les îles situées au large des côtes chinoises, essentiellement dans le ciel, sur mer et par tirs de missiles. Il n'est guère difficile d'imaginer les débordements auxquels un tel scénario pourrait conduire. Si la guerre devait avoir lieu sur le continent asiatique, le nombre de ses victimes serait certainement très supérieur, raison pour laquelle les protagonistes y réfléchirait à deux fois avant de s'engager dans une pareille escalade, à la manière de l'OTAN et du pacte de Varsovie au cœur de l'Europe pendant la guerre froide. L'hypothèse d'un affrontement terrestre paraît donc peu probable, ce qui n'empêche pas que des trésors de diplomatie devront être mobilisés de part et d'autre pour éviter qu'elle se réalise.

Les États-Unis ont très largement contribué à la gestation de cette rivalité périlleuse en ignorant les principes du réalisme. Au début des années 1990, aucun État ne pouvait rivaliser avec la puissance américaine ; la Chine était encore économiquement sous-développée. Suivant les prescriptions libérales, la Maison Blanche ouvrait

les bras à Pékin, l'aidant à stimuler sa croissance économique et cherchant à l'intégrer sur la scène internationale. Les dirigeants américains parlaient du principe qu'une Chine enrichie deviendrait une « actionnaire responsable » de ce nouvel ordre mondial dominé par Washington et que par la force des choses elle se métamorphoserait en démocratie libérale. Une Chine prospère et démocratique ne représenterait aucun danger pour les États-Unis, tel était le calcul. Un calcul grossièrement erroné, comme on l'a vu par la suite. Si les dirigeants américains avaient emprunté une logique réaliste, ils auraient évité de contribuer à la croissance chinoise et cherché à creuser ou à maintenir l'écart de puissance entre les deux pays plutôt que de le réduire.

Lorsqu'il s'agit de l'Ukraine, le point de vue occidental dominant sur la guerre revient à suggérer que la Russie se comporte en Europe comme la Chine le fait en Asie. Le président Vladimir Poutine serait mû par des ambitions impériales qui le pousseraient à restaurer une Grande Russie ressemblant à la défunte Union soviétique et à reconquérir l'ancien glacis du pacte de Varsovie, ce qui mettrait en péril la sécurité de toute l'Europe. Selon cette analyse, l'Ukraine ne constituerait qu'un hors-d'œuvre pour l'ogre russe, qui s'en prendrait ensuite à d'autres pays. Le rôle de l'OTAN, en Ukraine, se bornerait donc à contenir le régime de M. Poutine, de la même manière qu'elle a empêché la domination de l'ensemble de l'Europe par l'Union soviétique au cours de la guerre froide.

Abondamment reprise, cette version relève cependant du mythe. Rien ne démontre que le président russe aimerait s'emparer de la totalité de l'Ukraine ni qu'il entendrait conquérir d'autres États en Europe de l'Est. Le souhaiterait-il, d'ailleurs, qu'il n'aurait pas les moyens militaires de réaliser un objectif aussi ambitieux. À plus forte raison d'imposer son hégémonie sur le Vieux Continent.

S'il est indéniable que la Russie a attaqué l'Ukraine, on ne saurait contester non plus que cette invasion a été provoquée par les États-Unis et leurs alliés européens lorsqu'ils ont décidé de faire de l'Ukraine leur rempart aux frontières de la Russie. Ils espéraient transformer ce pays en une démocratie libérale et l'intégrer à l'OTAN et à l'Union européenne. À plusieurs reprises, les dirigeants russes ont répété qu'une telle politique serait considérée comme une menace par Moscou et qu'elle ne serait donc pas tolérée. Il n'y avait aucune raison de douter de leur détermination sur ce point. En avril 2008, lorsque la décision fut prise d'accueillir l'Ukraine dans l'OTAN, l'ambassadeur américain à Moscou envoyait à la secrétaire d'État Condoleezza Rice une note indiquant : « *L'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN constitue la plus aveuglante des lignes rouges pour l'élite russe (et pas seulement pour Poutine). Après plus de deux ans et demi de conversations avec les décideurs russes, je cherche encore quelqu'un qui considère l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN comme autre chose qu'une atteinte délibérée aux intérêts russes.* » C'est pour cette raison que la chancelière allemande de l'époque, Mme Angela Merkel, s'opposa à ce que l'Ukraine rejoigne l'Alliance atlantique : « *J'étais tout à fait certaine (...) que Poutine ne laisserait pas faire une chose pareille. De son point de vue, c'eût été une déclaration de guerre (2).* »

Le conflit a commencé en février 2014, six ans après l'annonce par l'OTAN du projet d'adhésion ukrainienne. M. Poutine tenta d'abord de régler le différend par la voie de la diplomatie, en cherchant à convaincre les États-Unis, qui parrainaient l'entrée de Kiev dans l'Alliance, d'y renoncer. Washington décida au contraire de mettre les bouchées doubles, armant et entraînant l'armée ukrainienne, et l'invitant à participer aux manœuvres militaires otaniennes. Redoutant que l'Ukraine n'en devienne membre de fait, Moscou adressa, le 17 décembre 2021, un courrier à l'organisation transatlantique ainsi qu'au président Joseph Biden leur demandant l'assurance écrite que l'Ukraine resterait hors de l'Alliance et observerait une stricte neutralité. À quoi le secrétaire d'État Antony Blinken répondit le 26 janvier 2022 : « *Il n'y a pas de changement, il n'y aura pas de changement.* » Un mois plus tard, la Russie attaqua l'Ukraine.

D'un point de vue réaliste, la réaction de Moscou à l'élargissement de l'OTAN constitue un cas d'école d'une politique cherchant à prendre des gages face à une menace extérieure. Pour M. Poutine, il s'agissait d'empêcher qu'une alliance militaire dirigée par la première puissance du globe, ancienne ennemie jurée de l'Union soviétique, puisse inclure le voisin ukrainien. La position russe dans cette affaire paraît s'inspirer de la doctrine Monroe, élaborée par les États-Unis au XIXe siècle, qui stipulait qu'aucune grande puissance n'était autorisée à stationner des forces militaires dans leur arrière-cour. Dans la mesure où la diplomatie a échoué à régler un problème que les Russes jugeaient existentiel, leur président a déclenché une guerre destinée à empêcher l'Ukraine d'intégrer l'OTAN. Moscou voit cela comme une guerre d'autodéfense, et non comme une guerre de conquête. Certes, l'Ukraine et ses voisins perçoivent les choses tout autrement. Mais il ne s'agit ici ni de justifier la guerre ni de la condamner, seulement d'expliquer les conditions qui ont favorisé son déclenchement.

Contenir la Russie ou la menacer ?

Si l'on adhère au mythe selon lequel M. Poutine entend multiplier les guerres de conquête, on objectera peut-être que le projet d'extension de l'Alliance atlantique repose lui-même sur une solide logique réaliste : les États-Unis et leurs alliés ne chercheraient qu'à contenir la Russie. Mais cette assertion est tout aussi fautive. La décision d'élargir l'OTAN fut prise dès le milieu des années 1990, c'est-à-dire à un moment où l'armée russe était dans un état d'extrême faiblesse et où Washington pouvait imposer cet élargissement à Moscou. On voit ainsi à quels dangers peut mener le fait d'être faible dans le système international. La Russie ne représentait pas davantage une menace pour l'Europe en 2008, et pourtant le processus d'intégration de l'Ukraine à l'OTAN fut engagé cette année-là. Plutôt que de contenir Moscou, l'intérêt des États-Unis aujourd'hui serait de pivoter hors de l'Europe, en direction de l'Asie orientale, d'entraîner la Russie dans une coalition de rééquilibrage face à la Chine, de ne pas se laisser embourber dans une guerre en Europe de l'Est et de ne pas précipiter le rapprochement sino-russe.

Tout comme la politique malavisée de main tendue à la Chine, l'élargissement de l'OTAN était une composante du projet d'hégémonie libérale. Il s'agissait d'intégrer l'est et l'ouest de l'Europe afin de transformer le continent en une vaste zone de paix. Les réalistes, comme George Kennan, ont dénoncé cette expansion de l'Alliance atlantique parce qu'ils percevaient qu'elle menaçait la Russie et ne pouvait que conduire à un désastre.

L'Europe serait assurément en meilleure position aujourd'hui si la logique réaliste l'avait emporté et si l'OTAN ne s'était pas fixé comme objectif d'inclure l'Ukraine. Mais les dés sont jetés : l'unipolarité ayant cédé la place à la multipolarité, les États-Unis et leurs alliés sont à présent engagés dans des rivalités géopolitiques sérieuses avec la Chine et la Russie. Ces nouvelles guerres froides sont au moins aussi dangereuses que la précédente – peut-être même davantage.

John MEARSHEIMER (Monde diplomatique ; août 2023)

Professeur de science politique à l'université de Chicago, auteur avec Sebastian Rosato de *How States Think. The Rationality of Foreign Policy*, Yale University Press, New Haven, à paraître à la fin de ce mois.

(Traduit de l'anglais par Olivier Cyran.)

(1) Lire Christopher Mott, « Les noces de l'impérialisme et de la vertu », *Le Monde diplomatique*, janvier 2023.

(2) Cité par Hans von der Burchard, « "I don't blame myself" : Merkel defends legacy on Russia and Ukraine », Politico, 7 juin 2022.

Dissidents, silence !

John Mearsheimer est l'un des plus grands théoriciens actuels des relations internationales. La guerre d'Ukraine, qui oppose de plus en plus directement les deux principales puissances nucléaires, la Russie et les États-Unis, mais qui implique aussi l'Union européenne, la Chine et l'Inde, justifierait qu'il soit sollicité par les gouvernements et les médias du monde entier. Pour les médias, ce n'est pas le cas, en particulier en France, où l'information sur le conflit ukrainien s'apparente à un exercice de propagande incessant destiné à justifier l'engagement croissant de l'Union européenne aux côtés de Kiev. Ce choix éditorial paraît avoir interdit l'expression d'analyses qui n'apparaissent dissidentes que parce qu'elles sont différentes. *Le Monde diplomatique* a demandé à John Mearsheimer de développer la sienne.

L'ascension infinie des dividendes mondiaux

Bien que les taux de croissance ralentissent, c'est tout le contraire pour les dividendes.

Avec une augmentation de 12% au premier trimestre par rapport à celui de l'année dernière, les dividendes versés dans le monde n'avaient jamais atteint un niveau aussi élevé en un an. Les groupes automobiles ont fortement contribué à ce record, grâce à des versements exceptionnels.

Ces chiffres émanent du rapport du gestionnaire d'actifs Janus Henderson qui recense chaque trimestre l'évolution du dividende versé aux actionnaires des 1200 plus grosses entreprises. Cette analyse affirme que les dividendes versés aux porteurs d'actions ont atteint 327 milliards de dollars pour le premier trimestre au niveau mondial, un record, alors qu'un plafond avait déjà été dépassé en la matière en 2022. Les principaux contributeurs sont les banques, les producteurs de pétrole et les constructeurs automobiles, qui ont largement compensé la baisse du bénéfice des groupes miniers dont les bénéfices ont diminué à cause de la baisse du prix et des volumes des métaux.

Un tiers des dividendes exceptionnels (une partie des bénéfices qu'une société envisage de distribuer à ses actionnaires, en plus de celui que ce dernier perçoit d'ordinaire) viennent de Volkswagen et de Ford, pour un montant total de 28,8 milliards. Les dividendes du secteur automobile ont été dix fois plus élevés que l'année dernière.

Plus globalement, 95% des sociétés ont augmenté ou maintenu leurs dividendes lors du premier trimestre.

Les dividendes exceptionnels du secteur pétrolier

Outre atlantique, où les dividendes versés sont les plus élevés à ce moment de l'année, c'est le secteur immobilier qui a le plus contribué à l'augmentation des dividendes, suivi par les secteurs de la technologie et de la santé. Des records y ont aussi été constatés avec une augmentation de 8.3% des dividendes et un total de 153 milliards de dollars. Quant aux dividendes exceptionnels, plus d'un tiers des 9,8 milliards de dollars ont été versés par le secteur pétrolier en plein essor, mais le plus important contributeur est Ford.

L'entreprise qui a versé le plus de dividendes est la société de transport maritime danoise Moller Maersk : 11,7 milliards de dollars, dont un peu plus de la moitié sous formes de dividendes exceptionnels. Malgré son bénéfice net de « seulement » 2,3 milliards de dollars, soit une division par 3 comparé à la même période de l'année dernière, cela ne l'a pas empêché d'être l'entreprise la plus généreuse avec ses actionnaires. Maersk avait même battu son record et le record des entreprises danoises de la société avec le plus gros bénéfice nets en 2022 : plus de 27 milliards d'euros, notamment grâce à la hausse des prix du fret.

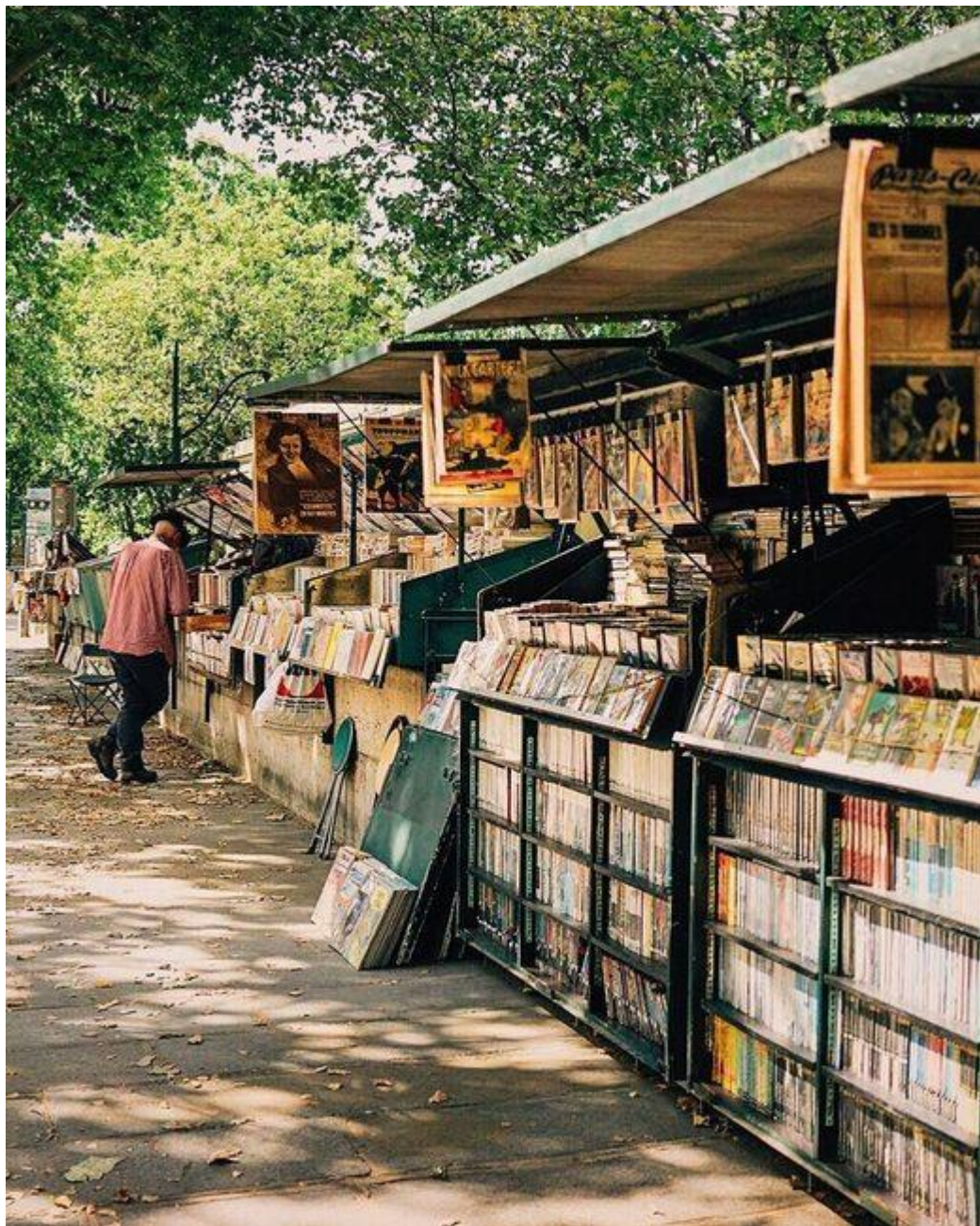
Ben Lofthouse, le responsable de l'équipe actions mondiale de Janus Henderson, témoigne que la dynamique de hausse des dividendes « est d'autant plus impressionnante que 2022 a été une année difficile pour l'économie mondiale avec une inflation élevée, des taux d'intérêt en hausse, des conflits et le maintien de certains confinements face à la Covid-19 ».

Peut-on encore vraiment croire que la finance et l'économie réelle soient bien corrélées au vu de ces chiffres des dividendes versés face au ralentissement de la croissance économique ?

FINANCITE

JO 2024 : la fronde des bouquinistes parisiens

Le message est simple : pendant les JO, place aux touristes friqués, vous, vous dégagez avec vos livres inutiles et désuets. C'est en gros l'injonction de la mairie d'Hildingo aux bouquinistes des quais, cette niche culturelle et professionnelle qui a quand même 450 ans d'âge.



Théoriquement, les centaines de boîtes vert foncé devront être déplacées pendant trois semaines pour laisser la place aux athlètes pendant la cérémonie d'ouverture, le tout dans un « périmètre de sécurité » (ce seront les JO de la Surveillance et de la Sécurité). Mais chez les 200 bouquinistes, on pense que la mairie a une idée derrière la tête.

« On va être effacés, gommés, chassés » : 600 boîtes de bouquinistes retirées pour les #Jo : Hidalgo tue petit à petit tout ce qui faisait l'âme de Paris : il ne restera bientôt plus que des logements pour migrants, des salles de shoot, des pistes cyclables et des rats ! Src : BFM



3:42 PM · Jul 27, 2023



Sud Radio

Les bouquinistes de Paris priés de plier bagages à cause des JO ! Jérôme Callais, Président de l'association culturelle des bouquinistes de Paris : « Vouloir effacer un symbole de Paris pour la cérémonie d'ouverture c'est ahurissant ! » <http://sudradio.fr>



8:34 AM · Jul 30, 2023

Pour ceux qui ne connaissent pas encore les « boîtes », il s'agit de livres plus ou moins vieux du patrimoine littéraire français, mais aussi de BD et de dessins, vendus sur les trottoirs de la Seine du côté de Saint-Germain et Saint-Michel, en gros autour de l'île de la Cité, pas loin de Notre-Dame, tiens, par hasard, dont le parvis va être revu et corrigé par les promoteurs mondialistes.

On s'y arrête, on flâne, on achète un Anatole France pour trois balles, on regarde l'affiche célèbre de Lautrec avec sa Morue ou sa Goulue. Parfois, on demande un livre oublié ou interdit, car ils sont très demandés. Il y a des librairies qui proposent encore des pièces rares, par exemple des enquêtes journalistiques sur des sujets chauds et les prix peuvent monter très haut.

Sur Amazon, le grand mangeur, ces prix sont parfois délirants. Il suffit qu'un bouquin ancien soit en rupture de stock pour que des petits malins fassent monter les enchères.

Dans les années 80, c'était chez les bouquinistes qu'on pouvait se procurer les livres de Sven Hassel, qui depuis ont été réédités. Le commerce des livres très anciens est plus l'affaire de spécialistes (qui ont pignon sur rue dans les IV^e et VI^e arrondissements), avec des éditions limitées, rares ou des œuvres dédiées. C'est l'objet du fameux film de Polanski (<https://youtu.be/CysDLKw7hIk>).

Pour en revenir à nos boîtes, la mairie, dans son élan éradicateur de toute tradition, veut évidemment se débarrasser de cette survivance culturelle qui sent le moisi, le vieux, la France éternelle. Même chose avec Notre-Dame, qui a failli disparaître à cause d'un mégot, d'ouvrier, bien sûr, pas un cigare d'oligarque mondialiste tombé sur le toit, par hasard...

On se rappellera qu'en 2019, c'était au tour des colonnes Morris d'être déboulonnées. Et on ne parle même pas de la disparition, progressive et nocturne, des milliers de bancs parisiens...

Le message des mondialistes, ces ennemis de l'intelligence, pour ceux qui ne l'ont pas encore admis, est clair : *Gallia aeterna delenda est*.

La Bern défend ce marché unique.

<https://youtu.be/JQBZ3qisV9c>

ÉGALITÉ ET RÉCONCILIATION
30 juillet 2023

<https://fr.sott.net/article/42448-JO-2024-la-fronde-des-bouquinistes-parisiens>

Humour de Kroll



Neuf femmes afro-latino-américaines et afro-caribéennes qui consacrent leur vie à la quête de justice



À l'occasion de la *Journée internationale des femmes afro-latino-américaines, afro-caribéennes et issues de la diaspora*, nous voulons mettre en valeur *neuf militantes* qui consacrent leur vie à mettre un terme aux *inégalités* et à la *violence*, en proposant des modes de vie qui soient dignes pour toutes les personnes.

Pour des milliers de femmes afro-latino-américaines et afro-caribéennes, ces défenseuses sont un exemple en ce qu'elles dirigent divers combats et y participent, notamment en faveur de la justice, la liberté d'expression, la protection de la terre, la lutte contre le racisme, la protection des personnes réfugiées et l'absence de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, entre autres causes justes et nécessaires. Leur travail mérite la reconnaissance, la visibilité, la protection et les ressources nécessaires pour poursuivre son élargissement et rester possible.

Découvrez qui elles sont :

Réseau Vozes Negras pelo Clima, Brésil

Le réseau Vozes Negras pelo Clima est une initiative formée par 11 femmes brésiliennes noires qui travaillent dans leurs territoires respectifs pour protéger les droits humains, lutter contre le racisme climatique et promouvoir une justice socio-environnementale antiraciste. Elles appartiennent à des communautés quilombolas (composées de descendant e s d'esclaves en fuite), traditionnelles et riveraines des cours d'eau. Elles sont également des militantes et des dirigeantes de communautés périphériques des grands centres urbains, qui sont directement touchées par les conséquences de la crise climatique et les projets de développement qui ne tiennent pas compte des droits des populations locales.

Elles comprennent qu'il n'est pas possible d'élaborer de politiques d'adaptation, d'atténuation, de compensation et de réparation concernant les territoires exposés à la crise climatique sans compter avec les personnes les plus touchées par cette crise. Il est nécessaire d'écouter les voix de ces personnes et de répondre à leurs demandes pour apporter une réponse mondiale au changement climatique qui soit juste et inclusive.

Elles se battent donc pour des politiques d'adaptation antiracistes et une transition énergétique qui garantisse la promotion des droits humains et de la nature. Les initiatives d'atténuation doivent intégrer les connaissances et les savoirs ancestraux des communautés et des peuples traditionnels, ainsi que veiller à la participation des personnes touchées par les phénomènes climatiques extrêmes lors de la prise de décisions relatives aux investissements à consacrer à la réparation des pertes et préjudices.

Dayana Blanco Acendra, Colombie

Dayana Blanco, avocate colombienne reconnue, dirige ILEX Acción Jurídica [1], une organisation afro-colombienne et afro-LGBTIQ+ engagée en faveur de la justice raciale en Colombie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. D'après Dayana Blanco, « la justice raciale en Colombie requiert que toute la société s'engage à combattre l'inégalité historique qui touche la population d'ascendance africaine. Pour ce faire, des actions doivent s'attaquer à l'inégalité sociale et économique. »

Riche d'une formation universitaire remarquable et d'une expérience dans différents secteurs, Dayana Blanco a été à l'origine de l'ouverture d'enquêtes innovantes sur les violences policières racistes, sur l'invisibilité statistique dans la systématisation des violences contre les dirigeant·e·s d'ascendance africaine et sur les droits économiques et sociaux. Par ailleurs, grâce aux efforts coordonnés de son équipe avec d'autres organisations de la société civile, elle a obtenu des jugements importants en faveur du savoir-faire des sages-femmes afro-colombiennes et l'élimination de l'invisibilité statistique de la population d'ascendance africaine, entre autres, démontrant son dévouement en faveur de la quête d'égalité et de justice.

Sous sa direction, ILEX est devenue un référent de la promotion des droits de la population d'ascendance africaine, au moyen de la mobilisation juridique, de l'investigation et des communications stratégiques. Dayana Blanco et son équipe mettent en lumière l'importance du fait d'aborder l'inégalité sociale et économique comme une partie fondamentale de la justice raciale en Colombie, appelant toute la société à s'unir à ce combat et à construire un futur plus équitable pour tous et toutes.

Donaida Pérez Paseiro, Cuba

Militante noire, Donaida Pérez Paseiro est une dirigeante religieuse et présidente de l'association Yorubas Libres de Cuba. Propre à la diaspora africaine, la religion yoruba se pratique dans de nombreux pays, dont Cuba. Arrêtée le 16 juillet 2021, Donaida a été condamnée à huit ans de prison par le tribunal municipal populaire de Santa Clara en février 2022 pour « désordre public », « outrage » et « attentat » contre un fonctionnaire. D'après les informations dont dispose Amnesty International, Donaida n'aurait jamais dû être accusée de ces infractions.

Les charges d'« outrage » et de « désordre public » sont utilisées fréquemment à Cuba pour limiter le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Donaida et son époux, Loreto Hernández García, ont été jugés avec 14 autres manifestant·e·s au cours d'un procès inique, selon toute vraisemblance.

Donaida est un exemple de courage et de persévérance dans la résistance contre la répression à Cuba. Elle a fait preuve de son engagement au cours de nombreuses marches pacifiques et manifestations. D'après sa famille, elle a été journaliste indépendante avant de fonder l'agence de presse Laurel Express, à travers laquelle elle a donné une visibilité aux injustices que subit sa communauté de la ville de Placetas, ainsi qu'aux défis que cette communauté doit relever. Son militantisme aborde de multiples sphères, car elle a été membre du front de résistance d'Orlando Zapata Tamayo et de la coalition centrale d'opposition. L'héritage de Donaida Pérez Paseiro dépasse les frontières et est une profonde source d'inspiration pour les personnes qui voudraient voir Cuba libérée de la répression.

Guerline M. Jozef, Haïti

Guerline M. Jozef est la fondatrice et la directrice exécutive de Haitian Bridge Alliance, la seule organisation dirigée par des femmes noires et haïtiennes à apporter des services aux personnes migrantes des deux côtés de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Nommée comme l'une des personnes les plus influentes sur les questions raciales en 2021 par Politico, elle est également cofondatrice du Black Immigrants Bail Fund et du Cameroon Advocacy Network.

Haitian Bridge Alliance (HBA), également connue comme « le Pont », est une organisation communautaire locale qui plaide pour des politiques migratoires justes et humaines. Elle propose également aux personnes migrantes et immigrées des services humanitaires, juridiques et sociaux, avec une attention toute particulière portée aux personnes migrantes noires, à la communauté haïtienne, aux femmes et aux filles, aux personnes LGBTQIA+ et aux victimes de torture et d'autres atteintes aux droits humains. HBA cherche également à mettre en lumière les problèmes spécifiques aux personnes migrantes noires et à favoriser la solidarité et l'action collective pour obtenir des changements politiques. Anpil men, chay pa lou ! l'union fait la force !

Miriam Miranda, Honduras

Dirigeante afro-autochtone garifuna, la Hondurienne Miriam Miranda, se démarque par son courage en tant que défenseuse des droits humains et de l'environnement. Comme coordonnatrice de l'Organisation fraternelle noire du Honduras (OFRANEH), elle a mené à bien un travail précieux sur la protection et la

défense des droits du peuple garifuna au Honduras. Son travail sans relâche, sa lucidité et son engagement lui ont valu d'obtenir la reconnaissance de prix prestigieux, comme celui de la fondation Friedrich Ebert, ainsi que les prix Carlos Escaleras et Oscar Romero.

Le combat de Miriam est profondément enraciné dans le territoire garifuna du Honduras et se manifeste à travers l'histoire de l'OFRANEH, organisation avec laquelle ce peuple construit sa dignité et son avenir. La terre et la mer, éléments fondamentaux de son identité, déterminent une lutte essentielle pour préserver les biens naturels de son territoire.

Miriam est une penseuse et une dirigeante très respectée au sein du mouvement social. Elle a une capacité incroyable à dévorer les livres et à mobiliser des énergies de toutes parts pour défendre son peuple. Elle est une de ces personnes qui rendent la vie possible, dont les paroles sont toujours tournées vers l'avant et qui trouvent leur force dans les racines profondes de leur origine, où est né leur avenir fait de liberté. En tant que fille de Barauda [2] (représentante de la force féminine garifuna, Barauda est un personnage historique qui a poussé le héros garifuna Sathuye à poursuivre le combat pour la libération de son peuple), Miriam a tourné son regard critique vers l'origine de tous les maux : la civilisation déprédatrice du consumérisme.

Son travail insatiable et son courage sont une source d'inspiration qui pousse les autres à poursuivre le combat. Sa contribution et son leadership ont déjà laissé une empreinte indélébile dans l'histoire du Honduras et dans les luttes pour la défense du territoire de par le monde.

Shackelia Jackson, Jamaïque

En 2014, l'exécution extrajudiciaire du frère de Shackelia Jackson, Nakiea Jackson, a fait basculer sa vie dans le militantisme. Progressivement depuis, elle guérit, évolue, apprend et réunit les outils nécessaires pour concilier ses réalités qui s'opposent. Se consacrant à l'étude des sciences politiques et à la communication, Shackelia est mère d'un enfant empathique, qui rêve avec innocence d'explorer et expérimenter le monde. Malgré les obstacles et les contretemps, Shackelia continue de se consacrer à la lutte en général : elle soutient les causes qui freinent l'institutionnalisation et la normalisation de pratiques qui enfreignent les droits humains et qui érodent le caractère sacré de la vie.

À travers les efforts de son organisation basée en Jamaïque, elle a collecté des fonds pour soutenir des initiatives de rescolarisation et de programmes éducatifs, reconnaissant qu'il est essentiel de donner à la nouvelle génération les capacités d'agir. Le travail de Shackelia a largement dépassé sa communauté locale. Elle est devenue une force mondiale, prêtant sa voix et son expérience à des plateformes internationales. Lorsqu'elle est intervenue en tant qu'oratrice principale à un événement d'Amnesty International à Londres, elle a captivé le public par ses paroles puissantes, l'incitant à se lever et à passer à l'action. En 2017, Shackelia a également participé à des tables rondes lors d'événements d'Amnesty International au Brésil [3] et aux États-Unis [4], se faisant l'écho des personnes opprimées et exigeant que les responsabilités soient établies. Au cours de son voyage, Shackelia s'est aperçue que le changement commence par chaque personne. Elle a encouragé les autres à s'unir à elle en écrivant pour les droits et en utilisant leurs mots comme des armes contre l'injustice. « Écrivons jusqu'à ce qu'on nous écoute, écrivons jusqu'à ce que justice soit rendue, » a-t-elle déclaré.

Ivana C. Fred Millán, Porto Rico

Éminente militante noire et transgenre, Ivana Fred est aussi une écrivaine et une leader à Porto Rico. Elle a consacré sa vie à se battre pour les droits humains des personnes transgenres et pour leur égalité avec les autres dans son pays. Sa passion pour la justice a fait d'elle une figure influente et une voix puissante dans la société portoricaine.

Dès ses premiers pas dans le militantisme, en 1999, Ivana a fait partie de projets pionniers destinés aux personnes trans et a utilisé sa voix et sa plume pour se faire l'écho des récits et des besoins de la population trans.

Comme elle le dit elle-même : « La vie m'a placée à un endroit où j'ai pu m'épanouir en tant que leader. Le projet Ponte el sombrero [« Mets ton chapeau »] m'a fourni les outils nécessaires pour pouvoir éduquer les populations victimes de discrimination, socialement défavorisées, et leur donner du pouvoir. J'ai alors compris qu'exister, c'est résister. »

Ivana a également laissé son empreinte dans les médias. Elle a écrit des articles pour le journal Metro et a participé à des documentaires et des films acclamés par la critique, comme « Mala Mala » et « Las Muchachas ». Sa présence et son point de vue ont aidé à renforcer la visibilité et la compréhension de l'expérience des personnes transgenres à Porto Rico.

À l'heure actuelle, Ivana Fred est l'une des directrices de l'organisation Trans Goofy Games, au sein de laquelle elle continue de diriger et de soutenir des initiatives qui favorisent l'inclusion et le renforcement du pouvoir des personnes transgenres. Faisant preuve d'un engagement indéfectible, Ivana est toujours restée une leader visible et une militante fidèle. Depuis ses débuts dans le militantisme jusqu'à aujourd'hui, sa voix n'a cessé de s'élever dans la quête de dignité et de respect pour toutes les personnes transgenres.

Avec son courage et sa détermination, Ivana a démontré qu'exister, c'est résister. Elle a ouvert la voie vers un avenir plus inclusif et respectueux, à Porto Rico et ailleurs. Son héritage en tant que leader visible et son militantisme infatigable inspirent tout le monde à poursuivre le combat en faveur d'un monde où tous et toutes puissent vivre dans l'égalité et la dignité.

Elena Lorac, République dominicaine

Elena Lorac est une militante et défenseure des droits humains réputée en République dominicaine, en particulier pour les personnes dominicaines d'ascendance haïtienne. En tant que coordonnatrice nationale du mouvement Reconoci.do, elle a dirigé la lutte en faveur du droit à la nationalité et à la pleine intégration de cette population dans la société dominicaine.

Au cours de ses 12 ans d'expérience, Elena a travaillé au renforcement du pouvoir des responsables communautaires et à l'autonomisation des femmes noires dans les bateyes du pays. Par ailleurs, elle apporte son soutien aux personnes migrantes haïtiennes et vénézuéliennes ainsi qu'aux personnes réfugiées, se démarquant par son approche communautaire.

Elena jouit également d'une reconnaissance nationale et internationale en tant que conférencière. Elle aborde des thèmes tels que la nationalité, la discrimination et le racisme, produisant ainsi une prise de conscience au sujet des politiques qui nuisent aux personnes dominicaines d'ascendance haïtienne en République dominicaine. Ses efforts inlassables ont joué un rôle crucial pour promouvoir les droits humains et parvenir à l'intégration réelle de cette population dans la société dominicaine.

Aracelis Sánchez, Venezuela

Défenseure des droits humains et fondatrice de l'organisation des familles de victimes d'atteintes aux droits humains (Orfavideh), Aracelis Sánchez favorise la solidarité et exige que justice soit rendue, avec plus de 200 mères de victimes d'exécutions extrajudiciaires au Venezuela.

Depuis la perte de son fils, Darwilson Sequera, il y a plus de 10 ans, Aracelis se bat pour enquêter sur les cas de violations des droits humains commises par les forces de sécurité de l'État vénézuélien. Orfavideh offre des ateliers de formation en droits humains aux mères, leur fournissant des outils pour exiger des garanties et utiliser les mécanismes judiciaires au Venezuela.

Aracelis souligne que lorsque les victimes trouvent les moyens d'agir et font pression sur les procureurs, des enquêtes sont ouvertes. Elle estime qu'il est essentiel de mettre un soutien à disposition et d'octroyer des moyens d'agir pour transformer la douleur en actions positives et obtenir que justice soit rendue pour les victimes et leurs familles.

Cristhian Manuel JIMÉNEZ, chargé de campagne d'Amnesty International pour les Caraïbes.

Notes

[1] <https://ilexaccionjuridica.org/>

[2] <https://jenchibi.artstation.com/projects/L3brNK>

[3] https://www.youtube.com/watch?v=4u1u1_x5heM

[4] <https://amnestyusa.medium.com/us-collaboration-with-sisters-seeking-justice-for-police-killings-in-jamaica-1749da9509d5>

60 ans d'actions violentes : faut-il pour autant dissoudre la FNSEA ?

Depuis les années 1960, le syndicat agricole FNSEA multiplie les destructions de biens publics, blocages, opérations coups de poing, menaces contre des militants écologistes et des élus. Chronologie de 60 ans d'actions violentes.



« Le citoyen que je suis se félicite qu'on ait mis un coup d'arrêt aux violences et exactions commises auprès des biens et des personnes. » C'est ainsi qu'a réagi Arnaud Rousseau, le nouveau président de la FNSEA, premier syndicat agricole, au lendemain de la présentation en Conseil des ministres du décret de dissolution des Soulèvements de la Terre, le 21 juin. Une semaine plus tôt, le président de la FNSEA avait appelé le gouvernement à dissoudre les Soulèvements de la Terre, disant que « les agriculteurs sont toujours restés dans le cadre républicain ».

En mars dernier, c'est sa prédécesseuse Christiane Lambert, qui condamnait « les violences inouïes » à Sainte-Soline. La violence est pourtant caractéristique de nombreuses actions de la FNSEA ces soixante dernières années. *Basta !* dresse ici une chronologie documentée de ces actions, qui pourra être complétée dans les semaines à venir.

2 février 1982 : Une ministre séquestrée par la FNSEA

23 août 1990 : Des moutons brûlés vifs lors d'une manifestation de la FNSEA

8 février 1999 : Des militants de la FNSEA dévastent le bureau de la ministre de l'Environnement

5 novembre 2004 : Destruction du mobilier de l'hôtel des impôts de Morlaix, un policier grièvement blessé

19 septembre 2013 : Mise à sac de la maison du parc naturel régional du Morvan « sous le regard placide des gendarmes »

21 novembre 2013 : Blocus de Paris causant deux accidents et un mort. Pas de suites judiciaires

19 septembre 2014 : Le centre des impôts et le bâtiment de la Mutualité sociale agricole incendiés à Morlaix

5 novembre 2014 : Des ragondins maltraités et tués à Nantes

5 novembre 2014 : Des inspecteurs du travail menacés à Châlons-en-Champagne

5 novembre 2014 : 70 000 euros de dégâts à Valence

2 juillet 2015 : Saccages lors de la « nuit de l'élevage en détresse »

14 août 2015 : 600 000 euros de dégâts à Caen, menace de mort envers une policière

5 août 2015 : La FNSEA mure un bâtiment public à Grenoble

14 décembre 2015 : Le Conseil d'État est pris pour cible par la FNSEA

22 septembre 2017 : 300 agriculteurs de la FNSEA bloquent les Champs-Élysées

Février 2018 : Vinci chiffre les dégâts à sept millions d'euros

5 mai 2018 : Des condamnations pour « entrave à la liberté d'expression et de réunion » en Ariège

17 février 2023 : Les locaux de l'association France nature environnement pris pour cible

21 février 2023 : 120 000 euros de dégâts dans les Landes

21 février 2023 : Un agriculteur fonce sur des gendarmes mobiles en marge d'une manifestation FNSEA à Nîmes

22 mars 2023 : Un maire menacé, la maison d'un militant écologiste prise pour cible à La Rochelle

12 avril 2023 : Une permanence parlementaire ciblée pour la troisième fois en six mois par la FNSEA

1961-1974 : « 2000 agriculteurs qui cassent tout, c'est plus payant que 10 000 manifestants qui défilent dans le calme »

Cette phrase est prononcée par le syndicaliste agricole Alexis Gourvenec en 1974. Elle fait directement référence à la prise d'assaut en 1961 de la sous-préfecture de Morlaix par des agriculteurs membres des FDSEA de Bretagne, qui la mettent à sac. Alexis Gourvenec souligne alors l'efficacité de l'« *action directe* » par rapport à celle de la « *négociation menée pendant des mois* ».

Dans les années 1970, un chercheur avait recensé 133 manifestations violentes de la FNSEA de 1962 à 1971. Parmi ces actions, la presse locale rapportait celle d'« *un commando fortement organisé* » qui, le 2 octobre 1967 à Quimper « *défonce la porte d'entrée du local d'un député* ». « *Les manifestants mettent le feu au mobilier de la maison d'un gardien de la préfecture* » et « *deux motos de la gendarmerie mobile sont incendiées* ». Au terme de ces affrontements, 179 blessés sont dénombrés parmi les forces de l'ordre et 80 blessés côté manifestants. Autre action frappante : le 17 juillet 1974, des agriculteurs « *armés de barres de fer* » forcent les grilles d'un abattoir de Vannes et pénètrent à l'intérieur du bâtiment. Ils brûlent les carcasses, puis vont briser les fenêtres et vitres de la préfecture.

2 février 1982 : une ministre séquestrée par la FNSEA avant d'être évacuée par hélicoptère

En février 1982, Édith Cresson, alors ministre de l'Agriculture, visite une ferme dans le Calvados. Mais au terme de « *deux heures d'échanges impossibles* », rapporte *Le Monde*, « *quelques centaines d'agriculteurs semblaient surtout décidés à la "retenir" le plus longtemps possible* ». Des manifestants barrent la route. « *Malgré les appels au calme du responsable syndical, madame Cresson [doit] battre en retraite vers la ferme avant d'être évacuée par hélicoptère* », précise le quotidien. « *Sous la protection de gendarmes mobiles, M^{me} Cresson [doit] courir à travers un pré vers la zone d'atterrissage préservée par les forces de l'ordre.* »

23 août 1990 : un camion de moutons brûlés vifs lors d'une manifestation de la FNSEA

En août 1990, le ministre de l'Agriculture Henri Nallet annonce que des mesures de soutien vont être adoptées pour les éleveurs face à la chute des cours des viandes ovines et bovines. Le 23 août, en réponse à ces promesses jugées trop vagues, des incidents éclatent entre agriculteurs et forces de l'ordre. À Thouars (Deux-Sèvres), plus de 200 moutons sont brûlés vifs dans un camion. Une semaine plus tard, le ministre présente un ensemble d'aides concrètes, d'un montant global de 1,19 milliard de francs.

8 février 1999 : des militants de la FNSEA dévastent le bureau de la ministre de l'Environnement

Le 8 février 1999, en réaction à la réforme de la Politique agricole commune qu'ils désapprouvent, 150 à 200 agriculteurs de la FNSEA envahissent le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et dévastent le bureau de la ministre de l'époque, Dominique Voynet. De la boue et des petits pois sont répandus dans toute la pièce. De la farine est lancée sur des collaborateurs du ministère. De nombreux documents sont emportés. La vidéo du JT de France 2 montre l'étendue du saccage : <http://www.ina.fr/video/CAB99006575>.

Des dégradations de matériel public et violences physiques sur personnes représentantes de l'État – un fonctionnaire en sortira avec six jours d'arrêt de travail – sont constatées, mais la justice se montre clémentine. Deux ans plus tard, elle prononce des peines symboliques à l'égard de quatre des cinq agriculteurs poursuivis – l'un d'eux a été relaxé – qui sont condamnés à 1 500 euros d'amende.

« *Comment se fait-il qu'on n'ait pas dissout la FNSEA lorsqu'elle a détruit et saccagé le ministère de l'Écologie ?* » interroge José Bové, ancien porte-parole de la Confédération paysanne dans un récent entretien à *Mediapart*. « *Jamais je ne demanderais la dissolution d'une organisation syndicale, mais il faut remettre les choses à l'endroit. La FNSEA cherche à empêcher toute contestation de son modèle, en faisant peur à tous ceux qui s'y opposent, en demandant la dissolution des mouvements.* »

5 novembre 2004 : Destruction du mobilier de l'hôtel des impôts de Morlaix, un policier grièvement blessé. Non-lieu.

En 2004, année de crise aiguë du chou-fleur, l'hôtel des impôts de la ville de Morlaix subit le courroux des producteurs de légumes de la FNSEA. Après avoir forcé l'entrée du bâtiment, certains détruisent mobilier et ordinateurs, causant plus de 60 000 euros de dégâts. Un policier est grièvement blessé à la tête par un jet de pavé. Le tribunal prononce un non-lieu. Justification : « *En l'absence d'éléments de preuve au moment des faits, il n'a pas été possible d'identifier leurs auteurs* », affirme le procureur de la République de Morlaix. Ce dernier regrette la loi de « *l'omerta* » qui sévit dans les milieux agricoles.

19 septembre 2013 : Mise à sac de la maison du parc naturel régional du Morvan « sous le regard placide des gendarmes »

Il y a dix ans, en septembre 2013, dans le cadre d'une manifestation de la FNSEA et des Jeunes agriculteurs (JA), la maison du parc naturel régional à Saint-Brisson (Nièvre) est mise à sac. Rambardes de bois renversées, panneaux d'information arrachés, arboretum dévasté par des bottes de foin projetées, murs et portes souillées de purin... listent les responsables du parc du Morvan. « *Le tout sous le regard placide des gendarmes* » relate le *Journal de l'environnement*.

21 novembre 2013 : Blocus de Paris causant deux accidents et un mort. Pas de suites judiciaires.

En novembre 2013, alors que des agriculteurs franciliens bloquent des axes routiers, la manifestation est marquée par deux accidents de la route dont un mortel. Un pompier de 28 ans décède lors d'un accident survenu à l'un des barrages d'agriculteurs dans le Val-d'Oise. Un second accident entre un tracteur et un car de CRS fait six blessés légers dans l'Essonne.

La FNSEA rappelle alors qu'elle n'appelait pas à cette mobilisation, voulue par la seule branche francilienne du syndicat. Aucune poursuite n'est menée contre la FDSEA Île-de-France qui organisait la manifestation. Cette dernière estime que la responsabilité de l'accident incombe au gouvernement qui n'avait pas mobilisé suffisamment de forces de l'ordre.

19 septembre 2014 : le centre des impôts et le bâtiment de la Mutualité sociale agricole sont incendiés à Morlaix

Dans la nuit du 19 au 20 septembre 2014, une centaine de légumiers incendient successivement deux bâtiments publics, le centre des impôts et la mutualité sociale agricole de Morlaix, pour protester contre les contraintes fiscales et administratives qui pèsent sur eux. Selon le maire PS de la ville, les manifestants ont d'abord « *tout saccagé à l'intérieur* », avant de mettre le feu à la MSA, à l'aide de palettes et de pneus. Leur virée se poursuit ensuite devant le centre des impôts de la ville, où ils cassent portes et fenêtres avant d'incendier le bâtiment, comme en témoigne cette vidéo du *Telegramme* : <https://www.dailymotion.com/video/x26914t>.

Les pompiers se voient empêcher l'accès à l'incendie par les manifestants. « *Je tire un coup de chapeau à ceux qui ont osé faire ce qu'ils ont fait* », se félicite alors le responsable départemental du syndicat.

« *Faudra-t-il croire qu'il serait moins risqué d'incendier un centre des impôts ou les bâtiments de la Sécu agricole que de démonter symboliquement une usine à 1 000 vaches ?* » interroge à l'époque dans *basta !* Léon Maillé, ancien berger et pilier de la lutte du Larzac. « *Il est vrai que la FNSEA ne remet jamais en cause le système agrobusiness, alors l'État peut bien lui tolérer quelques accès de colère... Par contre, la Confédération paysanne, parce qu'elle combat la dérive industrielle de l'agriculture, est considérée comme terroriste des champs* », disait-il aussi.

Six militants de la Confédération paysanne, poursuivis pour les actions syndicales menées en septembre 2013 et mai 2014 contre la ferme usine des 1000 vaches à Drucat (Somme), ont été condamnés au civil en 2018 à verser solidairement 120 000 euros de dédommagements aux propriétaires de l'exploitation. Trois agriculteurs et un « *Bonnet rouge* » qui avaient participé à l'incendie du centre des impôts de Morlaix ont eux été condamnés à verser solidairement 336 000 euros à l'État. Ils ont aussi été condamnés à des peines de prison avec sursis.

5 novembre 2014 : des ragondins maltraités et tués à Nantes

Fin 2014, à l'appel de la FDSEA et des JA de Nantes, quelque 300 personnes se réunissent à Nantes pour dénoncer la « *pression sur les prix* ». Des dizaines de ragondins vivants, amenés dans des cages, sont libérés devant la préfecture. Certains sont jetés par-dessus les grilles du bâtiment, d'autres sont aspergés de peinture

rouge. Des ragondins morts et un sanglier sont jetés sur un tas de fumier. « *Les ragondins, c'est comme Ségolène (Royal, alors ministre de l'Écologie, nldr), c'est des nuisibles* », dit un agriculteur à la presse.

La Fondation Brigitte Bardot et l'association L214 dénoncent des « actes de cruauté » et portent plainte contre la FDSEA. Xavier Beulin, alors président de la FNSEA dit auprès de l'AFP qu' « *il ne cautionne pas ce type de dérapage* ».

5 novembre 2014 : Des inspecteurs du travail sont menacés à Châlons-en-Champagne

Ce jour-là, des agriculteurs murent symboliquement plusieurs bâtiments publics, dont les locaux des inspecteurs du travail (la DIRECCTE) à Châlons-en-Champagne (Marne). Devant la préfecture, un véhicule privé hors d'usage sur lequel le logo de la DIRECCTE a été apposé est incendié par les manifestants.

Quelques jours auparavant, le 24 octobre, la FDSEA avait publié un article intitulé « *Contrôleurs, vous êtes prévenus* » dans le journal de *la Marne Agricole*, dans lequel elle appelait à faire obstacle aux contrôles en menaçant de neutraliser les véhicules des agents. L'article était accompagné d'une photo d'un véhicule de la DIRECCTE, sans ses roues, sur des cales. À la suite de cette action, les représentants CGT des inspecteurs du travail ont demandé « *une condamnation immédiate de l'appel à la violence de la part de la FDSEA à l'encontre des agents de l'Inspection du travail* », ce qu'a fait le ministre du Travail François Rebsamen.

5 novembre 2014 : 70 000 euros de dégâts dans le centre-ville de Valence

Un millier d'agriculteurs et 250 tracteurs se retrouvent dans les rues de Valence avec pour message : « *Consommons français* » et « *Laissez-nous travailler* ». Sur leur passage, ils brûlent ballots de paille et ceps de vigne, puis déversent ail, pommes de terre et fumier devant la préfecture et la direction des territoires. Du mobilier urbain est dégradé. Les dégâts sont évalués par le maire à 70 000 euros.

2 juillet 2015 : Saccages en série lors de la « nuit de l'élevage en détresse »

L'année suivante, une manifestation, soutenue par la FNSEA, conduit à d'importantes violences dans plusieurs villes de l'ouest. À Quimper, des manifestants forcent le rideau de fer d'un supermarché Lidl, « *saccagent* » les terminaux de paiement selon la préfecture du Finistère, et incendient du charbon de bois dont la suie « *rend tous les produits impropres à la consommation* ». Une voiture de police est renversée.

À Rennes, des bennes sont déversées devant la préfecture. Il n'y a pas eu d'interpellations, selon *France Bleu Breizh Izel*.

France Bleu Breizh Izel

Les agriculteurs quittent le centre ville de #Quimper Tensions et lacrymo #NuitdelaDetresse



11:45 PM · 2 juil. 2015

14 août 2015 : 600 000 euros de dégâts à Caen, menace de mort envers une policière

À l'initiative de la FNSEA du Calvados, la manifestation du 14 août 2015, avec son habituel cortège de tracteurs et d'engins agricoles, se traduit par une avalanche de déchets. 307 tonnes de détritiques (fumier, lisier, pneus) sont ramassées par les employés de la ville de Caen. Le bâtiment de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM, qui abrite l'administration de l'agriculture) est copieusement aspergé de lisier.

À la clé, d'importants dégâts à l'intérieur, en particulier dans les circuits informatiques. La facture de 600 000 euros amène le préfet du Calvados à déposer plainte. Dix agriculteurs du Calvados et de la Manche, dont le président et le secrétaire de la FNSEA du Calvados (qui ont démissionné de leur mandat à la suite de ces actions), sont poursuivis pour dégradation volontaire en réunion et jugés le 31 mai 2016 par le tribunal correctionnel de Caen. Le 10 novembre 2022, le tribunal de Caen a condamné cinq agriculteurs, membres de la FNSEA du Calvados, à payer solidairement 31 500 euros de dommages et intérêts. Sur le volet pénal, la Cour d'appel de Caen a condamné, en septembre 2017, trois agriculteurs à des peines de trois mois avec sursis pour complicité de dégradation. Deux ont vu leur peine de six mois avec sursis confirmée, notamment pour menace de mort envers une policière.

D'autres manifestations agricoles ont eu lieu cet été-là à Caen. Le parquet dénombre 32 plaintes et recense 1,4 million d'euros de préjudice selon des évaluations des plaignants. Ce chiffre couvre des dégradations, des opérations de nettoyage et des pertes d'activité.

5 août 2015 : La FNSEA mure un bâtiment public à Grenoble

Quelques dizaines d'agriculteurs, dont le président de la FNSEA, manifestent à Grenoble. Ils incendient la boîte aux lettres de la Direction départementale des territoires et de la mer et construisent un mur en parpaings pour empêcher l'accès à l'institution. Aucune interpellation n'a eu lieu.

14 décembre 2015 : Le Conseil d'État est pris pour cible par la FNSEA

Alors que le Conseil d'État doit rendre un avis concernant les zones de non-traitement par pesticides, l'antenne régionale de la FNSEA dans le Grand bassin parisien manifeste devant son entrée. Entre 200 et 300 agriculteurs allument un feu et accrochent aux grilles du bâtiment public une bâche arborant le slogan « Conseil des juges - République des juges ». 68 personnes sont placées en garde à vue pour non-respect des sommations de dispersion.

22 septembre 2017 : 300 agriculteurs de la FNSEA bloquent les Champs-Élysées

Répondant à un appel de fédérations départementales de la FNSEA et arborant une bannière « *Macron tue* », les manifestants protestent contre la volonté du gouvernement d'interdire le glyphosate et contre l'importation autorisée de produits étrangers traités avec cet herbicide. Nicolas Hulot, ministre de l'Environnement, vient négocier avec eux. Le blocage des Champs-Élysées est finalement levé en milieu de matinée après qu'une délégation a été reçue une heure à l'Élysée par la conseillère agricole du président.

Février 2018 : Vinci chiffre les dégâts à sept millions d'euros

Mi-février 2018, des agriculteurs du Sud-Ouest ont manifesté pendant plusieurs jours contre les négociations commerciales menées avec les quatre pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) et la refonte de la carte des zones défavorisées qui risque de priver certains d'entre eux d'indemnités. Des manifestations ont aussi eu lieu dans toute la France. Particulièrement suivies dans l'ouest du pays, elles se sont traduites par de nombreux blocages routiers. La facture des dégâts est chiffrée à sept millions d'euros.

5 mai 2018 : Des condamnations pour « entrave à la liberté d'expression et de réunion » en Ariège

Le 5 mai 2018, à la Bastide-de-Sérou (Ariège), des représentants de plusieurs organisations agricoles dont la FNSEA du département organisent une contre-manifestation, à l'occasion d'une réunion rassemblant plusieurs associations écologistes locales. Le face-à-face est tendu, principalement au sujet de l'ours. Des insultes, intimidations et autres menaces sont proférées. Poursuivies pour « *entrave à la liberté d'expression et la liberté de réunion* », six personnes sont condamnées le 29 novembre 2022 à trois mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende chacun. La présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, est venue soutenir les prévenus lors du procès.

17 février 2023 : les locaux de l'association France nature environnement sont pris pour cible

En février dernier à Toulouse, des agriculteurs de la FDSEA 31 sont venus déverser des tonnes de fumier et de vieux pneus devant la Maison de l'environnement de Midi-Pyrénées. « *Le fait que les pouvoirs publics ont laissé faire nous paraît inadmissible sur le fond et sur la forme* » dénonce alors l'association FNE, comme en témoigne cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=tjdQKtJuz9o>.



Des faits similaires se sont déroulés devant la Maison de l'environnement de Midi-Pyrénées en février 2020. La plainte déposée alors contre ses responsables est restée sans suite à ce jour. Dans une lettre ouverte remise le 14 juin au ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, l'association FNE interroge : « *Qu'en est-il des agressions que subissent nos bénévoles et nos organisations, qui revendiquent des actions non violentes ? Pourquoi leurs agresseurs ne sont-ils pas arrêtés et condamnés ?* »

21 février 2023 : 120 000 euros de dégâts dans les Landes

Plus de 800 agriculteurs manifestent dans les rues de Mont-de-Marsan, contre une baisse redoutée des volumes de prélèvements d'eau autorisés. Plus de 300 tonnes de déchets (gravats, lisier, pneus, souches d'arbre, bidons, métal, parpaings, carrelages, débris de construction, tuiles...) sont déversées dans le centre-ville comme en témoignent les photos de Radio France :

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/manifestation-agricole-ce-n-est-pas-aux-habitants-de-payer-le-nettoyage-dit-le-maire-de-mont-de-marsan-6385029>.

La mairie de Mont-de-Marsan estime que le coût du nettoyage et du retraitement des déchets représente au moins 120 000 euros. Le responsable du syndicat agricole FDSEA 40 reconnaît : « *C'est allé trop loin, je fais le constat qu'on n'a pas maîtrisé totalement nos troupes, on a franchi les limites. Les gens en ont marre, il y a une colère, une angoisse et un sentiment d'abandon. Je ne cautionne pas les excès qui ont été commis, mais je les comprends et j'en connais la racine profonde.* »

21 février 2023 : Un agriculteur fonce sur des gendarmes mobiles en marge d'une manifestation FNSEA à Nîmes

La FNSEA et les Jeunes agriculteurs manifestent dans le centre-ville de Nîmes. L'accès à l'autoroute est bloqué, le trafic des bus paralysé, du lisier est déversé sur les principaux axes. De violents affrontements ont lieu.



Midi Libre Nîmes

Du lisier et des oignons déversés par les agriculteurs en colère bloquent actuellement l'accès à l'A9 à la sortie ouest de Nîmes.

Le média suivant comprend des contenus potentiellement sensibles.

2:29 PM · 21 févr. 2023 depuis Nîmes, France

Arrivés à la DDTM, les agriculteurs déversent des remorques de déchets devant les portails d'entrée. D'autres jettent des pommes pourries sur les façades du bâtiment. Les manifestants mettent le feu aux pneus. Deux personnes sont interpellées dont un agriculteur, qui aurait foncé sur les gendarmes mobiles avant que ceux-ci ne répliquent à l'aide de lacrymos. Deux gendarmes mobiles sont blessés.

22 mars 2023 : Un maire menacé, la maison d'un militant écologiste prise pour cible à La Rochelle

Entre 120 et 200 tracteurs de la FDSEA Charente-Maritime manifestent à La Rochelle contre l'interdiction des pesticides et pour les mégabassines. Ils déversent purin et pneus usagés devant la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), avant d'être reçus par le préfet.

Pneus et fumier sont aussi déversés devant la mairie de L'Houmeau, dont le maire souhaite racheter 44 hectares de terres agricoles pour les convertir en prairie ou en maraîchage biologique. « *Ce n'était qu'un premier avertissement. S'il faut séquestrer le maire dans sa mairie, nous le ferons* », menace à cette occasion Sébastien Brochet, président de la FDSEA pour le canton de La Rochelle. Le maire porte plainte à la suite de ces menaces. Une autre mairie, celle de Nieul-sur-Mer – dont le maire a réclamé un moratoire sur le pesticide prosulfocarbe – a droit au même traitement.

Les agriculteurs de la FNSEA 17 débarquent ensuite devant la maison du vice-président de Nature environnement 17, Patrick Picaud. Cette association mène des recours juridiques souvent gagnants contre les mégabassines. Les agriculteurs déversent des déchets (pneus, gravats, fumier, tuyaux...) dans le jardin, taguent le muret d'insultes homophobes et jettent des pierres sur la résidence. Sa femme est présente.

Le président de la FNSEA 17 « *ne cautionne pas* » ces agissements, mais dit « *comprendre les gars* ». Il rappelle que des agriculteurs ont eux aussi été victimes d'intrusion et que des dégradations ont été commises sur des réserves de substitution. « *Peut-être aussi que cette personne a bien cherché ce qui lui arrive* », dit-il auprès de France 3 Nouvelle Aquitaine.

Depuis 2015, l'association France nature environnement a recensé 52 cas d'agressions, d'atteintes aux biens ou de menaces contre ses membres — une bonne partie émanant du monde agricole productiviste. Nature environnement 17 interroge : « *Va-t-on parler d'agri-terrorisme ?* »

12 avril 2023 : Une permanence parlementaire ciblée pour la troisième fois en six mois par la FNSEA

La FDSEA et les Jeunes agriculteurs de Moselle déposent du fumier devant la permanence parlementaire de Charlotte Leduc, députée insoumise en Moselle. Sa devanture avait déjà été ciblée quelques jours plus tôt, ainsi qu'en décembre 2022. Cette action vise, selon les deux syndicats, à soutenir le projet de mégabassines à Sainte-Soline, objet d'affrontements le 25 mars dernier. Ils reprochent notamment à la députée son appui aux militant·es écologistes. Dans un communiqué, Charlotte Leduc dénonce les « *intimidations répétées* » et le « *harcèlement* », et annonce redéposer plainte.

Alors qu'un membre du bureau de la FNSEA est auditionné le 14 juin 2023 par la commission d'enquête parlementaire sur « *les groupuscules violents en manifestation* », la députée insoumise du Puy-de-Dôme, Marianne Maximi, l'interroge sur les modalités d'actions du syndicat. « *La FNSEA, de temps en temps, peut se retrouver débordée par des personnes que l'on ne peut pas contrôler et on s'efforce au maximum de pouvoir gérer nos manifestations avec le plus grand respect possible des biens d'autrui* », répond, laborieusement, le représentant du syndicat agricole.



Marianne Maximi

En commission d'enquête sur « *les groupuscules violents en manifestation* », la Macronie cherche à démontrer à tout prix que la violence est liée à la gauche et bien sûr à la France Insoumise. Pour cela, elle invite la FNSEA à témoigner des événements à Ste-Soline sauf que...



2:54 PM · 14 juin 2023

Faut-il dissoudre la FNSEA ? « Bien sûr que non, pas plus que les Soulèvements de la Terre »
C'est pour avoir commis des « *agissements violents à l'encontre des personnes ou des biens* » lors de diverses manifestations que les Soulèvements de la Terre sont dissous, selon le décret pris en conseil des ministres le 21 juin 2023. « *En vertu de cette jurisprudence administrative, faut-il aussi dissoudre la FNSEA ?* » interroge l'avocat spécialiste du droit de l'environnement Sébastien Mabile sur Twitter. Il répond : « *Bien sûr que non, pas plus que les Soulèvements de la Terre. La démocratie, c'est accepter les critiques, fussent-elles accompagnées de colère, et parfois d'actes violents.* »

Des élus et des organisations dénoncent aujourd'hui la différence de traitement et le deux poids deux mesures entre la réponse de l'État face aux dégradations matérielles et aux actions des membres des Soulèvements et celles de la FNSEA. C'est le cas de Marine Tondelier chez les Verts, de Chloé Ridet au Parti socialiste, de l'association Attac ou du philosophe Dominique Bourg. « *En défendant les Soulèvements de la terre, nous défendons la démocratie et les libertés publiques* », défend l'avocat Sébastien Mabile.

Photo de une : Dans une rue de Rennes, le 22 juin 2023/© basta !

28 juin 2023 par RÉDACTION DE BASTA !

<https://basta.media/chronologie-60-ans-d-actions-violentes-faut-il-pour-autant-dissoudre-la-FNSEA>

M. Biden sans rival sérieux pour les primaires démocrates

Requiem pour la gauche américaine

Même les quatre-vingt-onze chefs d'inculpation qui lui ont été signifiés ne semblent pas pouvoir empêcher M. Donald Trump d'être le candidat des républicains l'an prochain. Côté démocrate, le président sortant est le grand favori des primaires lui aussi. Mais où est donc passée la gauche qui, derrière M. Bernie Sanders, paraissait si puissante lors du dernier scrutin ?

Le 28 février 2020, M. Bernie Sanders, un socialiste, pouvait espérer devenir président des États-Unis. Le sénateur du Vermont était le favori de la course à l'investiture démocrate, disposait de ressources importantes et de militants motivés dans chacun des États. Face à lui, l'ancien vice-président Joseph Biden accumulait les contre-performances, ne suscitait aucun enthousiasme et était à court d'argent.

Vingt-quatre heures plus tard, le train de la radicalité progressiste avait déraillé en Caroline du Sud. En arrivant loin derrière M. Biden (48,4 %), M. Sanders (19,9 %) essuya un échec décisif, largement imputable au vote des électeurs noirs en faveur de son concurrent. Peu après, tous les autres candidats démocrates modérés et conservateurs se désistaient en faveur de l'actuel président.

L'an prochain, la première primaire démocrate se tiendra en Caroline du Sud plutôt qu'au New Hampshire, où nombre de favoris ont trébuché dans le passé. M. Biden, qui a réclamé ce changement, pourrait se dispenser d'un tel avantage vu que l'investiture de son parti lui est acquise. M. Sanders ne sera pas dans la course, les rares parlementaires rebelles qui l'ont soutenu en 2020 non plus. Tous ont appelé à voter d'emblée en faveur du président sortant. À gauche, l'espérance et l'enthousiasme qui ont marqué la dernière course à la Maison Blanche ont ainsi cédé la place à la résignation du « vote barrage ». Si une mobilisation record est encore au rendez-vous l'an prochain, ce ne sera plus pour quelque chose mais contre quelqu'un.

Dans un livre publié il y a seulement quelques mois, M. Sanders formule lui-même « *la question essentielle* » : « *Comment avons-nous pu soutenir un candidat infiniment plus conservateur que moi sans compromettre nos principes progressistes ou décevoir nos supporters ?* » De fait, son ouvrage, titré « *On a raison d'être en colère contre le capitalisme (1)* », fourmille de références au pouvoir persistant des lobbies dans le Parti démocrate, aux « *230 milliardaires [qui] ont contribué à la campagne de Biden, contre 133 à celle de Trump et 61 à celle de Pete Buttigieg [l'actuel ministre des transports]* » ou au rôle joué ces trente dernières années par les démocrates, architectes des traités de libre-échange et bons samaritains de Wall Street. M. Sanders précise même : « *Ils auraient dû en tirer la leçon, mais très peu de choses indiquent que ce soit le cas* ».

Coups tordus dans les médias

Selon lui, la faveur croissante de M. Trump dans les milieux populaires en découle. Auprès des Blancs, bien sûr, mais aussi des Latinos et des Noirs, « *en particulier chez les hommes* ». Inversement, « *les démocrates ont réalisé des gains importants dans les faubourgs prospères qui votaient autrefois républicain* ». Cette nouvelle sociologie électorale ne peut que perturber M. Sanders. Siégeant au Sénat avec les élus démocrates, il interpelle donc ce parti : « *Veut-il être aux côtés de la classe ouvrière et se battre pour que les choses changent, ou être dominé par les grosses entreprises et protéger les riches ?* » Sa réponse est sans équivoque : « *Dans la grande majorité des États où je me suis rendu, l'establishment démocrate n'était pas seulement satisfait du statu quo, mais farouchement déterminé à le préserver* ».

Toutefois, terrorisé à l'idée que M. Trump, « *un menteur pathologique qui cherche à nous diviser* », puisse revenir à la Maison Blanche, M. Sanders se sent obligé de multiplier les concessions au nom de l'unité. Au risque, en soutenant un président sortant impopulaire plus d'un an avant l'élection, d'être associé à ce statu quo qu'il pourfend.

En présidant la commission des affaires sociales du Sénat, il a pu en effet observer de près à quel point les engagements égalitaires pris par M. Biden pendant sa campagne ont été enterrés par le jeu des lobbies. Ont survécu un plan de développement des infrastructures de transport, un plafond des dépenses pharmaceutiques non remboursées aux personnes âgées, un impôt minimal de 15 % sur les bénéfices des multinationales spécialistes de l'évasion fiscale et, surtout, l'Inflation Reduction Act, un programme de transition énergétique (solaire, éolien) de 369 milliards de dollars sur dix ans. La nature protectionniste de certaines de ses dispositions a pour objectif politique de signaler aux ouvriers américains qu'au lieu de les houspiller, comme du temps des Clinton, pour qu'ils s'adaptent à la nouvelle économie de la connaissance,

l'État encourage enfin la création d'emplois industriels bien payés qui leur seront destinés. M. Trump en parlait, beaucoup, les démocrates le font, un peu.

Pas assez, tranche M. Sanders : « *Nous avons mis un sparadrap sur une blessure ouverte. La plupart des gens ne vont pas remarquer et encore moins se souvenir de ce que nous avons fait.* » Voilà qui ressemble à un constat d'échec de la gauche américaine, dorénavant reléguée au rôle de force d'appoint militante et de supplément d'âme du Parti démocrate, en particulier sur les réseaux sociaux. L'analyse du résultat décevant de M. Sanders en 2020 permet de comprendre cette impasse.

Assez logiquement, le sénateur du Vermont impute l'essentiel de son revers d'alors à l'hostilité des médias et de l'appareil démocrate. Mais un candidat ouvertement anticapitaliste doit-il attendre d'eux la moindre sympathie – ou même honnêteté – sitôt qu'il cesse d'être inoffensif ? Même si elle n'explique pas tout, la liste des coups tordus réservés à M. Sanders lors du dernier scrutin reste cependant confondante : le *Washington Post* prétendit que la Russie se démenait pour qu'il remporte les primaires parce qu'il serait certain ensuite de perdre contre M. Trump, chouchou présumé du Kremlin ; lorsque M. Sanders triompha dans un scrutin au Nevada, un chroniqueur de MSNBC assimila cette victoire à la « *chute de la France lors de l'été 1940* » ; une journaliste de CBS interpella la députée de gauche Alexandria Ocasio-Cortez : « *Comment une femme de couleur comme vous peut-elle soutenir un vieux mâle blanc et voir en lui l'avenir de votre parti ?* » ; le *Wall Street Journal* et NBC mijotèrent de concert un sondage révélant que les électeurs préféreraient nettement élire une lesbienne de moins de 40 ans plutôt que – suivez leur regard... – un candidat socialiste, récemment victime d'une crise cardiaque, et âgé de plus de 75 ans.

Si l'on ajoute à cela que M. Sanders, « *tel un apparatchik du parti avec sa datcha* », possédait trois maisons, ou que certains de ses militants avaient été accusés de harcèlement, le verdict s'imposait de lui-même : tous les démocrates devaient faire front commun pour le battre. L'opération fut bouclée en moins de trois jours : des candidats qui avaient levé des millions de dollars et obtenu des premiers résultats encourageants se désistèrent soudain au profit de M. Biden. M. Barack Obama leur aurait expliqué que leur avenir politique dépendrait de leur célérité à soutenir son ancien vice-président. M. Sanders résume : « *L'establishment a frappé.* » Quatre ans plus tôt, il s'était heurté à un tir de barrage comparable (2).

Pourtant, ni l'hostilité des médias, ni celle de l'appareil du Parti républicain n'ont empêché M. Trump de s'imposer aux siens. D'autres facteurs, liés à des choix stratégiques, ont donc joué. Ils continuent de handicaper la gauche américaine. Et d'expliquer qu'elle ne croit plus pouvoir l'emporter.

Selon M. Sanders, des dizaines de millions d'abstentionnistes, souvent jeunes, pauvres, ou issus des diverses minorités, avaient cessé de voter parce qu'ils jugent le système politique incapable de leur offrir les changements fondamentaux qu'ils attendent. Il y avait donc là pour un candidat de gauche un énorme réservoir de voix. Ce pari de la mobilisation « radicale » a été perdu en 2020. Presque octogénaire à l'époque, M. Sanders ne put qu'être réconforté par le vote des jeunes en sa faveur lors des primaires. Il dut cependant constater que leurs aînés s'étaient mobilisés en plus grand nombre – et contre lui.

Quant aux « minorités », les électeurs hispaniques appuyèrent M. Sanders, mais M. Biden l'emporta plus largement encore chez les Afro-Américains. En courtisant les militants de Black Lives Matter et en mettant en avant le thème de la justice raciale, les responsables de la campagne du sénateur du Vermont espéraient compenser les liens anciens que M. Biden avait noués avec nombre de parlementaires ou de maires noirs, souvent modérés. Mais ceux-ci s'activèrent une nouvelle fois en faveur de l'establishment démocrate, d'autant plus spontanément qu'ils en étaient partie prenante. Et ils disposaient d'un atout maître : l'appui de M. Obama, toujours immensément populaire dans la communauté noire, qui avait fait de M. Biden son vice-président pendant huit ans.

Dès le départ, le pari de la gauche reposait sur un paradoxe. Parce que cela rejoint ses convictions, que les réseaux sociaux (dont elle est exagérément friande) pourfendent le moindre doute à ce propos et qu'elle y voit un moyen de radicaliser l'électorat, elle ne cesse de présenter M. Trump et les républicains sous un jour apocalyptique : fasciste, raciste, putschiste, sexiste, homophobe, xénophobe, etc. Mais d'une telle vérité ne peut émerger qu'une priorité : mobiliser tous les adversaires de l'ancien président afin de le battre. Et, dans ce cas, mieux vaut d'emblée choisir le candidat le plus capable de l'emporter même si, loin d'être « en colère contre le capitalisme », il en est un partisan convaincu. Un démocrate modéré est en effet plus susceptible de réunir sur son nom, presque sans faire campagne, une coalition hétéroclite de femmes, de résidents des banlieues prospères (y compris républicains ou centristes), d'étudiants militants et d'électeurs noirs ou hispaniques. En somme, loin de provoquer une mobilisation radicale, l'escalade verbale peut entraîner une modération électorale.

Thèmes mouvementistes et identitaires

Un autre type de coalition possible privilégie une plate-forme sociale populiste visant à réunir les Américains au-delà de leurs origines, genres, orientations sexuelles. Mais un tel rassemblement, qui a la préférence de M. Sanders, ne surgit pas spontanément. Il réclame un travail politique de chaque instant. Redouter ou haïr M. Trump suffit pour voter démocrate. Choisir un candidat de gauche impose un engagement plus profond, surtout quand une fraction des militants n'accepte pas de s'en tenir à des sujets relativement fédérateurs comme l'augmentation du salaire minimum, la gratuité des soins ou la mise en cause du libre-échange. Dans le camp des éventuels héritiers de M. Sanders, la popularité croissante de thèmes mouvementistes et identitaires (police, trans-identité, immigration, armes à feu, etc.) complique la reconquête des électeurs séduits par les philippiques de M. Trump contre les élites. Ils sont, par exemple, d'autant moins susceptibles d'accepter de couper les vivres des forces de police que même des organisations afro-américaines comme la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) s'y déclarent très hostiles (3). Aléatoire dans les meilleures des circonstances, le vote commun des ruraux et des urbains, des sans-études et des diplômés, des sermonneurs progressistes et des réfractaires à leur bienveillance n'est donc pas pour demain.

Vers la fin des années 1960, la guerre du Vietnam avait servi de ciment au militantisme de gauche en réunissant la jeunesse radicale, une partie croissante de l'intelligentsia et le mouvement des droits civiques. Martin Luther King, qui fut le fer de lance de ce rassemblement, observa en effet, lors d'un grand meeting à New York en avril 1967, que l'engagement militaire en Indochine rendrait plus difficile la marche des États-Unis vers l'égalité sociale : « *Pendant que les programmes de lutte contre la pauvreté sont engagés avec prudence, contrôlés en permanence et soumis à l'exigence d'un succès immédiat, des milliards sont dépensés pour cette guerre irréfléchie. La sécurité que nous invoquons pour justifier nos aventures à l'étranger, nous allons la perdre dans nos cités qui se délitent. Les bombes du Vietnam explosent chez nous.* » Jugeant que les États-Unis ne sont ni coupables ni responsables de la guerre d'Ukraine, la majorité des progressistes américains récusent ce parallèle historique avec l'Indochine. Et dès lors qu'ils entérinent au moins tacitement l'actuelle augmentation des budgets du Pentagone, ils peinent sur ce terrain aussi à se distinguer de la classe politique.

L'absence d'une candidature de gauche l'an prochain a conduit M. Cornel West, un professeur de philosophie afro-américain très respecté, à présenter la sienne au nom du People's Party en assénant que ni les démocrates ni les républicains « *ne veulent dire la vérité sur Wall Street, l'Ukraine, la Big Tech* ». Il reprend ainsi à son compte le réquisitoire de M. Sanders contre la corruption politique aux États-Unis. Mais, cette fois, seulement pour témoigner que la gauche américaine remue encore.

Serge HALIMI (Monde diplomatique, septembre 2023)

(1) Bernie Sanders, *It's OK to Be Angry About Capitalism*, Crown, New York, 2023.

(2) Lire « Tir groupé contre Bernie Sanders », *Le Monde diplomatique*, décembre 2016.

(3) James Bickerton, « Oakland NAACP blames "Defund the Police" for rampant crime in city », *Newsweek*, 28 juillet 2023.

La betterave, la gauche, le peuple - et nous

Sur la question du sucre à Escaudœuvres

Le 12 janvier 2023, la coopérative sucrière Tereos est condamnée à une amende record d'un demi-million d'euros pour l'écocide de l'Escaut en 2020¹. Que ce soit au moment de la catastrophe, lors de l'audience en décembre 2022, ou du délibéré quelques semaines plus tard, on n'a vu ni le député local ni le maire exiger des comptes du deuxième groupe sucrier mondial devant une foule vengeresse. Non plus qu'on n'a entendu le « député reporter » François Ruffin, dans sa cuisine ou aux portes de l'usine, dénoncer les méfaits du sucre sur la santé et de Tereos sur la vie. On n'a pas vu le ministre de l'industrie Renaud Lescure taper du poing en sous-préfecture, ni Xavier Bertrand, président du Conseil régional, défiler dans les rues. Le président des Hauts-de-France préférant manifester à Paris le 7 février (2023), juché sur les tracteurs des betteraviers pour défendre l'épandage de néonicotinoïdes : « Il n'est pas question de faire les mêmes conneries sur l'agriculture que sur le nucléaire ! »

À l'inverse, aucun élu n'a manqué pour défendre l'usine à l'annonce de la fermeture de la sucrerie d'Escaudœuvres le 7 mars suivant. À entendre nos représentants du peuple, non seulement celle-ci ferait la prospérité des gens du Nord, mais elle participerait également d'un patrimoine digne d'être défendu – demandez à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), appelée à la rescousse de l'usine pendant les procès pour relancer le mythe de la betterave sucrière, impériale et napoléonienne. Seul Renart s'échine à briser le silence d'une région, de ses habitants, de ses élus, sur leurs méfaits.

Pollution historique, amende record. Le 9 avril 2020, un bassin de décantation de la sucrerie d'Escaudœuvres déverse 100 000 m³ d'eau contaminée dans l'Escaut. Le préfet n'ayant pas prévenu les autorités belges, la pollution a tout loisir de passer les écluses, descendre la rivière, et supprimer toute trace de vie sur plus de 70 km, poissons, batraciens, libellules. Les autorités belges et des associations françaises attendent un procès à Tereos. Trois ans plus tard, le 12 janvier 2023, le juge inflige neuf millions d'euros de dommages et intérêts pour restauration de la rivière, et une amende de 500 000 euros – laissant l'État français, lui aussi muet depuis le début, sauf de toute responsabilité pour sa négligence. L'avocat des betteraviers se réjouit que le montant soit « très inférieur aux demandes qui ont été faites². » C'est tout de même plus que la dernière grande catastrophe écologique survenue en France, le naufrage de l'Erika en 1999, qui avait valu à Total une amende de 375 000 euros, soit 424 000 euros d'aujourd'hui.

Les 123 salariés et les habitants d'Escaudœuvres s'apprêtaient à célébrer les 150 ans de leur sucrerie quand Tereos annonce sa fermeture le 7 mars, à peine deux mois après le délibéré. Ces élus qui n'avaient rien dit, et rien à dire, sur la catastrophe de Tereos, se précipitent pour dénoncer sa fermeture³. Parmi les trémolos, ceux du député Guy Bricout et du maire Thierry Bouteman : « Cambrai, terre agro-alimentaire depuis 150 ans : c'est notre passé, c'est notre présent, et nous croyons que c'est notre avenir. Nous demandons l'arrêt de tout processus qui conduirait à la fermeture de notre sucrerie à Escaudœuvres. Il faut être déconnecté, ou perdre confiance, pour prendre une telle décision. Je ne les crois pas déconnectés, je crois qu'ils ont perdu confiance. Pas nous. Pas les sucriers, pas les saisonniers, pas les intérimaires, pas les sous-traitants depuis 150 ans. Pas les élus, pas les habitants. »

En écho, le ministre délégué à l'industrie Renaud Lescure se déplace quelques jours plus tard pour déclarer que « l'industrie, c'est une arme anti-colère, l'industrie c'est une arme d'espoir. » Il annonce trois millions d'euros pour un « rebond industriel dans le Cambrésis ». Puis c'est au sénateur communiste Eric Bocquet de rappeler combien « la sucrerie, c'est l'ADN de la commune » (bonjour le diabète), une « véritable institution dans l'arrondissement de Cambrai », dont l'« histoire » et la « richesse » rendent sa fermeture « particulièrement violente »⁴.

Chacun sa partition, mais le premier arrivé devant l'usine pour donner le ton, c'est l'« insoumis » amiénois François Ruffin : la betterave à sucre serait selon notre « député reporter », comme il se présente, une « production industrielle qui appartient à notre patrimoine » national, un fruit de « l'intelligence humaine » inventé pendant le blocus continental entre 1806 et 1815, justifiant par là que « l'État intervienne dans

l'économie, construisent des filières dans la durée, et fasse que les vies, les usines, l'économie ne dépendent pas seulement des cours de bourse. »

Si les cours de bourse ne doivent pas décider de la fermeture d'une usine (dont le groupe Tereos empêche cette année des profits records : 6,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur 2022/2023, +29 % en un an), au nom de quoi doit-elle tourner ? Son utilité sociale ? Son histoire centenaire ?

Le « député-reporter » attaque son discours-reportage par la glorification de l'épopée scientifique du sucre. Nous, on commencerait plutôt par toutes ces maladies de l'agro-industrie, et du sucre en particulier, qui représentent désormais la première cause de mortalité dans le monde. Savez-vous, lecteur, qu'entre le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires et l'hypertension artérielle, la bouffe tue désormais plus que la faim ! Vu la progression actuelle du diabète (+ 4,5 % par an en

France par exemple), la revue scientifique *The Lancet* prédit 1,3 milliard de malades du sucre en 2050 dans le monde – presque 10 % de la population mondiale⁵ ! Du sucre, on en trouve partout, dans les sodas bien sûr, mais aussi dans les chips, les pizzas, le pain de mie, le pesto, et toutes les pâtées préparées. Le sucre, c'est la drogue de l'industrie alimentaire.

Accordons à Ruffin qu'avec une telle entrée en matière – « Vous êtes la première cause de mortalité dans le monde » –, l'accueil eut été réservé. Mieux vaut seriner combien la betterave, comme toute autre nuisance industrielle, est objet de fierté dans une région de labeur et pour un peuple courageux.

Ce que Ruffin rabâche depuis dix ans⁶. Ce qu'il est venu rabâcher sur les lieux mêmes d'une catastrophe historique qui élimina toute trace de vie sur 70 km, des poissons aux batraciens : « Les salariés me disent combien ils aiment leur travail, combien ils aiment le sucre. Je pense que cet amour du métier, quand on est prof, soignant ou dans l'industrie... faut pas croire que le travail ce soit seulement un salaire. C'est aussi un amour de son métier. Les gens me disent : 'Tereos, c'est notre famille, c'est notre maison, on y est bien, on est prêts à passer quatre noëls d'affilée sans voir nos enfants. Mon gamin il a quatre ans et je n'ai pas passé un seul Noël avec lui. On est prêts à faire 190 heures par mois pour faire le boulot'. »

Accordons encore que douze heures de turbin, que l'on soit salarié d'une sucrerie ou esclave d'un champ de canne à sucre, finissent en effet par créer des liens fraternels, mais ne peut-on jamais dans ce Nord funèbre tisser de liens fraternels ailleurs que dans les tranchées, au fond des mines, ou sur une ligne de production ? Sommes-nous à jamais enfermés dans un roman de Zola ou de Van der Meersch ?

Il en a fallu des mensonges, des récits grandioses et des mythes fondateurs, répétés de gauche à droite, par les patrons et parfois par les ouvriers, pour excuser les saloperies dont on se rend coupable ou consentir à son exploitation. Demandez aux combattants de la « Bataille du charbon », quand les mines nationalisées, gérées par un accord gaullo-communiste, restauraient le salaire à la tâche, augmentaient les cadences, les taux de silicose et de mortalité, en échange de congés payés⁷. Est-ce là votre « progrès » ?

Aujourd'hui, Ruffin et ses pareils, qui n'ont pas perdu leurs quatre derniers noëls dans la mélasse, entendent utiliser « l'histoire grandiose du sucre de betterave » afin de justifier le sauvetage de l'industrie betteravière. Mais c'est un mythe que l'invention du sucre de betterave par Benjamin Delessert, et la création d'une filière sucrière par un Plan d'investissements de Napoléon. Une mystification que Le Betteravier français propage à l'envi pour justifier l'œuvre supérieure de la corporation devant ses calomnieux écologistes⁸, que *Le Monde* répète pour magnifier le Génie technoscientifique⁹, ainsi que Fakir, le journal de François Ruffin, pour célébrer le volontarisme étatique¹⁰.

Reprenons donc depuis le début la véritable histoire du sucre de betterave, bien plus passionnante que la fausse.

Arnaque impériale chez les sucriers lillois Ou le mythe de la betterave napoléonienne

Suivant la version courante, le prix du sucre sur le continent aurait été multiplié par dix à la suite du blocus continental décrété en 1806 contre l'Angleterre par Napoléon. La canne à sucre, cultivée par des esclaves, arrivait jusqu'alors des Antilles, avant d'être raffinée en métropole. Il aurait fallu trouver d'urgence une solution à la pénurie. Sur les conseils du célèbre chimiste Jean-Antoine Chaptal, Napoléon signe le 25 mars 1811 un décret d'encouragement de la betterave à sucre : il réserve 32 000 hectares de culture à la betterave, dont 4 000 dans le nord de la France et en Wallonie (alors française), et promet un prix d'un million de francs à qui ramènerait le premier pain de sucre.

Vient ensuite la scène légendaire. Le 2 janvier 1812, Chaptal court chez l'empereur. Un industriel versé dans la science, Benjamin Delessert, aurait relevé le challenge dans son usine de Passy.

L'empereur et le chimiste se seraient hâtés pour admirer les pains de sucre et, dans son enthousiasme, Napoléon aurait décroché sa propre croix de la Légion d'honneur pour en décorer Delessert.

Moralité : dans l'adversité de la guerre et de la pénurie, l'œuvre conjuguée d'un chef d'État volontaire (Napoléon), d'un scientifique compétent (Chaptal) et d'un industriel ingénieux (Delessert), nous aurait offert le premier pain de sucre de betterave – et l'abondance à portée de main.

À peu près tout est faux. En rétablissant certains faits, en observant les autres d'un autre point de vue, on découvre en réalité une sombre affaire de vol industriel et de copinage au plus haut de l'État, suivie d'une lamentable défaite commerciale.

Premier mythe : l'urgence du blocus. Dans un article assez complet sur le sucre de betterave, l'historien Ludovic Laloux est formel : « Prévaut souvent l'idée que le blocus britannique instauré en 1806 aurait empêché de débarquer du sucre dans les ports français et, en réaction, donné l'idée à Napoléon d'encourager la production de sucre à partir de la betterave. Or, la première intervention de l'Empereur en ce sens date de 1811. En fait, dès 1791, la situation saccharifère s'avère plus complexe en Europe avec un effondrement des approvisionnements en sucre de canne¹¹. »

Pourquoi cet effondrement ?

Dans les remous de la Révolution française, les esclaves de Saint-Domingue s'insurgent fin août 1791 et obtiennent leur affranchissement. La main d'œuvre se rebiffe. Le prix du sucre explose. Il faut s'imaginer Saint-Domingue comme une île-usine, et même la première du monde. 500 000 esclaves produisent à la veille de l'insurrection 80 000 tonnes de canne à sucre par an (à titre de comparaison, 600 000 esclaves travaillent alors dans les colonies américaines)¹². Une « crise du sucre » éclate inmanquablement à Paris en janvier 1792. Les femmes attaquent les commerces, les hommes la police, puis on réclame du pain. Rien d'original. On peut recommencer la scène autant que vous voulez, avec du Nutella ou des paquets de cigarettes.

Mais le blocus ? En 1810, quatre ans après son instauration, dans une lettre à son frère Louis-Napoléon, l'empereur doit admettre l'efficacité de la contrebande : « C'est une erreur de croire que la France souffre de l'état actuel. Les denrées coloniales sont en si grande quantité qu'elle ne peut pas en manquer de longtemps, et le sirop de raisin et le miel suppléent partout au sucre.¹³ » Le blocus n'inquiète en rien l'empereur.

Deuxième mythe : l'invention du sucre de betterave. À partir des découvertes du chimiste Andreas Marggraf, son maître, le chimiste prussien Franz Achard, fils de huguenots du Dauphiné et membre de l'Académie royale des sciences, plante ses premières betteraves à sucre en 1796. Le roi Frédéric-Guillaume III lui accorde un terrain et des subsides pour une première raffinerie en 1801.

L'Allemagne est la plus avancée dans le sucre local. Son procédé inquiète le gouvernement anglais, producteur et importateur de sucre de canne, qui se lance dans une manœuvre de déstabilisation industrielle. Il tente de soudoyer Achard, contre 50 000 écus d'abord puis 200 000 ensuite, afin que ce dernier publie un article scientifique dénigrant ses propres recherches. L'honnête Achard refuse et il revient au chimiste anglais Humphry Davy d'expliquer combien la betterave sera à jamais impropre à la consommation.

La « désinformation » paraît fonctionner. En France, l'Académie des sciences sabote ses propres recherches sur la betterave, et Parmentier, le célèbre pharmacien picard qui fit le succès de la pomme de terre, milite encore en 1805 en faveur d'un sucre extrait du raisin.

Les précurseurs français du sucre de betterave ne sont pas à l'Académie, ni dans les salons impériaux, mais à Lille, à Douai et en Alsace. Leurs Sociétés d'agriculture connaissent depuis longtemps la betterave fourragère et suivent de près les progrès du raffinage de la betterave réalisés en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Le scientifique François Thierry expose ses recherches dans La Feuille de Lille en avril 1810, et récolte ses premiers pains de sucre à l'automne. Expérience concluante au point que le préfet du Nord envoie des échantillons au ministre de l'Intérieur Montalivet le 7 novembre, et cette lettre à M. Thierry : « Votre sucre a la couleur, le grain, le brillant, j'ose dire même la saveur de celui des colonies¹⁴. » Le ministre Montalivet envoie à son tour remerciements et gratification au Lillois.

Quelques jours plus tard, le 19 novembre, un pharmacien peu scrupuleux présente devant l'Académie des sciences de Paris deux pains de sucre sortis mystérieusement du laboratoire du chimiste Jean-Pierre Barruel, chercheur à l'École de médecine de Paris. L'affaire est bidon et Barruel confondu en « charlatanisme » par ses pairs¹⁵. Elle prouve cependant que les milieux scientifiques parisiens s'intéressent à la betterave sucrière. Au même moment, les commerçants lillois Crespel, Dellisse et Parsy améliorent les procédés d'Achard, d'abord en séparant le sucre de la mélasse grâce à une presse à vis, puis en utilisant le charbon animal (de l'os calciné) pour blanchir le sucre¹⁶. Ils remettent leur premier pain de sucre en décembre 1810 au maire de Lille, M. Brigode, puis installent leur sucrerie rue de l'Arc, dans le Vieux-Lille. En février 1811, un pharmacien lillois du nom de Drapiey parvient également à tirer deux pains de sucre de qualité.

Le 10 janvier, le ministre Montalivet vante auprès de l'empereur les progrès du sucre de betterave... dans les pays germaniques, sans mentionner les Lillois. Quand deux mois plus tard, Napoléon (aidé de Chaptal) publie son fameux décret à un million de francs, il sait qu'à Lille on fabrique des pains de sucre de qualité commercialisable.

Troisième mythe : l'empereur visionnaire.

Pour saisir l'entourloupe, il faut s'attarder sur la culture de la betterave. La betterave se plante fin mars. Une campagne de production suivant un décret signé le 25 du même mois n'a donc aucune chance de réussir. Il aurait fallu de surcroît disposer d'un stock de graines que la France ne possède pas : la betterave est bisannuelle, elle fleurit une année, et ne donne des graines que l'année suivante. Aussi, connaissant la nature assez peu aventureuse des paysans, il est compréhensible que ceux-ci s'abstiennent de cultiver en grande quantité, et du jour au lendemain, une espèce inconnue. Enfin, le peu de betteraves récoltées à l'automne 1811 s'entasse devant des raffineries inexistantes ou des raffineurs encore incompetents.

Bref, la planification de la betterave à sucre ressemble davantage à un caprice d'empereur qu'à une décision mûrement établie par un technocrate visionnaire. Dans son rapport du 30 décembre 1811, Montalivet doit masquer le fiasco. C'est alors que Napoléon se tourne vers Chaptal pour sa politique sucrière.

Quatrième mythe : l'épisode de l'intrépide Benjamin Delessert.

Jean-Antoine Chaptal est en 1811 un chimiste réputé, professeur à l'école Polytechnique, membre de l'Académie française, mais aussi l'ancien ministre de l'Intérieur de Napoléon de 1801 à 1804 – auteur de cette loi qui instaura le département, l'arrondissement, le canton, et la commune. Chaptal est enfin un industriel d'acide sulfurique, et le propriétaire depuis 1806 de terres et d'une raffinerie de betterave à sucre dans l'Indre-et-Loire. C'est en bref, au sens le plus actuel du mot un technocrate polyvalent. Tout à la fois scientifique, politique et entrepreneur, jouant successivement et simultanément de ces diverses compétences. Un autre historien résume la politique betteravière française : « Non seulement [Chaptal] est à l'origine de tous les décrets qui lui ont donné naissance mais encore il l'a pratiquée lui-même à Chanteloup, sur ses propres terres, dès 1806¹⁷. » Un banal conflit d'intérêts.

Chaptal a pour ami proche Benjamin Delessert, riche banquier issu d'une riche famille suisse et calviniste de banquiers, propriétaire d'une usine textile à Passy. Sa mère était amie avec Benjamin Franklin, et lui-même rencontra Adam Smith et James Watt pendant son voyage d'études en Écosse. Delessert fut maire du 3^e arrondissement de Paris en 1800 et avait déjà monté une raffinerie de sucre de canne en 1801 alors que son cousin Armand œuvrait lui-même dans le raffinage, à Nantes, avec Louis Say (future Béghin-Say, future Tereos). En 1801, Delessert avait aidé Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, à monter sa Société d'encouragement pour l'industrie nationale, puis avait été nommé Régent de la Banque de France en 1802. Voilà le C.V. de nos deux combinards quand l'empereur s'apprête à soutenir la production betteravière de son premier décret.

À la fin de l'année 1811, la raffinerie du Vieux-Lille a déjà produit 500 kilos de sucre, et elle en produira 10 000 l'année suivante. Ainsi... « Lorsqu'en 1812, Derosne [un chimiste proche de l'Empereur] et Chaptal arrivèrent à Lille avec mission d'y installer une sucrerie, leur surprise fut extrême en apprenant, dès leur arrivée, que le problème était résolu et que la petite fabrique de Crespel et Parsy fonctionnait depuis près de deux années. Ils s'en retournèrent à Paris, mais il ne paraît pas qu'ils aient averti Napoléon de ce qu'ils avaient vu, car les industriels lillois n'entendirent point parler de la récompense promise. Celle-ci fut décernée, la même année, à B. Delessert qui, occupé des mêmes recherches, obtint, mais deux ans plus tard, les mêmes résultats que Crespel et Parsy. [...] Il est bon de constater qu'au moment même où Delessert était supposé découvrir le moyen de tirer du sucre de la betterave en 1812, Crespel et Parsy livraient déjà régulièrement leurs produits, à raison de 10 000 kilogrammes par an, à la consommation », précise un Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'Industrie et des arts industriels de 1883¹⁸.

Quand Napoléon débarque chez Delessert, celui-ci vient d'extraire 74 kg de sucre à partir de cinq tonnes de betteraves, soit la quantité produite un an auparavant par les Lillois. Le duo Chaptal-Delessert semble bien avoir intrigué pour se réserver le million à investir dans le sucre. En 1812, Chaptal double ses terres de betterave, qui passent à cinquante hectares. Il y récolte vingt tonnes par hectare, emploie seize personnes, et prétend utiliser le procédé inventé par Delessert.

Delessert quant à lui ajoute le sucre de betterave à ses multiples affaires. Il fondera en 1818 la Caisse d'Épargne et – comme cette histoire est décidément riche de ricochets ! – notre populaire Livret A.

Cinquième et dernier mythe : le Plan qui créa la filière.

Le 15 janvier 1812, Napoléon signe un second décret qui cette fois réserve 100 000 hectares de terres à la betterave, offre 500 licences de raffinage, et crée quatre raffineries impériales. La France doit trouver 500 tonnes de graines qu'elle n'a pas, et les paysans sont d'autant plus réticents que la campagne précédente fut

désastreuse. Seuls 13 000 hectares sont plantés. La récolte atteint péniblement 1,5 tonne de sucre, 27 % de plus que l'année précédente.

L'impérial fiasco de Napoléon cesse là. La guerre l'appelle, il perd et abdique au printemps 1814. Les rois Bourbons installent leur Restauration. Fin du blocus. La politique betteravière française est enterrée. Les faillites se multiplient. Seul le Nord continue de planter de la betterave sucrière, et le Lillois Crespel, parti à Douai, demeure longtemps l'unique fabricant de sucre de betterave de France.

Il résiste tant et si bien au « lobby » du sucre colonial qu'un boulevard porte aujourd'hui son nom à Arras, où trône sa statue. Le mythe napoléonien est quant à lui bien plus répandu. On doit au patronat lillois, en 1854, un bronze de Napoléon premier du nom, aux pieds duquel sont gravés les décrets relatifs à la betterave, ainsi qu'une grosse betterave. La statue est restée jusqu'en 1976 au milieu de la Vieille Bourse, sur la Grand'Place de Lille, avant d'être remise dans la rotonde Napoléon du Palais des Beaux-Arts.

Si l'invention du sucre de betterave par Napoléon est devenue un mythe au XIXe siècle, il s'agit d'abord d'un mythe patronal.

On peine à le saisir, mais la « question des sucres » est pendant la première moitié du XIXe siècle un sujet politique des plus épineux. Le roi Louis-Philippe taxe le « sucre indigène » en 1838 et va jusqu'à menacer d'interdiction le commerce de betterave. La bataille est commerciale autant qu'idéologique.

Avec la canne à sucre, les armateurs, les ports et les propriétaires coloniaux défendent les rentes de leur vieille économie agraire/féodale, et donc la monarchie. Avec le « sucre indigène » extrait de la betterave, les industriels défendent une nouvelle économie plus dynamique, plus scientifique, plus moderne, et donc un système politique bourgeois. Contre les monarchistes, les rentiers, les esclavagistes, et les Anglais : la betterave !

Louis-Napoléon publie en 1842, depuis sa geôle picarde du fort du Ham, une Analyse de la question des sucres¹⁹. Faut-il favoriser le travail des esclaves ou celui des ouvriers français libres ? « Il est impossible d'arrêter la marche de la civilisation, répond le futur empereur, et de dire aux hommes de couleur qui vivent sous la domination française : "Vous ne serez jamais libres." » Vive la betterave.

Alors que la production française ne passe que de 4 000 tonnes de sucre en 1814 à 10 000 en 1830, elle décolle avec l'arrivée de Louis-Napoléon sur le trône. De 26 000 tonnes en 1841, elle passe à 92 000 tonnes en 1850, monte à 381 000 à la fin de l'empire en 1870, pour atteindre le million en 1900, avant que la guerre 14-18 ne détruise 75 % des sucreries, concentrées dans le nord de la France²⁰.

Si l'actuelle union sacrée de la betterave devait déposer une gerbe aux pieds d'un empereur, c'est à ceux de Louis-Napoléon III qu'il faudrait le faire, tant la production betteravière explose sous le second empire.

Les promesses de paradis terrestre à Escaudœuvres et dans le monde En septembre 2022, deux ans après la catastrophe, et à quelques semaines du procès, la Direction régionale des affaires culturelles (la DRAC) envoie ses artistes en résidence dans le Cambrésis pendant six mois pour « une série d'actions permettant aux habitants une meilleure appréhension et compréhension de la sucrerie d'Escaudœuvres et de son "écosystème" dans le cadre des 150 ans ».

Que peut-on attendre d'un « laboratoire original d'action culturelle patrimoniale » en lien « avec la sucrerie et les tissus agricole et économique », sinon une couche de caramel sur un tas d'ordures²¹ ?

Des questions se posent, trop simples sans doute pour les esprits raffinés. En un siècle et demi, la sucrerie a-t-elle fait d'Escaudœuvres un pays de Cocagne pour habitants comblés ? Vivait-on mieux dans la région, ou moins bien, avant la monoculture de la betterave ? Quel bilan tirer de l'industrie alimentaire pour le canton, pour la région et pour le monde ?

Imaginons que vous rejoigniez Cambrai en voiture depuis Amiens : que vous preniez l'autoroute à Péronne ou la nationale par Albert, vous traversez la même désolante plaine agro-industrielle, une terre lourde désertifiée aux herbicides en hiver, rythmée non par des haies mais par des éoliennes.

Certains villages de ce coin perdu de la Somme semblent ne devoir leur survie qu'à quelques propriétaires d'exploitations, dont on compte le nombre d'hectares en centaines. À peine les villages autour de Pozières accueillent-ils des touristes anglais, canadiens et australiens, dans leur Musée de la guerre 14-18 et leurs innombrables cimetières militaires. On conseille la visite pendant les neuf mois d'hiver. Notre tableau n'est certes pas bucolique, mais les offices du tourisme ne participent pas non plus aux concours du plus beau village de France.

Arrivés sur place, Escaudœuvres n'est séparée de Cambrai que par la zone commerciale, aujourd'hui le premier employeur de la ville, avec ses restaurants de « bouffe rapide » et sucrée bourrés les mercredis et week-ends. Escaudœuvres est une zone-village sans attrait, s'étirant le long de la départementale 630, qui elle-même longe l'Escaut, qui lui-même s'en va mourir en Mer du nord sous le toponyme flamand de Schelde.

La sucrerie fut longtemps le cœur battant du village, qui vit au rythme des récoltes depuis 150 automnes. Mais à côté de la sucrerie et de la zone commerciale, Escaudœuvres est également connue pour sa fonderie Penarroya-Metalleurop qui rejetait avant sa fermeture en 1998 une tonne de plomb dans l'air tous les ans. Une digue, encore une digue, avait cédé en 1976, décimant les troupeaux alentours et interdisant la consommation des légumes²². Pour tout souvenir indélébile de l'épopée métallurgique, les riverains sont depuis le début du mois de juillet 2023 invités à un dépistage de plombémie dans le sang²³. La fonderie est devenue une usine de « recyclage » de batteries de voitures électriques. Si la filière est d'avenir, elle en aura toujours moins que le saturnisme, la maladie du plomb.

La Sucrerie centrale de Cambrai fut fondée en 1872 par l'inventeur de la râpe à betterave, l'ingénieur des Arts et Métiers Jules Linard²⁴. Son invention lui offre un avantage compétitif sérieux. La sucrerie d'Escaudœuvres est réputée la plus grande du monde avant sa destruction en 1914. Reconstituée et modernisée grâce aux indemnités des dommages de guerre, elle est rachetée par Ferdinand Béghin en 1972, alors patron du sucre et de la presse de droite. Un C.V. s'impose : La famille Béghin raffine du sucre depuis que Ferdinand Ier (1840-1895) s'est vu léguer la raffinerie de Thumeries en 1868, dans le Pas-de-Calais. Ses fils Henri (1873-1945) et Joseph (1871-1938) font prospérer l'entreprise : ils rachètent plusieurs sucreries dans la région, et construisent à Corbehem en 1926 leur propre papeterie-cartonnerie, pour assurer eux-mêmes l'emballage.

Ce faisant, pourquoi ne pas fabriquer aussi des journaux ?, leur suggère le patron roubaisien du textile et des médias Jean Prouvost (1885-1978). Banco : voilà un marché porteur. Le groupe Béghin prend la moitié de Paris-Soir, de Marie Claire et de Match vers 1936-1938, si bien qu'il doit acheter 34 000 hectares de forêt en Finlande pour couvrir ses besoins de papier.

Pendant ce temps, le village de Thumeries est devenu une « ville-usine », une coopérative géante dominée par la main paternelle des Béghin. Entre leurs cinq châteaux, ils construisent les logements de leurs ouvriers, mais aussi leur stade de foot, leur gymnase leur piscine, leur club de basket, et rénovent encore leur église après les bombardements de 1940. Les Béghin emploient, logent, distraient leur main d'œuvre, qui les gratifie du poste de maire à plusieurs reprises. L'enfermement industriel si répandu dans les coronas.

La papeterie-cartonnerie de Corbehem, où l'on fabrique le papier magazine satiné, surclasse la concurrence, et Ferdinand le jeune (1902-1994) investit à son tour dans l'édition. Il prend en 1950 le contrôle de Paris-Match, Le Figaro et Télé 7-jours, en même temps qu'il devient leader du marché des mouchoirs, papiers toilette, et serviettes hygiéniques (Lotus, Vania, Okay). Sucre et papier, de la bouche au c... cabinet.

Bref, Ferdinand Béghin s'associe à la famille Say en 1972 pour créer le groupe Béghin-Say. Mais les investissements hasardeux s'enchaînent, le groupe familial se délite, et finit racheté par son banquier historique Jean-Marc Vernes – intime de Serge Dassault et de Robert Hersant, argentier de la presse de droite et du RPR, trafiquant en tous genres, et notamment d'influence.

Les grandes manœuvres capitalistes se poursuivent. Béghin-Say passe sous la coupe du chimiste italien Ferruzzi en 1986, puis de l'autre groupe chimique italien, Montedison, en 1992. L'entreprise s'installe au Brésil en 2000 alors que les betteraviers réorganisent, en 2003, leur activité sucrière sous la forme coopérative et sous le nom de Tereos. Investie dans la canne à sucre, la coopérative peut prendre part à la déforestation de l'Amazonie, à la culture de canne transgénique²⁵, à la perpétuation de l'esclavage²⁶. Tereos est aujourd'hui le deuxième producteur mondial de sucre, présent sur les cinq continents, en République tchèque, à La Réunion, en Indonésie, au Kenya, en Inde, pour produire du sucre et des dérivés comme le glucose, l'amidon, l'éthanol, etc.

Dans les Hauts-de-France, près de la moitié des agriculteurs produisent de la betterave à sucre, qui rapporte à elle seule 350 millions d'euros à la région tous les ans. Cette manne sucrière alimente ensuite la filière régionale des chocolateries, sucreries et sodas, fournissant par exemple Coca-Cola à Dunkerque à raison de 42 morceaux de sucre par bouteille de deux litres, mais aussi les usines Cémoi (Dunkerque et Villeneuve d'Ascq), Häagen-Dazs (Arras), Nestlé (Nesquik, Chocapic, Lion, Kitkat, près de Saint-Quentin), et encore Ferrero (Nutella, Kinder, à Arlon en Belgique) – une filière aussi prospère que des salmonelles dans des œufs Kinder. Coïncidence ou non : l'obésité touche presque un quart de la population des Hauts-de-France (22%), soit cinq points de plus que la moyenne nationale. Le haut du podium.

Revenons à Escaudœuvres et longeons le canal un instant. D'un côté les poules d'eau font connaissance, de l'autre les bassins de rétention de l'usine s'étendent sur deux kilomètres derrière les talus. Ce sont les bassins de rétention éventrés en mai 2020. Et si ça pue autant la pourriture pourrie, « c'est à cause des bassins, nous confirme un promeneur. Et encore, c'est pire pendant les 120 jours de la campagne ! »

Lui prétend s'être habitué – mais on s'habitue à tout. Notre promeneur est « né à Escaudœuvres en face de la sucrerie ». Étudiant en chimie, il attendait une réponse de Tereos pour un stage, réponse qui ne viendra plus. Il désigne les cuves rutilantes « qui n'ont peut-être jamais servi », et la nouvelle chaudière à gaz en remplacement de celle à charbon : 24 millions d'investissements en 2021 « pour que ça ferme », conclut-il dépité. Mais il a son explication : « Tout ça, c'est à cause des écolos, pour faire bonne figure. Ça a été décidé là-haut. On est le seul pays à interdire les néonicotinoïdes. D'un côté ça va faire tomber la production, et la sucrerie ne sera plus rentable ; de l'autre la France va acheter du sucre aux pays qui peuvent encore utiliser des pesticides, et on sera encore moins rentables. » Ce sont les mots de l'industriel, du syndicat de la betterave, et des gens du coin – qu'il s'agit de vérifier : la Cour de justice européenne n'accorde ni à la Belgique ni à l'Allemagne ni à la Pologne de dérogation sur les néonicotinoïdes. En revanche l'importation de sucre aux néonicotinoïdes hors de l'UE semble en effet autorisée, et des discussions seraient en cours au Parlement pour aligner les réglementations.

Quoi qu'il en soit : que l'on considère l'interdiction des néonicotinoïdes, ces « tueurs d'abeilles », comme une victoire ou une défaite, cette histoire aux mille rebondissements tend à masquer tout le reste des produits « phytos » qui entrent dans la production de sucre, d'alcool, de carburant (bioéthanol), et de gel hydroalcoolique produits à partir de la betterave. Or, les trois départements qui en France consomment le plus de produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques – ces substances dites « CMR » parmi les plus meurtrières du catalogue –, sont la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord.

En cause : la pomme de terre, la plus consommatrice, et la betterave, juste derrière.

Quant aux herbicides, le Ministère nous informe que « L'Oise tout comme l'Aisne, la Marne et la Somme sont les quatre premiers départements en termes de superficie de culture de betteraves. Or, [...] la culture de betteraves reçoit un nombre moyen de traitements en herbicides très élevé par rapport à d'autres cultures (13,7 contre 2,9 sur le blé tendre par exemple)²⁷. »

Le plus épandu est le fameux glyphosate, que les coopérateurs de la betterave défendent avec acharnement. Tout comme ils défendaient dernièrement le S-métolachlore, un herbicide si persistant dans les nappes phréatiques qu'il devrait interdire de consommation l'eau des deux tiers des robinets de la région, logiquement la plus touchée²⁸. À peine son interdiction évoquée par l'Agence sanitaire nationale (ANSES) que la Confédération générale de la Betterave, le syndicat de la corporation, s'insurgeait contre la « longue liste des moyens de productions retirés progressivement aux agriculteurs, obérant ainsi leur capacité à exercer leur rôle premier : nourrir les populations²⁹. » Le ministre de l'agriculture Marc Fresnau leur a déjà garanti plusieurs années de S-metolachlore.

Cette interdiction des néonicotinoïdes révèle le borborygme où pataugent les scientifiques, les journalistes scientifiques, comme les associations environnementales : l'interdiction, votée à l'Assemblée nationale le 15 mars 2016, n'est effective que depuis janvier 2023... sous pression de Bruxelles ; et après les dérogations successives du ministre actuel de l'agriculture et de la précédente ministre de l'environnement Barbara Pompili (une autre Amiénoise). Cette interdiction fut arrachée après plus de dix années de voltes-faces politiques, de pseudo-controverses scientifiques, de coups de pression des syndicats agricoles, et de menaces sur l'emploi.

Si pour chaque molécule, le spectacle médiatique et parlementaire doit mettre en scène ses expertises et contre-expertises, discuter les protocoles et les résultats, la sixième grande extinction nous aura fauchés que l'expertocratie bruxelloise n'aura pas encore tranché le cas du glyphosate. D'ailleurs cette digue de papier qu'on appelle « Droit de l'environnement », comme d'autres digues, n'empêche pas Tereos, au Brésil par exemple, de poursuivre ses épandages aériens d'Actara 750 SG, un insecticide interdit depuis 2019³⁰. Le sucre industriel est essentiellement catastrophique, de sa culture à sa transformation jusqu'à sa consommation.

Poser les questions de nos besoins en sucre, de l'automobile à betterave, de l'utilité de Tereos pour les Hauts-de-France et de la filière agro-alimentaire pour l'Humanité, et plus généralement encore du modèle industriel qui domine la région et le monde depuis deux cents ans, nous feraient sans doute gagner du temps. Mais ce qui nous ferait gagner du temps, leur ferait perdre de l'argent. Encore une fois, leurs profits et nos emplois valent plus que nos vies.

L'industrie – mines, filatures, chemins de fer, hauts fourneaux, sucreries –, s'est développée tout au long du XIX^e dans un acte de foi promettant l'avènement du paradis terrestre. Acte de foi répété aussi bien par les économistes libéraux que communistes, par les partisans du roi que par ceux de l'empire ou de la république. Deux-cents ans plus tard, avec des taux de chômage, de pollution, et de maladies associées parmi les plus

hauts du pays, le paradis terrestre s'avère être un enfer – et nous devons encore gérer des déchets mortellement radioactifs, ceux de Gravelines par exemple, pendant des milliers d'années.

Voilà ce que nul élu local – et surtout pas François Ruffin –, parfaitement informé des nuisances de la société industrielle, ne peut ignorer. Voilà pourtant ce que le candidat à la prochaine élection présidentielle, « biolchevique » revendiqué et partisan de l'alliance « rouge/verte », entre « sociaux-démocrates » et écologistes, ouvriers et petits-bourgeois, a pris soin de dissimuler à ses lecteurs et électeurs depuis vingt-cinq ans. À tort d'ailleurs, toutes ces choses vont sans dire chez les gens du Nord comme chez ceux du Sud. Tout ce qui leur importe c'est la pâtée, bien sucrée, et des écrans pour se distraire en digérant. Le pouvoir et l'élu qui peuvent tenir cette double promesse n'auront jamais de problème avec leur population et leurs électeurs.

TOMJO
CHEZ RENART
Juillet 2023 (PMO)

1 « Nos betteraviers sont des tueurs », Chez Renart, 13 janvier 2023.

2 France Bleu Nord, 12 janvier 2023.

3 « De l'Escaut à l'Amazonie : Beghin-Say ou la catastrophe permanente », Chez Renart, 10 mai 2020.

4 ericbocquet.fr

5 Le Monde, 24 juin 2023.

6 Cf. Métro – Boulot – Chimio, Collectif, Le monde à l'envers, 2012. Cancer français : la récurrence. À propos d'Ecopla et de l'aluminium, Pièces et main d'œuvre, 2016. D'Amiens nord à Blanquefort, délivrons les ouvriers, fermons les usines, Tomjo, Pièces et main d'œuvre, 2017.

7 Cf. le film Morts à 100 % : post-scriptum, de Tomjo et Modeste Richard, 45 mn, 2017. Ou encore La foi des charbonniers, les mineurs dans la Bataille du charbon, 1945-1947, Evelyne Desbois, Yves Jeanneau et Bruno Mattéi, Maison des sciences de l'homme, 1986.

8 « Quand Napoléon engageait la bataille du sucre », 31 janvier 2023.

9 « La Bataille du sucre », Le Monde, 10 septembre 2007.

10 Fakir, mai-juin 2023.

11 « La bataille du sucre ou la défaite méconnue de Napoléon Ier », Ludovic Laloux, Artefact, 2018.

12 « Histoire : les Antilles françaises, le sucre et la traite des esclaves », Futura sciences, 10 janv. 2019.

13 Cité par Ludovic Laloux, art. cit.

14 Idem.

15 Lettre d'Andriel et Wolft au ministre de l'Intérieur, 18 juillet 1813, citée par Laloux, art. cit.

16 L'Industrie sucrière indigène et son véritable fondateur, Pierre Aymar-Bression, 1864.

17 « Le sucre de betterave et l'essor de son industrie : Des premiers travaux jusqu'à la fin de la guerre de 1914-1918 », Denis Brançon, Claude Viel, Revue d'histoire de la pharmacie, n°322, 1999.

18 Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'Industrie et des arts industriels, Vol. 3, art. « Louis Crespel », Eugène-Oscar Lami, 1883. On peut lire aussi L'Industrie sucrière indigène et son véritable fondateur, op. cit.

19 Il publie en 1842, six avant son élection, Analyse de la question des sucres.

20 « Le sucre de betterave et l'essor de son industrie... », art. cit.

21 Appel à candidature « Une sucrerie, un territoire », culture.gouv.fr, 29 juillet 2022.

22 « Pollution par le plomb près de Cambrai », Le Monde, 25 mars 1977.

23 La Voix du nord, 12 juillet 2023.

24 Jules Linard (1832-1882), multi-proprétaire de sucreries, est l'inventeur de la râpe à betterave, toujours utilisée aujourd'hui, pour laquelle il fut récompensé lors de l'Exposition universelle de 1878.

25 « De l'Escaut à l'Amazonie... », art. cit.

26 « Des plantations brésiliennes accusées de travail forcé fournissent l'Europe en sucre », Le Monde, 31 déc. 2022.

27 « État des lieux des ventes et des achats de produits phytopharmaceutiques en France en 2020 », mars 2022.

28 « Eau du robinet : les Hauts-de-France est la région où les concentrations de pesticides sont les plus élevées », France bleu Nord, 11 avril 2023.

29 cgb-france.fr, 16 février 2023.

30 « Au Brésil, les géants du sucre responsables d'une pluie toxique », Mediapart, 25 avril 2023.

Contre l'immixtion gouvernementale dans les affaires scientifiques



« Un gouvernement de pays censément démocratique n'a pas à intervenir sur le contenu d'une publication scientifique. » ©Photo d'Alex Kondratiev sur unsplash.com

TRIBUNE/APPEL - Le Professeur Jean-Paul Bourdineaud appelle la communauté scientifique, au sens large, ainsi que les médecins à se joindre à lui en signant cette tribune :

« Contre l'immixtion gouvernementale dans le contenu des publications scientifiques. »

Cette tribune fait suite à l'analyse du Professeur Bourdineaud publiée par *France-Soir* quant à l'éventuel rôle du gouvernement dans la rétraction d'une étude rétrospective, portant sur plus de 30 000 patients, réalisée et publiée par les scientifiques de l'Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée (IHU-M) du Pr Raoult. 48 scientifiques et professionnels de santé l'ont d'ores et déjà signée.

Indépendamment de ce que nous pouvons penser de la controverse scientifique portant sur les traitements anti-Covid, nous, scientifiques de toutes disciplines, œuvrant en sciences biologiques et médicales, environnementales, en sciences chimiques, en sciences physiques, mais également nous autres chercheurs et savants en mathématique, informatique, intelligence artificielle, et sciences humaines toutes confondues, et nous médecins, déclarons et sommes solidaires des avenants suivants :

- Nous affirmons l'inaliénabilité de la liberté des chercheurs à traiter comme ils le veulent des thématiques qui sont les leurs, dès lors que la morale, ce que Georges Orwell appelait la *décence commune*, et les règles déontologiques sont respectées.
- Nous affirmons l'inaliénabilité de la liberté des médecins à administrer à leurs patients le traitement qu'ils jugent pour eux le plus adapté et approprié, en leur âme et conscience, et dans le respect du serment d'Hippocrate.
- Un gouvernement de pays censément démocratique n'a pas à intervenir sur le contenu d'une publication scientifique.
- Un gouvernement, ou l'un de ses représentants, n'a pas le droit de décréter ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas en matière scientifique.
- Un gouvernement n'a pas à menacer des scientifiques en raison du contenu de leurs publications.
- Un gouvernement n'a pas à tordre la réalité ou à susciter des polémiques médiatiques de manière à se créer des motifs lui permettant de sanctionner des scientifiques.
- Les gouvernements et les autorités de tutelle des savants ne sauraient en aucun cas s'ériger en évaluateurs ou en examinateurs des travaux publiés ou proposés pour publication.

- Les gouvernements et les autorités de tutelle des savants doivent accorder confiance au processus de publication scientifique et d'examen par les pairs, le verdict final devant incomber aux éditeurs des journaux scientifiques, car c'est ainsi que fonctionne la science depuis presque deux siècles, et parce que l'on n'a pas pu trouver meilleur système d'évaluation des travaux scientifiques.

Pr Jean-Paul BOURDINEAUD*, pour France-Soir, publié le 28 juin 2023

**Jean-Paul Bourdineaud est Professeur à l'Université de Bordeaux. Cependant, il déclare que le contenu de cet article n'engage pas son Université ni même ses collègues universitaires et chercheurs non-signataires. C'est le citoyen qui parle néanmoins éclairé par son savoir scientifique en sciences biologiques.*

Signataires :

Dr Jean-François Marichal - Médecin généraliste, Orne

Sylvie Bordère - Chimiste, chercheuse au CNRS

Jean-Paul Bourdineaud - Toxicologue, biochimiste et microbiologiste, Pr à l'Université de Bordeaux

Pr Christian Vélot - Généticien moléculaire, Université de Paris-Saclay

Laurent Mucchielli - Directeur de recherche au CNRS

Dr Louis Fouché - Médecin anesthésiste-réanimateur français, Marseille

Emmanuelle Darles - Enseignante-chercheuse spécialisée en modélisation et simulation numérique, Université de Poitiers

Dr Isabelle Chivilo - Médecin généraliste, Hauts-de-Seine

Pr Evelyne Fargin - Professeur émérite, Université de Bordeaux

Philippe de Chazournes - Médecin factuel et de terrain, La Réunion

Dr Éric Ménat - Docteur en médecine, Haute-Garonne

Daniel Brèthes - Biochimiste, directeur de recherche au CNRS

Dr Marc Arer - Médecin retraité

Dr Jean-Pierre Garcia - Médecin, Paris

Dr Clotilde Véron - Médecin, Strasbourg

Dr Philippe Cliquet, Médecin généraliste retraité, Clermont-Ferrand

Dr Catherine Raulin - Médecine manuelle, ostéopathie, Fleury-les-Aubrais

Dr Michel Pontis - Médecin spécialisé en médecine générale

Dr André Merllie - Médecin retraité

Dr Michel Angles - Médecin généraliste, Rodez

Dr Charles Pellissier - Médecin, interruption d'activité le 16 septembre 2021, en conformité avec la loi du 5 août 2021, retraité depuis 2023, Valensole

Dr René Messagier - Médecin, CES de Physiologie Humaine Générale, Chalon-sur-Saône

Dr Fleury-Munier Marie-Carol - Rhumatologue retraitée de la faculté de médecine de Paris

Dr Anick Bossy - Médecin retraitée

Dr Soraya Berreghis Mazery - Médecine générale, phytothérapie intégrative, Quimper

Hélène de Cristoforo - Docteur en médecine

Dr Jean-Yves Pontis - Médecin généraliste, Avranches

Dr Marie-Claude Luley Leroide - Médecin retraité

Dr Gérard Simler - Médecin généraliste, retraité à 100% depuis le 15 septembre 2021, Bas-Rhin

Dr Bernard Saussol - Médecin, Apt

Alain Picard - Pharmacien retraité

Dr Frédéric Rérolle - Médecin gériatre

Dr Claude Chiche - Médecin généraliste, Paris

Dr Claire Lenclud - Médecin généraliste

Dr Emmanuelle Lefebvre - Médecin, Le Cannet

Dr Bénédicte Dassonville - Médecin généraliste, Ingénieure ENSH

Dr Béatrice Georget-Tard - Médecin retraitée, Isère

Dr Azad Mitha - Médecin retraité

Dr Véronique Lacroix - Médecin généraliste, Bayonne

Dr Patrick Coomans de Brachène - Médecine de la personne, homéopathie, praticien ARC, Ottignies

Dr Françoise Auban - Médecin généraliste retraitée, Marseille

Dr Claire Forrat-Moinet - Médecin généraliste

Dr Christian Lagasse - Médecin généraliste, Tarn-et-Garonne

Dr Boudet Michel - Médecin généraliste

Dr Laurent Hervieux - Médecin généraliste à la retraite

Dr Martine Gardéal - Médecin généraliste

Dr Nicole Sicard - Médecin retraité, ancien PH, chef de service

Dr Jean Falevoz - Médecin retraité

Agent Zelensky l'Ukraine en liquidation



« Zelensky relance la guerre à la corruption. Tolérance zéro contre les corrompus et ceux qui s'enrichissent avec la guerre » : ainsi titre le quotidien *Avvenire* donnant l'image d'un président simple et honnête qui renonce à tout privilège et combat la corruption.

Cette image, véhiculée par tout le courant dominant politico-médiatique, se trouve démolie par l'enquête de Scott Ritter : « Agent Zelensky » [Pour la Partie I sous-titrée en français cliquez ici : https://www.mondialisation.ca/agent-zelensky-une-enquete-de-scott-ritter/5679430?doing_wp_cron=1691844876.1945059299468994140625]

Scott Ritter, militaire de carrière dans les *Marines USA* et spécialisé en renseignement, donna des preuves d'honnêteté intellectuelle et de courage quand, à la tête des inspecteurs ONU en Irak en 1991-1998, il conclut que l'Irak ne possédait pas d'armes de destruction de masse et s'opposa ensuite publiquement à la guerre de 2003.

Son film documentaire d'enquête montre les sociétés offshore constituées par Zelensky et associés dans des paradis fiscaux, à travers lesquels « ses marionnettistes lui ont fourni un petit coussin financier » avec un premier versement de 41 millions de dollars. Il montre les luxueuses villas que Zelensky possède à Miami (qui à elle seule vaut 34 millions de dollars), en Israël, en Italie à Forte dei Marmi, à Londres, en Géorgie, en Grèce et même en Crimée (seul investissement erroné parce que maintenant Zelensky n'en a plus la propriété).

L'enquête de Scott Ritter démolit en même temps la fausse histoire de la Russie détruisant le blé ukrainien et affamant ainsi l'Afrique. La réalité est que Cargil et d'autres multinationales agro-alimentaires sont en train de s'emparer des meilleures terres ukrainiennes et utilisent le blé qui y est produit pour leurs propres stratégies. Dans ce cadre entre le plan étasunien de réduire la sécurité alimentaire de l'Europe pour mieux contrôler les pays alliés mêmes.

L'Ukraine – montre l'enquête – non seulement est volée de ses terres, bradée par Zelensky et associée aux multinationales, mais est de plus en plus endettée. Les énormes fournitures militaires qu'elle reçoit des États-Unis et des plus grandes puissances européennes ne sont pas offertes mais attribuées à crédit.

L'Ukraine a ainsi déjà accumulé une dette extérieure telle qu'il faudrait des siècles pour la rembourser. Cette dette augmentera ultérieurement avec la « reconstruction » que Zelensky a mis dans les mains de la société étasunienne BlackRock, la plus grande société d'investissements du monde.

Manlio DINUCCI, Mondialisation.ca, 12 août 2023

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

La source originale de cet article est byoblu.com
Copyright © Manlio Dinucci, byoblu.com, 2023

[Qui croire ? MN]

Moscou accusé d'inciter aux « jeux de la faim » : le monde ne sera pas confronté à la crise du blé après le « deal ukrainien »



Depuis que la Russie a annoncé, le 17 juillet, qu'elle ne renouvellerait pas l'accord relatif à l'initiative sur les céréales de la mer Noire, négocié par la Turquie et le Royaume-Uni, afin de permettre à l'Ukraine d'exporter des céréales en toute sécurité à partir d'Odessa et de deux autres ports ukrainiens de la mer Noire, les grands médias occidentaux affirment que ce refus entraînera une famine mondiale et une flambée des prix des denrées alimentaires. Une frappe ukrainienne sur le principal pont reliant le continent russe à la péninsule de Crimée, programmée précisément pour la fin de l'accord sur les céréales, a provoqué une riposte massive de représailles des forces russes, endommageant gravement Odessa et les ports de transport de céréales à proximité. Qu'en est-il en effet des approvisionnements alimentaires du « grenier de l'Europe », comme on appelait autrefois l'Ukraine ?

Le 19 juillet, l'Indian Express donnait comme gros titre : « Le monde face à la perspective de "jeux de la faim" alors que la Chine accumule des céréales et que la Russie se retire de l'accord. »

L'article se poursuit ainsi,

« Une crise de la faim pourrait se produire dans le monde l'année prochaine en raison du retrait de la Russie d'un accord majeur sur les céréales alimentaires avec l'Ukraine, l'impact de la thésaurisation des céréales alimentaires par la Chine, le plus grand consommateur de riz au monde, a averti un analyste. »

Le LA Times était tout aussi alarmiste : « La Russie suspend l'accord permettant à l'Ukraine d'exporter des céréales, portant atteinte à la sécurité alimentaire mondiale ».

CNN, Yahoo et d'autres médias occidentaux ont diffusé des articles alarmistes semblables. Aucun d'entre eux n'a pris la peine d'entrer dans les détails de la situation actuelle. C'est beaucoup moins alarmant qu'on ne le prétend. Le monde pourrait bientôt faire face à des pénuries de céréales, mais ce ne sera pas à cause des actions de la Russie en Ukraine.

Le 19 juillet, deux jours après l'annulation, les prix mondiaux des céréales ont augmenté d'environ 8 %, à la suite de nouvelles selon lesquelles la Russie considérerait désormais tout navire atterrissant à Odessa ou dans d'autres ports ukrainiens comme une possible cargaison d'armes et une cible pour les missiles russes. Les médias occidentaux ont depuis affirmé que la Russie était à l'origine d'une éventuelle famine dans le monde en mettant fin à l'accord d'exportation de céréales avec l'Ukraine. Quels sont les faits véritables ?

Pourquoi la Russie y a mis fin

L'accord de l'Initiative sur les céréales de la mer Noire a été signé en juillet 2022 à la suite d'accusations selon lesquelles les actions militaires de la Russie en Ukraine créaient de graves problèmes céréaliers pour les pays africains et d'autres pays pauvres. La Russie a accepté, avec la participation de l'ONU, un accord dans lequel un passage sûr de la mer Noire depuis les ports céréaliers ukrainiens tels qu'Odessa serait garanti par la Russie en échange de la levée des sanctions occidentales sur l'exportation de blé et d'engrais russes, y compris la levée de l'interdiction SWIFT pour la principale banque nationale russe d'exportation de céréales.

La Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations Unies sont parvenues à un accord le 22 juillet 2022 pour fournir un couloir maritime humanitaire aux navires transportant des exportations de nourriture et d'engrais depuis les ports ukrainiens de la mer Noire. Le 18 mai 2023, la Russie a prolongé l'accord, appelé Black Sea Grain Initiative, de 60 jours, jusqu'au 17 juillet.

Un problème majeur s'est présenté. L'Occident a refusé de respecter la partie russe de l'accord. Selon le portail d'information russe Spoutnik, « L'accord fait partie intégrante d'un accord global. La deuxième partie — le mémorandum Russie-ONU, conçu pour trois ans — prévoit le déblocage des exportations russes de denrées alimentaires et d'engrais, la reconnexion de la Banque agricole russe à SWIFT, la reprise des livraisons de machines agricoles, de pièces de rechange et de services, la restauration du pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa (que l'Ukraine a saboté en juin-juillet), et un certain nombre d'autres mesures. Moscou affirme que cette partie de l'accord global n'a pas encore été mise en œuvre. »

Le 17 juillet, jour où la Russie a annoncé qu'elle ne renouvellerait pas l'accord, l'Ukraine, aidée par les services de renseignement américains et britanniques, a lancé une attaque meurtrière contre le seul pont reliant la Crimée, où est basée la flotte navale russe de la mer Noire, au continent russe.

L'embranchement du pont a été gravement endommagé par un drone de la marine ukrainienne et deux civils ont été tués, et un autre civil s'est retrouvé dans le coma. Moscou a lancé des représailles meurtrières au cours des nuits suivantes avec des attentats à la bombe majeurs qui ont détruit une grande partie de l'infrastructure portuaire d'Odessa et d'autres ports de la mer Noire à proximité.

Les terminaux céréaliers et les infrastructures portuaires en Ukraine ont été la cible d'attaques russes dans la nuit du 18 au 19 juillet, causant des dégâts importants qui prendront au moins un an pour être entièrement réparés, selon le ministère ukrainien de la politique agricole et de l'alimentation.

Une partie importante de l'infrastructure du port de Chornomorsk a été détruite et 60 000 tonnes de céréales ont également été détruites. Les infrastructures cérésières des négociants et transporteurs internationaux et ukrainiens tels que Luxembourg-Ukrainian Kernel, Viterra, une partie de l'énorme groupe suisse Glencore, le plus grand négociant en matières premières au monde, et le groupe français CMA CGM ont été endommagés.

Moscou accuse également que non seulement l'ONU et l'Occident ont refusé de respecter la partie russe de l'accord. L'Occident utilisait également les navires protégés pour livrer des armes de l'OTAN à l'Ukraine pour alimenter la guerre, ce qui n'était guère un acte humanitaire.

Du blé pour l'UE ?

Alors que l'Occident affirmait que le blocage russe du trafic maritime d'Odessa et d'autres ports ukrainiens créait une catastrophe humanitaire en Afrique et dans d'autres pays pauvres, le blé, ainsi que le maïs et l'huile de tournesol ukrainiens, ne se retrouvaient pas dans les pays du Sud plus pauvre. Au lieu de cela, jusqu'à ce qu'une importante révolte d'agriculteurs en Pologne, en Bulgarie, en Roumanie et dans d'autres pays de l'UE oblige Bruxelles à interdire temporairement l'importation du grain ukrainien très bon marché. Selon l'ONU, l'UE a été le principal bénéficiaire de l'accord sur les céréales de la mer Noire : 38 % de toutes les céréales ukrainiennes ont été envoyées en Europe malgré le fait que l'UE soit un exportateur net de blé. 30% de céréales sont allés en Turquie et 24% en Chine. *Seuls 2% sont allés aux pays du Sud [Global South].*

En avril, face à une importante révolte d'agriculteurs contre un flot d'importations de céréales ukrainiennes bon marché, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie ont décidé d'« interdire temporairement des produits agricoles ukrainiens après avoir échoué avec leurs demandes répétées que l'UE de Bruxelles impose une interdiction générale et de permettre aux céréales d'être acheminées vers l'Afrique et d'autres pays conformément à l'accord initial ».

Quelques faits concrets de l'USDA

Alors que la plupart des statistiques du gouvernement américain ne valent pas grand-chose aujourd'hui, en raison de décennies de manipulations politiques, celles du Département américain de l'agriculture pour la production mondiale de blé sont généralement considérées comme assez précises, car les cartels cérésières mondiaux dépendent des données pour fixer le prix du grain. Dans son rapport du 12 juillet, juste avant la fin du renouvellement russe de la mer Noire, le rapport de l'USDA, intitulé « Grain : World Markets and Trade », notait ce qui suit : « Alors que l'année commerciale 2022/23 touche à sa fin, la Russie a réussi à consolider sa position de premier exportateur mondial de blé. La Russie devrait exporter 45,5 millions de tonnes en 2022/23. Ses principales destinations sont le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie centrale...

Les exportations de blé de la Russie devraient atteindre un nouveau record de 47,5 millions de tonnes en 2023/24. »

Le rapport de l'USDA ajoute, pour l'Ukraine où les combats ont eu un impact sur ses meilleures régions de culture céréalière, « la superficie plantée en Ukraine a considérablement diminué en raison de la guerre avec la Russie. La production en 2023/24 est prévue à 17,5 millions de tonnes, la plus petite récolte depuis plus d'une décennie. Avec des approvisionnements fortement réduits et l'incertitude entourant l'avenir de l'Initiative céréalière de la mer Noire, les exportations de blé ukrainien 2023/24 devraient baisser à 10,5 millions de tonnes, en baisse de plus de 40 % par rapport à la moyenne d'avant-guerre. Alors que le BSGI a aidé l'Ukraine à exporter 16,8 millions de tonnes de blé en 2022/23, 39 % du blé a été déplacé en dehors du corridor céréalière (principalement via des expéditions terrestres vers l'Europe de l'Est). »

Si nous soustrayons ensuite les 6,6 millions de tonnes de blé qui sont allées vers l'UE par voie terrestre, quelque 10,2 millions de tonnes de céréales ukrainiennes ne sont plus disponibles sur les marchés mondiaux via la mer Noire. Cependant, cela équivaut presque exactement au volume de blé ukrainien qui a inondé les marchés locaux de l'UE l'année dernière.

La Russie promet d'envoyer des céréales à l'Afrique

Le 27 juillet, lors du deuxième sommet annuel Russie-Afrique à Saint-Petersbourg, le président russe Poutine a promis que la Russie fournirait gratuitement des céréales à certains pays africains qui avaient reçu des céréales de l'Ukraine :

« Nous serons prêts à fournir au Burkina Faso, au Zimbabwe, au Mali, à la Somalie, à la République centrafricaine et à l'Érythrée 25 à 50 000 tonnes de céréales gratuites chacun dans les 3 à 4 prochains mois ».

L'OTAN et les grands médias occidentaux manipulent un récit unilatéral pour blâmer la Russie pour quelque chose que leurs propres actions de corruption ont provoqué. La suspension russe de l'accord sur les céréales, qu'ils déclarent prêts à rouvrir à condition qu'il y ait des garanties que la partie russe soit respectée, ne crée pas une catastrophe mondiale. *Ce qui est bien plus dangereux pour le monde, ce sont les actions délibérées de l'UE et de l'administration Biden pour imposer des réductions sévères de la production mondiale d'engrais dans le cadre de leur soi-disant programme vert zéro carbone.*

F. William ENGDahl, Mondialisation.ca, 03 août 2023

* Article original en anglais :



Moscow Accused of Inciting « Hunger Games » : The World Will Not Face Wheat Crisis in the Wake of the « Ukraine Deal », le 1er août 2023

Traduit par Maya pour Mondialisation.ca

F. William Engdahl est consultant en risques stratégiques et conférencier, il est titulaire d'un diplôme en politique de l'Université de Princeton et est un auteur à succès sur le pétrole et la géopolitique. Il est chercheur associé au Centre de recherche sur la mondialisation (CRG).

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © F. William Engdahl, Mondialisation.ca, 2023

https://www.mondialisation.ca/moscou-accuse-dinciter-aux-jeux-de-la-faim-le-monde-ne-sera-pas-confronte-a-la-crise-du-ble-apres-le-deal-ukrainien/5680049?doing_wp_cron=1691393884.6315259933471679687500

L'Amérique latine a donné à l'Europe une leçon de modestie



Les 17 et 18 juillet, un sommet de l'UE avec les présidents d'Amérique latine et des Caraïbes a été organisé afin de relancer les relations avec la région. Mais trop d'arrogance et trop peu de considérations économiques n'ont pas permis à ce sommet d'aboutir. En revanche, le Sommet des Peuples, qui s'est déroulé dans l'ombre de la « Cumbre » officielle, a été un grand succès.

L'importance du sommet officiel

Les 17 et 18 juillet s'est tenu à Bruxelles un sommet entre les présidents d'Amérique latine et les chefs de gouvernement de l'Union européenne. Il s'agissait du premier sommet UE-CELAC en huit ans. La CELAC est la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et regroupe 33 États.

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes revêtent une grande importance pour l'Europe. La région abrite un quart de toutes les forêts et terres arables du monde. L'Amérique latine détient également plus de la moitié des réserves de lithium (nécessaires aux batteries des voitures électriques) et 40 % de l'ensemble du cuivre.

Mais il y a des concurrents à l'horizon. Au cours des 20 dernières années, le commerce entre la Chine et la région a été multiplié par 26, passant de 12 milliards de dollars à 310 milliards de dollars. En conséquence, la Chine est désormais le partenaire commercial le plus important de l'Amérique du Sud et achète plus de ce continent que l'UE et les États-Unis réunis. La Chine et les États-Unis se livrent une concurrence de plus en plus féroce pour le commerce, les investissements et l'influence dans la région. L'Europe risque elle de perdre de son importance dans la région.

Ce sommet offrait donc une occasion importante pour prendre un nouveau départ. De meilleures relations sont essentielles pour assurer un meilleur accès aux abondantes matières premières de la région pour développer les technologies vertes. Selon le chef des affaires étrangères de l'UE, Josep Borrell, « les Européens n'ont pas accordé suffisamment d'attention à l'Amérique latine dans le passé. Nous devons envisager un nouveau scénario géopolitique avec la montée en puissance de la Chine ».

L'arrogance persiste

Avec ce sommet, Bruxelles espérait séduire les Latino-américains avec des promesses d'investissements dans les énergies vertes, les infrastructures et les projets sociaux. Une coopération plus étroite sur les technologies numériques était également proposée. Les responsables européens avaient souligné les valeurs démocratiques partagées et l'héritage culturel commun des deux régions.

Mais il semble qu'à Bruxelles ils n'aient pas encore remarqué que le monde change. Dans la plupart des pays d'Amérique latine, la gauche est au pouvoir. Plus que jamais, ces pays sont unis et s'affirment de plus en plus vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Europe.



Photo : Bruno Bauwens

On s'étonne en Amérique latine du récent regain d'intérêt pour leur région, sachant que la raison principale est la recherche de leurs matières premières critiques, plutôt que de s'attaquer à leurs problèmes, tels que la pauvreté et les inégalités. Il y a quelque chose de naïf et d'arrogant dans le fait de dire : « Nous allons vous accorder notre attention maintenant parce que nous avons soudainement découvert que nous avons besoin d'amis et que nous voulons faire rayonner notre puissance » », a déclaré un diplomate de haut rang de la région.

À l'approche du sommet UE-CELAC des 17 et 18 juillet, l'Amérique latine s'est opposée à ce que le continent soit traité comme un fournisseur de matières premières bon marché pour l'UE. Selon le président argentin Fernández, « personne ne peut nous condamner à être des fournisseurs de matières premières, que d'autres transforment industriellement pour ensuite nous vendre des produits beaucoup trop chers ».

Les pays d'Amérique latine, en revanche, exigent des réparations et des compensations pour ce qui s'est passé pendant la période coloniale. À l'approche du sommet, le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a déclaré que des exigences environnementales supplémentaires imposées au Mercosur étaient « inacceptables » car elles imposeraient des sanctions aux pays du Mercosur qui ne respecteraient pas les accords sur le climat. Le Mercosur est une union douanière entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Venezuela. L'Argentine, autre pays clé de cette union commerciale, a soutenu sa position. Aux yeux de l'Amérique latine, ces exigences environnementales s'apparentent à un protectionnisme agricole à peine déguisé. De nombreux pays d'Amérique latine ont été agacés par l'invitation arrogante de l'UE au président ukrainien Volodymyr Zelensky à assister au sommet. En fin de compte, cela a été rejeté et Zelensky n'a officiellement pas été invité.

Scepticisme

Les pays d'Amérique latine sont également sceptiques quant à la « générosité » de l'Union européenne. Malgré la volonté affichée de l'UE de renforcer ses relations, certaines de ses propositions manquent de poids économique. Certains des projets annoncés manquent encore de financement. En préparation de ce sommet, Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission européenne, s'est rendue dans la région. Dans ce cadre, elle a promis 10 milliards d'euros de subventions et de prêts à la région pour la période 2021-2027. Cependant, ce montant est dérisoire par rapport aux 150 milliards d'euros que l'UE a alloués à l'Afrique. C'est également une fraction du montant total de 136 milliards de dollars de prêts que la Chine a accordés à la région de 2005 à 2022.

Et ce n'est pas seulement une question d'argent. L'approche de l'Union européenne axée sur le marché suscite également des doutes. Gustavo Petro, président de la Colombie, les a exprimés au début du sommet.



Photo : Bruno Bauwens

Pour lui, la Chine est un partenaire plus attractif parce qu'elle « a un plus grand pouvoir de planification que l'Union européenne ; qui a délégué la capacité de surmonter la crise climatique au marché et aux forces du marché. Cela conduit à deux modèles dont l'humanité dépend actuellement ».

« Des instruments tels que les taxes carbone, les polices d'assurance et les critères de rentabilité peuvent-ils conduire efficacement à une économie bas carbone à court terme ? Jusqu'à présent, la réponse est négative. » Il dit que la réponse au changement climatique nécessite un examen des solutions économiques "planifiées" qui ont été autrefois décriées en Europe. » Là où il n'y a pas de profit, l'investissement public est nécessaire.

Résultats médiocres et silence médiatique

Les chefs de gouvernement présents à ce sommet représentent au total un milliard de personnes au milieu d'un monde aux problèmes gigantesques, qu'il s'agisse du réchauffement climatique, de la question de l'eau ou des grandes inégalités sur le continent latino-américain. En dehors des questions périphériques, aucun véritable accord n'a été conclu lors de cette « Cumbre ».

En ce sens, ce sommet peut être qualifié d'échec. Même l'accord longtemps retardé entre l'UE et le Mercosur n'a pas été conclu. Il ne reste plus qu'à espérer qu'un accord soit conclu à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Sur la guerre en Ukraine, ils se sont contentés d'exprimer leur « préoccupation » face au conflit. Il n'y a pas eu de condamnation de la Russie que les pays européens avaient réclamée avec tant de véhémence. C'est peut-être la raison pour laquelle les grands médias n'ont pratiquement rien dit de ce sommet pourtant important. Un point positif est qu'il a été convenu de maintenir des contacts plus réguliers. Il y aura une nouvelle rencontre entre les chefs de gouvernement des deux continents en 2025 en Colombie. Espérons que les chefs de gouvernement européens auront alors retenu la leçon et adopteront une attitude plus modeste que ce n'était le cas actuellement.

Sommet des peuples

Dans l'ombre du sommet officiel entre chefs d'État, s'est également tenu un Sommet des Peuples, organisé par plus de 160 mouvements sociaux et organisations d'une trentaine de pays d'Amérique latine et d'Europe. Vous trouverez ci-dessous quelques points saillants de ce haut alternatif dynamique. Le sommet a été suivi d'une session et du Parlement européen, où l'homme politique français de gauche Jean-Luc Mélenchon, entre autres, a pris la parole.

Jean-Luc Mélenchon :

« Nous parlons d'un sommet qui représente un milliard de personnes. On peut donc s'attendre à ce que des questions urgentes soient abordées. Mais que constatons-nous ? Dans la déclaration finale, par exemple, il n'y a pas un mot sur la biodiversité.

Le commerce alimentaire entre ces deux continents représente 45 % du total mondial. Eh bien, il n'y a pas un mot dans la déclaration finale sur la façon dont les gens peuvent se nourrir, pas un mot sur le problème de la faim, sur la lutte des gens contre l'agro-industrie, sur les tonnes de nourriture qui sont gaspillées.



photo : Katrien Demuyneck

Oui, le lithium, le commerce et le Mercosur ont été discutés. Mais à quoi bon un tel sommet si rien n'est dit sur la crise de l'eau ? D'ailleurs, le marché, dont on a tant parlé, résoudra-t-il quelque chose ? Non, ça ne résoudra rien.

Ce sommet concerne un milliard de personnes et aucune initiative n'a été prise pour la paix. Si les chefs d'État l'ont gâché, alors c'est à nous, les peuples, de prendre les choses en main. »

Extrait de la déclaration finale du Sommet des Peuples :

Ce Sommet des Peuples a compris que la rencontre entre la CELAC et l'UE est une opportunité pour avancer dans la création d'un monde multipolaire, avec des relations multilatérales qui permettront à l'Humanité d'avancer dans la Paix en harmonie avec la Terre Mère.

Nous notons avec intérêt l'avancée des forces qui défendent un nouvel ordre international multipolaire et multacentrique, qui annonce l'avènement progressif d'une architecture mondiale basée sur la solidarité et la coopération entre pays souverains.



Photo : Katrien Demuyne

Nous considérons ainsi avec optimisme et sympathie la nouvelle vague progressiste qui déferle en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous saluons leurs luttes héroïques pour la défense de la souveraineté, du bien-être social et de la démocratie participative, dans le but d'améliorer les conditions de vie et l'existence des peuples, de promouvoir l'unité et l'intégration régionale dans la solidarité, de réactiver avec plus de force la CELAC et l'UNASUR.

Nous vivons à une époque où l'impérialisme développe une offensive visant à diviser le monde en blocs d'États, déconnectés et confrontés les uns aux autres, et intensifie toutes sortes de provocations, de blocus, de pressions et de mesures coercitives unilatérales contre les peuples qui ne lui sont pas soumis et qui ne servent pas ses intérêts, provoquant la destruction et la mort dans de nombreuses régions de la planète.

Ce Sommet des Peuples :

– Condamne le blocus injuste et illégitime que subit Cuba de la part des États-Unis et s'associe à la Déclaration approuvée lors de la XXVI^e réunion du Forum de Sao Paulo, tenue à Brasilia du 29 juin au 2 juillet 2023, qui affirme que Cuba a résisté héroïquement à plus d'un demi-siècle de blocus injuste et criminel de la part de la puissance impériale des États-Unis. La dignité du peuple cubain est un exemple pour toutes les nations et tous les partis populaires du monde, de la même manière que nous nous sentons identifiés lorsque la réunion du Forum de Sao Paulo décide de déclarer Cuba « Patrimoine universel de la dignité ».

– Condamne l'utilisation de mécanismes judiciaires et de « fake news » pour expulser les dirigeants progressistes d'Amérique latine démocratiquement élus par leurs peuples et rejette la politique illégale de sanctions et de mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis à la République bolivarienne du Venezuela et à la République du Nicaragua, qui constituent un blocus inhumain et criminel pour les économies et les peuples des deux pays ; rejette également la politique de l'Union européenne qui consiste à approuver et, dans certains cas, à reproduire les sanctions américaines contre le Venezuela et le Nicaragua ».

Miguel Díaz-Canel, président de Cuba :



« C'est à l'occasion de ce Sommet des Peuples qu'un monde plus juste et plus solidaire est exigé afin de faire face à la profonde crise systémique du capitalisme, inextricablement liée à l'ordre économique international injuste qui prévaut. Et c'est ici que les participants font leur la plus grande, la plus longue et la plus juste des revendications de notre peuple.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par le gouvernement des États-Unis n'est ni moralement, ni éthiquement, ni humainement acceptable (Exclamations : « À bas le blocus ! ») ; tout d'abord, parce qu'il constitue une violation flagrante, massive et

systematique des droits de l'homme de tout un peuple : le peuple cubain.

On ne peut parler de droits de l'homme en ignorant le caractère génocidaire d'une politique intentionnellement conçue et rigoureusement appliquée pour que les besoins matériels et les pénuries de millions de personnes les conduisent au désespoir, à l'asphyxie économique au point de générer un sursaut social conduisant à un changement de gouvernement.

Face aux partis de droite et d'extrême droite du Parlement européen, alignés sur les intérêts des secteurs terroristes et ultraconservateurs de Miami et du Congrès américain, qui tentent de nous affronter et de nous diviser, nous plaidons pour que les relations entre l'Europe et l'Amérique latine et les Caraïbes soient fondées sur la non-ingérence et le respect de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples (Applaudissements et exclamations « No pasarán, no pasarán ! »).

Nous sommes convaincus que la solidarité ne peut être bloquée comme le sont la nourriture, les médicaments et les équipements. La solidarité ne fait que reconnaître les besoins et les exigences humaines et place ceux qui la donnent et la reçoivent sur le plus haut échelon de notre espèce ; la solidarité restera une arme de lutte indestructible et en même temps un message de paix permanent et inépuisable qui ne peut être réduit au silence ».

Marc VANDEPITTE, 21 Juil 2023

Sources : dewereldmorgen et Investig'Action

Déclaration finale du Sommet des peuples d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe



Un Sommet des Peuples réussi a été organisé à l'occasion de la réunion CELAC – UE les 17 et 18 juillet à Bruxelles. Voici la déclaration finale de ce sommet. Les organisations et mouvements sociaux, politiques, syndicaux, féministes, environnementaux et populaires d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe, répondant à un appel pluraliste, représentatif, divers et inclusif des peuples, dans l'exercice de la Diplomatie des Peuples, réunis à Bruxelles les 17 et 18 juillet dans ce Sommet des Peuples, déclarent :

1) À l'heure où l'impérialisme développe une offensive visant à diviser le monde en blocs d'États séparés et confrontés les uns aux autres. L'impérialisme organise des provocations, des blocus, des pressions et des mesures coercitives unilatérales contre les Peuples qui ne se soumettent pas à l'impérialisme et ne servent pas ses intérêts, ce qui se traduit par des destructions et des morts dans de nombreuses régions de la Planète. Ce Sommet des Peuples a compris que la rencontre entre la CELAC et l'UE était une opportunité de progresser dans la création d'un monde multipolaire, avec des relations multilatérales qui permettent à l'Humanité d'avancer dans la Paix en harmonie avec la Terre Mère. L'objectif est de progresser dans l'établissement de relations entre l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes et de renforcer la coopération. Cette coopération doit être basée sur le respect mutuel et la réciprocité, avec les personnes au centre des politiques publiques, sans ingérence extérieure, en rejetant catégoriquement toute action politique ou militaire visant à interférer dans le développement politique, économique et social de la région, Nous rejetons catégoriquement toute action politique ou militaire visant à intervenir dans le développement normal des institutions et des normes constitutionnelles de l'un quelconque des États participant au sommet, et nous condamnons par conséquent les campagnes médiatiques visant à déstabiliser les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont été démocratiquement élus par leur peuple.

Nous notons donc avec intérêt l'avancée des forces qui défendent un nouvel ordre international multipolaire et multiculturel, annonçant l'avènement progressif d'une architecture mondiale fondée sur la solidarité et la coopération entre nations souveraines. Nous considérons avec optimisme et sympathie la nouvelle vague progressiste qui se développe en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous saluons leur lutte héroïque pour la souveraineté, le bien-être social et la démocratie participative, qui vise à améliorer les conditions de vie et le bien-être des peuples, à promouvoir l'unité et l'intégration régionale dans la solidarité et à réactiver avec plus de vigueur la CELAC et l'UNASUR.

Nous apprécions également beaucoup le rôle pionnier de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), fondée par Fidel Castro et Hugo Chávez, et nous soutenons l'appel du Forum de Sao Paulo qui proclame :

« Surmontons les différences, construisons l'unité la plus large dans la diversité des partis, des mouvements sociaux et populaires et de l'intellectualité progressiste et de gauche au sein de chaque organisation, pays et continent. Nous continuerons à nous unir pour l'intégration régionale afin de promouvoir la souveraineté de l'Amérique latine et des Caraïbes ! »

Nous saluons le 20ème anniversaire du Réseau des Intellectuels, Artistes et Mouvements Sociaux pour la Défense de l'Humanité (REDH), un mouvement de pensée et d'action dont les principes directeurs sont : la défense de la paix, de la mémoire, de la vérité et de la pluralité de l'information, l'intégration et la souveraineté des peuples, la préservation de l'environnement et l'unité dans la diversité culturelle.

2) Le Sommet des Peuples :

– Condamne le blocus injuste et illégitime que subit Cuba de la part des États-Unis et s'associe à la Déclaration adoptée lors de la XXVIème Assemblée du Forum de Sao Paulo, tenue à Brasilia du 29 juin au 2 juillet 2023, affirmant la résistance héroïque de Cuba à plus d'un demi-siècle de blocus injuste et criminel de la part de la puissance impériale des États-Unis. La dignité du peuple cubain est un exemple pour toutes les nations et tous les partis populaires du monde, et nous nous sentons identifiés lorsque la réunion du Forum de Sao Paulo décide de déclarer Cuba « patrimoine universel de la dignité ».

– condamne l'utilisation de mesures judiciaires et de « fake news » pour destituer des dirigeants progressistes d'Amérique latine démocratiquement élus par leurs peuples, et rejette la politique illégale de sanctions et de mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis à la République bolivarienne du Venezuela et à la République du Nicaragua, qui constituent un blocus inhumain et criminel pour les économies et les peuples de ces deux pays ; rejette également la politique de l'Union européenne consistant à approuver et, dans certains cas, à répéter les sanctions des États-Unis contre le Venezuela et le Nicaragua.

– invite instamment le gouvernement des États-Unis à abroger intégralement, immédiatement et inconditionnellement toutes les mesures qui portent atteinte aux droits de l'homme des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris à la réalisation de leur droit au développement et à la recherche de leur bien-être.

– En particulier, nous condamnons l'enlèvement et la détention arbitraire du diplomate bolivarien Alex Saab par le gouvernement américain alors qu'il effectuait un travail humanitaire à l'étranger pour obtenir des médicaments et de la nourriture afin d'atténuer les conséquences criminelles des mesures coercitives unilatérales prises à l'encontre du peuple vénézuélien. Nous exigeons sa libération immédiate.

– Rejette la montée de l'extrême droite en Europe, alimentée par la mise en œuvre de politiques autoritaires, réactionnaires et patriarcales qui ont supprimé des droits sociaux et rendu plus précaire la vie de millions de personnes à travers l'Europe.

– Il préconise la mise en œuvre de politiques socialement progressistes qui empêchent les peuples d'Europe de continuer à subir les conséquences d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée.

– Elle exprime sa solidarité avec les efforts du gouvernement colombien du président Petro pour promouvoir le changement social avec une nouvelle loi du travail en faveur de la classe ouvrière, avec un nouveau système éducatif qui garantisse réellement le droit à l'éducation, et avec des progrès vers un système de santé publique universel et de qualité.

– Aujourd'hui, la Bolivie progresse dans l'amélioration de son économie avec équité, justice sociale et bien-être, étroitement liée à ses racines indigènes originelles, aux expériences et aux objectifs du mouvement syndical, à la protection des droits de l'homme des peuples indigènes et paysans et de la Terre Mère.

– Voit avec espoir le retour de Lula à la présidence du Brésil après toutes sortes d'attaques et de manipulations, suite au rejet populaire des politiques d'extrême droite de Bolsonaro. La politique de Lula ouvre la voie à une nouvelle phase de progrès au Brésil qui nous permet de considérer cette victoire comme un exemple de lutte et de défaite du fascisme à partir de la persévérance dans le travail social, syndical et politique.

– Se félicite de l'impulsion donnée par la création d'une organisation sociale de la CELAC en tant qu'espace de représentation des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, et insiste pour qu'elle soit reconnue par l'UE et ses organisations en tant que contrepartie de la création d'un espace social de participation populaire birégionale.

– Condamne la répression au Pérou qui a fait 69 morts, dont 49 auraient été tués avec des armes militaires

et policières. Nous rejetons la criminalisation de la protestation sociale et l'obstruction du droit à la mobilisation pacifique. Nous exigeons la fin des procès et la libération des détenus. Nous condamnons également le fait que le gouvernement de Dina Boluarte ait autorisé la présence de troupes américaines pour intimider la population. Nous rejetons la déclaration du Congrès péruvien contre les présidents Gustavo Petro, Manuel López Obrador et l'ancien président Evo Morales en raison de leur condamnation justifiée de la situation politique et sociale au Pérou.

3. Exige le respect du droit du peuple haïtien à l'autodétermination sans coups d'État préparés par le Nord global, sans occupations militaires de leur territoire comme cela s'est produit pendant les opérations de la Force multinationale provisoire (FMP) et de la MINUSTA (mission de stabilisation de l'ONU en Haïti, approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU et impliquée dans l'abus sexuel systématique de filles, de garçons et de femmes).

4. Dans une perspective de solidarité active, nous défendons le fait que la liberté de circulation n'est pas seulement un droit humain inhérent, mais qu'elle a également un impact positif sur les sociétés d'accueil. Par conséquent, il est nécessaire, d'une part, de dénoncer et de rendre publique la violation des droits de l'homme des migrants et de leurs familles et, d'autre part, de défendre et de protéger la tragédie humanitaire sur les routes migratoires, dont la plupart sont des femmes et des filles victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Selon ce sommet, il est temps que les pays du Nord et du Sud reconnaissent les avantages mutuels de la migration et mettent en œuvre des politiques en conséquence.

5. Note avec inquiétude que les jeunes des deux continents sont touchés par le chômage, l'accroissement des inégalités et les limitations dans leur développement personnel et professionnel. Inspiré par le pouvoir de mobilisation de la jeunesse, préconise de renforcer les jeunes pour qu'ils assument le rôle de changer leur vie, de réaliser leurs demandes et de veiller à ce que leurs droits soient respectés sans aucune discrimination et pour une plus grande justice sociale.

6. Constate qu'en dépit des progrès accomplis, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les formes d'intolérance qui y sont associées persistent et portent atteinte au respect de tous les droits de l'homme des personnes d'ascendance africaine, en particulier des femmes et des enfants qui sont victimes de discriminations. Demande instamment l'adoption de lois et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui garantissent la protection effective des personnes d'ascendance africaine ou africaine victimes de discrimination raciale.

7. En préparation de ce sommet, nous avons organisé pendant deux jours des conférences et des débats, partageant les expériences de nos luttes et discutant des alternatives aux problèmes qui affectent nos peuples. Nous avons élaboré des projets qui montrent clairement notre détermination à travailler ensemble et à coordonner nos forces

Nous proposons de lutter et de nous unir de manière coordonnée pour construire un Ordre International Multipolaire, basé sur des relations multilatérales, qui permette le développement des principes et des droits reconnus dans la Charte Fondatrice des Nations Unies.

Nous défendons le droit de chaque Peuple à déterminer librement son avenir, sans ingérence extérieure, avec la capacité de mettre ses richesses et ses ressources naturelles au service de l'amélioration des conditions de vie de la majorité sociale qui souffre aujourd'hui de la faim, de maladies curables et du manque de logement. En ces temps de crise alimentaire, nous exigeons le renforcement de l'agriculture traditionnelle et du dialogue inter-scientifique pour parvenir à la sécurité alimentaire dans le cadre de la souveraineté mondiale.

– Ce sommet appelle les peuples du monde, les forces politiques de gauche, les progressistes et les mouvements sociaux et populaires d'Amérique latine et des Caraïbes, et en particulier la CELAC et l'ALBA, à exprimer une solidarité claire et active avec la lutte contre le colonialisme et pour le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario.

Dans le même esprit, le sommet exprime sa solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour la défense de son droit à former un État indépendant conformément au droit international, en dénonçant l'oppression des forces d'occupation israéliennes.

– Ce sommet célèbre le fait que le VIIe sommet de la CELAC, qui se tiendra à Buenos Aires en janvier 2023, a déclaré l'Amérique latine et les Caraïbes zone de paix, comme cela a été approuvé à La Havane dans le

cadre du II^e sommet de la CELAC en 2014. Nous espérons que les pays membres suivront cet exemple afin de contribuer efficacement à la paix dans le monde.

– En ce moment de l'histoire, plein de conflits, nous justifions la défense de la culture de la Paix comme fondement de la civilisation. Nous lançons un appel pressant pour que ces conflits soient surmontés par des moyens pacifiques et des négociations diplomatiques. Nous soutenons les efforts des présidents Lula, López Obrador, de plusieurs présidents africains et du gouvernement chinois pour mettre fin au conflit militaire en Ukraine. Dans cette défense d'une solution négociée au conflit, nous soutenons les initiatives du président Petro pour une paix totale en Colombie, et reconnaissons le rôle de Cuba, du Mexique et du Venezuela en tant que garants du processus et des accords de paix de 2016 en Colombie.

8. Parallèlement à notre Sommet des peuples, s'est tenu le III^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CELAC et de l'UE, conçu comme une occasion d'approfondir les relations entre les deux régions à partir d'une autonomie stratégique.

Nous déplorons les tentatives de l'UE d'imposer des initiatives et des méthodes unilatérales et non transparentes qui vont à l'encontre de l'esprit de respect, de dialogue et de coopération qui devrait prévaloir dans les relations birégionales. En tant que Sommet des Peuples, nous continuerons à faire pression pour des réunions birégionales, basées sur l'égalité et la transparence, qui offrent des solutions réelles aux défis politiques, sociaux, environnementaux et économiques de nos peuples.

9. Nous sommes convaincus que ce sommet donnera un élan à la lutte des peuples et, avec cette déclaration finale, nous demandons une feuille de route comprenant les éléments suivants :

– Le soutien à la tenue d'un Tribunal international contre le blocus de Cuba, qui se tiendra les 16 et 17 novembre 2023, en tant qu'action majeure de mobilisation, de dénonciation et de revendication des peuples contre le blocus. Nous exigeons le retrait de Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme.

– Engager toutes nos organisations dans les mobilisations du 21 septembre, en défense de la Paix et de la Solidarité, contre la spirale belliciste et pour la dissolution des blocs militaires, en nous engageant à continuer à travailler pour la déclaration de l'Atlantique et de la Méditerranée comme Zone de Paix, libre de bases militaires.

– Promouvoir une campagne de dénonciation des blocus et des mesures coercitives dont souffrent de nombreux États dans le monde aux mains de l'impérialisme et, en particulier, de ceux dont souffrent tout particulièrement Cuba, le Venezuela et le Nicaragua et qui doivent cesser immédiatement. Dans ce contexte, nous condamnons l'utilisation du Parlement européen comme instrument au service de ces attaques.

– Nous exigeons la fin des sanctions unilatérales, qui constituent une ingérence manifeste dans les affaires intérieures de ces États. L'UE ne peut être l'architecte ou le complice de ces actions illégales ; nous proposons donc qu'elle agisse directement en son sein et dans toutes les institutions judiciaires et politiques internationales pour obtenir leur suppression.

– Soutenir la lutte des femmes contre le patriarcat pour la défense de la vie en construisant des sociétés justes et émancipatrices.

– La proposition du président bolivien Luis Arce Catacora de convoquer l'Assemblée générale de la Terre en 2024 pour protéger notre maison commune, la Terre mère, et débattre des conséquences du modèle de développement capitaliste qui a conduit à la destruction de notre planète, en promouvant la création du Mécanisme intergouvernemental permanent de l'eau à l'ONU pour garantir le droit à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit humain essentiel pour nos peuples.

– Défendre les accords et les mesures qui contribuent au développement de relations commerciales, financières et économiques équitables, équilibrées sur la base du bénéfice mutuel et de la défense de la Terre Mère, de nature multilatérale, qui mettent définitivement fin au colonialisme qui a causé tant de tort aux peuples d'Amérique latine et des Caraïbes.

Défendre la préservation, la revitalisation et la promotion des langues indigènes afin de préserver l'identité, l'histoire, la culture, les connaissances, les coutumes et les traditions de nos peuples dans le cadre de la Décennie internationale des langues indigènes, en soutenant les pratiques culturelles et les médecines ancestrales des peuples indigènes préservées par ces mêmes peuples

– Insister sur la construction de plates-formes de communication à partir desquelles des informations réelles et véridiques peuvent être diffusées, qui mettent fin à la manipulation des médias et au blocage de l'information au service de l'impérialisme.

– Développer des mécanismes de communication et de coopération entre ceux qui participent à ce Sommet des Peuples, afin de donner une continuité à son travail et à ses propositions et de rendre notre lutte plus efficace.

Cette Conférence des Peuples d'Amérique Latine, des Caraïbes et d'Europe conclut ses travaux par l'appel à poursuivre la lutte populaire présentée dans les différents rapports qui accompagnent cette Déclaration.

CONTRE L'IMPÉRIALISME ET JUSQU'À LA VICTOIRE FINALE DES PEUPLES

Bruxelles, le 18 juillet 2023

COLLECTIF, 21 Jul 2023 (Investig'Action)

Amérique Latine en Résistance : entre le marteau et l'enclume



Éditorial / Défis pour Gustavo Petro

Gustavo Petro, premier président de gauche en Colombie, fait face à de sérieux obstacles. Alors qu'il célèbre sa première année au pouvoir, l'ancien guérillero est confronté à plusieurs fronts de bataille où se joue le destin de son gouvernement.

Le 20 juin, Petro a subi un revers majeur avec la défaite de sa réforme du travail lors de son vote au Congrès colombien. L'exécutif cherchait à consacrer une série de droits pour la classe ouvrière, notamment le paiement des heures supplémentaires ainsi que l'augmentation des indemnités en cas de licenciement abusif. Cependant, la nouvelle loi a été rejetée par le législateur, marquant la première défaite significative des réformes impulsées par Petro. Le président a pointé du doigt le pouvoir économique, dénonçant le fait que le secteur des entrepreneurs avait « coopté le congrès contre la dignité du peuple ».

Quelques jours plus tard, le président a annoncé qu'il présenterait à nouveau sa proposition au Congrès, en soulignant que les députés devaient en discuter ouvertement pour décider s'ils étaient « du côté de l'exclusion » ou s'ils défendaient les droits de la majorité.

Cependant, même si l'on parvient à ce débat sur la réforme, Petro devra faire face au fait qu'il ne dispose d'aucune majorité dans les deux chambres législatives. L'alliance avec les forces libérales et du centre a duré seulement jusqu'en avril, date à laquelle ces partis se sont opposés à la réforme de la Santé, une autre promesse de campagne que le président considère comme étant une priorité.

En même temps, l'ancien maire de Bogota a réaffirmé son engagement envers le programme électoral soutenu par la majorité et a procédé à des changements dans son cabinet, en remplaçant plusieurs ministres des forces « alliées » qui se sont rapidement transformées en forces d'opposition.

Récemment, le gouvernement progressiste a également été secoué par un scandale qui a contraint Gustavo Petro à renoncer à deux figures clés : l'ambassadeur de Colombie au Venezuela, Armando Benedetti, et sa cheffe de cabinet, Laura Sarabia. Benedetti avait également été son directeur de campagne.

Benedetti et Sarabia étaient impliqués dans une guerre devenue publique présentant de nombreux aspects déplorables : des messages audio contenant des menaces, des accusations graves et même des écoutes téléphoniques illégales.

Si l'on ajoute à ce contexte l'hostilité constante des principaux médias et les appels lancés aux forces armées pour renverser le gouvernement élu, le scénario est sans aucun doute assez complexe pour Petro. Plusieurs analystes ont évoqué les éléments d'un possible « coup d'État mou » visant à liquider l'expérience progressiste en Colombie.

Dans ce contexte défavorable, Petro n'a pas cédé à la tentation de reporter ou d'abandonner certaines revendications de sa lutte afin de se présenter comme une figure moins dangereuse face aux pouvoirs « de fait ». Au contraire, sa coalition a appelé à de fréquentes mobilisations dans la rue, un élément essentiel qui est parfois sous-estimé, avec l'illusion qu'une fois les élections remportées, tout se résoudra par la voie institutionnelle.

L'une des priorités qu'il est parvenu à maintenir a été son engagement en faveur de « la paix totale ». Petro a réussi à calmer l'un des fronts de bataille, littéralement dans ce cas, en parvenant à un cessez-le-feu avec l'Armée de Libération Nationale (ELN), la principale guérilla active dans le pays.

L'accord a été conclu lors de la dernière série de négociations entre les délégations du gouvernement et de l'ELN qui s'est tenu à La Havane. Le cessez-le-feu offre l'opportunité d'accélérer les négociations de paix. Petro a formulé des déclarations quelque peu controversées sur la guérilla, mais finalement, il assume la responsabilité politique face aux opposants qui veulent simplement traiter l'ELN comme un élément « terroriste » à éliminer militairement.

On peut établir plusieurs parallèles aux défis auxquels le leader colombien est confronté, certains étant plus pertinents que d'autres. D'une part, une trajectoire comme celle de Pedro Castillo au Pérou semble écartée. Les comparaisons ont leurs limites, et Castillo n'avait pas l'expérience politique et ne disposait pas d'une force consolidée à l'image de Petro. Cependant, sa stratégie consistant à faire des concessions sans fin à ses ennemis, sans faire appel au soutien populaire qui l'avait porté à la présidence, a eu des résultats tragiques.

Le Brésil représente un autre cas similaire : Lula doit également faire face, tout en ayant une minorité à l'Assemblée, à une hostilité permanente, mais il ne s'est pas non plus montré disposé à abandonner ses priorités politiques.

En remontant un peu plus loin dans le temps, on retrouve l'exemple d'Hugo Chávez. Face à des élites réactionnaires et putschistes, Chávez a utilisé chaque assaut pour renforcer le pouvoir du peuple et radicaliser son projet. Le fait que le leader révolutionnaire vénézuélien avait une claire conscience de la menace de l'impérialisme constitue un point extrêmement important.

Gustavo Petro parviendra-t-il à naviguer dans ces eaux incertaines et pleines de dangers ? Beaucoup de choses sont en jeu.



Marcelo Ebrard. (CNN)

Brèves

Mexique / Le ministre des affaires étrangères démissionne pour se porter candidat à la présidence

Marcelo Ebrard a quitté son poste de ministre des Affaires étrangères du Mexique pour se présenter aux élections présidentielles de 2024.

L'ancien chef de la diplomatie mexicaine envisage de se présenter en tant que candidat du parti au pouvoir Morena. Claudia Sheinbaum, ancienne chef du gouvernement de la ville de Mexico, et Augusto López Hernández, ancien secrétaire de gouvernement, sont les autres principaux candidats du parti au pouvoir.

À partir du 19 juin, les pré-candidats commenceront leur tournée à travers le pays ; elle se terminera le 27 août.

Quant à la consultation citoyenne, elle se tiendra du 28 août au 3 septembre ; trois jours plus tard, le 6 septembre, le vainqueur sera annoncé.

Pérou / Les citoyens recueillent des signatures pour demander un référendum

Au Pérou, il existe un accord « de facto » entre Dina Boluarte et le Congrès de la République pour rester au pouvoir jusqu'en 2026 ; ceci, malgré le rejet généralisé et l'appel à des élections anticipées.

Dans ce contexte, le Comité national pour le référendum en vue d'élections anticipées a déjà recueilli environ 45 000 des 75 000 signatures requises par l'Office national des processus électoraux (ONPE) pour exiger de nouvelles élections.

Si ce mouvement parvient à recueillir les 75 000 signatures dûment certifiées, il lui faudra les porter au Parlement et obtenir 2,5 millions de signatures supplémentaires.

À cet égard, l'institut de sondage Datum International affirme que seuls 5% des citoyens du pays considèrent Boluarte comme « honnête et intègre ».

Venezuela / Rejet des déclarations de Trump sur le pétrole vénézuélien



Donald Trump (Getty Images)

Le gouvernement vénézuélien a condamné les récentes déclarations de l'ancien président américain Donald Trump sur de prétendus projets de « saisie » du pétrole vénézuélien.

Lors d'un événement en Caroline du Nord, M. Trump a affirmé qu'à la fin de son mandat présidentiel, « le Venezuela était au bord de l'effondrement », de sorte que les États-Unis auraient pu « s'emparer » du pays latino-américain et « garder tout son pétrole » au lieu de l'acheter comme c'est le cas actuellement.

En réponse, le ministre vénézuélien des affaires étrangères, Yvan Gil, a déclaré que les déclarations infâmes de Trump montrent que son seul objectif était de prendre le contrôle des ressources vénézuéliennes avec le soutien de groupes de laquais.

Bolivie / Accusations entre Luis Arce et Evo Morales

Luis Arce et Evo Morales, respectivement actuel et ancien président bolivien, ont échangé ces dernières semaines des accusations qui menacent la stabilité du Mouvement vers le socialisme (MAS).

La direction du parti, fidèle à Morales, a accusé l'actuel président de « trahison », tandis que les secteurs « arceistes » rejettent les tentatives de division et de déstabilisation. Les deux camps se sont mutuellement accusés de corruption et de liens avec le trafic de drogue.

Les deux leaders ont tenu des réunions avec leurs partisans au cours des dernières semaines. Un climat de guerre civile au sein du MAS pourrait conduire à une victoire de la droite lors des élections présidentielles prévues en 2025.



Juan Grabois. (TV Pública)

Argentine / Grabois candidat aux primaires

Juan Grabois, leader du Mouvement des travailleurs exclus (MTE), a annoncé qu'il participerait aux primaires du Front péroniste Union pour la patrie qui détermineront le candidat aux élections générales d'octobre.

Le leader populaire, soutenu par le Frente Patria Grande, avait initialement décidé de ne pas se présenter afin de soutenir la candidature de Wado de Pedro, l'actuel ministre de l'intérieur. Cependant, le parti au pouvoir a annoncé la candidature de Sergio Massa. En réponse, M. Grabois a officialisé sa candidature.

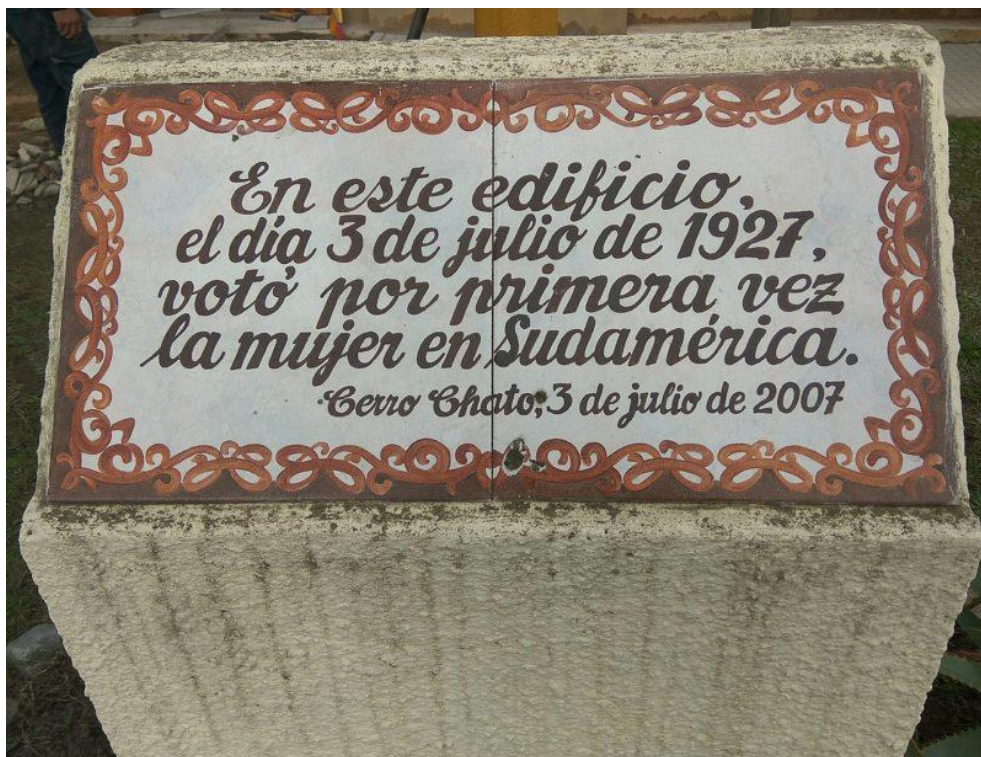
Massa, actuel ministre de l'économie, est considéré comme une personnalité plus éloignée des mouvements sociaux. Le soutien de l'ancienne présidente Cristina Fernández de Kirchner sera décisif.

Veines ouvertes / Plébiscite du Cerro Chato

Le 3 juillet 1927, dans la ville de Cerro Chato en Uruguay, la population fut convoquée à un référendum pour décider à quel département la ville serait rattachée.

Au-delà de son objet, ce plébiscite fut historique car c'était la première fois que les femmes exerçaient leur droit de vote en Amérique latine.

Les luttes des mouvements féminins du continent inscriront le suffrage universel dans la législation au cours des décennies suivantes. L'Équateur (1929), le Brésil (1932) et Cuba (1934) ont suivi. Le Paraguay fut la dernière nation de l'hémisphère à autoriser les femmes à voter, en 1961.



Plaque commémorative : « Dans ce bâtiment, le 3 juillet 1927, les femmes ont voté pour la première fois en Amérique du Sud ».

Jessica DOS SANTOS / Ricardo VAZ, 10 Juil 2023

Traduit par Ines Mahjoubi et Sylvie Carrasco. Relecture par Sylvie Carrasco.

Source : Investig'Action

Amérique Latine en Résistance : conflits internes en Bolivie



Éditorial / Tensions au sein du MAS

Le Mouvement vers le socialisme (MAS) connaît un conflit interne croissant entre les partisans de l'ancien président et leader du parti, Evo Morales, et ceux de l'actuel président, Luis Arce.

Les désaccords concernent désormais tous les niveaux de l'organisation, l'Assemblée législative et les mouvements sociaux. Les deux camps se sont mutuellement (et publiquement) accusés de trahison, de droitisation, de corruption et même de liens avec le trafic de drogue.

Les partisans d'Evo soutiennent qu'Arce se trouve au sein d'un scénario d'incertitude, particulièrement au niveau économique, en raison de la chute des réserves de la Banque centrale, de la pénurie de dollars et des rapports négatifs des agences de notation des risques. De ce fait, ils soutiennent que seul Morales peut redresser l'économie du pays, en rappelant les bonnes performances de ses gouvernements (2006-2019).

Mais, de leur côté, les partisans d'Arce, qui a été le bras droit d'Evo dans la gestion de l'économie au cours de ses trois gouvernements, soutiennent que les indicateurs macroéconomiques de la Bolivie restent fermes, brandissent le drapeau du renouveau et affirment que l'ancien président a désormais achevé son cycle historique.

Ces tensions ont commencé à la fin de l'année 2021 lorsqu'Evo et ses partisans ont demandé à Luis Arce de procéder à des changements dans son cabinet ministériel, ce qu'il n'a pas fait. Elles se sont aggravées cette année après que Luis Arce a ratifié le ministre de son gouvernement, Eduardo del Castillo, qui avait été censuré par les législateurs pro-Evo.

Du côté « arciste », différents dirigeants ont reproché aux partisans d'Evo de créer des divisions au sein du parti et de l'affaiblir dans sa lutte contre la droite.

Álvaro García Linera, ancien vice-président pendant toute l'administration de Morales (2006-2019), a mis en garde contre ces tensions : « L'une historico-sociale et l'autre plus bureaucratique-administrative, qui, loin de trouver des mécanismes de rapprochement, s'éloignent de plus en plus (...), car chaque force croit qu'elle peut gagner seule, ce qui peut entraîner des divisions non seulement au sein de la direction, mais aussi dans la base ».

Après des semaines de déclarations et d'insinuations sur les réseaux et dans la presse, Arce et Morales se sont rencontrés début juillet à Cuba. Certains médias ont affirmé que l'île avait joué un rôle de médiation afin de favoriser un rapprochement entre les deux hommes.

Quelques jours plus tard, Arce a accepté l'invitation d'Evo à la cérémonie de clôture de jeux régionaux estudiantins dans la région productrice de coca des tropiques de Cochabamba, le fief politique et syndical de

Morales. Lors de cet événement, on les a vus rire et discuter, ce qui a été interprété comme une possible « trêve » au sein du MAS.

Fin juillet, Evo a réaffirmé publiquement qu'il approuvait les plans du gouvernement Arce visant à poursuivre le processus d'industrialisation du lithium lancé par son gouvernement.

Cependant, certaines luttes sont toujours conflictuelles. Ainsi, le député Rolando Cuellar accuse l'ancien président d'avoir ordonné aux législateurs « evistas » de « saboter » l'approbation des crédits destinés à relancer l'économie du pays. De son côté, le député « evista » Daniel Rojas considère que les ministres d'Arce ne représentent personne.

Le prochain congrès national du MAS se tiendra du 3 au 5 octobre dans la ville de Lauca-Ñ, sous les tropiques de Cochabamba, où le parti définira sa stratégie pour les élections de 2025. Des organisations telles que la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB) joueront également un rôle important.

Les enjeux sont considérables en Bolivie, en ce moment. La droite, qui a montré de nombreux signes de son extrémisme et de sa violence, serait la grande bénéficiaire des divisions au sein du parti au pouvoir.

Le pays a réussi à résister à la dictature imposée par la droite en 2019 et s'est réaffirmé avec une victoire décisive aux élections. Du fait de ses très importantes réserves de lithium et d'autres richesses naturelles, en plus des revendications indigènes du MAS, la nation andine a un poids géostratégique important dans la région. C'est au parti de décider de son orientation par le biais de ses mécanismes internes légitimes. Mais, il est important de regarder à nouveau vers l'horizon face aux tendances technocratiques et bureaucratiques qui sont partagées tant par le gouvernement actuel que par la fin du mandat d'Evo Morales.

Les bonnes performances économiques ont créé l'illusion d'un « capitalisme andin », largement propagé par García Linera; celui-là a freiné la combativité et la participation des mouvements populaires. Ce mandat populaire qui a donné naissance au premier gouvernement indigène du pays n'était pas simplement de mieux gérer le capitalisme, mais de le transcender.

Note de l'éditeur : Au cours des dernières heures, les tensions se sont intensifiées après que le ministre de la justice a intenté une action en justice contre Evo Morales pour diffamation. En réponse, la direction du MAS a annoncé qu'elle n'autoriserait pas Arce à se présenter aux élections de 2025.

Brèves

Colombie / Petro cherche à promouvoir les réformes sociales



Gustavo Petro (AFP)

Le président de la Colombie, Gustavo Petro, a inauguré la nouvelle période des sessions ordinaires de L'Assemblée Nationale au cours de laquelle il va s'efforcer d'obtenir l'approbation des réformes sociales qui n'ont pas été adoptées au cours de la législature précédente.

Il s'agit, en particulier, de la réforme des systèmes de retraite, du droit du travail et du système de santé. Il est aussi envisagé des changements dans le domaine de l'Éducation Publique et du code de l'exploitation minière.

Petro s'efforce de recomposer son soutien parlementaire pour faire avancer son programme alors que l'autorité de son gouvernement se trouve fragilisée, conséquence des poursuites judiciaires ordonnées contre

son fils et des accusations selon lesquelles sa campagne électorale aurait bénéficié de financement provenant du narcotrafic.

Pérou / Regain des protestations contre Dina Boluarte

Les Péruviens ont profité des « fêtes nationales » pour relancer les manifestations dans 26 régions du pays et exiger la démission de Dina Boluarte et la tenue d'élections législatives anticipées, scénario que la présidente a fermement rejeté en juin dernier.

En outre, les manifestants exigent avec insistance la libération de l'ancien président Pedro Castillo, placé en détention préventive. Castillo a été destitué à la suite d'un coup d'État parlementaire en décembre dernier. Les manifestants ont également réclamé justice pour les 49 civils qui ont trouvé la mort, victimes de la répression des forces de police au cours des manifestations qui ont secoué le Pérou entre décembre et mars.

Équateur / la violence caractérise la campagne présidentielle



Fernando Villavicencio. (EFE)

En Équateur, la campagne électorale a été plongée dans une violence extrême. Fernando Villavicencio, candidat de droite, a été assassiné le 9 août alors qu'il quittait un meeting de campagne, dans la capitale, Quito.

L'événement a suscité de très vives critiques à l'égard des récentes politiques concernant la sécurité et le développement des cartels de la drogue dans le pays. Quelques jours plus tard, Pedro Briones, un dirigeant local du parti Révolution Citoyenne, a également été assassiné à San Mateo de Esmeraldas.

Dimanche prochain, l'Équateur votera pour élire un nouveau président et des députés qui auront pour tâche de conclure le mandat interrompu du président Guillermo Lasso qui a démissionné et dissous le Parlement.

El Salvador / Bukele en quête d'un deuxième mandat controversé

Le président du Salvador, Nayib Bukele, s'est déclaré candidat pour les élections de février 2024, fait sans précédent dans l'histoire démocratique du Salvador.

Les experts affirment que la Constitution interdit l'exercice de deux mandats consécutifs, au Salvador. Mais le président et son équipe juridique ont fait valoir une autre interprétation de l'article 152 de la Constitution. Ces affirmations de Nayib Bukele ont provoqué de vives critiques dans les rangs de l'opposition. Le parti Sumar a qualifié la réélection « d'inconstitutionnelle ». De son côté, le Front Farabundo Martí de Libération Nationale (FMLN) accuse l'exécutif de corruption et de népotisme.

Argentine / Un candidat d'extrême droite remporte les primaires

Javier Milei, un politicien d'extrême droite qu'on a comparé à Trump et à Bolsonaro, a remporté les primaires (PASO) [Primarias, Abiertas, Simultáneas y Obligatorias, i.e. élections Primaires, Ouvertes, Simultanées et Obligatoires] qui ont eu lieu en Argentine le 13 août.

Milei défend un programme clairement xénophobe. Il propose une réduction drastique de la fonction publique, une flexibilisation des horaires de travail ainsi que des mesures contre les syndicats.

Ces PASO ont également désigné les autres candidats. Sergio Massa, l'actuel ministre de l'Économie, représentera les forces péronistes de l'Union pour la Patrie ; il a défini les prochaines élections comme étant un combat « pour la démocratie ».



Javier Milei. (Bloomberg)

La droite « traditionnelle » aura pour candidate Patricia Bullrich, ex ministre en charge de la Sécurité dans le gouvernement de Mauricio Macri.

Interview

Uruguay / Hernán Salinas : « Nous avons souffert du changement climatique et du modèle économique »

L'Uruguay a refait la Une des journaux et de l'actualité à l'occasion d'une grave pénurie d'eau, principalement dans sa capitale, Montevideo. Hernán Salinas, journaliste, membre de l'équipe de Radio Centenario de Uruguay, évoque les causes de cette crise et nous éclaire sur le contexte politique du pays et les élections de l'année prochaine.

L'Uruguay a défrayé la chronique ces dernières semaines à cause de la grave sécheresse qui touche le pays et, tout particulièrement, la capitale Montevideo, laquelle a vu tarir presque en totalité son approvisionnement en eau potable. Comment peut-on expliquer une telle situation ? Autrement dit, quelles sont les causes externes (climatiques) et internes (gestion de cette ressource) ?

La crise hydrologique s'explique essentiellement par deux facteurs. D'un côté, la sécheresse. Cela fait presque plus de deux ans qu'il n'a pas plu comme d'habitude, et la plus grande part de notre énergie est hydroélectrique, parce que nous bénéficions d'un grand nombre de rivières, de ruisseaux, et du bassin aquifère Guarani, qui est l'une des plus grandes réserves d'eau douce au monde.

Nous avons souffert du changement climatique comme le reste du monde. Mais nous souffrons du développement d'un modèle productiviste qui utilise l'eau, par exemple, l'expansion de l'agro-industrie du soja, non seulement requiert d'importants volumes d'eau, et, en plus, elle pollue les nappes d'eau douce avec des produits agrochimiques, tout autant que les « mégaprojets » tels que les « *pasteras* », ces usines de pâte à papier à base de cellulose.

Le débit du fleuve Santa Lucia, qui fournit en eau potable 80 % de notre pays, n'a pas cessé de baisser et le volume d'eau dans le barrage de Paso Severino est descendu à moins de 2 % de sa capacité. Alors le gouvernement a décidé d'autoriser le prélèvement d'eau salée dans le Rio de la Plata.

Au début, les autorités ont dit que c'était de l'eau potable, puis elles ont commencé à recommander d'acheter de l'eau en bouteille, spécialement pour les femmes enceintes, pour les personnes souffrant de problèmes rénaux, etc. Tout cela a entraîné des problèmes supplémentaires dans les hôpitaux, sur les lieux de travail, dans les établissements scolaires... ce fut une véritable crise qui n'est pas encore finie.

Il y a aussi un autre secteur qui a besoin de grandes quantités d'eau : le développement de projets « d'hydrogène vert » ; notre président Lacalle est revenu du dernier sommet CELAC-Union Européenne en ayant pris l'engagement de les mettre en œuvre. En plus de cela, il y a beaucoup de rivières et de ruisseaux qui sont

souvent exploités illégalement dans le cadre de programmes agricoles qui détournent ou puisent de l'eau dans les rivières sans autorisation.

En pleine crise de l'eau, d'autres problèmes sont aussi à l'ordre du jour. Par exemple, les syndicats uruguayens viennent d'annoncer une campagne de mobilisation contre la réforme des retraites promue par Lacalle Pou. De quoi s'agit-il ? Pourquoi cette opposition ?

La réforme des retraites ou de la Sécurité Sociale, comme nous l'appelons, nous, c'est un débat que nous traînons depuis des années, mais sous ce gouvernement de Lacalle Pou, la droite est passée à l'offensive en prétendant qu'il y a un déficit. Ils affirment que le pays perd des centaines de millions de dollars en versant de l'argent pour la sécurité sociale. Et ce n'est pas vrai.

Ce n'est pas un sujet sur lequel on peut parler de déficit. Il s'agit d'un Droit de l'Homme que chaque État est tenu de garantir. La question est : comment doit-on financer ce droit ? L'Uruguay possède un système mixte de retraites et de pensions : il y a les retraites de l'État, les Organismes Privés qui gèrent les Fonds d'Épargne Prévisionnelle (AFAP, en espagnol) et des Caisses particulières concernant d'autres secteurs comme la banque, les universitaires, la police, etc. Le gouvernement actuel a conçu et fait voter une réforme des retraites qui repousse l'âge du départ à la retraite avec l'argument que, soi-disant, les gens vivent plus longtemps et que, par conséquent, ils peuvent travailler plus longtemps.

La loi accorde également une plus grande latitude aux AFAP pour puiser dans les fonds déposés par les salariés et acheter des actions, par exemple. Cela a donné lieu à diverses protestations dans le camp des travailleurs. Les syndicats, les mouvements sociaux et quelques partis de gauche ont élaboré un projet alternatif de réforme de la Sécurité Sociale et ont décidé de proposer un référendum pour que la Constitution stipule explicitement l'interdiction pour le secteur privé de tirer profit de la Sécurité Sociale. Le Mouvement National de Défense de la Sécurité Sociale a été créé et l'idée est de procéder au référendum en même temps que les élections législatives d'octobre 2024.

Bien qu'il reste plus d'un an avant les élections, comment le Front Large s'organise-t-il actuellement ? Est-il possible de reprendre la voie progressiste en Uruguay ?

Le Front Large (FA), (*Frente Amplio* en espagnol) tout comme les autres partis, en est à l'étape du choix des pré-candidats pour les présidentielles. Ceux-ci commencent à chercher des alliés et à accroître leur visibilité. Dans le camp du FA (Front Large) deux candidats émergent : Yamandú Orsi, actuel maire de Canelones, le deuxième plus grand département en termes de population, et Carolina Cosse, la mairesse de Montevideo. Par ailleurs, le Front Large renforce son rôle et son activité en tant que parti d'opposition qui prétend être une alternative pour reconquérir le pouvoir. Certains sondages indiquent que le Front Large a de bonnes chances de battre tous les partis unis, y compris les partis traditionnels (Nacional et Colorado), le Cabildo Abierto (Parti d'extrême droite), le parti Independiente (social-démocrate) et le parti dit Partido de la gente (parti des gens). Cependant, beaucoup d'électeurs du Front Large ont migré vers deux autres partis : le Cabildo Abierto, qui tient un discours nationaliste et qui de l'écho dans les secteurs les plus humbles ; il y a également des électeurs qui font défection à gauche, et rejoignent le parti Unité Populaire. On a vu également la naissance d'autres partis, en lien avec l'écologie. Ils sont apparus ces dernières années et ils tiennent un discours assez critique.

Veines ouvertes / La rébellion des Zendales

En août 1712, les peuples indigènes du Chiapas, dans le sud du Mexique, se sont révoltés et ont pris les armes contre la domination espagnole.

À l'origine de l'insurrection se trouvaient : des impôts excessifs, surtout en période de mauvaises récoltes, et l'influence excessive de l'Église catholique. Les Indiens cherchaient également à remplacer les autorités ecclésiastiques par un clergé local.

La rébellion parvint à s'étendre à plusieurs villes qui se trouvaient, à cette époque-là, sous l'autorité de l'Audience du Guatemala. La couronne réagit avec une extrême violence, rasant les villages contrôlés par les indigènes, et en novembre, elle finit par écraser l'insurrection.

Traduit par Manuel Colinas Balbona et Sylvie Carrasco. Relecture par Sylvie Carrasco.

Jessica DOS SANTOS / Ricardo VAZ, 19 Août 2023

Source : Investig'Action